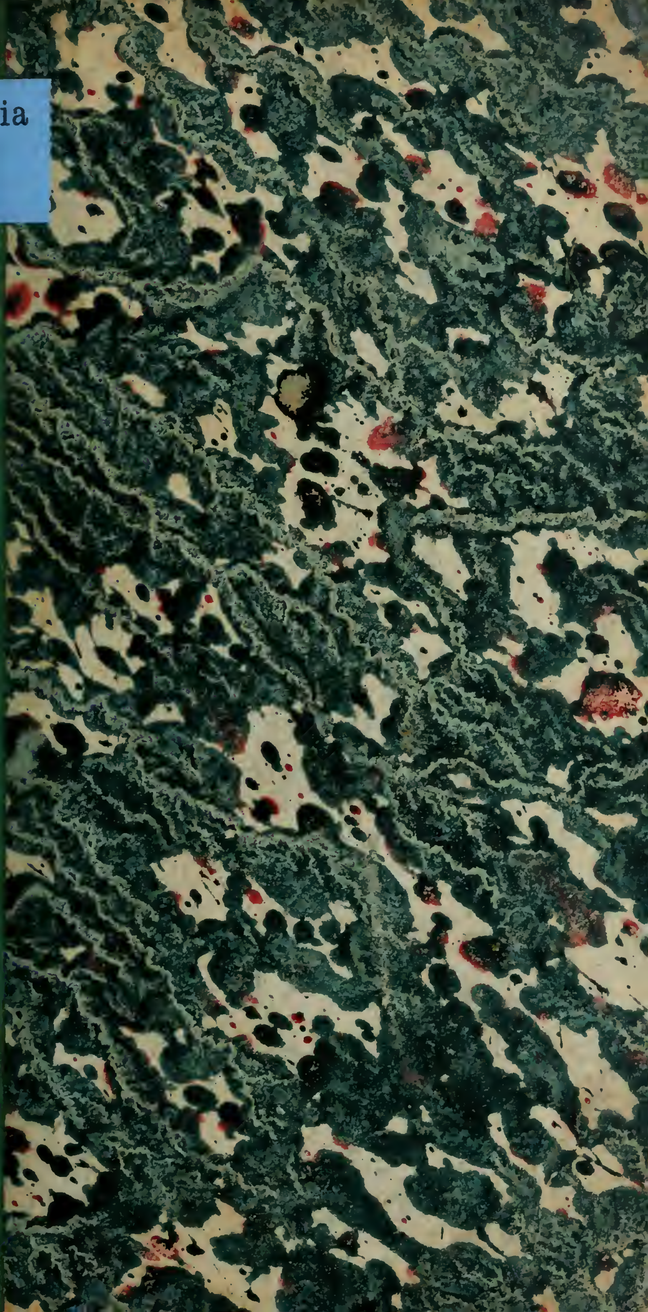


L'ÉCHO

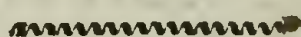
DES

SALONS DE PARIS

DEPUIS LA RESTAURATION.

Cet ouvrage se trouve aussi chez les Libraires suivans :

BRUNOT-LABBE, quai des Augustins, n°. 33;
BILLOIS, même quai, n°. 31;
GABRIEL-WARÉE, quai de Voltaire;
PÉLICIER, Palais-Royal, derrière le grand escalier;
Et, dans les départemens, chez les principaux Libraires.



IMPRIMERIE DE FAIN, PLACE DE L'ODÉON.

L'ÉCHO

DES

SALONS DE PARIS

DEPUIS LA RESTAURATION;

OU

Recueil d'Anecdotes sur l'ex-empereur Buonaparte, sa cour et ses agens ; de pièces officielles inédites ou peu connues, relatives à plusieurs événemens de son règne ; de faits et de particularités piquantes concernant d'autres personnages et d'autres époques de la révolution ; de couplets, chansons, facéties, jeux de mots, morceaux satiriques faits avant et après la chute du gouvernement impérial ; d'épigrammes littéraires et autres, composées dans le même temps, etc., etc., etc.

TOME SECOND.

A PARIS,

Chez DELAUNAY, Libraire, Palais-Royal, galerie Bois, n°. 243.

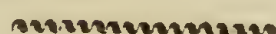
1814— 1815.

L'ÉCHO

DES

SALONS DE PARIS

DEPUIS LA RESTAURATION.



Les trois rois, ou le conciliabule de Joseph, Louis et Jérôme.

(Extrait de l'*Ambigu*, du 10 février 1814.)

La scène est aux Tuileries.

Joseph. — MES frères de Hollande et de Westphalie, enfin voilà Napoléon parti; nous pouvons nous voir sans exciter son inquiétude, et nous pouvons nous parler sans exciter son espionnage. Il m'a fait venir la veille de son départ, et quittant avec moi ce ton de réserve, et même d'aigreur, qui a toujours caractérisé l'accueil qu'il m'a fait depuis mon retour, ou plutôt ma fuite d'Espagne, il m'a dit :

« Il a convenu à mes calculs de paraître vous laisser dans l'oubli; de vous condamner

à une espèce de disgrâce, aussi long-temps que j'ai pu espérer de reprendre mon ancienne influence en Espagne, en y rétablissant temporairement le roi Ferdinand : mais aujourd'hui que cet espoir s'est évanoui, je veux vous rendre quelque éclat, et vous charger même, durant mon absence, de me remplacer dans quelques occasions.

» Vous sentez bien que l'impératrice n'a qu'une autorité nominale, et que, quoique vous soyez loin d'avoir les qualités d'un souverain, j'aime mieux me confier à vous qu'à elle ; car enfin vous êtes de la famille, nous sommes frères, et d'ailleurs vous avez régné. Que vous vous soyez conduit bien ou mal sur le trône, il ne vous en reste pas moins une habitude de dignité, de représentation qui commande le respect. On peut bien nous ôter nos couronnes ; mais on ne peut effacer ce caractère indélébile de souveraineté qui reste à ceux qui les ont portées.

» Les chances de la fortune sont maintenant contre nous ; il est possible que vous vous trouviez à développer un grand courage. Sachez tout braver, pour ne rien faire d'indigne de moi ni de votre rang : c'est par

l'énergie que nous nous sauverons ; c'est par la présence d'esprit dans le danger, que nous nous montrerons à la hauteur de nos destinées. Si quelque mouvement éclate dans Paris, si quelques cris séditieux s'y font entendre, si même un parti annonce l'intention de rétablir l'ancienne famille, ne craignez pas de monter à cheval, de vous montrer à la multitude mutinée. Un roi présent est plus imposant qu'une famille absente et presque oubliée.

» Si, dans un de ces momens décisifs, vous pouviez trouver dans votre cerveau une idée frappante, un mot heureux, cela ferait plus d'effet que des baïonnettes. Cependant, comme je ne vous crois pas susceptible de trouver, comme je l'ai fait si souvent, de ces phrases qui étonnent la pensée et écrasent quelquefois le commun des hommes sous l'influence d'un grand caractère, je crois que vous ferez bien, en cas d'émeute, de vous entourer d'une force imposante, toujours assez considérable pour n'être pas déployée sans effet. Mon frère d'Espagne, vous êtes enclin à la pitié ; mais songez qu'ici il y va de votre sûreté, de la mienne, du sort de toute notre dynastie, et que, dussions-nous sacrifier la moitié de Paris, que

dis-je? Paris tout entier, et ses beaux édifices, et ses nombreux habitans à la nécessité de nous maintenir ou de nous sauver, il ne faudrait pas balancer un instant : hésiter serait un crime de lèze-majesté!

» J'avoue qu'en songeant aux chefs-d'œuvres de tout genre que cette grande cité contient, aux magnifiques édifices que j'y ai fait construire ou achever, j'ai hésité sur le parti à prendre en cas qu'elle fût menacée d'être occupée par l'ennemi : mais je me suis reproché bientôt ces scrupules pusillanimes, et je me suis dit : « Eh! quoi! n'es-tu plus cet implacable Napoléon, qui n'a jamais reculé devant ce que les âmes vulgaires appellent crimes, forfaits, attentats; devant ces actes de rigueur et de cruauté que les succès justifient, que les dangers commandent, et qui sont des armes terribles qu'il n'est permis qu'aux grands hommes, aux héros, de manier »?

» J'ai craint un moment, en éprouvant cette étrange hésitation, que mon caractère ne fût plus de la même trempe, et qu'il n'eût été courbé par le malheur. Mais je me suis rassuré en sentant bouillonner dans mon sein cette

indignation que j'ai toujours éprouvée contre tout ce qui m'arrête dans ma marche impétueuse; cette haine implacable que j'ai toujours vouée aux hommes quand ils ont refusé de me servir, ou quand il a fallu les sacrifier à mes projets. Aussitôt que vous en recevrez l'ordre, vous ferez filer, avec la plus grande promptitude, les voitures chargées de mon trésor des Tuileries; vous mettrez à couvert le roi de Rome, que je n'aime que parce que je lui léguerai le soin de continuer ma tyrannie, et l'impératrice, que je ne ménage que pour m'en servir comme d'un *palladium* contre l'Autriche; et ensuite, sans vous inquiéter ni de nos parens, ni de nos partisans, ni de nos serviteurs, vous donnerez le signal aux incendiaires que j'ai fait organiser par Savary, et Paris n'offrira plus que des ruines aux souverains qui viendraient pour y recouvrer les dépouilles de l'Europe.

» J'ai vu Moscou en flammes; c'était un beau spectacle, un coup d'œil digne d'un conquérant! Vous verrez Paris consumé, je vous envie cette jouissance; ceux qui sont nés pour recréer, se plaisent dans la destruction. D'ailleurs, la misère nous donnera des soldats:

tout ce qui échappera voudra se battre. Ce grand sacrifice nous sauvera.

» Nos prédécesseurs révolutionnaires disaient : « Périsse l'univers, plutôt qu'un prin-» cipe » ! Ma devise à moi est : « Que tout l'uni-» vers soit anéanti, pourvu que je plane sur ses » ruines » ! Je vous dis ceci, mon frère d'Espagne, pour vous échauffer de ce feu qui m'anime, pour vous communiquer un peu de ce grandiose qui m'élève au-dessus de l'humanité, et me rend sans pitié pour les souffrances que je lui inflige. J'ai eu un faible pour vous du moment où je vous ai vu braver l'opinion, lorsque vous avez été sur le trône. Vous n'avez pas dissimulé vos goûts, ce qui annonce toujours du mépris pour les hommes; et je crois vraiment, qu'avec un peu plus d'énergie, vous pourriez, dans certains cas, me remplacer. Louis est un poltron, Jérôme ajoute l'imbécillité à la poltronnerie. (Louis et Jérôme s'écrient en même temps : « Ah ! le » monstre ! ah ! le scélérat ! ah ! le Caïn ») !

Joseph. — Je pensais comme vous, mes frères, en l'entendant me débiter ces horribles maximes, et me citer le scandale des vices auxquels malheureusement je suis sujet,

comme un titre à sa confiance et à son amitié. Vous pensez bien que je me suis bien gardé de donner aucun signe de désapprobation, et qu'occupé du soin de nous sauver, vous et moi, des suites de la grande catastrophe qui se prépare, je ne lui ai pas montré toute l'horreur que m'inspirait la mission dont il me chargeait. Ce qui doit nous occuper maintenant, c'est le parti à prendre dans ces circonstances périlleuses, pour échapper soit à la fureur populaire, qui bientôt se tournera contre tout ce qui porte le nom de Buonaparte, soit aux vengeances que les alliés seraient tentés d'exercer sur la famille de Napoléon, après sa fuite ou sa mort.

Monologue.

Le roi Louis. — Il n'est que trop vrai que, sans avoir pris part aux crimes de ce monstre, que les ayant même cordialement détestés et publiquement désapprouvés, je serai enveloppé dans l'horreur générale qu'il inspire, dans la terrible punition qui le menace. Marié par lui contre mon gré, couronné par ses ordres malgré mes répugnances, je n'ai voulu ni de la femme qu'il m'avait donnée, ni de la cou-

ronne dont il m'avait imposé le fardeau ; et cependant l'opinion me place sans doute parmi ces êtres lâches et dépravés, qui reçoivent sans murmure des mains d'un tyran une femme flétrie et un sceptre usurpé.

Une séparation ouverte, une renonciation authentique, n'ont pas suffi pour m'ôter le nom d'un mari lâchement complaisant, et la réputation d'avoir été un docile instrument du despotisme. Ah ! pourquoi le ciel m'a-t-il fait naître le frère de cet homme qui flétrit tout ce qu'il favorise, qui avilit tous ceux qu'il élève ?

Quelle étrange destinée est la nôtre ! Obscurs habitans d'une île qui n'est connue que par les désordres qui l'ont agitée ; nés pour végéter et mourir dans une condition plus que médiocre, nous ne sommes portés par la fortune à une hauteur inconnue, à un rang inespéré, que pour éprouver des misères mille fois plus grandes, des souffrances mille fois plus cruelles que si nous eussions été les êtres les plus abjects de la terre. Nous n'avons été revêtus de la pourpre royale que pour être les tristes objets des persécutions d'un frère inhumain, des imprécations des peuples qu'il nous

a forcés d'opprimer, et de la risée de l'Europe, qui ne sait pas ce que nous a coûté notre élé vation.

Ne trouvant pas le bonheur parmi mes entours, ni dans la haute situation où j'étais placé, je l'ai cherché dans des rêves. Je me suis créé un monde à moi, j'ai imaginé des êtres selon mon cœur; j'ai fait un roman.

O Hermogine! ô toi, dont l'idéale perfection ne sera jamais réalisée chez les mortels; toi en qui j'ai représenté la femme telle que je la conçois; toi que j'ai douée des vertus les plus douces et les plus héroïques, d'une sagesse si profonde, de connaissances si étendues, de talens si enchanteurs; toi que j'aime comme Pygmalion aimait la statue qui était l'ouvrage de ses mains; ah! pourquoi ai-je eu le funeste avantage de te peindre si parfaite! Je ne puis songer à toi sans être agité d'un doux frémissement, mais non pas sans éprouver le vif, l'éternel regret de ne voir jamais ton être fantastique revêtu de formes réelles!

(Ici le roi Louis a été tiré de sa distraction par un éclat de rire du roi Jérôme, qui a dit à son frère :)

Mon frère de Hollande, vous avez trouvé le

moyen d'égayer un sujet bien triste. Il est donc vrai que vous êtes l'auteur de cet étrange roman de *Marie*, ou *les peines de l'Amour!* et ce caractère si pédantesque et même si invraisemblable d'Hermogine, a été tracé par vous! En vérité, je commence à croire que, dans la dispensation de ses bienfaits, la nature vous a rendu aussi absurde qu'elle a fait Napoléon atroce. Ce roman-là est venu compléter la réputation de notre famille. Je n'ai jamais vu plus d'invraisemblances accumulées dans deux volumes.

Vous faites promener vos héroïnes en bateau sur des montagnes, sans doute par allusion à l'arche de Noé!

Vous faites danser en 1789, à La Haye, Duport, qui, à cette époque, pouvait bien être âgé de deux ou trois ans.

Votre Hermogine est une pédante froide et ridicule, qui, trop pure pour se marier, oublie cependant son rôle virginal, au point de donner à Marie les instructions ordinaires que reçoivent les jeunes filles au moment de devenir épouses.

Votre Marie est une bégueule qui refuse d'appartenir à son époux aussi long-temps

qu'elle l'estime, et qui lui accorde tout dès qu'elle ne peut plus se dissimuler ses vices.

Votre duc d'Aost est une mauvaise caricature de Lovelace; et je dois vous dire que, malgré votre amour pour les divinités idéales, vous êtes par fois trop graveleux. Pigault-Lebrun, mon bibliothécaire, avait fait de ce roman une analyse ou plutôt une parodie très-plaisante, que j'allais faire insérer dans mon Moniteur Westphalien, pour amuser les bons Hessois, lorsque j'ai appris que vous étiez le coupable auteur de cette rapsodie.

Louis. — Il vaut encore mieux écrire de mauvais ouvrages, que de tenir une mauvaise conduite. Le temps que j'ai employé à écrire un roman, dans lequel au moins il n'y a que des intentions vertueuses, vous l'avez honteusement consacré à la dissipation et à la débauche : vous n'avez donné à vos peuples que le scandale de vos mauvaises mœurs, vous en faisiez même parade; et vous avez même organisé une espèce de diligence pour vous amener régulièrement des objets nouveaux de Paris, et renvoyer ensuite dans cette capitale ceux dont se lassait votre insouciance.

Joseph. — Mon frère de Hollande, ne parlons pas de mœurs ; vous oubliez que, quand j'étais en Espagne, je passais ma vie entre ma cave et mon sérail : cependant les événemens m'ont forcé à devenir sage. J'ai laissé ma cave à Madrid, et licencié mon sérail au pied des Pyrénées. Mais nous oublions l'objet qui nous rassemble ; et je propose que, pour en venir à un résultat utile, nous appelions Siméon, le ministre de mon frère de Westphalie, et que nous suivions le conseil qu'il nous donnera.

Jerôme. — Siméon est un peureux.

Joseph. — Nous sommes dans une situation où la peur conseille peut-être mieux que le courage.

Siméon est mandé : il arrive ; et, après avoir entendu l'objet pour lequel on l'a appelé, il répond de la manière suivante :

Messieurs.....

Jérôme s'écrie : Comment donc, maître Siméon, est-ce que vous nous refusez le titre de majesté ?

Siméon. — Le titre que je vous donne, vous indique d'avance le conseil que vous allez recevoir de moi.

Jérôme, venant à lui avec emportement, lui dit : Tu me donneras le titre de majesté, ou je te destitue.

Siméon. — Je suis déjà un ministre sans fonctions, puisque vous êtes un monarque sans royaume; les événemens qui vous ont renversé, vous ont ôté les moyens de me destituer.

Jérôme, se tournant vers ses frères, s'écrie : Est-ce que nous nous laisserons insulter par ce tartufe, que je n'ai jamais pu souffrir parce qu'il était délégué par Napoléon pour me tenir en tutelle? Je voudrais encore être roi pour vingt-quatre heures, afin de le punir de l'obsession dans laquelle il m'a tenu, et de son insolence actuelle.

Siméon, sans paraître remarquer cette boutade, reprend ainsi : Qu'importe que je vous donne ou que je vous refuse un titre dont la fortune vous a privés, et que certainement elle ne vous rendra pas? Vous avez fait un beau rêve, vous êtes éveillés : en vain vous aurez encore recours au sommeil, il ne vous rendra pas les mêmes illusions. Celui qui voulait faire de vous des rois, contre le vœu de la nature, contre la force des habitudes, contre l'in-

fluence de l'éducation, a prouvé, dans ces prétentions-là, comme dans beaucoup d'autres, qu'il ignorait entièrement l'histoire. Aussi, au lieu de contracter dans le rang suprême les vertus, les qualités, la dignité qui commandent le respect des peuples, la plupart des rois qu'il a faits y ont puisé au contraire de nouveaux vices, parce qu'ils ne l'ont envisagé que comme un moyen de satisfaire leurs passions. Et, s'il m'est permis de chercher parmi vous, messieurs, des preuves à l'appui de cette assertion, je dirai :....

Ici tous s'écrient : Siméon, des conseils et non des personnalités.

Siméon continue : Je parle ici de vous, messieurs, comme en parlera l'impartiale histoire ; et, pour vous montrer que vous deviez renoncer à jamais à l'espoir, à la prétention de recouvrer à jamais vos couronnes, j'ai dû d'abord vous prouver que vous ne saviez pas les porter. Quel que soit le résultat de la crise actuelle, mon sort ne variera pas, et les événemens me transmettront aux Bourbons comme ils m'avaient donné à Buonaparte. Nous autres, gens de travail, nous servons ceux qui nous emploient, comme l'animal qui,

sans s'inquiéter de celui qui le monte, marche tant qu'on le nourrit. La garantie de notre existence se trouve dans le besoin qu'on a de nous ; nous sommes fidèles sans être attachés. Mais vous, messieurs, votre rôle est fini, vos places sont occupées, et les souverains de l'Europe n'auront certainement jamais recours à vous pour occuper les trônes qu'ils relèvent. Ceci me conduit naturellement à vous proposer, tandis que votre sort paraît encore douteux, de le fixer, en renonçant à jamais à toute espèce de prétentions sur les états que vous avez gouvernés, et en priant les souverains légitimes d'excuser l'audace qui vous a fait asseoir parmi eux, rejetant le tout sur la tyrannie de Napoléon, qui ne vous aurait pas plus pardonné de refuser d'être rois qu'à un conscrit d'être soldat. Voici à peu près comme je conçois cette déclaration :

« Nous, soussignés, Joseph, Louis et Jé-
» rôme Buonaparte, soi-disant rois d'Espa-
» gne, de Hollande et de Westphalie, con-
» fessons que nous avons été coupables de
» lèze-majesté, en acceptant un titre auguste
» auquel nous n'avions aucun droit, et, péné-
» trés de honte et de remords, nous deman-

» dons humblement pardon de cet attentat
» aux légitimes souverains de l'Europe, et
» nous nous soumettons, avec la plus entière
» résignation, au châtiment qu'il leur plaira
» de nous infliger, espérant que leurs majes-
» tés impériales et royales daigneront cepen-
» dant considérer que nous avons presque
» toujours été les instrumens involontaires
» de la tyrannie de notre frère, et qu'inté-
» rieurement nous nous trouvions indignes
» d'un si haut rang, ce qui est prouvé par la
» conduite que nous avons tenue pendant que
» nous l'avons occupé ».

(Après avoir entendu avec assez de rési-
gnation ce projet d'amende honorable, les
trois ex-rois se sont retirés brusquement, lais-
sant Siméon incertain s'ils adoptaient ou non
le parti qu'il venait de leur conseiller).



Récit de la mort de l'amiral Nelson, par M. William Beatty, chirurgien du vaisseau le Victory.

Le coup fatal qui termina la brillante carrière de l'amiral Nelson, partit de la hune d'artimon du *Redoutable*, qui se trouvait bord à bord

avec *le Victory*. Il était environ une heure quinze minutes ; dans le plus fort du combat, sa seigneurie se promenait avec le capitaine Hardy sur le gaillard d'arrière, et reçut le coup près de l'écoutille, ayant la face tournée vers la poupe du vaisseau. La balle frappa son épaulette du côté gauche, et pénétra dans sa poitrine. Nelson tomba sur la figure, précisément au même endroit où, peu de temps auparavant, avait expiré son secrétaire, dont le sang trempait même encore ses vêtemens. Le capitaine Hardy, voulant le flatter de l'espoir que sa blessure ne serait pas dangereuse, le brave amiral dit : « Ils m'ont achevé, Hardy » ! « J'espère que non, répondit le capitaine ». « Oh ! reprit sa seigneurie, le coup m'a percé » l'épine dorsale ».

Le capitaine Hardy fit de suite transporter l'amiral au poste des malades. Pendant qu'on le descendait l'échelle du second pont, il remarqua que les drisses du gouvernail n'avaient pas été remplacées, et désira qu'un des aspirans de marine, qui y était de garde, montât au gaillard d'arrière pour en faire souvenir le capitaine. Après avoir donné cet ordre, il tira son mouchoir, et s'en couvrit la fi-

gure, afin que l'équipage du vaisseau n'eût pas connaissance de son malheur.

On apportait au poste, dans le même instant, quelques officiers et une quarantaine d'hommes pour être visités et pansés par le chirurgien, quand plusieurs d'entre les blessés lui crièrent : « Monsieur Beatty, lord Nelson est ici! Monsieur Beatty, l'amiral est blessé »! Le chirurgien vit alors tomber du visage de sa seigneurie le mouchoir qui avait caché en même temps les étoiles sur son habit. M. Burke, l'écrivain du vaisseau, et le chirurgien, accoururent promptement au secours du lord, et le prirent dans leurs bras; en le transportant au poste de l'un des aspirans, ils bronchèrent; lord Nelson, s'étant alors informé qui le soutenait, dit au chirurgien : « Ah! monsieur Beatty, vous ne pouvez rien pour moi : je n'ai plus que peu de temps à vivre; mon dos est fracassé ». Le chirurgien tâcha de le rassurer, en disant qu'il espérait que la blessure n'était pas mortelle, et que sa seigneurie vivrait sans doute long-temps encore pour jouir de sa victoire.

On le coucha sur un lit, et on le déshabilla. Pendant qu'on s'occupait de ce soin, Nelson

s'adressa au docteur Scott : « Docteur, je vous » l'ai dit ; docteur, c'est fait de moi ». Et, après une courte pause, il ajouta d'une voix basse : « Je vais donc laisser lady Hamilton et ma fille » adoptive Horatia, comme un legs à mon pays » ! Le chirurgien examina ensuite la blessure, et ne tarda pas à reconnaître que la balle avait pénétré bien avant dans la poitrine, et qu'elle s'était vraisemblablement fixée dans l'épine du dos. Après qu'il en eut rendu compte au malade, celui-ci répliqua : « Que bien certaine- » ment son dos était percé ». Le dos fut visité ; on n'y découvrit aucune altération extérieure. Nelson, pour satisfaire à la prière du chirurgien, qui désirait connaître toutes les sensations qu'il éprouvait, lui dit : « Qu'il » sentait à chaque minute un jet de sang cou- » ler dans sa poitrine ; qu'il n'avait aucun » sentiment dans la partie inférieure de son » corps ; que sa respiration était difficile et » accompagnée d'une très-forte douleur à » l'endroit de l'épine, où il était certain que » la balle avait frappé ; car, dit-il, j'ai senti » qu'elle me brisait le dos ». Ces symptômes, et notamment le jet de sang dont sa seigneurie se plaignait, conjointement avec l'état du

pouls, indiquèrent au chirurgien la position désespérée du malade; cependant, il cacha la véritable nature de la blessure à l'équipage entier, jusqu'à ce que la victoire fût assurée et annoncée à sa seigneurie; il n'en instruisit que le capitaine Hardy, le docteur Scott, M. Burke, et les aides chirurgiens, MM. Smitt et Wertemburg.

L'équipage du *Victory* faisait entendre des cris de joie toutes les fois qu'on voyait un vaisseau ennemi se rendre. Dans une de ces occasions, Nelson s'informa de la cause de ce bruit avec quelqu'inquiétude. Le lieutenant Pasco, également blessé, et qui était couché à quelque distance, s'étant mis sur son séant pour lui apprendre qu'un autre vaisseau avait encore amené le pavillon, l'amiral parut en éprouver beaucoup de plaisir. Il eut ensuite une soif ardente, et demanda à boire et à être éventé avec du papier, en se servant de ces mots : *Vanner, vanner! A boire, boire!* qu'il continua de répéter fréquemment, presque jusqu'au moment de sa mort. On lui donnait de temps en temps de la limonade ou du vin avec de l'eau. Il s'inquiétait vivement de l'état de la bataille, et parut avoir des craintes

sur le sort de son ami le capitaine Hardy. MM. Scott et Burke employèrent tous les argumens possibles pour adoucir son anxiété. M. Burke lui dit que la défaite de l'ennemi était bien décidée, et qu'il espérait que sa seigneurie vivrait assez pour porter elle-même cette nouvelle en Angleterre. « C'est une er-
» reur, monsieur Burke, répliqua Nelson,
» de supposer que je puisse vivre; mes souf-
» frances sont grandes, mais bientôt elles se-
» ront finies ».

Le docteur Scott supplia l'amiral de ne point désespérer de sa vie, mais de croire que la divine providence le rendrait encore une fois à sa chère patrie et à ses amis. « Ah! doc-
» teur, répondit sa seigneurie, c'en est fait,
» c'en est fait entièrement ».

Le chirurgien avait envoyé prier le capitaine Hardy de venir trouver sa seigneurie, qui avait montré son impatience de le voir, en s'écriant à plusieurs reprises : « Est-ce que
» personne ne m'amènera Hardy? Il faut qu'il
» soit mort! Il a certainement péri »! Enfin, M. Bulkeby, l'aide de camp du capitaine, descendit pour dire que le service de la flotte exigeait impérieusement sa présence sur le

pont ; mais qu'il saisirait la première occasion favorable pour faire une visite à sa seigneurie. Nelson, ayant entendu donner cette réponse, s'informa qui l'avait apportée ? M. Burke répondit : « C'est M. Bulkeley, monseigneur ». « C'est sa voix, répliqua sa seigneurie » ; et il dit ensuite au jeune officier : « Rappelez-» moi au souvenir de votre père ». Néanmoins, une heure et dix minutes se passèrent depuis le temps où sa seigneurie fut blessée, jusqu'à la première entrevue du capitaine Hardy, dont les particularités sont à peu près les suivantes :

Ils se pressèrent affectueusement la main, et lord Nelson dit : « Eh bien, Hardy ! com-» ment va la bataille ? comment va la journée » pour nous ? — Très-bien, lord, répondit » le capitaine ; nous nous sommes emparés de » douze ou quatorze vaisseaux ennemis. » Mais cinq bâtimens de leur avant-garde ont » viré vent devant, et paraissent avoir l'inten-» tion d'arriver sur *le Victory*. Par consé-» quent, j'ai appelé deux ou trois de nos vais-» seaux frais autour de nous, et je n'ai aucun » doute qu'ils ne soient frottés. — J'espère, » Hardy, dit sa seigneurie, qu'aucun de nos

» vaisseaux n'aura amené. — Non, lord, ré-
» pondit le capitaine, il n'y a aucune crainte
» à cet égard ». Lord Nelson dit alors : « Je
» suis un homme mort, Hardy ! je m'en vais
» rapidement ; bientôt ce sera fini. Venez
» plus près de moi. De grâce, ayez soin que
» lady Hamilton reçoive mes cheveux et tous
» les autres objets qui m'appartiennent ».
M. Burke allait se retirer au commencement de cette conversation ; mais sa seigneurie, s'apercevant de son intention, désira qu'il restât. Le capitaine Hardy fit entendre que M. Beatty pourrait encore donner quelqu'espoir. « Oh!
» non, répondit sa seigneurie, c'est impossi-
» ble, le coup m'a percé le dos ; M. Beatty
» vous le dira de même ». Le capitaine Hardy s'en retourna sur le pont. En partant, il prit encore la main de son vénérable commandant et ami.

Sa seigneurie engagea alors le chirurgien, qui s'était absenté un moment, de s'en retourner auprès des blessés, et de prêter le secours de son art à ceux qui pourraient encore en profiter ; « car, ajouta-t-il, vous ne pouvez
» plus rien faire pour moi ». Le chirurgien lui donna l'assurance que les aides prodi-

guaient tous leurs soins à nos braves. Mais sa seigneurie ayant plusieurs fois renouvelé cette injonction, il la quitta, environnée du docteur Scott, de M. Burke et de deux domestiques. Après une courte absence, il fut rappelé par le docteur Scott auprès de sa seigneurie, qui lui dit : « Ah! monsieur Beatty, je vous ai en-
» voyé chercher pour vous communiquer ce
» que j'avais oublié tantôt de vous dire, que
» toute la faculté de mouvoir et de sentir est
» éteinte au-dessus de ma poitrine ; et vous sa-
» vez très-bien, continua-t-il, que je ne pour-
» rai vivre que peu de temps ». La manière emphatique avec laquelle le malade prononça ces derniers mots, ne laissa dans l'âme du chirurgien aucun doute que sa seigneurie ne conservât le souvenir de l'accident arrivé, quelques mois auparavant, à un homme qui avait été atteint aussi à l'épine dorsale d'une blessure mortelle. Cet accident avait fait une grande impression sur lord Nelson : il désirait vivement connaître la cause des symptômes, qui lui fut expliquée dans le temps, et il paraissait maintenant rapporter à lui-même la situation de cet infortuné. Le chirurgien répondit à sa seigneurie qu'elle lui avait précédemment

donné connaissance de cette cessation de mouvement musculaire ; toutefois il voulut examiner les extrémités pour vérifier le fait, sur quoi l'amiral lui dit : « Ah ! Beatty, je n'en » suis que trop certain ! Scott et Burke l'ont » déjà constaté ; vous savez que je suis perdu ». « Monseigneur, répliqua le chirurgien, mal» heureusement pour notre pays, toute ten» tative paraît inutile » ; et, après avoir fait cette déclaration, il se sentit tellement affecté, qu'il se tourna et recula quelques pas pour cacher son émotion. « Je le sais, dit » l'amiral en posant sa main sur le côté gau» che ; je sens quelque chose s'élever dans » ma poitrine qui m'avertit que je m'en vais ». On lui recommanda de boire abondamment, et le docteur Scott et M. Burke le vannèrent avec du papier. Il s'écria souvent : « Dieu » soit loué, j'ai fait mon devoir ». Et lorsque le chirurgien lui demanda si ses souffrances étaient toujours grandes, il déclara : « Qu'el» les étaient si fortes, qu'il voudrait être » mort. Pourtant, dit-il d'une voix plus bas» se, on aimerait bien vivre un peu plus long» temps, oui » ; et, après une pause de plusieurs minutes, il ajouta dans le même ton :

« Que deviendra la pauvre lady Hamilton,
» quand elle saura ma situation » ?

Ne voyant aucune possibilité de rendre dorénavant quelque service à sa seigneurie, le chirurgien la quitta, pour aller secourir d'autres blessés. Environ cinquante minutes après la première visite, le capitaine Hardy revint au poste des malades. Avant de quitter le pont, il avait envoyé le lieutenant Hill pour informer l'amiral Collingwood de l'événement. Nelson et Hardy se donnèrent de nouveau les mains; et, en tenant celle du lord, Hardy le félicita, dans les bras de la mort même, sur sa brillante victoire, qui, dit-il, était complète, quoiqu'il ne pût savoir au juste combien de bâtimens ennemis avaient été pris, attendu l'impossibilité où il était d'apercevoir distinctement chaque vaisseau. Il était néanmoins certain qûe quatorze ou quinze s'étaient rendus. « C'est bien, répondit sa sei-
» gneurie, mais j'avais compté sur vingt » ; et puis il s'écria avec emphase : « A l'ancre,
» Hardy! à l'ancre » ! A quoi le capitaine répliqua : « Je suppose, monseigneur, que
» l'amiral Collingwood prendra maintenant
» lui-même la direction des affaires. — J'es-

» père, Hardy, que ce ne sera pas tant que je » vivrai », cria le chef mourant, et en même temps il fit un effort pénible pour se lever de son lit. « Non, Hardy, ajouta-t-il, jetez à l'an- » cre vous-même ». Le capitaine Hardy reprit : « Faut-il donner le signal, monsei- » gneur? — Oui, répondit Nelson; car, si je » vis, je veux mettre à l'ancre ». Le ton énergique avec lequel il proféra ces derniers ordres au capitaine Hardy, joint aux efforts de se lever, démontra sa résolution de ne jamais résigner le commandement tant qu'il conserverait l'exercice de ses hautes facultés, et que le sentiment de son devoir l'emporterait sur les angoisses de la mort. Ensuite, il dit au capitaine Hardy : « Je sens que dans peu de minutes je ne se- » rai plus »; et il ajouta d'une voix basse : « Ne me jetez pas à la mer, Hardy ». Le capitaine répondit : « Oh! non, certainement » non. — Alors, répliqua sa seigneurie, vous » savez ce qu'il y a à faire (1), et surtout » ayez soin de ma chère lady Hamilton, Har-

---

(1) Faisant allusion à quelques vœux exprimés antérieurement par sa seigneurie, au capitaine Hardy, relativement au lieu de son enterrement.

» dy ; ayez soin de la pauvre lady Hamilton. » Embrassez-moi, Hardy ». Le capitaine s'étant mis à genoux, et ayant baisé sa joue, Nelson dit : « Me voilà satisfait. Grâce à » Dieu, j'ai fait mon devoir ». Le capitaine Hardy resta une ou deux minutes dans une contemplation silencieuse, puis s'agenouilla de nouveau, et baisa le front de sa seigneurie. Nelson ayant dit : « Qui est-ce » ? Le capitaine répondit : « C'est Hardy ». L'amiral répliqua : « Dieu vous bénisse, Hardy ». Après cette scène attendrissante, le capitaine Hardy se retira, pour s'en retourner au gaillard d'arrière, ayant passé environ huit minutes dans sa dernière entrevue avec son ami mourant.

Lord Nelson désira ensuite que M. Chevalier, son maître-d'hôtel, le tournât sur le côté droit ; ce qui, ayant été fait, sa seigneurie dit : « Je voudrais n'avoir pas quitté le pont, car » j'aurai bientôt passé ». Il tomba alors bien bas ; sa respiration fut gênée, et sa voix affaiblie. Il dit au docteur Scott : « Docteur ! je » n'ai pas été un grand pécheur » ; et, après une courte pause, il ajouta : « Souvenez-» vous, docteur, que je laisse lady Hamilton » et ma fille Horatia comme un legs à mon

» pays; n'oubliez jamais Horatia ». Sa soif s'étant accrue, il demanda : « Boire, boi- » re ; vanner, vanner, *et* frotter, frotter », en s'adressant, pour le dernier service, au docteur Scott, qui avait procuré quelque soulagement à sa seigneurie, en lui frottant la poitrine avec la main. Il dit ces mots avec précipitation, ce qui rendit son articulation difficile. Mais en faisant toujours de plus grands efforts, qui augmentaient évidemment ses souffrances, il prononça distinctement ces derniers mots : « Dieu merci, j'ai fait mon » devoir » ; et il continua de répéter cette grande pensée tant qu'il put parler.

Il perdit la parole environ quinze minutes après que le capitaine Hardy l'eut quitté. Le docteur Scott et M. Burke, qui, pendant tout ce temps, l'avaient soutenu sur son séant, seule position qu'il pût supporter, défendirent de le déranger. Cinq minutes après, son maître-d'hôtel alla communiquer au chirurgien ses craintes sur la fin très-prochaine de l'amiral. Le chirurgien se rendit à l'instant auprès de lui, et le trouva en effet mourant. Il s'agenouilla à côté du malade, releva sa main qui était froide et sans pouls. Lorsque le chirur-

gien lui tâta le front, qui était également froid, il ouvrit les yeux, et les referma soudain. Le chirurgien le quitta de nouveau; mais, au bout de cinq minutes, le maître-d'hôtel lui annonça qu'il croyait que sa seigneurie avait expiré. A son retour, le chirurgien reconnut que le rapport n'était que trop fidèle. Nelson avait rendu le dernier soupir à quatre heures trente minutes, au moment où le docteur Scott lui frottait la poitrine, et M. Burke soutenait le lit sous ses bras.

Depuis le moment où sa seigneurie fut blessée, jusqu'à sa mort, il s'écoula deux heures quarante-cinq minutes. Le héros mourant apprit que la victoire était décidée une heure et un quart après qu'il avait été blessé. Cependant, il y eut encore des canonnades partielles contre quelques vaisseaux français, qui, dans leur retraite, passaient près des vaisseaux anglais. Les derniers coups de canon furent entendus une minute ou deux avant que sa seigneurie n'expirât.

Une heure avant le célèbre combat de Trafalgar, lord Nelson avait composé la prière suivante :

« Puisse le Dieu tout-puissant, que j'adore,

» accorder à mon pays, et au bien de l'Eu-
» rope, une grande et glorieuse victoire!
» Puisse cette victoire n'être ternie par aucune
» faute de la part de qui que ce soit, et que
» l'humanité, après le combat, soit le senti-
» ment prédominant dans la flotte anglaise.
» Quant à moi individuellement, je remets
» ma vie à celui qui me l'a donnée; puisse-
» t-il répandre sa bénédiction sur mes efforts
» pour servir fidèlement ma patrie! Je lui ré-
» signe et moi-même et la juste cause qui
» m'est confiée. *Amen*, *amen*, *amen*.

» A bord du *Victory*, le 21 octobre 1805,
» en vue des flottes combinées de France et
» d'Espagne, à la distance d'environ dix
» milles ».



Le paquet de M. l'abbé Maury.

L'abbé Maury était répétiteur de collége, et vivait dans la misère, quand ses talens oratoires le firent connaître de l'abbé de Boismont. Ce fut ce vieux académicien, prédicateur du roi, qui commença sa fortune, en lui résignant un gros bénéfice. Destiné à le remplacer à l'académie, on assure que l'abbé Mau-

ry, plus occupé, pendant la dernière maladie de son bienfaiteur, de son discours de réception, dans lequel devait entrer l'éloge historique du défunt, que de sa mort, se pressait de lui faire des questions, et de recueillir, de la bouche même du mourant, quelques anecdotes de sa vie, lorsque celui-ci, pénétrant son projet et son ingratitude, lui dit d'une voix éteinte : « Finis, l'abbé, il y a assez longtemps que tu me prends la mesure ».

Il y a des personnes douées d'une perspicacité particulière, et qui, du premier coup d'œil, savent juger les hommes. Tel était apparemment le rédacteur d'un journal qui paraissait en 1781 sous le titre de *Correspondance secrète, politique et littéraire.* Voici de quelle manière il parlait, à cette époque, d'une célèbre éminence, qui paraît se résigner avec quelque peine à quitter son palais de France pour aller revoir son bercail d'Italie.

« Les prédicateurs, est-il dit dans une lettre du 25 avril 1781, tome 11, page 217, n'ont guère attiré plus de monde que le concert. Tout tombe ; plus de célébrité en aucun genre. Celui qui a prêché cette année devant le roi, est un certain abbé Maury, débitant ses

sermons d'un ton fort dur, quoique fort apprêté, mêlant les dogmes de la religion à ceux de la moderne philosophie, pour tâcher d'être à la fois bénéficier et académicien; il a essayé de se distinguer à Versailles, en faisant des peintures énergiques des défauts du gouvernement sous le dernier règne; cela n'a pas réussi, et le roi lui a fait dire par le grand aumônier de s'en tenir, autant qu'il serait possible, à prêcher l'Évangile ».... Il n'a guère profité de la leçon.

Épigramme faite dans le même temps.

L'abbé Maury, si candide et si pur,
Qui pour Dieu seul employant sa faconde,
Fuit les trésors, vit en grand homme obscur,
Et quelquefois pieusement abonde
En saints romans qu'il débite à la ronde,
Hier prêchant, dit que par charité
Vincent rama huit mois sur les galères.
Huit mois! le terme est un peu limité:
L'abbé Maury, par zèle pour ses frères,
Eût bien mieux fait; il y serait resté.

Par Lebrun.

Portrait négatif de l'abbé M.

L'abbé M. n'a point l'air impudent,
L'abbé M. n'a point le ton pédant.

L'abbé M. n'est point homme d'intrigue,
L'abbé M. n'aime l'or ni la brigue,
L'abbé M. n'est point un envieux,
L'abbé M. n'est point un ennuyeux,
L'abbé M. n'est point un méchant prêtre,
L'abbé M. n'est cauteleux ni traître,
L'abbé M. du mal n'a jamais ri,
Dieu soit en aide au bon abbé Maury.

L'institut était incertain de savoir si l'on donnerait du *monseigneur* au cardinal Maury, lors de sa réception en 1807. On allégua, en faveur du *monseigneur*, l'exemple de Fontenelle, qui l'avait donné au cardinal Dubois, en le recevant à l'académie sous la régence; et cette autorité, jointe aux intrigues de Maury, et à la protection de l'empereur, l'emporta sur la fierté philosophique de l'institut, qui fut obligé de plier, et le cardinal fut complètement *monseigneurisé*. Feu Chénier fit à ce sujet l'épigramme suivante :

Dubois aux enfers a bien ri,
Quand il a vu l'académie,
Puisant dans son histoire une loi d'infamie,
Donner du monseigneur au cardinal Maury.
Oh! parbleu! s'écria le cuistre,
J'étais, j'en conviens aujourd'hui,

Vil, insolent, et vénal comme lui;
Mais le drôle n'est pas ministre.

Ce *fameux* cardinal racontait que dans sa jeunesse, s'étant fait tirer les cartes, on lui avait prédit qu'il deviendrait un grand personnage. On m'a annoncé, disait-il, que je serais membre d'un des premiers corps de l'état, d'une célèbre société savante, et que j'obtiendrais la dignité de cardinal.... — Est-ce-là tout? lui demanda une dame. — Faut-il vous l'avouer? répondit-il : on m'a encore prédit que je deviendrais pape. — Ah ! pour le coup, reprit la dame, si vous devenez pape, j'irai le dire à Rome; mais on ne pourra pas *décemment* vous appeler *sa sainteté*.

Lorsque l'abbé Maury fut nommé à l'archevêché de Paris, on lui adressa le distique suivant :

Quando parvus eram, vidit me Gallia magnum;
Nunc ego sum magnus, me videt et minimum.

Voici la lettre adressée par le souverain pontife Pie VII*, au cardinal Maury, le* 5 *novembre* 1810.

«Vénérable frère, salut et bénédiction apostolique.

» Il y a cinq jours que nous avons reçu la lettre par laquelle vous nous apprenez votre nomination à l'archevêché de Paris, et votre installation dans le gouvernement de ce diocèse. Cette nouvelle a mis le comble à nos autres afflictions, et nous pénètre d'un sentiment de douleur que nous avons peine à contenir, et qu'il est impossible de vous exprimer. Vous étiez parfaitement instruit de notre lettre au cardinal Caprara, pour lors archevêque de Milan, dans laquelle nous avons exposé les motifs puissans qui nous faisaient un devoir, dans l'état présent des choses, de refuser l'institution canonique aux évêques nommés par l'empereur. Vous n'ignorez pas que non-seulement les circonstances sont les mêmes, mais qu'elles sont devenues et deviennent de jour en jour plus alarmantes, par le souverain mépris qu'on affecte pour l'autorité de l'église; puisqu'en Italie on a porté l'audace et la témérité jusqu'à détruire généralement toutes les communautés religieuses de l'un et l'autre sexe, supprimer des paroisses, des évêchés, les réunir, les amalgamer, leur donner de nouvelles démarcations, sans en excepter les siéges suburbicaires; et tout cela s'est fait en

vertu de la seule autorité impériale et civile, (car nous ne parlons pas de ce qu'a éprouvé le clergé de l'église romaine, la mère et la maîtresse des autres églises, ni de tant d'autres attentats). Vous n'ignorez pas, avons nous dit, et vous connaissez, dans le plus grand détail, tous ces événemens; et, d'après cela, nous n'aurions jamais cru que vous eussiez pu recevoir de l'empereur la nomination dont nous avons parlé, et que votre joie, en nous l'annonçant, fût telle que si elle était pour vous la chose la plus agréable et la plus conforme à vos vœux.

» Est-ce donc ainsi, qu'après avoir si courageusement et si éloquemment plaidé la cause de l'église catholique dans les temps les plus orageux de la révolution française, vous abandonnez cette même église, aujourd'hui que vous êtes comblé de ses dignités et de ses bienfaits, et lié si étroitement à elle par la religion du serment? Vous ne rougissez pas de prendre parti contre nous dans un procès que nous ne soutenons que pour défendre la dignité de l'église? Est-ce ainsi que vous faites assez peu de cas de notre autorité pour oser en quelque sorte, par cet acte public, pro-

noncer contre nous à qui vous deviez obéissance et fidélité ? Mais, ce qui nous afflige encore davantage, c'est de voir qu'après avoir mendié près d'un chapitre l'administration d'un archevêché, vous vous soyez de votre propre autorité, et sans nous consulter, chargé du gouvernement d'une autre église ; bien loin d'imiter le bel exemple du cardinal Joseph Fesch, archevêque de Lyon, lequel, ayant été nommé avant vous au même archevêché de Paris, a cru si sagement devoir absolument s'interdire toute administration spirituelle de cette église, malgré l'invitation du chapitre.

» Nous ne rappelons pas qu'il est inoui, dans les annales ecclésiastiques, qu'un prêtre, nommé à un évêché quelconque, ait été engagé, par les vœux du chapitre, à prendre le gouvernement du diocèse avant d'avoir reçu l'institution canonique ; nous n'examinons pas (et personne ne sait mieux que vous ce qu'il en est), si le vicaire capitulaire, élu avant vous, a donné librement, et de plein gré, la démission de ses fonctions, et s'il n'a pas cédé aux menaces, à la crainte ou aux promesses, et par conséquent si votre élection a

été libre, unanime et régulière : nous ne voulons pas non plus nous informer s'il n'y avait pas, dans le sein du chapitre, quelqu'un en état de remplir des fonctions aussi importantes; car enfin, où veut-on en venir? On veut introduire dans l'église un usage aussi nouveau que dangereux, au moyen duquel la puissance civile puisse insensiblement parvenir à n'établir, pour l'administration des siéges vacans, que des personnes qui lui seront entièrement vendues : et qui ne voit évidemment que c'est non-seulement nuire à la liberté de l'église, mais encore ouvrir la porte au schisme et aux élections invalides? Mais, d'ailleurs, qui vous a dégagé de ce lien spirituel qui vous unit à l'église de Montefiascone? Ou qui est-ce qui vous a donné des dispenses pour être élu par un chapitre, et vous charger de l'administration d'un autre diocèse? Quittez donc sur-le-champ cette administration; non-seulement nous vous l'ordonnons, mais nous vous en prions, nous vous en conjurons, pressés par la charité paternelle que nous avons pour vous, afin que nous ne soyons pas forcés de procéder malgré nous, et avec le plus grand regret, conformément aux

statuts des saints canons; et personne n'ignore les peines qu'ils prononcent contre ceux qui, préposés à une église, prennent en main le gouvernement d'une autre église, avant d'être dégagés des premiers liens. Nous espérons que vous vous rendrez volontiers à nos vœux, si vous faites bien attention au tort qu'un tel exemple de votre part ferait à l'église et à la dignité dont vous êtes revêtu. Nous vous écrivons avec toute la liberté qu'exige notre ministère; et, si vous recevez notre lettre avec les mêmes sentimens qui l'ont dictée, vous verrez qu'elle est un témoignage éclatant de notre tendresse pour vous.

» En attendant, nous ne cesserons d'adresser au Dieu bon, au Dieu tout-puissant, de ferventes prières pour qu'il daigne apaiser, par une seule parole, les vents et les tempêtes déchaînés avec tant de fureur contre la barque de Pierre; et qu'il nous conduise enfin à ce rivage si désiré, où nous pourrons librement exercer les fonctions de notre ministère.

» Nous vous donnons, de tout notre cœur, notre bénédiction apostolique.

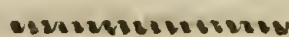
» Donné à Savonne, le 5 novembre 1810, la onzième année de notre pontificat.

» *Signé* PIE VII, pape ».

M. l'abbé C*** disait à un de ses amis, en parlant du dernier mandement que fit le cardinal Maury, lorsque la régence ordonna les prières des quarante heures : « Avez-vous lu le dernier ordre du jour du général Maury » ?

M. le cardinal Maury se disposait à officier pontificalement, le 10 avril 1814, jour de Pâques ; on avait déjà drapé la chaire et décoré le trône épiscopal ; mais le chapitre, ayant retiré l'administration de l'église à son éminence, elle a été trompée dans son attente, et les préparatifs que l'on avait faits ont servi à M. de La Roue, archiprêtre, qui a chanté la messe. Non-seulement M. le cardinal n'a point officié, mais encore il a fallu qu'il délogeât du palais archiépiscopal.

Le diocèse de Montefiascone, si long-temps abandonné par son archevêque, est actuellement régi par un vicaire apostolique, que sa sainteté y a envoyé aussitôt qu'elle a pu reprendre les rênes du gouvernement général de l'église. A son retour à Montefiascone, le cardinal Maury reçut l'ordre de se rendre sur-le-champ à Rome, et d'y rester jusqu'à ce que sa conduite ait été examinée et jugée.



Copie d'une lettre très-remarquable écrite par Pichegru, le 1er. août 1801, *à un de ses amis, et imprimée dans le* Courrier d'Angleterre, *du* 17 *février* 1807.

« La lettre que vous m'avez fait l'amitié de m'écrire, mon cher N., m'est parvenue il y a quelques jours; c'est la première que je reçois de vous : elle m'a fait d'autant plus de plaisir, qu'elle est arrivée au moment où je suis devenu l'objet d'une nouvelle persécution.

» Vous aurez lu, dans tous les journaux, que quelques émigrés ont été arrêtés à Bareuth, et que j'aurais été compris dans cette mesure, si j'avais été encore dans cette ville. Sans connaître le motif de ces arrestations, ni ce qu'il peut y avoir de commun entre moi et plusieurs des personnes arrêtées, à qui je n'ai jamais parlé ni écrit, et que je n'ai même jamais vues, j'ai cru ne pouvoir me dispenser de rompre, en cette circonstance, le silence absolu que je me suis imposé depuis ma proscription. J'ai en conséquence adressé, à différens journalistes, la déclaration que vous trouverez sur la feuille ci-jointe. Je doute que les

journaux français la répètent, puisque l'envoyé, qui est à Francfort, s'est opposé à ce qu'elle fût insérée dans le journal français de cette ville. Quel que puisse être le résultat de cette démarche, j'aurai toujours la satisfaction de l'avoir faite, puisqu'elle entre dans les vues de plusieurs de mes amis, notamment dans les vôtres; mais je vous avouerai qu'elle a eu pour objet de prévenir et détruire les soupçons que le dire des journaux pourrait faire naître sur mon compte, plutôt que de réclamer une justice à laquelle j'ai des prétentions trop fondées pour descendre jamais à les appuyer de sollicitations.

» Proscrit, enlevé, déporté par un acte de violence contraire à toutes les lois, je dirai même, par un crime de lèse-nation, j'ai dû m'attendre que celui qui s'est établi le successeur du gouvernement qui abusa si odieusement de son autorité, mettrait au nombre de ses premiers actes de justice, la révocation complète de cet attentat. J'avais d'autant plus de raison d'y compter, qu'il avait à réparer sa propre injustice, puisqu'il est un de ceux qui ont le plus provoqué et appuyé cette mesure. Cela n'est-il pas, d'ailleurs, nécessaire pour

la justification de sa conduite actuelle, puisque le rétablissement du culte et la rentrée des émigrés, qui faisaient, dans le temps, les principaux motifs de notre proscription, sont les bases du système présent? Ma proscription n'était donc plus que l'effet de l'injustice et des petites passions de celui qui en est l'auteur. Dois-je, pour la faire cesser, recourir à des soumissions déplacées? Elle est injuste, puisque ceux qui la partageaient avec moi ont été rappelés? Me dira-t-on que l'exception est motivée par la correspondance sur laquelle le directoire avait échafaudé une conspiration? Un jugement authentique a apprécié ce fatras à sa juste valeur, en innocentant toutes les personnes prétendues compromises. De quel poids peut-il être maintenant contre moi seul pour justifier l'exclusion?

» Je sais que l'on me fait un crime de recevoir des secours de l'Angleterre; celui-ci, si c'en est un, je ne chercherai point à le désavouer; et je conviens franchement que c'est par ces seuls secours que j'existe depuis mon évasion de Cayenne. Si j'avais eu d'autres ressources, certainement j'aurais refusé celles-ci. Mais vous connaissez ma fortune; quand elle

aurait été à ma disposition, elle n'aurait pas pu me fournir du pain depuis quatre ans. Un malheureux, chassé impitoyablement de la maison paternelle, privé de tout moyen de subsistance, loin de ses parens et de ses amis, se rend-t-il donc criminel en recevant un morceau de pain de la main d'une puissance en querelle avec ceux qui l'ont chassé? D'ailleurs, mes compagnons d'infortune ne dédaignèrent, pas plus que moi, cette main secourable, et tous lui ont plus ou moins d'obligations. Je dois dire, toutefois, que ceux envers qui nous les avons contractées, joignant la délicatesse à la généroslté, ne se permirent jamais seulement une seule question indirecte.

» Ce second grief ne peut donc, pas plus que le premier, motiver cette injuste exception; et je ne puis l'attribuer qu'à une animosité personnelle, qui prend sa source dans l'improbation que je donnai dans le temps à la journée du 13 vendémiaire. Voilà mon véritable crime aux yeux de Buonaparte; il en fut vivement piqué, et le manifesta plusieurs fois en présence d'officiers qui m'étaient attachés. La haute puissance, à laquelle il s'est élevé, n'a rien diminué de son ressentiment; mais

elle ne saurait non plus altérer la conscience de mes droits. Et, après tout, sans prétendre établir la moindre comparaison entre lui et moi, si ses services lui ont acquis des droits à la plus belle couronne du monde, les miens m'en donnaient au moins à un traitement différent de celui que j'ai éprouvé; et je peux, dans tous les cas, les faire valoir, au moins par quelques-unes de leurs circonstances. Je les commençai dans le moment le plus critique, et pendant leur durée, je n'eus en partage que des fatigues, des dangers et des privations, etc. ».



Lorsque, frappé de quelqu'acte injuste ou arbitraire de Buonaparte ou de ses ministres, on s'avisait de faire des réclamations, on n'inspirait aucun intérêt : « De quoi, diable, vous plaignez-vous? disait un ministre à une victime d'un acte de ce genre? nous sommes sur un vrai champ de bataille ». Un autre ministre disait, il n'y a pas long-temps : « C'est la justice qui nous tue ». Cette dureté, cette injustice avaient frappé sur les têtes les plus puissantes. Les frères même de Buonaparte en furent les premières victimes. Il

les mettait aux arrêts chez eux, souvent avec des gendarmes. Le roi de Hollande, s'excusant un jour de ne pouvoir aller habiter ce pays, qu'il représentait comme très-mal sain : « Eh bien ! lui dit Buonaparte, vous mourrez en roi ».



D. . . . . . . en rendant compte, en 1807, dans le *Journal de l'Empire*, du cours de littérature que Chénier faisait à l'athénée, ne se contenta pas de critiquer l'auteur, il attaqua le citoyen. Chénier lui en demanda raison. Il répondit à Chénier qu'il n'avait qu'à proposer les armes et le lieu du combat. Celui-ci proposa l'épée, et indiqua le bois de Boulogne. Mais, le jour du combat, on ne retrouva plus D....... dans Paris ; il était parti la veille, et ne revint qu'un mois après. On mit à ce sujet cette annonce dans un journal : « Il a été perdu un journaliste sortant de la rue des Prêtres pour aller rue de l'Épée ; mais on présume qu'il s'est égaré dans la rue des Trembleurs. Récompense honnête à celui qui le retrouvera ».



On lut avec avidité, le mois dernier, une

brochure intitulée, *Des Sépulcres de la grande armée*, publiée par un témoin oculaire des désastres de nos armées, dans la déplorable campagne de 1813. C'est le tableau le plus douloureux des maux inexprimables qu'ont éprouvés nos braves soldats blessés sur le champ de bataille; c'est un tableau de misères plus effrayant que celui que Milton a peint lorsque l'ange montre à Adam tous les fléaux réunis pour accabler la triste humanité.

Nous avons souvent frémi d'indignation en lisant ces affreux détails, et nous avons même douté si nous devions les offrir à la sensibilité de nos lecteurs. Mais il faut bien que justice soit faite.

Voici quelques traits pris au hasard :

« Depuis le Rhin jusqu'à Dresde, on comptait déjà, au mois d'août 1813, trente-cinq mille malades dans les hôpitaux. On peut se faire une idée de ce que devinrent ces mêmes hôpitaux, après les sanglantes batailles qui suivirent la rupture de l'armistice. La retraite de Leipsick mit le comble à tous les maux.

A Erfurt, ville de passage, il existait sept hôpitaux; au bout de vingt-quatre heures,

pas un bouillon, pas un verre de vin, pas un morceau de pain, pas une compresse, pas une once de charpie !

Lorsque Buonaparte, rétrogradant, traversa Erfurt, on lui exposa la position déplorable des hôpitaux : « Je donne, dit-il, six mille francs *par jour*, sur *ma cassette* », et il partit au galop. La cassette arriva peu de temps après lui ; point d'ordre à exhiber ; la cassette passa outre.

Ce fut dans les premiers jours de novembre, après l'affaire de Hanau, que les débris de l'armée commencèrent à rentrer en France ; rien n'avait été préparé pour recevoir ces milliers d'infortunés.

A Mayence, les hôpitaux, les églises, les lycées, les douanes, les magasins étant bientôt insuffisans, on eut recours aux maisons des habitans. Les Mayençais firent preuve, dans cette occasion, d'un dévouement sans bornes. Quinze mille malades ou blessés furent logés, soignés chez les bourgeois, et pourtant l'arrivée successive des bateaux ne se ralentissait pas.

Le Rhin ressemblait à l'Achéron : on vit, pendant quatre-vingt-seize heures, les rues

encombrées de mourans ; les uns expiraient sur les degrés extérieurs, en attendant qu'un cadavre fût enlevé de la maison ; les autres, étendus au coin des bornes, avaient perdu l'espoir de rendre le dernier soupir sous un toit hospitalier. Le râle de la mort s'entendait à chaque pas ; la ville n'était que fange ; l'air était infecté. Partout, des gémissemens, des sanglots, des imprécations, un temps affreux ! des régimens entiers bivouaquant dans la boue ; et Buonaparte.... aux Tuileries ou bien à l'Opéra !...

Quelques jours après, nouveau fléau : une épidémie épouvantable se déclara dans les hôpitaux et même dans la ville. Citadins, militaires, chefs, employés, presque personne n'en fut exempt. Un nombre effrayant succomba ; le préfet lui-même, atteint, mourut.

Comment la contagion n'aurait-elle point exercé ses ravages au sein d'une cité où l'on reçut (à peine on pourra le croire), des blessés qui n'avaient point été pansés depuis Leipsick ! quatre-vingt-douze lieues de distance : leurs plaies étaient gangrénées au point que les vers y pullulaient, et perçaient même à travers l'appareil.

Du 7 au 20 novembre, il mourait à Mayence jusqu'à cinq cents individus par vingt-quatre heures, le huitième environ de bourgeois.

Hors la ville, on apercevait dans le cimetière une quantité si prodigieuse de cadavres amoncelés, qu'elle excédait la hauteur des murs d'enceinte.

On paya jusqu'à soixante francs par jour des fossoyeurs : ils périrent tous. Le Rhin alors devint la tombe générale.

Au milieu de ce chaos, un nouvel intendant général, M. le baron Marchant, dont les talens administratifs, la sagesse et la sollicitude sont également connus, apporta tous ses soins à la réorganisation des services pour l'intérieur. Secondé par la vigilance accoutumée de M. Bourdin, celui des hôpitaux fut presque spontanément remis en activité.

Les évacuations alors devinrent l'objet d'une attention et d'un travail particulier; mais travail d'autant plus pénible, que nulles sommes, à cet effet, n'étaient mises à la disposition de l'intendance. On connaîtra bientôt quelles suites funestes résultèrent de cet abandon.

En dirigeant, sur divers points à la fois, ces

évacuations indispensables, un déluge de maux inonda la moitié de la France. Landau, Spire, Wissembourg, Lauterbourg, Hagueneau, Saverne, Phalsbourg, Nanci, Metz, et tant d'autres villes, furent vouées au deuil.

Point de fonds, jamais de fonds pour les hôpitaux; je l'ai annoncé plus haut.

Aussitôt qu'il arrivait dans le cours de la journée un *convoi* de malades ou de blessés, on tintait la cloche, c'était le signal de détresse. A ce son lugubre, chacun apportait des soulagemens selon ses facultés. Les uns distribuaient de la soupe au lait à ceux qui avaient la dyssenterié; les autres des pommes crues aux fiévreux; une bonne femme donnait de la galette chaude à un convalescent affamé; une jeune fille, du vin pur à un scorbutique; un enfant, de la viande au moribond qui n'aurait pu prendre qu'un bouillon coupé.

Quel spectacle, lorsque l'on commençait à descendre des voitures ces malheureux transis de froid! plusieurs, récemment amputés ou ayant des membres fracturés, fracassés, poussaient des cris horribles. Un bandage se relâ-

chait, une éclisse se rompait, une hémorragie se manifestait : ni chirurgien, ni lit, ni matelas ! Que de vociférations ! que d'angoisses !... Quelques autres, plus heureux, ne souffraient plus, ils étaient morts en route.

On les laissait ainsi sur la paille, dans des salles basses, souvent humides, sans feu, sans lumière, *crainte d'incendie;* toujours ouvertes, afin de laisser renouveler l'air qu'ils corrompaient; pas un être ne veillait près d'eux. Personne n'osait plus exposer sa vie.

Le lendemain, à midi, les voitures requises arrivaient, pour continuer l'évacuation; parfois le nombre nécessaire n'était point complet : qu'importe ? Au lieu de dix, on entassait quinze malades ou blessés dans chaque voiture. Encore des cris, des larmes, des douleurs aiguës : le départ s'effectuait.

On arrive à l'hospice.... Pas une seule place, les corridors même sont remplis ; dans la ville, tous les lieux, dit-on, sont retenus. Le jour baisse, le froid redouble ; encore six lieues pour arriver la nuit au premier *gîte d'évacuation;* encore de la paille, ou plutôt du fumier, point d'alimens avant quinze heures au moins. Malheureux Français ! les for-

çats ont du pain et un bagne ; et des soldats blessés n'ont ni asile, ni pain !

En vain les voituriers exposent qu'ils ne doivent point aller au-delà du lieu de leur destination, que leurs chevaux, qu'eux-mêmes.... Inutiles observations ; il faut partir ; c'est l'ordre du commandant de la place.

La neige tombe à gros flocons ; les voituriers jurent, tempêtent, accusent les soldats d'être la cause des nombreuses et ruineuses réquisitions ; leur colère éclate. Les chevaux, selon l'usage, s'en ressentent : frappés à coups redoublés, ils partent au galop, et les voitures vont un train de poste sur un chemin raboteux : d'épouvantables hurlemens aussitôt retentissent ; rien n'égale un supplice pareil. Des cuisses, des bras cassés, luxés, sont heurtés, ébranlés par d'horribles cahots. L'un de ces cahots est si violent, qu'il jette à terre deux malades placés à l'extrémité de la dernière voiture : trois blessés envient leur sort ; et, pour mettre fin à des tortures inouies, s'efforcent eux-mêmes de tomber !... Les conducteurs, montés sur leurs chevaux, ne voient rien, entendent ou n'entendent pas les cris, les voitures ne s'arrêtent point. Cinq

malheureux restent abandonnés sur le chemin à neuf heures du soir ! ! !

Ce fait est authentique : eh ! qu'a-t-il de surprenant sous ce règne de barbarie ? N'a-t-on pas vu, je frémis en le rappelant, n'a-t-on pas vu, immédiatement après le massacre de Lutzen, toute la maison, dite de l'empereur, et composée de plus de soixante voitures, traverser ventre à terre le champ de bataille, fouler aux pieds des chevaux, écraser sans pitié les blessés français ?

Eh bien ! les cris déchirans, l'effroyable craquement des os et des crânes, le sang et les cervelles qui jaillissaient jusque sur les écuyers, ont-ils pu ralentir leur course meurtrière ? Non : il fallait bien que les valets imitassent leur maître..... »

L'OGRE de Corse, rassasié d'exploits,
Sous la griffe duquel nous sommes,
Mange par an cinq cent mille hommes,
Et va partout ch.... des rois.

VOICI un fait peu connu, rapporté par l'auteur de l'ouvrage intitulé, *Buonaparte peint par lui-même*, et qui prouve que, lors de son

élévation à l'empire, le despote marchandait, en quelque sorte avec le ciel et avec sa conscience, le prix du trône qu'il allait envahir.

» Nous avons sous les yeux, dit cet auteur, trois épreuves de la section 4e. de l'extrait du cérémonial ayant pour titre : *Des Cérémonies du Sacre et du Couronnement*, qui furent successivement présentées à Buonaparte ».

Dans la première, l'art. 46 est ainsi conçu :
» *Au moment de la communion*, le grand
» électeur et la dame d'honneur ôteront les
» couronnes de LL. MM. *LL. MM. se lève-*
» *ront de leur petit trône, et iront seules com-*
» *munier* ».

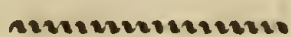
L'article suivant ajoute : « *Après la com-*
» *munion*, LL. MM. retourneront au grand
» trône, dans l'ordre qui aura été suivi pour
» aller à l'offrande ».

Dans la seconde épreuve, l'article 46 commence par ces mots : « *Si LL. MM. commu-*
» *nient*, au moment de la communion, le
» grand électeur et la dame d'honneur ôteront
» les couronnes »..... La fin de cet article et l'article suivant sont comme dans la première épreuve.

Enfin, dans la troisième épreuve, qui est

celle que le Moniteur a publiée, les articles 46 et 47 ont entièrement disparu. Cette section du cérémonial n'a plus que cinquante-trois articles au lieu de cinquante-six qu'elle en avait d'abord, parce que deux autres articles ont été réunis en un seul.

L'un des deux articles réunis, qui se trouvait le 52e. dans la première et dans la seconde épreuves, portait qu'après le couronnement et le serment de l'empereur, il serait chanté un *Te Deum.* Cette partie du cérémonial a été supprimée dans la dernière épreuve, comme si Buonaparte avait prévu d'avance que le peuple français n'avait pas à remercier l'Éternel d'avoir placé un étranger sur le trône de Saint-Louis.



Stances sur le dernier ouvrage de madame de Stael (de l'Allemagne).

De Copet la docte héroïne
Prépare un volume nouveau :
Ciel ! que je tremble pour Racine,
Et pour Molière et pour Boileau !

Madame, dans sa poétique,
Réglant, jugeant, déplaçant tout,

Voit, du Léman à la Baltique,
Régner ses charmes et son goût.

Du long drame, aux scènes bourgeoises,
Elle est un digne défenseur;
Toutes les muses hambourgeoises
La reconnaissent pour leur sœur.

Schlegel, dont elle suit les traces,
Écrit avec moins de clarté;
Genève lui donna ses grâces,
Et Thomas sa légèreté.

Courage! ô profonde Corinne!
Du siècle avancez les progrès,
On reconnaît votre origine
Dans vos écrits comme en vos traits.

Votre père aimait peu la phrase,
D'un pédant il n'eut pas le ton;
Sa femme parlait sans emphase,
Mais elle était prude, dit-on.

Ce défaut-là n'est pas le vôtre,
La raison va croissant toujours;
Platon ne serait plus l'apôtre
Des Philamintes de nos jours.

Sur ce point vous êtes Française;
Soyez donc bonne, épargnez-nous;
Paris contient, ne vous déplaise,
De beaux-esprits dignes de vous.

Revenez, et de votre éloge
L'écho d'Auteuil va retentir;
Vous verrez en petite loge
Misantropie et Repentir.

Cubière vous trouve charmante,
Tissot est fou de votre esprit,
Tout l'institut vous complimente,
Le vieux Mercier chez vous s'écrit (1).

Sur nos auteurs de mélodrames
Vous jetterez un doux regard;
Ils font pleurer toutes les dames
Du Marais et du boulevard.

Près d'eux Radcliff est sans merveille,
Schiller fut trop racinien,
Kotzbuë a trop suivi Corneille,
Et Shakespear même n'osa rien.

Sur la grammaire et la critique
On vous promet trente in-quarto;
Vous aurez en métaphysique
Destutt, Garat, Degerando.

Comme vous ils ont l'art suprême
D'analyser le sentiment;
Les docteurs de Goettingue même
Ont moins d'esprit et d'agrément.

---

(1) Mercier vivait encore à cette époque.

Oh ! quel charme heureux accompagne
Degerando, Garat, Destutt !
On est toujours en Allemagne
Avec messieurs de l'institut !



Sur Esménard.

M. Pichon, consul général de France aux États-Unis, fut destitué en 1804. On peut voir, dans l'ouvrage qu'il a publié sous ce titre, *De l'état de la France sous la domination de Napoléon Buonaparte*, les causes de cette destitution. Nous ne rapporterons ici que le paragraphe suivant, du chapitre où M. Pichon entretient le public de ces faits : « Mais ce qui a le plus influé sur mon sort, dit-il, a été la délation d'un autre personnage qui, à la honte de la France, a été dans l'intimité de nos grands, et a fini par siéger à l'institut ; c'est M. Esménard, que j'avais connu émigré, caché sous un faux nom à Paris, et ensuite chez les ministres du temps, où il était recherché pour son incontestable talent en poésie. Je crus pouvoir, à Washington, où je le reçus à la première époque, lui témoigner ma profonde horreur pour la cons-

piration ourdie par Méhée, et pour l'assassinat du duc d'Enghien, et le procès de Moreau. M. Esménard, qui depuis devint le chef du bureau de *l'esprit public*, à la police générale, déposa contre moi, dans le ministère, une dénonciation en bonne forme ».

Lorsqu'en 1810 Esménard fut, à la grande surprise de tous les gens de biens, nommé membre de l'Académie française, par les soins et à l'instigation de Savary, ministre de la police, on fit sur le nouvel académicien une foule d'épigrammes, dont nous allons rapporter les plus saillantes.

Dites-nous donc, monsieur S.,
Pourquoi l'académie, autrefois si vantée,
A ce misérable Esmenard
A-t-elle ouvert sa porte ? — Il l'aurait crochetée.

Esmenard, dédaignant les routes ordinaires,
Passe par l'institut pour aller aux galères.

Que ce jour, Esménard, doit flatter ton orgueil !
Au lieu d'un tabouret on te donne un fauteuil.

A l'institut :

On y reçoit Laujon. — C'est donc l'infirmerie?
On y voit Esmenard. — C'est la Conciergerie !

Vers le même temps, il courut le bruit

qu'Esménard serait directeur de l'opéra ; on fit à ce sujet l'épigramme suivante :

Esmenard va dit-on gouverner l'Opéra,
Les danseurs sont mauvais, et l'art est dans l'enfance.
Rester en l'air voilà la véritable science ;
Esmenard quelque jour la leur enseignera.

On disait devant A..., en parlant d'Esménard et du chemin rapide qu'il faisait dans le monde : Il pousse comme un champignon. — Je le crois bien, il sort du fumier.

On disait, au même : Voyez cet Esménard, comme il a l'air faux ! Il n'a que cela de vrai, répondit-il.

On citait quelques vers qu'Esménard avait pris à Corneille et à Dubelloy ; les vers n'étaient pas bons. Cela ne valait pas la peine d'être volé, dit un homme de lettres ; Esménard ressemble à un gueux qui fouille dans la poche d'un homme riche, et qui ne lui prend que des gros sous.

Lorsqu'en 1811, on apprit la mort tragique de ce poëte, sa mémoire ne fut pas épargnée, et on lui adressa, sur le sombre rivage, une dernière épigramme que voici :

Des mortels le destin se joue,
Dans leur espoir ils sont souvent déçus ;

Témoin cet Es......, qui trouva sous la roue
Le sort qui l'attendait dessus.

Copie exacte d'une lettre de Napoléon Buonaparte, adressée au citoyen Tilly, à Gênes, après la chute de Roberspierre.

« Nice, 20 thermidor an 2.

» Le général commandant l'artillerie de l'armée d'Italie, au citoyen Tilly.

» Tu auras appris la conspiration et la mort de Roberspierre, Couthon, Saint-Just, etc. Il avait pour lui les Jacobins, la municipalité de Paris, l'état-major de la garde nationale de Paris; mais, après un moment de vacillation, le peuple s'est rallié à la convention.

» Barrère, Carnot, Prieur, Billaud-Varennes sont toujours au comité de salut public; cela n'apporte aucun changement aux affaires.

» Ricord, après avoir été chargé, par le comité de salut public, de la notification de la conspiration, a été, vingt-quatre heures après, rappelé dans le sein de la convention.

» Salicetti est, dans ce moment-ci, représentant à l'armée d'Italie.

» Nos opérations militaires seront, je crois,

un peu contrariées, peut-être même absolument changées.

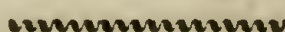
» L'artillerie était en avant, et le tyran sarde allait recevoir un grand coup; mais j'espère que cela ne sera que retardé.

» S. Maime est arrivé hier de Paris pour remplacer Haller.

» Dumorbion est toujours un peu malade.

» J'ai été un peu affecté de la catastrophe de Roberspierre le jeune, que j'aimais et que je croyais pur (1); mais, fût-il mon père, je l'eusse moi-même poignardé s'il aspirait à la tyrannie.

» *Signé* BUONAPARTE ».



M. PICHON, dans son excellent ouvrage, intitulé *de l'État de la France, sous la domination de Buonaparte,* parle en ces termes du ci-devant ministre de la marine : « Tout le monde sait, à Paris, l'histoire de la longue et funeste gestion d'un ministre, dont tout le

---

(1) Après la prise de Toulon, Buonaparte, alors sans emploi, avait été nommé général de brigade par Roberspierre jeune, qui était en mission dans cette ville.

mérite fut d'avoir, dans un moment de commune destitution, pour causes d'excès révolutionnaires, souvent donné à dîner à Buonaparte, qui se trouvait dans la plus grande détresse; qui a signalé son entrée en fonctions par la cessation de l'envoi en Angleterre des fonds qu'y faisait passer le directoire, pour l'entretien des prisonniers.... Que pouvait-on attendre d'un homme qui disait, en parlant des commis qu'il faisait mourir de chagrin : « En voilà encore un que j'ai consommé »; De son dévouement à Napoléon : « S'il me l'ordonnait, j'irais sur le ventre à Saint-Cloud »; A un négociant, qui lui présentait une lettre de change des colonies, sur laquelle était transcrite sa propre autorisation de la tirer : « Mon ami, vous êtes un sot de l'avoir prise, parce qu'elle ne sera pas payée »; D'un homme, qui ne portait dans ses audiences que la violence la plus brutale ou l'ironie et la plaisanterie les plus lâches envers les victimes de sa haine et de sa persécution, que la nécessité y attirait, et qui ne respectait pas même les femmes, lorsque, vu la terreur qu'il inspirait à leurs maris, elles se chargeaient de lui porter les plus justes sollicitations? La seule relation de lazzis cruels,

de mauvaises plaisanteries, de réponses tyranniques dont il faisait métier et gloire, dépasserait tout ce que la diffamation la plus passionnée pourrait inspirer. Jamais despotisme ministériel n'a été porté aussi loin.... Napoléon semblait prendre à tâche d'enraciner davantage son ministre, à mesure que d'affreux résultats et les murmures du public le rendaient plus odieux.... Parlerai-je des affaires des colonies, de la déportation autorisée aux mines de Carthagène de douze cents à deux mille hommes de couleur, libres, qui avaient combattu sous les drapeaux français, et qu'on embarqua par surprise pour cette horrible destination, en leur disant qu'on les menait à l'ennemi? des noyades de Saint-Domingue, au moyen de navires fabriqués exprès, comme ceux de Carrier, qu'on baptisait des noms plaisans de *Courte-Haleine*, et autres semblables, et des hommes qu'on y a fait dévorer par des chiens? Tous actes connus, récompensés, autorisés pour la plupart dans ce ministère; de la perte d'une armée de trente mille hommes qu'on a envoyée, dans cette colonie, chercher un tombeau, parce que Moreau l'avait commandée et s'en était attaché tous les officiers

et les soldats, et qu'on y a perdue par suite du plus atroce système politique et administratif qu'on ait jamais conçu, etc., etc. »?



On se rappelle qu'après la rupture de la paix d'Amiens, Buonaparte prépara une expédition maritime, forma une armée sur les côtes de Normandie, et promit par des proclamations à ses soldats le pillage de l'Angleterre, pour prix de leur courage. Voici la noble réponse que fit, dans cette circonstance, le général Moreau à Duroc, qui avait été chargé de lui proposer un commandement dans l'expédition. « Tout le monde, disait Moreau, voit avec une profonde inquiétude qu'on laisse tous les jours tomber à dessein, ce noble esprit qui anima l'armée dans les premiers jours de notre révolution, et qui n'avait d'autre mobile que la passion de la gloire, l'amour de la patrie et l'enthousiasme de la liberté. On ne le fera pas renaître, cet esprit, par des proclamations qui n'appellent l'armée qu'à l'abus de la victoire ». De pareils sentimens méritaient bien d'être qualifiés *antifrançais*, dans la réponse du sieur Duroc; réponse qui fait, au reste, le digne

pendant des vœux qu'il fit en mourant, et par lesquels il souhaita encore *trente ans de vie et de règne* au grand Napoléon, pour accomplir ses vastes projets.



Détails sur l'assassinat commis sur la personne de l'empereur Napoléon, le 12 *octobre* 1809.

Un jeune homme, fils d'un professeur de belles-lettres à Erfurt, s'était dévoué à devenir le Brutus de l'Allemagne. Pendant le séjour de Buonaparte au château de Schœnbrunn, auprès de Vienne, ce jeune homme avait soin de se trouver tous les jours dans la foule qui s'empressait autour de l'empereur pour le voir. Un soir, il réussit à se placer tout près de l'appartement : au moment où Buonaparte, entouré des maréchaux et de ses aides de camp, en sortait, il s'élance sur lui pour le percer d'un poignard. L'adresse et la force de Duroc parvinrent à arrêter le coup et à désarmer le jeune homme. Duroc fut grièvement blessé à la main ; l'empereur s'évanouit de frayeur. Le malheureux jeune homme fut traîné dans une salle voisine, où beaucoup de personnes le

suivirent et y furent témoins du dialogue suivant entre lui et Buonaparte :

Buonaparte. Qui êtes vous?

Le jeune homme. Un homme déterminé à délivrer sa patrie d'un tyran.

Buonaparte. Vous êtes fou, sans doute?

Le jeune homme. Je ne le suis, ni ne l'ai jamais été.

Buonaparte. Avez-vous des complices?

Le jeune homme. Plus de cent, tous bien déterminés à faire ce que j'ai manqué.

On fouilla alors le jeune homme et on trouva sur lui deux portraits.

Buonaparte. Quels sont ces portraits?

Le Jeune homme. L'un est celui de mon père et l'autre celui de ma maîtresse.

Buonaparte. Misérable! si vous aviez le moindre sentiment de piété filiale ou de tendresse pour celle que vous aimez, vous n'auriez pas entrepris de vous souiller par un assassinat.

Le jeune homme. C'est précisément pour obtenir les bénédictions de mon père et de mes malheureux compatriotes que j'ai fait ce que j'ai fait; je ne devais obtenir la main de

ma future qu'autant que je retournerais dans ma patrie la main teinte du sang de son tyran.

Buonaparte. Déclarez que vous avez commis votre attentat dans un accès de folie et sans juste motif, et je vous pardonne.

Alors M. Corvisart, médecin de Buonaparte, ayant placé une main sur le cœur du jeune homme, et de l'autre lui ayant tâté le pouls, celui-ci l'apostropha en ces termes : « Eh bien ! monsieur, suis-je fou? Pour vous prouver que je n'ai pas agi dans un accès de folie, faites dégager mes mains de leurs liens et rendez-moi mon poignard, vous verrez que je ne le manquerai pas une seconde fois.

Buonaparte. Si vous m'aviez assassiné, votre patrie n'eût pas été délivrée, mes armées victorieuses occupant toute l'Allemagne.

Le jeune homme. Nous savons bien qu'après votre mort, tous ces messieurs (en désignant les maréchaux Berthier, Bessière, Bernadotte, Davoust, Mortier, les généraux Duroc, Rapp, Savary et beaucoup d'autres qui étaient présens à l'interrogatoire) ne s'entendront plus.

Quelques heures après, le jeune homme fut fusillé dans le parc de Schœnbrunn. Son père

et sa mère le suivirent bientôt au tombeau.

Il est bon d'observer que cet événement, arrivé le 12 octobre 1809, accéléra la conclusion de la paix, dont la signature était remise à plusieurs jours. Buonaparte eut peur et la signa le 13, à neuf heures du soir. Elle fut publiée à Vienne le lendemain à onze heures du matin.



Après la bataille d'Austerlitz, Buonaparte ordonna, dans ses proclamations à l'armée, l'établissement d'un asile pour les veuves et les orphelins de ceux qui avaient péri dans cette bataille. M. D...., intendant de sa maison, était chargé de veiller à l'exécution de tout; mais cela n'était que pure jonglerie.

Quelqu'un alla, au retour de M. D...., le solliciter pour une femme qui avait perdu son fils dans cette bataille. M. D.... répondit que ce décret ne concernait que les veuves et les orphelins, « et, ajouta-t-il en souriant, la » plupart de ceux qui ont péri à Austerlitz » étaient des conscrits qui n'étaient pas ma- » riés; s'il fallait faire des pensions à leurs » mères, on n'y pourrait suffire; le décret est » conçu de manière que nous n'aurons pas

» beaucoup de pensions à payer ». — En effet, l'établissement ordonné n'a jamais eu lieu.

La lettre suivante a paru dans le *Journal des Débats* du 14 juin 1814.

« Il me semble, Monsieur, qu'il serait utile d'appeler l'attention de vos lecteurs sur un fait connu de tout le monde, et qui néanmoins n'est pas apprécié jusqu'à présent, comme il devrait l'être.

Buonaparte a une mère, des frères, des sœurs. Tous lui ont dû leur élévation et lui doivent encore les débris d'une immense fortune; débris qui les maintiennent à un degré d'opulence bien supérieur à ce qu'ils auraient jamais dû espérer. Comment se fait-il que ni la voix du sang, ni celle de l'honneur, ni le devoir si doux de la reconnaissance, ni ce sentiment de pitié qui parle si impérieusement au cœur de l'homme en faveur de son ennemi même, quand il le voit terrassé, n'aient pu vaincre leur éloignement pour un bienfaiteur, un frère, un fils? Quoi! ses proches ont été les premiers à l'abandonner! Sa propre mère ne pense pas même à aller le

consoler dans son asile! Tous préfèrent à sa société l'humiliation de vivre au milieu des peuples victimes de sa tyrannie! Quel génie les pousse donc à manquer ainsi aux lois les plus sacrées de la nature, aux penchans les plus forts du cœur, aux devoirs les plus inviolables de la reconnaissance et de l'humanité! Ce génie, c'est celui de Buonaparte; c'est son caractère qui n'inspire à sa propre famille qu'une irrésistible aversion que ne peut affaiblir le spectacle même de son adversité. A ce trait reconnaissons le tyran dont la Providence nous a délivrés.

Voici un autre fait dont je vous garantis la certitude :

Le valet de chambre de Buonaparte écrit de l'île d'Elbe, où il l'a suivi volontairement, qu'il est le plus malheureux des hommes de rester au service d'un tel maître; que Napoléon a perdu la tête et qu'il se conduit en fou; qu'il est devenu pour les habitans de l'île un objet de dérision; enfin que les officiers qui l'ont accompagné, désespérant de sa guérison, reviennent en France. Ainsi donc la main de Dieu le frappe, quand les puissances de la terre se réunissent pour le sauver!

Enfin un général russe, qui logeait dans le château de Plainville, a attesté ce qui suit :

« Buonaparte étant à Moscou, se crut maître un moment de la Russie et du monde entier. Dans le délire de son orgueil, il fit frapper une médaille dont la légende était : *Napoléon, Empereur des Français et Czar de Russie* ; au revers de cette médaille on lisait : *Dieu au ciel et Napoléon sur la terre*. Cela paraîtra peut-être incroyable ; mais le général russe a donné sa parole d'honneur d'envoyer au propriétaire du château de Plainville un type de cette médaille, ou en or, ou en argent, ou en bronze, selon qu'il pourrait en trouver. Avouez, Monsieur, qu'il n'y a rien de plus curieux à mettre dans un cabinet d'antiques que cette médaille, qui constatera la folie de l'esprit humain aveuglé par l'orgueil et l'ambition.

Note du Rédacteur. Cette lettre nous est adressée par une personne digne de toute confiance et que nous connaissons personnellement.

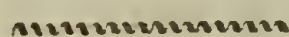
Buonaparte, faisant la guerre à tout l'univers, et se proposant de la faire pendant toute

sa vie, n'avait besoin que de soldats ; il s'embarrassait fort peu s'il y avait des laboureurs dans les campagnes, des ouvriers dans les ateliers, des écoliers dans les lycées. C'était un bien faux calcul ; mais c'était le sien. Dès qu'une idée était entrée dans sa tête, il s'y tenait, il la défendait opiniâtrement : il ne voyait rien au-delà. Il ne voyait donc pas que, faute de laboureurs, il n'y aurait bientôt plus de terres ensemencées ; faute d'ouvriers, nous allions manquer de logemens, de vêtemens et de nourriture ; faute d'instruction, la France retomberait infailliblement dans la barbarie. On sait que, d'après cette idée de mettre toute la France sur le pied militaire, il avait donné un uniforme militaire à tous les élèves des lycées, et ordonné qu'on fît tous les exercices *au son du tambour* : cette institution absurde est tombée avec lui ; le tambour et l'uniforme ont disparu. Lorsque l'ordre de cette suppression arriva au lycée de Henri IV, un jeune élève composa le quatrain suivant :

On supprime notre uniforme :
Peu m'importe, l'habit ne fait pas la valeur.
Que mon roi dise un mot, il verra que mon cœur
N'est pas compris dans la réforme.

Boutade du poëte Lebrun.

Buonaparte, jadis général jacobin,
Chénier, jadis rimeur républicain,
Tous deux stylés à bien détruire,
Sont unis pour fonder et pour chanter l'empire.
Il est sifflé, le couple créateur;
Mais qui des deux l'est davantage?
. . . . (1).
L'empereur dit : C'est le rimeur.
Le rimeur dit : C'est l'empereur.



Un conseiller d'état représentait un jour à Buonaparte que la modicité de son revenu ne lui permettait pas de vivre magnifiquement. « Eh bien ! lui répondit l'empereur, faites » des dettes ; vos créanciers seront intéressés » à soutenir mon gouvernement ».

Il disait à un fonctionnaire qui prenait congé de lui pour une mission : « Si la constituante avait su se conduire, il n'y aurait » plus maintenant un seul trône en Europe ».

---

(1) Il manque ici un vers : Quelques efforts de mémoire que nous ayons faits, nous n'avons pu nous le rappeler.

Réponse à la chanson intitulée, Ronde de nuit,

Qui a été imprimée dans le Journal de l'Empire au mois de février 1814.

Air *du Premier pas.*

Gardez-vous bien du poëte servile,
Au cœur de boue, au doucereux maintien,
Flattant son maître en petit vaudeville;
De ses conseils aussi plats que son style,
Gardez-vous bien. (*Bis*).

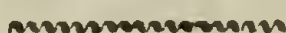
Gardez-vous bien de ces lâches Séides,
De s'enrichir pour qui tout est moyen;
Des faux rapports, des bulletins perfides,
Et du canon qu'on tire aux Invalides,
Gardez-vous-bien.

Gardez-vous bien de toutes ces sornettes,
Que maint journal vous dit pour votre bien,
Par vos tyrans ces bamboches sont faites;
Des auditeurs, des préfets, des gazettes,
Gardez-vous bien.

Gardez-vous bien du fourbe qui vous crie:
Marchez en masse, et ne redoutez rien,
En vous perdant il veut sauver sa vie;
Braves bourgeois, de ce tigre en furie
Gardez-vous bien.

Gardez-vous bien d'une épouvante vaine,
Unissez-vous du plus tendre lien,
Unissez-vous pour briser votre chaîne,
Et constamment de désordre et de haine
Gardez-vous bien.

Gardez-vous bien de perdre patience;
Priez le ciel qu'il soit votre soutien;
Dans votre roi mettez votre espérance;
Mais d'obéir au tyran de la France
Gardez-vous bien.



Premier couplet d'une grande chanson faite en 1806.

Air : *Allez vous-en, gens de la noce.*

Rois et princes, je vous détrône,
Allez-vous-en hors de chez vous.
J'ai besoin de votre couronne;
Venez la mettre à mes genoux.
J'ai beaucoup de sœurs et de frères,
J'en veux faire de petits rois :
Voilà mes lois,
Cédez vos droits;
Allez vaquer à vos affaires;
Vous reviendrez une autre fois.



Feu Guichard, poëte agréable, et ancien ami de Piron, ayant été accusé, il y a quel-

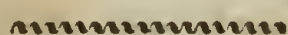
ques années, d'aimer les rois, fut cité à la police; il improvisa le quatrain suivant, qui n'a jamais été imprimé, et qui est doublement remarquable par la franchise de la pensée et par celle du trait :

Vous me traitez de royaliste;
Vous n'avez pas le sens commun;
Je ne veux pas grossir la liste;
J'aime si peu les rois, que je n'en voudrais qu'un.



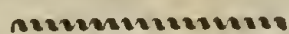
Il y a environ cinq à six ans, l'administration des jeux, autorisée par Buonaparte, étendit ses établissemens à plusieurs grandes villes de province, et notamment à Rouen. Dans cette dernière ville, où la population est toute industrieuse et toute commerçante, l'arrivée de ces messieurs produisit le même effet qu'aurait produit la vue d'une flotte de corsaires remontant la Seine; à l'instant tout est en rumeur, tout s'agite, tout retentit des cris de l'indignation et de la fureur. Les femmes surtout signalèrent leur mécontentement par des démarches efficaces : elles se portent en foule au manoir infernal, brisent les tables, les roulettes; jettent les meubles, les cartes, les

dés, et presques les employés par les fenêtres. Après cette victoire mémorable, que l'on n'inséra dans aucun *Bulletin*, elles se retirèrent chez elles, et les employés revinrent à Paris. L'administration des jeux renonça dès-lors à conquérir la capitale de la Normandie.



A madame la baronne de Staël, après avoir lu son portrait d'Attila.

Le terrible Attila, malgré sa barbarie,
Se montrait quelquefois noble, grand, généreux;
Et vous lui comparez ce Corse ambitieux,
Qui ravage le Nord, l'Espagne, l'Italie;
Qui couvrit de tombeaux notre triste patrie;
Qui, lâche autant qu'il fut cruel,
N'osant plus retenir ce sceptre criminel,
Renonce au trône et non pas à la vie!...
Écoutez Boileau qui vous crie,
Ainsi qu'au vieux Corneille : « Holà, madame, holà,
» N'avilissez pas Attila ».



Notice chronologique et généalogique de la famille royale des Bourbons, depuis Louis XV.

Louis XV, dit le *Bien-Aimé*, était fils de

Louis, duc de Bourgogne, et petit-fils du grand-dauphin, fils de Louis XIV. Il était né le 15 février 1710. Il parvint à la couronne à l'âge de cinq ans et demi, par la mort de Louis XIV, son bisaïeul, arrivée le 1er. septembre 1715. Il fut sacré à Reims, le 25 octobre 1722, et marié le 5 septembre 1725, à Marie-Anne Leczinska, princesse royale de Pologne, qui mourut le 25 juin 1768. Louis XV mourut de la petite vérole, à Versailles, le 10 mai 1774.

Il laissa de son mariage : 1°. Louis, dauphin de France, né à Versailles, le 4 septembre 1729; marié 1°. le 23 février 1745, à Marie-Thérèse, infante d'Espagne, morte le 22 juillet 1746; 2°. le 9 février 1747, à Marie-Josephine de Saxe, fille de Frédéric-Auguste II, roi de Pologne, morte à Versailles, le 13 mars 1767. Il mourut à Fontainebleau, le 20 décembre 1765.

De ce mariage sont nés : Louis-Joseph-Xavier de France, duc de Bourgogne, né le 13 septembre 1751, mort le 22 février 1761; Xavier-Marie-Joseph, duc d'Aquitaine, né le 8 septembre 1753, mort le 22 février 1764; Louis XVI, roi de France; Louis XVIII, roi de

France ; Charles-Philippe de France, fils de France, comte d'Artois ; Marie-Thérèse, morte le 27 avril 1748 ; Marie-Zéphirine, morte le 2 septembre 1755 ; Marie-Adélaïde-Clotilde-Xavier, née le 23 septembre 1759, mariée le 27 août 1775, à Charles-Emmanuel-Ferdinand, roi de Sardaigne, qui a abdiqué en 1802 (cette princesse est morte cette même année) ; Élisabeth-Philippine-Marie-Hélène, née le 3 mai 1764, morte le 10 mai 1793 ;

2°. N***, duc d'Anjou, le 30 juillet 1730, mort le 7 avril 1733 ;

3°. Anne-Henriette, née le 14 août 1727, morte le.... 1752 ;

4°. Louise-Élisabeth, née le 24 août 1727, mariée, le 26 août 1739, à don Philippe, infant d'Espagne et duc de Parme, de Plaisance et de Guastalla, morte le 19 janvier 1761 ;

5°. Louise-Marie, née le 18 juillet 1728, morte le 19 février 1733 ;

6°. Thérèse-Félicité, morte le 28 septembre 1744 ;

7°. Adélaïde-Marie, née le 23 mars 1732, morte le....;

8°. Victoire-Louise-Marie, née le 11 mai 1733, morte le....;

9°. Sophie-Philippine-Élisabeth-Justine, née le 27 juillet 1734, morte en 1782;

10°. Louise-Marie, née le 15 juillet 1737, religieuse carmélite en 1770, morte en 1787.

Louis XVI, roi de France, né à Versailles, le 23 août 1754, de Louis, dauphin de France, et de Marie-Joséphine de Saxe, fut d'abord appelé duc de Berry, puis dauphin à la mort de son père, arrivée le 20 décembre 1765. Il parvint à la couronne, le 10 mai 1774, à la mort de Louis XV, son aïeul; il fut sacré à Reims, le 11 juin 1775, et mourut le 21 janvier 1793. Il avait épousé, le 16 mai 1770, Marie-Antoinette de Lorraine, archiduchesse d'Autriche, née le 2 novembre 1755, de l'empereur François Ier. et de Marie-Thérèse d'Autriche, reine de Hongrie et de Bohême. (Marie-Antoinette, reine de France, mourut le 16 octobre 1793.)

De ce mariage sont nés: 1°. Louis-Joseph-Xavier-François, dauphin de France, né à Versailles, le 22 octobre 1781, mort à Meudon, le 4 juin 1789, à l'âge de sept ans trois mois douze jours; 2°. Louis XVII; 3°. Marie-Thérèse-Charlotte de France, Madame

Royale, née le 19 décembre 1778, aujourd'hui duchesse d'Angoulême.

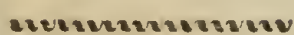
Louis XVII, roi de France, par droit d'hérédité, connu sous le nom de Dauphin, né à Versailles, le 22 mars 1785, mort en minorité le 4 juin 1795, dans sa onzième année.

Louis XVIII, roi de France, aujourd'hui régnant, oncle du précédent, et frère de Louis XVI, est né le 17 novembre 1755, il a épousé, le 14 mai 1771, Marie-Joséphine-Louise de Savoie, née le 2 septembre 1753, fille de Victor-Amédée III, roi de Sardaigne, morte le... (Il n'y a point de postérité de ce mariage.)

Charles-Philippe de France, fils de France, comte d'Artois, frère du roi, né à Versailles, le 9 octobre 1757. Il a épousé, le 16 novembre 1773, Marie-Thérèse de Savoie, sa belle-sœur, née le 31 janvier 1756, fille de Victor-Amédée III, roi de Sardaigne, et morte en 1805.

De ce mariage sont issus : 1°. Louis-Antoine de France, petit-fils de France, duc d'Angoulême, né à Versailles, le 6 août 1775. Il a épousé, le 10 juin 1799, Marie-Thérèse-Charlotte de France, fille de Louis XVI, née

le 19 décembre 1778; 2°. Charles-Ferdinand de France, duc de Berry, né à Versailles, le 24 janvier 1778.



Buonaparte arriva à Nice dans le mois de germinal an 4, pour commander en chef l'armée d'Italie. Aussitôt le sénat de Venise engagea Monsieur, aujourd'hui Louis XVIII, à quitter Vérone, où il avait établi sa cour (1). Les princesses, qui étaient alors à Rome, se retirèrent à Messine, et bientôt après tous les émigrés français qui s'étaient réfugiés dans le grand duché de Toscane, durent chercher ailleurs une terre hospitalière.

Le général corse osa s'enorgueillir d'un tel triomphe : dès le 15 prairial il adressa au directoire une lettre ainsi conçue : « J'arrive dans cette ville (Vérone) pour en partir de-

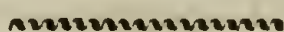
---

(1) Le roi se soumit sans murmure à cet ordre rigoureux. Mais, arrivé à Venise, il se fit représenter le *livre d'or*, sur lequel sont inscrits les noms des familles nobles de Venise et de celles qui en ont reçu des priviléges. Il y chercha l'endroit où était le nom de Henri IV de Bourbon, et sur-le-champ il y effaça ce nom auguste.

main matin..... Je n'ai pas caché aux habitans que, si le prétendu roi de France n'eût évacué leur ville avant mon passage du Pô, j'aurais mis le feu à une ville assez audacieuse pour se croire la capitale de l'empire français..... Les émigrés fuient l'Italie ; plus de quinze cents sont partis cinq jours avant notre arrivée ; ils courent en Allemagne porter leurs remords et leur misère ».



Buonaparte répondit au premier article des préliminaires de paix conclus à Campo-Formio avec S. M. l'empereur d'Autriche, dans lequel ce souverain déclare reconnaître la république française. « La république française est comme le soleil sur l'horizon : bien aveugles sont ceux que son éclat n'a pas encore frappés ».



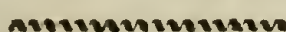
En l'an 5, lors de la suspension des hostilités avec la cour de Rome, le saint père fut imposé à une somme très-considérable, dont Buonaparte demanda le versement dans les vingt-quatre heures. S. S. sollicita vainement un délai de quelques jours pour se procurer la somme exigée : Buonaparte demanda qu'on lui

remît en nantissement les diamans du saint siége, qu'il devait rendre dans trois mois, et lorsqu'il aurait reçu le montant de la contribution militaire; mais, sans attendre l'expiration de ce délai, il envoya M. H. à Gênes, vendre les diamans, jaloux, sans doute, de joindre à tous les titres qu'il méritait déjà, celui de dépositaire infidèle.



On trouve dans le *Moniteur* du 16 frimaire an 7 un article ainsi conçu : « Quand Buonaparte assista, au Caire, à la fête de l'anniversaire de Mahomet, il prit le costume oriental, et se déclara le protecteur de toutes les religions; aussi l'appelle-t-on, dans le pays *Ali-Buonaparte* : et il n'est pas indifférent d'avoir su gagner un pareil surnom ».

Les journaux français nous apprennent également qu'au banquet qui termina la fète du 1er vendémiaire an 7, en Égypte, un toast fut porté, par Buonaparte, à l'*an trois cents de la république française*.



Le premier article du sénatus-consulte de l'an 10, relatif au consulat à vie, est ainsi

conçu : « Le peuple français nomme et le sénat proclame Napoléon Buonaparte, premier consul à vie ». Un témoin oculaire nous a affirmé que ces mots, *le peuple français nomme*, avaient été ajoutés par Buonaparte lui-même, lorsqu'on lui présenta l'épreuve de ce sénatus-consulte.



On connaît ce mot, qui peint si bien son caractère : Dans une des premières campagnes de l'Allemagne, le général .... accourait lui demander ses ordres au sujet d'une division de l'armée qui venait de s'engager. Le sang ruisselait sur son visage, d'une blessure qu'il avait reçue ; blessé aussi à la main droite, il tenait son sabre de l'autre main, et la bride de son cheval à la bouche. Pour tout autre que Buonaparte, la vue d'un brave militaire dans cet état eût été un spectacle pénible ; il dit aux officiers qui l'entouraient, avec l'accent de l'admiration : *Voyez comme il est beau !*



En 1811, année où le monopole exercé par Napoléon sur les blés, produisit une disette réelle, il tenait de fréquens conseils de subsistances à ses palais d'été. Un jour, un séna-

teur, assez bon juge de l'état des récoltes, arrive de province; il est mandé au conseil; il s'y rend avec le ministre Montalivet et dans la même voiture. Le ministre, qui avait son thême fait, ne prend pas même la peine de mettre le sénateur au courant, ni de lui distribuer le rôle qu'aucun des sénateurs favorisés du maître (et il en était un), n'aurait refusé de la main d'un ministre. Le conseil se tient; le ministre lit son rapport, où tout était présenté de manière à tranquilliser entièrement l'empereur. « Eh bien! monsieur le comte, dit Napoléon au sénateur, vous qui venez de voyager dans l'intérieur, comment vous ont paru les récoltes »? — « Sire, les apparences sont fort inquiétantes. Elles m'ont semblé au pire ». — « Voilà, s'écria Napoléon, en levant brusquement la séance, voilà comme on me trompe »! Le sénateur et le ministre remontent ensemble en voiture; le premier fit à l'autre le reproche de ne lui avoir pas fait connaître son rapport, et discuta ensuite son contenu. « Que voulez-vous, reprit le ministre, cet homme-là donne envie de le tromper, tant la vérité est habituellement mal reçue par lui »!

Épigrammes.

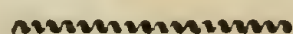
Orphise se consume en efforts superflus,
La vertu n'en veut pas, le vice n'en veut plus.

Nous avons deux Garat, l'un est folliculaire,
L'autre chanteur; l'un plaît, l'autre fort peu :
S.... Midas est le seul qui préfère
La cervelle de l'oncle au gosier du neveu.



On se rappelle qu'une des manies de Buonaparte était de ne paraître étranger à aucune espèce de connaissances. Dans le voyage qu'il fit, il y a quelques années, à Amiens, il reçut des députations de toutes les autorités constituées et des sociétés savantes de la ville. La société d'émulation précéda l'académie des belles-lettres. Buonaparte témoigna son étonnement de voir deux corps littéraires « dans une ville qui, disait-il, n'avait pu fournir de grands hommes à la littérature ». — « Sire, lui fit observer un des membres, Amiens s'honore d'avoir donné le jour à Ducange et à Gresset ». Une heure après que cette députation fut sortie, l'académie vint faire sa visite. « Je reçois avec plaisir, dit l'empereur, l'académie d'Amiens. Amiens est une ville chère

aux amis des lettres ; elle a donné naissance à Ducange et à Gresset ». Tout le monde se récria sur la vaste érudition de l'empereur, excepté cependant un homme de lettres qui avait été des deux députations.



Épitaphe de plus d'un juge.

Si vous lisez dans l'épitaphe
De Fabrice, qu'il fut toujours homme de bien,
C'est une faute d'orthographe ;
Passans, lisez : Homme de rien.
Si vous lisez qu'il aima la justice,
Qu'à tout le monde il la rendit,
C'est une faute encor ; je connaissais Fabrice,
Passans, lisez : Qu'il la vendit.



Un riche particulier de Lille, M. Lancel, homme très-honorable, réclamait, sur la succession du général Leclerc, une somme d'environ huit cent mille francs. Il y avait plus que pour le payer, (les trésors de madame Leclerc, à son retour de Saint-Domingue, ont été évalués à plus de douze millions de francs). Le pauvre Lancel a eu tort ; il a publié un mémoire ; il en a été puni par une détention de

plus de deux ans à la Force, d'où il n'est sorti qu'après avoir promis de ne plus sonner mot de sa créance sur madame Leclerc.



Lorsque Joseph Buonaparte s'enfuit précipitamment d'Espagne, il fut si vivement poursuivi, que, dans un moment d'effroi, il sauta en bas de sa voiture, et l'abandonna sur la grande route. En la visitant avec soin, on a trouvé, sous l'impériale, une collection assez considérable de tableaux d'un grand prix, volés dans les églises et les palais de Madrid, et dont on avait ôté les cadres pour les rendre plus faciles à emporter. On les envoya à miladi Wellington, et ils sont dans ce moment à Londres. Cette dame en a fait passer la liste à la régence d'Espagne, afin d'en connaître les légitimes propriétaires auxquels ils seront rendus.



Quelques personnes ayant montré de l'étonnement de voir Roger-Ducos nommé consul avec deux hommes comme Buonaparte et Sieyes, madâme de Staël dit qu'on l'avait placé là comme du coton entre deux vases de porcelaine.

Audience du roi de Rome.

On introduisit le S.....
« Messieurs, votre respect me touche »,
Dit l'enfant en faisant caca.
Cela passa de bouche en bouche.

~~~~~~~~

On a fait, avec les lettres initiales des cinq rois membres de la dynastie Napoléon, un acrostiche très-heureux et très-expressif :

N apoleo.
I osephus.
H ieronymus.
I oachimus.
L udovicus.
Nihil, rien.

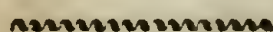
Un autre bel esprit a trouvé, au commencement de 1814, l'anagramme suivante, lettre pour lettre, dans

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19
N a p o l é o n, e m p e r e u r d e s
20 21 22 23 24 25 26 27
F r a n ç a i s.

C e f o l e m p i r e n e d u r e-
24 6 20 4 5 9 10 11 26 13 14 1 12 17 15 16 18
r a p a s s o n a n.
21 22 3 2 19 27 7 8 25 23

~~~~~~~~

Il est à la connaissance de tout le monde que Buonaparte parlait très-mal la langue française. On a remarqué qu'à chaque ouverture du corps législatif, il ne manquait jamais d'employer le mot *section* pour celui de *session*. Il disait : Voilà les objets dont vous aurez à vous occuper dans cette présente *section*.



Jamais Buonaparte n'a donné de plus grandes preuves de sa gaucherie et de sa grossièreté, qu'aux fêtes de l'Hôtel-de-Ville, où il vint trois ou quatre fois. Après le dîner il passait dans les sallons où étaient les dames, et s'y promenait les mains derrière le dos et quelquefois le chapeau sur la tête : il s'arrêtait devant celles qui se trouvaient sur son passage, et leur adressait à toutes indistinctement les *aimables* questions suivantes, d'une voix rauque et d'un ton dur, qu'il prenait pour de la majesté :

« Comment vous appelez-vous ?

» Êtes-vous mariée ?

» Que fait votre mari (1) ?

---

(1) C'est à cette question que la femme d'un négociant de la rue Saint-Denis répondit un jour très-

» Avez-vous des enfans ?

» Sont-ils à mon service » ?

Quand la personne à qui il s'adressait lui répondait qu'elle n'était point mariée, il lui disait avec la même aménité :

« Quel âge avez-vous ?

» Il faut vous marier ;

» Il faut me faire des sujets ».

Pendant plusieurs années de suite, il n'a su dire autre chose. Aucune parole agréable, aucun compliment ne sortait de son impériale bouche, aussi quelquefois s'attirait-il des réponses très-amères, de la part même des femmes de ses courtisans. « Madame, vous êtes rousse, disait-il un jour à l'une d'elles ». — « Sire, il y a trente-cinq ans que je le sais ; vous êtes le premier homme qui me le dites ». A une autre, avec qui il avait eu des relations particulières : « Vous allez prendre un amant » ? — « Si j'avais à en prendre un, je le choisirais poli, et qui eût le sentiment des convenances, etc. ».

---

sérieusement : *Sire, mon mari fait dans les draps.* Cette anecdote est très-vraie. Tout Paris s'en est amusé pendant plusieurs jours.

Traité entre les puissances alliées et S. M. l'empereur Napoléon, conclu à Paris le 11 *avril* 1814 (1).

« Art. 1. S. M. l'empereur Napoléon renonce pour lui, ses successeurs et descendans, ainsi que pour tous les membres de sa famille, à tout droit de souveraineté et de domination, tant sur l'empire français que sur le royaume d'Italie, et tout autre pays.

» 2. LL. MM. l'empereur Napoléon et Marie-Louise conserveront leurs titres et rang, pour en jouir pendant leurs vies. La mère, les frères, sœurs, neveux et nièces de l'empereur, conserveront aussi, en quelque lieu qu'ils résident, les titres de princes de sa famille.

» 3. L'île d'Elbe, que l'empereur Napo-

(1) Ce traité, ouvrage d'une politique bien généreuse, ou plutôt d'une charité toute chrétienne, puisque, selon le précepte de l'Évangile, il rend le bien pour le mal, n'a pas été imprimé, du moins à ce que nous croyons, dans les journaux français. Nous n'en avons eu connaissance que d'après l'*Evening-Post*, qui l'a donné textuellement dans son n°. 7172, du 13 juin 1814.

léon a choisie pour le lieu de sa résidence, formera, pendant sa vie, une principauté séparée, qu'il possèdera en toute souveraineté et propriété. Il sera en outre accordé, en toute propriété, à l'empereur Napoléon, un revenu annuel de deux millions de francs, qui sera porté, comme rente, sur le grand livre de France, de laquelle somme un million sera réversible à l'impératrice.

» 4. Les duchés de Parme, de Plaisance et de Guastalla, seront donnés en toute propriété et souveraineté à S. M. l'impératrice Marie-Louise; ils passeront à son fils et à ses descendans en ligne directe. Le prince son fils prendra, à l'avenir, le titre de prince de Parme, de Plaisance et de Guastalla.

» 5. Toutes les puissances s'engagent à employer leurs bons offices auprès des états barbaresques, pour faire respecter le pavillon de l'île d'Elbe; et, à cet effet, les relations avec ces états seront assimilées à celles de la France.

» 6. Il sera réservé, dans les territoires auxquels il est par le présent renoncé, à S. M. l'empereur Napoléon, pour lui et sa famille, des domaines ou des rentes sur le

grand livre de France, produisant un revenu, libre de toutes charges ou déductions, de deux millions cinq cent mille francs. Ces domaines ou rentes appartiendront en toute propriété aux princes et princesses de sa famille, qui pourront en disposer comme ils le jugeront à propos : ils seront partagés entre eux de manière à ce que chacun d'eux ait le revenu suivant :

» Madame mère, 300,000 fr. ; le roi Joseph et sa femme, 500,000 ; le roi Louis, 200,000 ; la reine Hortense et ses enfans, 400,000 ; le roi Jérôme et sa femme, 500,000 ; la princesse Elisa (Bacciochi), 300,000 ; la princesse Pauline (Borghèse), 300,000 (1).

» Les princes et princesses de la maison de l'empereur Napoléon retiendront en outre leur propriété mobilière et immobilière, de quelque nature que ce soit, qu'ils possèderont par

(1) Cet arrangement n'a pas eu, pour ce qui le concerne, l'assentiment de Louis Buonaparte, portant maintenant le nom de Louis de Saint-Leu ; car il vient de déclarer publiquement, dans les journaux suisses, qu'il renonce à tout ce qui peut le concerner dans l'article qu'on vient de lire. Il déclare, en outre, que nul n'ayant le droit d'accepter des avan-

droit public et individuel, et les rentes dont ils jouiront aussi (comme individus).

» 7. La pension de l'impératrice Joséphine sera réduite à un million en domaines ou en inscriptions sur le grand livre de France; elle continuera de jouir en toute propropriété, de ses propriétés personnelles, mobilières ou immobilières, avec faculté d'en disposer conformément aux lois de France.

» 8. Il sera formé un établissement convenable, hors de France, au prince Eugène, vice-roi d'Italie.

» 9. Les propriétés que l'empereur Napoléon possède en France, soit comme domaines extraordinaires, soit comme domaines particuliers attachés à la couronne, les fonds placés par l'empereur, soit sur le grand livre de France, soit à la banque de France, en *actions des forêts*, ou de toute autre manière, et que S. M. abandonne à la couronne, seront

---

tages quelconques, ou de stipuler pour ses enfans, sans son consentement, il renonce pour eux, et refuse son approbation à tout ce qui pourrait avoir été fait ou pourrait l'être encore, durant leur séparation d'avec lui.

réservées comme un capital qui n'excèdera pas deux millions, pour être employés en gratifications aux personnes dont les noms seront portés sur une liste signée par l'empereur Napoléon, et qui sera transmise au gouvernement français.

» 10. Tous les diamans de la couronne resteront en France.

» 11. S. M. l'empereur Napoléon remettra au trésor public, et aux autres caisses, toutes les sommes qui en auront été prises par ses ordres, à l'exception de ce qui a été approprié à la liste civile.

» 12. Les dettes de la maison de S. M. l'empereur Napoléon, telles qu'elles existaient le jour de la signature du présent traité, seront payées sur l'arriéré dû par le trésor public à la liste civile, d'après l'état qui sera signé par une commission nommée à cet effet.

» 13. Les obligations du Mont-Napoléon de Milan (Mont-de-Piété) envers les créanciers français ou étrangers, seront acquittées, à moins qu'il n'en soit autrement convenu par la suite.

» 14. Tous les passe-ports nécessaires seront délivrés pour laisser passer librement

S. M. l'empereur Napoléon, l'impératrice, les princes, les princesses, et toutes les personnes de leur suite qui voudraient les accompagner ou s'établir hors de France, ainsi que pour leurs équipages, chevaux et effets. En conséquence, les puissances alliées fourniront des officiers et des troupes pour l'escorter.

» 15. La garde impériale française fournira un détachement de douze à quinze cents hommes, de toutes armes, pour servir d'escorte à l'empereur Napoléon, jusqu'à Saint-Tropez, lieu de son embarquement.

» 16. Il sera fourni une corvette et les bâtimens nécessaires pour transporter S. M. l'empereur Napoléon et sa maison; et la corvette appartiendra en toute propriété à S. M. l'empereur.

» 17. L'empereur Napoléon pourra prendre avec lui, et retenir, pour lui servir de garde, quatre cents hommes, officiers, sous-officiers et soldats volontaires.

» 18. Aucuns Français, qui auraient suivi l'empereur Napoléon, ou sa famille, ne seront censés avoir perdu leurs droits de Français, en ne retournant pas dans le cours de trois ans; au moins ils ne seront pas compris dans les

exceptions que le gouvernement français se réserve de faire après l'expiration de ce terme.

» 19. Les troupes polonaises, de toutes armes, auront la liberté de retourner en Pologne, et garderont leurs armes et bagages, comme un témoignage de leurs services honorables. Les officiers et soldats conserveront les décorations qu'ils ont obtenues, et les pensions qui y sont attachées.

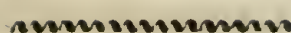
» 20. Les hautes puissances alliées garantissent l'exécution du présent traité, et s'engagent à obtenir qu'il soit accepté et garanti par la France.

» 21. Le présent acte sera ratifié, et les ratifications échangées à Paris, dans deux jours ». Fait à Paris, le 11 d'avril 1814.

Signé METTERNICH, STADION, RASOUMOUSKI, NESSELRODE, CASTLEREAGH, et HARDENBERG; NEY et CAULAINCOURT (1).

---

(1) «Rien ne paraît plus authentique que ce traité. Cependant les papiers anglais, du 24 juin, nous apprennent que la veille il y eut à la chambre des communes, entre M. Whitbread et lord Castlereagh, une discussion, de laquelle il résulte que ni lord Castlereagh, ni M. Stadion, ni M. de Rasoumouski, n'ont signé l'original de ce traité, et que s'ils en ont



Sous Buonaparte, la rédaction du Moniteur était devenue une des affaires les plus graves du cabinet; la direction de cette feuille était une des occupations les plus sérieuses du secrétaire d'état. On n'y pouvait mettre aucune nouvelle, même de l'intérieur, qu'elle ne vînt

---

signé des copies, c'est uniquement dans la vue de ne pas s'opposer aux arrangemens qui devaient mettre fin aux hostilités.

» Qu'est-ce que cela signifie? Et qu'est-ce qu'un traité que désavouent presque toutes les puissances contractantes? Qui donc en a dicté les conditions, et en est la garantie? Nous n'y entendons rien; et le temps seul peut nous donner le mot de cette énigme, ou, si l'on veut, la solution de ce problème.

» Mais, en le supposant aussi authentique qu'il le paraît, ce traité a donné lieu à plusieurs questions d'un grand intérêt. On se demande d'abord pourquoi les alliés ont accordé un revenu de six millions à une famille qui n'avait pas six mille francs de capitaux il y a vingt ans; qui, pendant quatorze ans, a eu les mains plongées dans le trésor de France, et n'a cessé d'y puiser sans discrétion; qui a placé des capitaux immenses sur toutes les banques de l'Europe, et qui a eu la liberté d'emmener avec elle des

de lui ; et ce fut une grande liberté qu'eut ce journal, dans les derniers temps, de pouvoir copier les articles les plus insignifians des autres journaux. Le gouvernement en était venu à craindre l'effet de ses propres journaux ! La plus petite chose capable d'inspirer à la France la plus petite réflexion sur son état, le faisait

---

fourgons chargés de lingots et de diamans, et qui, par conséquent, n'avait pas besoin de ces magnifiques présens.

» On se demande ensuite à quels titres, à quels droits et par quelle espèce de services elle les a mérités ?

» Il n'y a peut-être pas une famille en Europe qui n'ait à se plaindre de celle-ci ; les unes, en lui redemandant leur patrimoine dévoré par la guerre ; les autres, l'honneur de leurs filles, ravi par une soldatesque insolente ; celles-ci un frère, celles-là un fils, etc.

» Le chef de cette famille a froissé tous les intérêts, a méconnu tous les droits, a foulé aux pieds toutes les lois, n'a jamais connu que lui, n'a travaillé que pour lui, et eût sacrifié le genre humain au moindre de ses caprices.

» On se demande enfin s'il était bien nécessaire et bien conforme aux règles d'une sage politique, de laisser tant de millions à un homme entre les mains

trembler. Cambacérès et Maret ont été souvent tancés pour avoir laissé insérer les articles les plus insignifians, mais où l'œil ombrageux de Napoléon avait aperçu matière à réflexions. Un article d'antiquités, sur le lieu où

---

duquel une grande fortune ne peut jamais devenir qu'un grand moyen de faire du mal?

» Était-il bien nécessaire et bien conforme aux règles de la justice de le combler d'honneurs et de biens, tandis que nos campagnes, ravagées par ses ordres, réclament des secours de toute espèce; tandis que cinq cents villages en cendres attestent l'incendie qu'il y alluma; tandis que nos hôpitaux, nos places publiques, nos promenades, regorgent des malheureux qu'il a fait mutiler, et qui tendent tristement aux passans la seule main qui leur reste?

» Mais pouvait-on se dispenser d'agir ainsi? C'est une autre question que nous ne nous permettrons pas d'examiner. L'auteur de la *Régence à Blois* prétend qu'il a marchandé son abdication, comme on marchande une pièce de vin. « Combien voulez-vous me donner, a-t-il dit, et je vous délivrerai de moi et de ma famille? — Tant de millions. Il les a obtenus, et il est parti chargé d'argent et des malédictions des peuples ».

(Extrait de la *Quotidienne*, du 9 juillet).

fut défait Varus, en Allemagne, fut censuré par le cabinet à Dresde.

On ne conçoit pas jusqu'à quel point Napoléon avait poussé l'asservissement de la pensée, au moyen de la censure des journaux, ni à quel point des gens aux aguets pour se partager la domination sur les matières de leur ressort, ont su profiter de cet état de choses. Il est de fait que de grands chimistes et de célèbres géomètres s'étaient mis en possession de tyranniser ces deux départemens de la science, et qu'il n'était rendu compte au Moniteur, devenu depuis quelque temps l'organe des jugemens de la physique et des arts, que des ouvrages qui ne blessaient pas leur doctrine. Pour réduire le Moniteur à cette servitude, il suffit d'un mot de Napoléon, dans un cercle du soir. Cette feuille avait rendu compte de quelques ouvrages de physique, où les principes dominans étaient blessés : « Le Moniteur, dit-il, a une mauvaise physique ». Depuis cette époque, le journal officiel n'a plus rien publié sans l'*imprimatur* des chefs de l'école.

A l'occasion de l'ouvrage de M. de Flassan, intitulé, *Histoire de la Diplomatie française*, on proposa et l'empereur rendit un décret,

portant qu'aucun ouvrage relatif à une branche de l'administration publique ne pourrait être publié, malgré l'approbation du censeur, sans avoir été préalablement communiqué au ministère intéressé....

Nouveau modèle de pétition.

Air : *N'en demandez pas davantage.*

La paix est enfin de retour,
Des faux sermens je me dégage;
Je suis fait exprès pour la cour,
Sous Bonaparte j'étais page :
Modèle des rois,
Donnez-moi la croix,
Et je n'en veux pas davantage. (*Bis*).

Je chassais naguère aux conscrits,
J'ai fait brûler plus d'un village,
Des défenseurs des fleurs de lis
J'ai même envahi l'héritage :
Laissez-moi leurs droits,
Leurs canaux, leurs bois,
Et je n'en veux pas davantage. (*Bis*).

Sous-préfet de Napoléon,
S'il eût remporté l'avantage,
D'un tableau de proscription
Je lui gardais le tendre hommage.

Or, je viens au fait,
Nommez-moi préfet,
Et je n'en veux pas davantage. (*Bis*).

Je goûtais assez la terreur,
D'être libre j'avais la rage;
J'ai depuis chanté l'empereur,
Et fait une ode à l'esclavage,
Mon mérite est clair,
Qu'on me fasse pair,
Et je n'en veux pas davantage. (*Bis*).

La lettre initiale du nom de Napoléon était tellement multipliée, qu'on n'a pu encore l'effacer partout; les pilastres de la chapelle même des Tuileries en sont couverts. En regardant toutes ces N, un grand prince, dont l'esprit est aussi vif qu'il est orné, cita gaiement ces deux vers de La Fontaine :

Il aurait volontiers écrit sur son chapeau,
C'est moi qui suis Guillot, berger de ce troupeau.

On se rappelle l'étrange abus qu'on a fait pendant la révolution du mot *libéral*, qui devint, peu de temps après le 18 brumaire, le mot d'ordre de ceux qui se réservaient de nous en donner un jour un commentaire si effrayant. Le poëte Lebrun exprima fort bien, il y a une

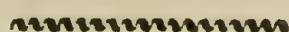
dixaine d'années, le vrai sens de ce mot dans l'épigramme suivante :

Quel est donc ce mot libéral
Que les gens d'un certain calibre
Placent toujours tant bien que mal ?
C'est le diminutif de libre.

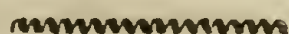


La nomination de M. Aignan à l'académie française scandalisa tout le monde. Chacun savait que ce prétendu poëte avait volé deux à trois mille vers à feu M. de Rochefort, traducteur d'Homère, et l'on ne pensait guère que l'institut aurait assez peu de vergogne pour admettre dans son sein un plagiaire aussi déhonté. Quoi qu'il en soit, il fut reçu, et aussitôt l'épigramme suivante courut Paris :

Vive Aignan ! c'est un habile homme :
En pillant il arrive au but,
Et le cri public le surnomme
Le Cosaque de l'institut.



Un célèbre ministre anglais a dit de Buonaparte, qu'il avait l'enfer dans le cœur et le chaos dans la tête.



Relevé du nombre de conscrits mis à la disposition de Buonaparte par le sénat, depuis l'an 14 seulement, jusqu'à 1814, c'est-à-dire pendant un espace de huit ans et trois mois. (Extrait d'une brochure intitulée: Le Sénat et encore une Constitution).

« Je ne dois m'attacher aujourd'hui qu'à démontrer, dit l'auteur de la brochure, que le sénat est solidaire avec Buonaparte de tous les malheurs de la France. Sans la basse flatterie (1), sans la honteuse servitude de ces hommes qui sont devenus ses complices, jamais il n'eût tant osé. La France était lasse de ses lois de conscription; il fallait, pour les maintenir, que le sénat devînt son pourvoyeur; et c'est particulièrement depuis 1805 que, non-seulement il s'est prêté sans relâche au système le plus effrayant d'anéantissement de l'espèce humaine; mais que souvent il a de lui-même été plus loin que ne l'espérait et ne l'exigeait l'usurpateur.

» Pour ne rien exprimer de vague, je pré-

(1) Un étranger, M. Schlégel, disait que le sénat de France était le *conservatoire impérial de la flatterie*. (Note de l'éditeur).

ciserai par jour et par date les sénatus-consultes périodiques, dont la facile prodigalité fait encore frémir ;

	conscrits.
Le 2 vendémiaire an 14, un sénatus-consulte ordonne pour l'année 1806, la levée de.	80000
Le 4 décembre 1806, pour l'année 1807.	80000
Le 7 avril 1807, pour l'année 1808 . .	80000
Le 10 septembre 1808, rappel sur 1806, 1807 et 1808, et d'avance sur 1809 . . .	80000
Et d'avance encore sur 1810.	80000
Le 25 avril 1809.	30000
Repris encore sur 1806, 1807, 1808 et sur 1809.	10000
Le 5 octobre, même année 1809, repris encore sur 1806, 1807, 1808, 1809 et 1810	36000
Le 20 mars 1810, dans les départemens de Rome et du Thrasimène.	4000
Le 8 novembre, même année, dans ceux des Bouches-de-l'Escaut	7000
Le 13 décembre, même année, pour 1811.	120000
Même date, pour la marine, enfans de douze à seize ans.	40000
Le 3 février 1811, sur l'année 1811 . .	80000
Le 20 décembre, même année, sur 1812.	120000

Le 13 mars 1812, sénatu-consultes relatif

conscrits.

à l'organisation de la garde nationale divisée en trois bans, et appel sur-le-champ de quatre-vingt-huit cohortes du premier ban.	88000
Pour les douze cohortes restant à former pour compléter les cent mises à la disposition du ministre de la guerre.	12000
Le 9 octobre 1813.	280000
Le 15 novembre même année, sur 1814.	300000
Et en avance sur 1815.	160000

» Enfin, qui le croirait? un mois avant le dénouement de la plus longue tragédie, le sénat a souffert qu'un décret daté de Troyes, le 26 février 1814, ordonnât une levée générale, et que, pour avoir l'air d'enrégimenter de malheureux paysans, on leur donnât pour uniforme une tunique prétendue gauloise, et qui n'était autre qu'une blouse de charretier! Le 26 mars encore, cinq jours avant l'heureux 31, l'exécution d'un sénatus-consulte est ordonnée par la régence, et l'on pousse l'atrocité jusqu'à l'associer à des actes de carnage.

» Ajoutons à cette horrible masse de victimes accordées froidement par tant de sénatus-consultes, ce que le mode d'exécution en livrait de plus. On reconnaîtra que, lorsque les préfets et les sous-préfets devaient se borner à

marquer au front quatre-vingt mille adolescens pour la boucherie de Buonaparte, elle en dévorait au moins cent vingt mille (1). C'est au moins un grand tiers de plus que l'on doit ajouter aux conscriptions avouées, et dont la masse s'élève à. 1687000 (2)

» Supplément. 562000

» Total des conscrits. . . . 2249000 »

D'autres personnes, qui ont remonté aux sources, ont affirmé que, pendant les treize dernières années de son existence politique, et d'après des calculs exacts, Buonaparte a coû-

(1) Voyez la lettre du ministre Montalivet, page 131 du premier volume.

(2) Dans ce relevé n'est pas compris le produit de la mesure inouie de l'annullation des congés, et d'une infinité d'autres mesures semblables, qu'on employait pour avoir des soldats, telle que celle de la fermeture des ateliers. Les ouvriers, pris ainsi par famine, étaient obligés de s'enrôler comme militaires, abandonnant leurs familles au désespoir. On cite à cette occasion un mot d'un des favoris de Napoléon. Il disait à son maître : « Sire, voulez-vous » des soldats; il faut que la misère augmente ».

té *par jour*, à la France, *neuf cent trente-six citoyens*. La perte a dû être bien plus considérable encore pour les divers peuples qui ont été en guerre avec nous ; de sorte que ce n'est pas exagérer que de dire qu'un million d'hommes ont perdu la vie tous les ans pour satisfaire l'ambition d'un seul homme.



ESPRIT PUBLIC EN PRUSSE A LA FIN DE 1813.

Traduction d'une lettre du ministre espagnol à la cour de Prusse, par lui adressée à S. Exc. don Antonio Cano Manuel, à Madrid.

Très-excellent seigneur, l'état de ce pays-ci me paraît mériter l'attention de la régence. L'esprit d'indépendance nationale et celui de loyauté envers les princes légitimes, s'est déployé avec la plus grande vigueur dans toute l'Allemagne. Les Hessois ont reçu leur ancien landgrave avec l'enthousiasme le plus patriotique. Mais ce noble sentiment ne s'est manifesté dans aucune province du vaste empire avec plus de véhémence, et avec des symptômes plus analogues à notre glorieuse Espagne, que dans les états prussiens. Il est impossible de ne

pas être électrisé, en observant l'ardeur avec laquelle le peuple fait éclater ici son esprit national, étouffé jusqu'à présent sous l'empire ignominieux d'une politique violente, et terrifié sous le joug immédiat des légions françaises. La sœur du roi a envoyé tous ses bijoux au trésor pour soutenir la guerre, et à l'instant toutes les femmes, faisant le sacrifice de ce qui leur est si cher, se sont empressées d'envoyer les leurs, et jusqu'aux plus légers ornemens pour ce louable objet. Quand je dis toutes les femmes, je n'exagère point; car je ne crois pas que l'on puisse en excepter un seul individu, excepté de la classe indigente, qui ne possède pas un seul article en or. Tous les anneaux de mariage ont été déposés sur l'autel de la patrie, et le gouvernement a distribué en échange des bagues en fer avec cette inscription : *J'ai changé de l'or pour du fer*. Cette bague, si précieuse par sa valeur morale, peut encore être regardée comme un objet de curiosité par la beauté du travail du fer, que je ne crois pas que l'on puisse travailler ainsi dans aucun autre pays. Si quelque dame se permet un bijou, il est en fer. Il est vrai que l'élégance du travail compense la valeur

de la matière. Il est impossible de se procurer à la manufacture ces bagues patriotiques, vu qu'elles sont données exclusivement aux propriétaires, comme une marque qu'il a été déposé au bureau quelque bijou d'or ou d'argent en don patriotique. Celle que j'envoie ci-jointe à votre excellence, m'a été donnée par une dame qui en possédait deux, car tous mes efforts pour en acheter une à la manufacture ont été inutiles. C'est par des moyens semblables que l'enthousiasme s'échauffe et s'entretient. A d'autres égards, la ville offre un spectacle pathétique et riche tout à la fois Les rues sont entièrement remplies de blessés de toutes les classes; on ne voit que béquilles, bras en écharpes, têtes bandées, etc. On ne voit de même, dans les rues, que des femmes, des vieillards et des enfans. Par forme de contraste, vous voyez, dans toutes les places publiques, des bataillons entiers de recrues faisant l'exercice; et des pelotons de cavalerie faisant l'exercice du sabre, et s'exerçant à l'usage de la pique, ou apprenant à monter à cheval, et à faire les diverses évolutions militaires. Vous voyez dans le même moment des centaines de charrettes chargées d'habille-

mens, de munitions et de provisions qui traversent la ville dans toutes les directions, ainsi que des colonnes de prisonniers qui arrivent journellement. Les promenades et les lieux publics n'offrent plus ce spectacle de jeunesse et de beauté qui, dans d'autres pays, charme l'œil et annonce la résidence d'une cour; mais, dans le moment actuel, il faut chercher la grandeur de celle de Berlin sur le champ d'honneur. Un pays pauvre dans son état naturel, et couvert dans toute son étendue de sables et de sapins, présente maintenant à l'ennemi une force de deux cent mille hommes de troupes expérimentées et bien disciplinées, qui constitue un des plus forts chaînons de l'armée alliée. Outre que dans l'administration des finances, il règne le plus grand ordre et la plus grande économie, deux qualités qui semblent être indigènes dans ce pays-ci, l'esprit public est si bien disposé, qu'il s'est prêté de lui-même, et sans effort, à former une levée en masse, appelée *landsturm*, composée des hommes depuis seize jusqu'à quarante ans. C'est cette masse qui, lorsqu'elle est enrégimentée, compose alors la classe de milice qui prend le nom de *landwehr*, où l'on prend les

recrues pour l'armée de ligne. On ne trouve donc dans les villes aucun jeune homme, à moins qu'il ne soit estropié, et aucuns domestiques que des vieillards. La landsturm sert aussi à escorter les transports de provisions et de prisonniers, et à faire le service de la police dans toutes les villes; même dans Berlin, ce ne sont point des troupes de ligne qui font le service militaire, mais bien la milice, qui est continuellement occupée à s'exercer. Hommes de loi, négocians, gens de tous les rangs et de toutes les professions, y compris même, par-ci, par-là, un conseiller d'état, tout a pris les armes; en un mot, la guerre actuelle absorbe toutes les facultés du gouvernement et des sujets. Le roi est le premier soldat de son armée. La bonté pleine de dignité qui brille sur sa physionomie, la simplicité de sa mise, sa conduite affable, son économie, sa suite modeste, et le vif intérêt qu'il prend au bien-être de ses sujets, en font le digne objet de l'adoration et de l'enthousiasme des Prussiens, qui n'ont jamais paru plus grands que dans ce moment-ci. Enfin, le voyageur trouve dans la loyauté, l'économie et l'apparence de cette cour, de justes motifs d'admiration et d'élo-

ges ; tandis le patriote voit avec joie les plus ardens désirs de son cœur, réalisés à un point difficile à concevoir.

Quant à moi, étant entraîné par divers traits de ressemblance que j'ai observés entre la situation morale de ce peuple, et les efforts héroïques de nos compatriotes, je n'ai pu m'empêcher d'en donner quelqu'idée à votre excellence, pensant que peut-être vous le trouveriez digne de l'attention de sa majesté, et que vous ne me blâmeriez pas d'être descendu à des bagatelles qui ne sont point telles quand on les considère mûrement, mais qui forment une partie essentielle d'un grand tout ; persuadé aussi que dans le monde moral un sentiment en nourrit un autre, et que la répétition qui, dans d'autres cas, est fatigante et ennuyeuse, sert dans celui-ci d'un nouvel aiguillon.

Dieu vous garde, etc.

Signé Joze Pizarro.

Berlin, 12 novembre 1813.



Le père du célèbre Georges, quelque temps après la condamnation de son fils, reçut d'un

auguste personnage la lettre que nous allons transcrire :

« Il y a long-temps, monsieur, que j'aurais exprimé mes sentimens au père de mon fidèle et infortuné Georges, sans la persuasion où j'étais qu'il avait précédé son noble et valeureux fils au tombeau. Dans le regret profond que me cause la perte que j'ai faite, c'est une consolation pour moi de songer qu'en honorant la vertu, l'âge et la paternité, je puis m'acquitter envers la mémoire de celui qui n'est plus, et auquel la France aura dû un modèle de dévouement et d'honneur. L'éclat acquis par les enfans ne peut être étranger aux auteurs de leurs jours. Jouissez donc, respectable vieillard, des avantages que les services, le grade, les décorations avaient assurés à votre fils. Transmettez-les à ses frères, et que ce soit pour eux un nouveau motif de marcher sur les traces de Georges Cadoudal. Ne doutez jamais, monsieur, de mon affection et de mon estime pour votre famille et pour vous ».

Un journal anglais, en retraçant les belles et bonnes qualités d'un grand monarque, parle

aussi du goût très-vif que ce prince a montré pour les lettres. Il s'est lui-même délassé par quelques compositions en vers et en prose, les unes et les autres distinguées par beaucoup de grâce et d'élégance. Un jour, ayant par mégarde endommagé l'éventail d'une princesse illustre, il lui en envoya sur-le-champ un autre, avec ces quatre vers de sa composition :

Au milieu des chaleurs extrêmes,
Heureux d'amuser vos loisirs,
J'aurai soin, près de vous, d'amener les Zéphyrs;
Les Amours y viendront d'eux-mêmes.



Épigramme contre un journaliste nouveau.

Réjouis-toi, Damis, ô l'excellente chose!
De nous Charles Nodier paraît prendre pitié.
— Comment? — Son feuilleton est réduit de moitié.
-Eh mais, par quel bonheur? par quelle heureuse cause?
— La cause? En quatre mots la voici, mon ami,
C'est qu'en se relisant Nodier s'est endormi.



A vendre, pour cause de départ, une bibliothéque portative à l'usage des gens du monde. Dans le nombre on remarque les ouvrages suivans :

Essai sur l'indépendance, ouvrage compo-

sé en 1808, 1809, 1810, 1811, 1812 et 1813, par un chambellan, avec cette épigraphe :

Vitam impendere vero.

Des devoirs d'un magistrat, par M...., ancien sénateur de Venise, un volume in-dix-huit de quatre pages.

Traité de l'abdication, commencé par Sylla, et continué par un solitaire de l'île d'Elbe.

Des douceurs de la paix, par M...., ci-devant ministre de la guerre de l'empire de Maroc.

Des moyens d'augmenter la population, par un directeur de la conscription des états d'Alger.

De la gymnastique des trois âges, ou *Traité des jeux les plus salutaires à l'homme*, par le grand-chancelier du dey de Tunis.

De la bravoure, par un ministre d'état du royaume de....

De la reconnaissance et des moyens de s'en affranchir, ouvrage dans lequel les préceptes sont appuyés d'exemples tirés de la vie de l'auteur, par M...., professeur d'histoire.

Aventures de M. Tournesol, ou *les moyens de se maintenir toujours en place*, ouvrage à

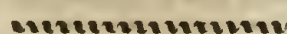
la portée de tout le monde, par demandes et par réponses, etc.

L'art de ramper, par un célèbre naturaliste, dix volumes in-quarto, ornés des portraits de plusieurs reptiles.

Préparation à la retraite, par le cardinal M...., deux pages in-trente-deux, etc., etc.



Plusieurs aspirans à l'immortalité paraissent inquiets de savoir si l'institut déclarera *vacantes* les places qu'occupaient dans son sein MM. Napoléon, Joseph et Lucien Buonaparte. Ce dernier n'a encore rien fait pour perdre la sienne : auteur d'un poëme épique et de quelques romans, il vaut bien tel ex-ministre ou tel ex-directeur assis dans les fauteuils de Racine et de Montesquieu. M. Joseph Buonaparte, membre de la troisième classe, n'a écrit qu'un petit roman, *Moïna.* Quant à notre cher maître, il avait été reçu dans la première classe, deuxième section, comme un grand *mécanicien*. Personne, en effet, n'a fait jouer d'aussi grands ressorts, ni fait mouvoir d'aussi nombreux et d'aussi augustes mannequins.



Dès que Napoléon eut résolu de prendre la pourpre impériale, son frère Lucien, ex-ministre de l'intérieur et membre du sénat-conservateur, lui prédit les obstacles qu'il trouverait à l'établissement de sa nouvelle dynastie (1). Napoléon voulait obliger son frère à divorcer avec une épouse aimée, mère de plusieurs enfans. Lucien se retira dans la charmante ville de Némori, près Albano, à quatre lieues de Rome, dont il avait acheté

(1) Voici une anecdote curieuse à ce sujet : « Un mois avant que Lucien quittât la France, il eut avec Buonaparte un entretien très-vif sur son peu de modération et sur les malheurs que son esprit de conquête attirerait un jour à la France. Buonaparte se fâcha, et s'approchant de la fenêtre, il dit à son frère : « Voyez-vous cette étoile » ? Lucien lui répondit qu'il ne voyait rien. « Eh bien! je la vois, lui » répliqua Napoléon, et aussi long-temps que je » l'apercevrai seul, je ne cesserai d'y avoir con- » fiance ». Lucien tira sa montre, et de colère la jeta sur le parquet devant Buonaparte, en lui disant : « Vous serez brisé comme cette montre, et un » jour viendra où vous serez malheureux, ainsi que » la France et toute votre famille ».

la propriété à la famille Barberini (1). Dans cette retraite, il s'environna du luxe innocent des beaux-arts, et se livra aux plaisirs de l'étude. Un ordre de son frère appela bientôt à la cour des Tuileries son fils Charles et ses deux filles aînées. Lucien n'envoya que sa fille Charlotte, âgée de dix-sept ans, et qui, de même que ses quatre sœurs et ses deux frères, a reçu l'éducation la plus soignée. Après un séjour de deux mois, Charlotte disparut subitement de la cour de son oncle, et revint chercher, sous le toit paternel, un asile contre une persécution d'un genre nouveau : on voulait la faire *princesse* malgré elle.

Depuis ce moment, les deux frères parurent irréconciliables. Craignant les mesures les plus violentes, Lucien prit le parti de se ren-

---

(1) Lucien, quoique fort riche, vivait avec beaucoup d'économie, et amassait de l'argent. Quelqu'un, s'étonnant de ce genre de vie, lui demandait en riant s'il craignait un jour la misère avec quatre frères sur le trône? — « Non pas ; mais, dit-il, on ne sait pas ce qui peut arriver; au premier jour, une famille de rois comme ça peut vous tomber sur les bras ».

dre aux États-Unis ; mais comment passer les mers occupées par les flottes anglaises? Il ouvrit une correspondance avec M. Hill, ministre anglais à la cour de Sardaigne, et lui demanda un passe-port du gouvernement anglais pour se rendre en Amérique. M. Hill s'empressa un peu trop d'inviter Lucien à venir en Sardaigne. La cour de Londres, craignant quelque stratagème, refusa le passe-port. Lucien s'était hâté de venir en Sardaigne, où il ne put pas seulement obtenir la permission de débarquer. Il se trouvait dans la situation la plus embarrassante ; il ne pouvait retourner en Italie sans s'exposer à tout le courroux de son frère. M. Hill ne savait comment délier ce nœud. Heureusement, un autre ambassadeur anglais, M. Adair, qui passait par la Sardaigne, se rendant à Constantinople, prit sur lui d'envoyer Lucien à l'île de Malte, en attendant une nouvelle décision de la cour de Londres. Cette cour, ayant reçu l'assurance positive que Lucien ne cherchait qu'un asile paisible, lui prescrivit pour condition de se rendre en Angleterre, où il serait surveillé comme prisonnier de guerre sur sa parole d'honneur.

Il arriva, le 13 décembre 1811, à Plimouth, dans la frégate le *Président*, avec son épouse, ses sept enfans, et une suite de trente-cinq personnes. Le comte Powis lui offrit pour résidence son château de Stonehouse, près de Ludlow. Il a depuis changé de demeure, et sa dernière résidence était à peu de distance de la ville de Worcester. Un colonel anglais est responsable de sa personne et de sa correspondance. Il partage son temps entre la promenade et l'étude; il a composé un poëme épique, *Charlemagne*, en vingt-deux chants, contenant seize mille vers alexandrins (1).

Tandis que Napoléon Buonaparte provoquait la désolation de la France par ses proclamations incendiaires, par ses levées en masse, par les mesures de violence et de tyrannie prescrites à ses commissaires extraordinaires,

---

(1) Ce poëme, qui est, dit-on, une critique fraternelle du gouvernement de Napoléon, et plus particulièrement de ce célèbre personnage, est maintenant sous presse. Il sera orné de vingt-quatre gravures, exécutées à Londres par les meilleurs artistes, et dont les dessins ont été faits sous les yeux de l'auteur, par M. de Châtillon. Le texte sera imprimé à Paris par M. P. Didot, dans le même format et sur

tandis que, par ses extravagantes fureurs, il hâtait l'heure de sa chute, tandis enfin que les puissances alliées le faisaient *sauter* lui et Joseph; Lucien, heureux et tranquille, donnait à danser dans sa maison de Thorn-Grove. Le journal anglais *the Globe*, du 9 mars, contient la description d'un bal qu'il donna vers les derniers jours de février. Le nombre des personnes invitées était à peu près de cent. Lucien parut déguisé en paysan tyrolien; sa femme et trois de ses filles formaient un groupe agréable, sous le costume d'une mère tyrolienne et de ses enfans. Les plus jeunes de la famille étaient habillés en petits napolitains, dont ils imitaient les jeux. Quelques intermèdes comiques, composés par Lucien, et exécutés par sa famille, et des morceaux improvisés par diverses personnes, ajoutèrent un nouveau charme à la gaieté de cette fête.

---

le même caractère que ceux du Racine in-folio. Lucien se dispose à partir pour Rome; cependant il ne veut pas quitter l'Angleterre avant que son poëme ne soit publié. « Ainsi, disent les journaux anglais qui rapportent ce fait, nous aurons à la fois dans la même famille un Charlemagne mis au jour, et un Charlemagne mis à l'ombre ».

Les journaux anglais assuraient, il y a peu de temps, que mademoiselle Charlotte Buonaparte allait épouser un jeune Anglais d'une famille considérée, et propriétaire d'une terre aux environs de Worcester.



Impromptu fait par un auteur, en voyant monter, dans une superbe calèche, un directeur de théâtre, qui jadis....

Auprès de ces fiers directeurs,
Qui font si brillante figure,
Qu'êtes-vous, modestes auteurs?
Les marchepieds de leurs voitures.



Lorsque feu le médecin Cabanis fut nommé membre du sénat-conservateur, un plaisant dit : Peut-on nommer *conservateur* un médecin qui n'a jamais su conserver un seul de ses malades?



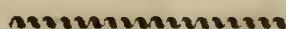
Sur une dernière séance publique de l'institut.

Avide de m'instruire, étranger dans Paris,
Je voulais voir cette auguste séance,
Où vos grands écrivains, vos légers beaux-esprits,
Et vos plus féconds érudits,
Littéraires géans, si renommés en France,

Aux Quatre-Nations se montrent réunis;
De quel plaisir je jouissais d'avance!
On me conduit à l'institut :...
Je ne vois que des nains remplis de suffisance,
Et je me crois à Lilliput.



Quand, par la protection de M. de Marbœuf, Buonaparte entra à l'École-Militaire, on présenta une fausse généalogie qui faisait descendre son grand-père de la famille des Buonaparte de Milan. Cette famille noble ne voulut pas reconnaître les Corses, et réclama à cette époque contre l'usurpation de nom et d'armes. Lors de la première entrée de Buonaparte en Italie, il restait à Milan un vieillard, dernier rejeton de cette maison; le général le fit traiter comme son parent; il en eut tous les titres anciens et papiers de famille des Buonaparte véritables; il en obtint même, par-devant notaire, une reconnaissance de parenté, quoiqu'alors il se déclarât hautement l'ennemi de la noblesse, et le propagateur de l'égalité.



Depuis l'impression de notre premier volume, nous avons appris qu'il avait paru en

Angleterre deux nouvelles caricatures. Dans l'une on voit Buonaparte avec un de ses principaux officiers, et l'on distingue quelques troupes dans le fond. « Eh bien! que nous res- » te-t-il, demande le héros? — Sire, deux » régimens de cavalerie. — C'est bien peu: » n'importe, fais-les tuer, ce sera toujours çà ».

Dans l'autre, les deux interlocuteurs restent seuls. Buonaparte renouvelle sa question? « Sire, il n'y a plus que vous et moi. — » Eh bien! tant mieux; en ce cas, mon ami, » fais-toi tuer, au moins je mourrai content ».



Le pour et le contre sur la liberté de la presse.

Mon ami, des beaux-arts la presse est le flambeau,
Nous lui devons Buffon, Condillac et Voltaire.
— Mon ami, des beaux-arts la presse est le fléau,
Nous lui devons Aignan, Lacretelle et Cubière.



La Liberté de la Presse et la Comédie bourgeoise.

« Et pourvu que je ne parle ni de l'autorité, ni de la politique, ni de la morale, ni » des gens en place, ni des corps en crédit, ni » de l'Opéra, ni des personnes qui tiennent à

» quelque chose, je puis tout imprimer libre-
» ment, sous l'inspection néanmoins de.... »
(*Mariage de Figaro*).

En 1812, je fis un voyage d'agrément par ordre du ministre de la police, qui poussa l'attention jusqu'à me désigner la ville de France qui me plairait le mieux. Monseigneur eut la bonté de me faire faire connaissance avec un port de mer, qui n'était éloigné de mon domicile que d'environ deux cents lieues ; et, la veille de mon départ, il eut le soin de m'adresser un monsieur fort aimable, qui, connaissant la route, voulut bien me tenir compagnie. En effet, placé dans ma voiture, mangeant à ma table, couché dans ma chambre, ce digne homme veilla sur moi ; je payai pour lui, et nous voyageâmes tous deux le plus gaiement du monde.

Arrivés à A. . . . , nous descendîmes à l'hôtel de la sous-préfecture : mon compagnon était chargé de remettre à M. le sous-préfet une petite lettre de monseigneur, qui me recommandait à ses bontés. Dès qu'il eut fait connaître sa mission, M. le sous-préfet interrompit une partie de volant pour nous recevoir. La physionomie de ce magistrat me

prévint en sa faveur. C'était un jeune homme d'environ dix-neuf ans, qu'on avait fait auditeur sur parole, et qui avait obtenu une sous-préfecture en épousant la nièce d'un sénateur. Cette demoiselle avait été proposée à un colonel, à un maître des requêtes et à un président de canton.

M. le sous-préfet m'accueillit de la manière la plus gracieuse, il lut tout bas la lettre du ministre, puis me regarda en secouant la tête. Mon compagnon prit congé de lui, et me témoigna ses regrets de me quitter : ce brave homme m'avait déjà pris en affection, et s'accommodait beaucoup de notre façon de voyager.

Dès qu'il fut sorti, le sous-préfet prit un air grave, et m'avertit que le ministre me peignait comme un homme d'esprit très-dangereux, qui se permettait des calembourgs sur le gouvernement, et des quolibets sur les gens en place. Son excellence ajoutait que la police venait de découvrir dans mon dernier vaudeville un double sens et deux équivoques très-répréhensibles; que, dans un de mes couplets, j'avais insulté l'autorité par des points d'admiration fort mal placés, et surtout par un sens suspendu qui pouvait servir à cacher

une arrière-pensée, qu'un des censeurs se flattait d'avoir devinée : il jugeait à propos d'arrêter l'ouvrage et de faire voyager l'auteur. Le jeune magistrat me fit admirer la discrétion de son excellence, qui ne me révélait mon crime qu'à deux cents lieues de la capitale, et son indulgence qui se bornait à m'exiler. Je n'étais pas tout-à-fait de son avis, et je prenais la liberté de murmurer, lorsqu'un domestique annonça qu'on avait servi.

M. le sous-préfet me fit sentir qu'il lui était impossible de m'écouter plus long-temps; il m'assura qu'il était enchanté d'avoir fait ma connaissance, et me congédia en m'annonçant que j'étais libre d'aller partout, pourvu que je ne sortisse pas de la ville, et de voir tout le monde, excepté plusieurs familles, qu'il eut l'attention de m'indiquer.

Je me retirai confus de sa bienveillance, et j'écrivis sur-le-champ à un de mes amis, pour le prier d'employer tout son crédit à me faire rendre justice, si toutefois il n'y avait pas d'inconvénient à cela.

Mon ami me répondit que Buonaparte n'étant point à Paris, les sénateurs étaient à la campagne; que la commission de la liberté de

la presse ne s'était point assemblée depuis sa création, et que la commission de la liberté individuelle recevait tant de réclamations, qu'elle avait pris le parti de n'en écouter aucune. Mon ami me blâmait beaucoup de m'être exposé, et me conseillait de prendre patience; ce qui, en effet, ne pouvait pas me compromettre.

Trois mois s'étaient écoulés; j'avais vu ce que la ville renfermait de plus remarquable, l'église paroissiale, la place d'armes, le tribunal de paix, le jardin du maire, l'intérieur des remparts, la prison, l'hôpital, la bibliothéque et le marché aux fourrages. Il ne m'en avait coûté qu'une fièvre de six semaines pour m'acclimater; les habitans s'étaient accoutumés au danger de me parler; les plus hardis venaient me voir, et de temps à autre m'invitaient en cachette à un petit boston, où il était défendu de parler, crainte de *commettre* des jeux de mots ou des calembourgs.

L'été arriva; le boston finit. Il fallut le remplacer. Les promenades étaient hors de la ville, et je quittais toujours mes amis à moitié chemin, ce qui les affligeait autant que moi. La femme du receveur des droits-réunis proposa

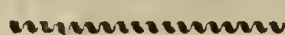
de jouer la comédie ; c'était un plaisir nouveau : il fut du goût de tout le monde. En moins de rien, la chambre à coucher de son mari fut travestie en salle de spectacle ; les ouvrages choisis ; les rôles distribués ; le jour de l'ouverture fixé. Par malheur notre projet transpira. Dès le lendemain, invitation du sous-préfet au directeur de la troupe de se transporter à son hôtel : en qualité d'étranger, j'avais accaparé cette dignité ; je me rendis à la sous-préfecture.

Monsieur, me dit le jeune magistrat, le gouvernement est enchanté lorsque des citoyens honnêtes, des pères de famille surtout, trouvent l'occasion de s'amuser, ce qui n'arrive pas tous les jours ; mais, sous un gouvernement *libéral,* les plaisirs les plus innocens doivent être soumis à la censure, et l'on ne se divertit en sûreté qu'avec une permission de la police. Plus un gouvernement est fort, plus il doit craindre ; la comédie offre les moyens de corrompre l'esprit public, et de miner sourdement la puissance de l'autorité. Obligé par mes fonctions de répondre des sentimens de ma sous-préfecture, j'ai besoin de savoir quelles sont les pièces que vous vous

proposez de jouer. — *Mérope.* — Gardez-vous-en bien ! c'est un chef-d'œuvre rempli de principes dangereux, un ouvrage où l'on cherche à prouver qu'il n'y a de souverains légitimes que ceux qui règnent par droit de naissance. Le rôle seul de Polifonte est un brevet de proscription ! Par respect pour l'autorité, je ne souffrirai point qu'on joue une pièce dans laquelle il y a un tyran ; il faut éviter les applications. — Quoi, monsieur le sous-préfet ! vous reconnaissez le chef de l'état dans un usurpateur ? — Non, sans doute ; je ne puis pas voir un tyran dans le souverain qui m'a placé ; mais combien de malveillans n'ont pas les mêmes raisons que moi pour asseoir leur façon de penser ! — Puisque vous proscrivez les tyrans, vous n'aurez pas de motifs pour nous refuser la permission de jouer *la Partie de chasse de Henri* IV ? — Erreur !... Les bons rois ont aussi leur danger ! il est impolitique de présenter au peuple l'image d'un souverain qui n'a rien de commun avec le sien. Le gouvernement protége les lettres ; mais il ne veut point offrir à la malignité l'occasion de rire à ses dépens. — La protection m'effrayait, et je n'osais plus nom-

mer aucun ouvrage à M. le sous-préfet, lorsque lui-même me sollicita de continuer, et me promit de se relâcher un peu de sa sévérité. En effet, il se contenta de me défendre : *Jocrisse changé de condition*, à cause du titre; *la Mort de César*, à cause du dénoûment; *le Trésor d'Andrieux*, à cause d'un vers sur les femmes de sous-préfet; *un Lendemain de fortune*, à cause d'une phrase contre les auditeurs; *les Valets maîtres*, à cause des événemens; *Georges Dandin*, à cause de sa femme; *les Intrigans*, à cause de sa famille; et *Médiocre et Rampant*, à cause de lui. Il me recommanda surtout de ne point jouer *l'Anglais à Bordeaux*, dans la crainte de leur donner l'envie d'y venir.

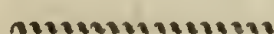
L'indulgence du ministre m'avait fait renoncer à écrire; la bienveillance du sous-préfet nous empêcha de jouer la comédie.



Lorsque Buonaparte ordonna, en 1808, la fondation d'un nouvel hospice à Bordeaux, on fit courir l'épigramme suivante :

Allons, messieurs, trève à tant d'injustices!
De ce grand prince admirons la bonté;

S'il nous réduit à la mendicité,
Il daigne au moins agrandir nos hospices.

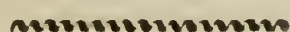


Encore sur le 18 brumaire.

Voici un incident très-peu connu, et qui précipita l'exécution du complot du 18 brumaire. Les jacobins ne se tenaient pas oisifs, et depuis le fameux banquet de Saint-Sulpice, les chefs du parti se réunissaient chaque nuit dans quelqu'un de leurs repaires, pour délibérer sur ce qu'ils appelaient les moyens de sauver la république. Un plan avait été arrêté par eux, il devait être et aurait probablement été exécuté avec succès dans la nuit du 16 au 17 brumaire, sans l'imprudence de Briot, l'un des meneurs de cette faction, le plus actif, le plus intrépide, le plus fécond en idées. Briot se trouva par hasard à dîner le 16 brumaire dans une maison avec Jacqueminot, depuis sénateur, et alors l'un des meneurs du parti opposé aux jacobins. Lorsque l'on fut sorti de table, et pendant qu'on prenait le café, une sorte de bienséance attira l'un vers l'autre, les deux représentans du peuple; et, après les civilités d'usage, Jacqueminot de-

mande à son collègue, par manière de conversatiou : « Pensez-vous qu'on clora demain la discussion sur l'emprunt forcé » ? (Cette discussion était en effet, en ce moment-là, une pomme de discorde entre les deux partis). — « Oui, je le pense, répondit Briot, à moins, cependant, que nous n'ayons du nouveau cette nuit ». *A moins que nous n'ayons du nouveau cette nuit!* Dans la bouche de Briot, ce mot avait un sens terrible, un sens épouvantable. Jacqueminot le sentit; impatient de quitter la place, il en saisit la première occasion. Il vole au directoire, il informe Sieyes de ce que vient de lui dire Briot. Le général Buonaparte est mandé sur-le-champ; le plan d'attaque est aussitôt conçu, délibéré, arrangé. Les chefs des deux partis passent pour ainsi dire la nuit sous les armes. Sieyes et Buonaparte prirent, de concert, les mesures pour déjouer le complot du parti opposé. Dès les quatre heures du matin, les huissiers du conseil des anciens furent mis en campagne pour convoquer, en toute hâte, ceux des membres du conseil dont on était sûr; et à peu près vers six heures, pendant que presque toute la capitale était encore dans les bras du som-

meil, ce conseil prononça la translation du corps législatif à Saint-Cloud.



Il existait à Paris, il y a douze à quinze ans, une société soi-disant littéraire, qui se faisait appeler le *Portique républicain*. Voici une anecdote qui prouve jusqu'à la démonstration, la rigidité des principes de cette société. Un de ses membres, qui devint depuis un des plus grands adulateurs de Buonaparte, disait un jour : « On verra de quoi je suis ca-
» pable ; je saisirai ma tête par les cheveux ;
» je la couperai, et la montrant au despote, je
» lui dirai : Tiens, tyran! voilà l'action d'un
» homme libre ».

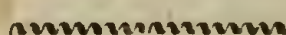


Un membre du conseil des prises disait fort naïvement, il y a quelques jours. — Ah! mon ami, me voilà ruiné! — Comment? — La paix est faite, par conséquent, plus de prises. D'un autre côté, j'avais une action à un journal qui me valait, tu le sais, huit mille francs. Eh bien, conçois-tu l'infamie! Les propriétaires m'en ont dépouillé....



Impromptu fait en sortant d'une représentation d'Héraclius, où toutes les allusions avaient été très-vivement applaudies (21 *mai* 1814).

LIBRES transports, élans impétueux,
Larmes qui baignez tous les yeux,
Et qu'un prince adoré savoure avec délice;
Brûlante effusion de nos cœurs satisfaits,
Non, vous ne coûtez rien à l'amour des Français,
Et surtout rien à la *police*.



Anecdote.

M......, fameux dentiste de la capitale, fut appelé chez une dame du haut parage (madame la princesse Bor.....), pour lui arracher une dent; il la trouva avec son mari, dont toute l'éloquence ne pouvait la décider à se soumettre à cette courte, mais douloureuse opération: « Ma chère, lui disait-il, comment peux-tu faire l'enfant à ce point-là? » Ce n'est qu'un instant de douleur, et tu seras quitte pour toujours de celle dont tu te plains continuellement, et qui t'empêche

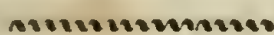
» de fermer l'œil de la nuit. — Tu en parles
» bien à ton aise; un instant de douleur!
» Mais, à propos, il me semble que l'autre
» jour tu te plaignais aussi d'avoir mal à une
» dent; si tu veux me donner l'exemple, je te
» promets de le suivre, et de ne plus faire de
» façons. — Parole d'honneur ».

Parole d'honneur. Alors M. le prince B. se place dans un fauteuil, et désigne à l'opérateur la dent qui le tourmentait; elle est arrachée à l'instant, et madame B. est sommée de tenir sa parole. Elle ne fait plus aucune difficulté, remplace son mari dans le fauteuil: l'opération ne dure qu'un moment. M. B., enchanté, ouvre un bureau, en tire un rouleau de pièces d'or, le rompt, et en donne, sans compter, une partie au dentiste, qui se retire fort satisfait.

Le soir, il se trouve dans une société nombreuse; la conversation s'engage sur les femmes connues pour avoir des amans; on en cite plusieurs du premier rang, et on arrive à celle dont il vient d'être question. « Oh! pour
» celle-là, s'écrie M....., je ne vous la passe-
» rai pas; j'ai vu aujourd'hui même ce mé-
» nage dans son intérieur; vous ne pouvez

» vous figurer l'harmonie qui y règne, la ten-
» dresse dont le mari et la femme sont réci-
» proquement animés; comme ils se tu-
» toyaient! comme ils s'embrassaient, même
» en ma présence! ce sont deux tourtereaux;
» et voilà comme on rend justice dans le
» monde! Il n'y a pas de petits bourgeois qui
» aient plus de bonhomie, plus de franchise.
» Que vous dirai-je? le mari s'est fait arra-
» cher une dent qu'il pouvait fort bien gar-
» der, sur la seule invitation de sa femme, et
» pour lui donner du courage par son exem-
» ple : j'en suis réellement enthousiasmé, at-
» tendri ». On le laissa dégoiser à son aise; il
ne tarissait pas; enfin quelqu'un l'interrom-
pit pour lui demander le portrait de M. B. Il
le fit en détail; lorsqu'il eut fini, on lui tint
ce petit discours : « Monsieur, votre atten-
» drissement fait votre éloge; il est d'un bon
» cœur d'admirer un heureux ménage; car
» cette douce intimité est bien rare parmi les
» gens de la classe de monsieur et madame B.
» Cependant il est temps de vous désabuser;
» préparez-vous à soutenir un terrible as-
» saut : 1°. M. B. est absent depuis trois
» mois, et fort loin de Paris; d'où vous pou-

» vez conclure que celui que vous avez vu avec
» madame B., qui la tutoyait si familière-
» ment, qui l'embrassait si tendrement, n'est
» pas son mari; 2°. le portrait que vous venez
» de faire de cet heureux mortel, ne con-
» vient en aucune manière à M. B.; mais, en
» revanche, il convient à merveille à M. C.,
» que tout le monde, excepté vous, sait être
» l'amant de madame B. Ainsi, ne vous at-
» tendrissez plus sur ces deux tourtereaux, et
» convenez qu'on peut quelquefois médire
» des grandes dames sans les calomnier ».
M...... était confondu, et cependant il refusait obstinément de croire tous ces détails; mais s'étant assuré le lendemain de l'absence du mari, s'il put encore douter que le bon ami qu'il avait vu fût M. C., au moins il fut forcé de convenir que ce n'était pas M. B., et qu'il avait été complètement *mystifié*. (Cette anecdote est arrivée en 1811).



Lettre de mademoiselle N. à madame V. à Vienne, datée de Paris le 6 janvier 1814.

(Extrait de l'*Ambigu*, du 30 janvier 1814.)

« Ah! ma chère, je ne puis bien définir ce

que j'éprouve ; est-ce de la crainte ? est-ce de la joie ? Je crois que c'est un mélange de toutes deux. Notre auguste maître s'avance vers nous comme s'il venait pour nous délivrer. Voilà ce qui me remplit d'espérances ; mais, d'un autre côté, les regards farouches que le terrible Napoléon nous lance quelquefois, me font frissonner, et élèvent dans mon triste cœur de fâcheux pressentimens sur le sort de notre chère princesse et sur le mien. Quel tableau présente maintenant le palais qu'il habite ! Non, l'enfer n'est pas comparable à ce que j'ai sous les yeux. Je m'étais bien doutée, à tout ce que j'avais vu auparavant, que Napoléon n'était pas un homme ; aujourd'hui, je suis convaincue que c'est un démon, et même de la plus mauvaise espèce. L'expression de sa figure, qui, même lorsqu'il était heureux, était assez effrayante, est devenue hideuse depuis qu'il prévoit sa chute prochaine. On y voit toutes les passions qui l'agitent, toutes les tortures qui le déchirent ; il semble qu'on lui ait arraché le cœur pour le mettre à découvert.

» On croit avoir épuisé la peinture de toutes les souffrances, quand on a représenté les

damnés au milieu des flammes éternelles; mais les damnés ont appartenu à l'humanité ; ils en conservent encore quelques traces dans leurs traits et même dans leurs cris douloureux ; au lieu que Napoléon, dépouillé à peu près du masque extérieur qui lui donnait quelque ressemblance avec l'homme, donne une idée de Satan, lorsque du fond des enfers il lève les yeux vers le ciel pour contempler la place d'où il est tombé, et le bonheur qu'il a perdu. J'ai souvent pensé, en voyant les animaux féroces, qu'ils avaient dans leurs yeux quelque chose du feu de l'enfer ; eh bien ! je crois cela plus fortement encore lorsque ceux de Napoléon se fixent sur moi.

» Imaginez qu'il est devenu tout-à-fait maniaque et même idiot.

» Il se lève brusquement pour se rasseoir plus brusquement encore.

» Il marche tout à coup comme un insensé, et s'arrête ensuite immobile comme une statue.

» Il veut parler, et il ne laisse échapper que des sons rauques et inarticulés.

» Il lève les yeux, paraît suivre quelque chose qui flotte dans le vague, et tout à coup,

reportant ses regards vers la terre, il semble considérer un objet dont la chute l'étonne ou l'intimide.

» Il appelle, les uns après les autres, tous ses ministres, et, quand tour à tour ils se présentent devant lui, il les regarde avec étonnement, et fait de la main un signe pour les renvoyer.

» Il prend une plume comme s'il voulait écrire un ordre, il sonne un de ses gens pour le porter, et lorsqu'il veut tracer quelque chose sur le papier, le souvenir ou la pensée lui échappe, il secoue la tête d'un air chagrin, et oublie jusqu'à l'homme qu'il a appelé.

» Il attache à son côté un sabre énorme, il garnit sa ceinture de quatre pistolets qu'il charge et amorce lui-même, il se promène un instant ainsi armé, et semble défier tout l'univers; mais bientôt il se dépouille de ses armes, remplace le sabre par un bâton, les pistolets par des plumes à écrire, et prend un triste plaisir à se voir ainsi accoutré.

» Dans un autre moment, il fait ouvrir le grand appartement où est son trône, et s'y montre revêtu des habits qu'il portait le jour de son couronnement; mais à peine a-t-il mon-

té un des degrés du trône, qu'il se retire avec effroi, et reparaît avec le costume d'un lieutenant d'artillerie, considérant avec complaisance l'épaulette parfilée qui autrefois caractérisait ce grade.

» Pendant la nuit, sa manie est plus effrayante. Il sonne avec fracas, ordonne qu'on aille éveiller l'impératrice, qu'on la lui amène, et, lorsqu'il la voit, il lui dit froidement : « Pardon, madame, je croyais qu'on vous » avait enlevée ». Ensuite, quand tout le monde s'est retiré, il sonne de nouveau, fait mander madame Montesquiou, et, s'avançant vers elle le poing levé : « Qu'as-tu fait, lui » dit-il, de mon roi de Rome? Où est le roi » de Rome? Sais-tu qu'il est l'unique espoir » de ma dynastie »? Alors, oubliant pourquoi il a fait appeler la gouvernante de son fils, il s'écrie d'un ton douloureux : « Ma dy- » nastie! ma dynastie!... Insensé! comment » puis-je espérer de fonder une dynastie, moi, » le fils d'un greffier d'Ajaccio; moi, le re- » jeton de la galante Lætitia; moi, qui ai reçu » l'aumône de la main des Bourbons; moi, » qu'ils ont fait élever par charité! Je serai » pendu pour cette prétention-là! Pendu! et

» par qui? Qui osera porter la main sur
» l'oint du Seigneur? Ah! oui, ils respecte-
» ront bien ce titre-là! Ils me traiteront com-
» me un intrus, comme un voleur, un assas-
» sin. J'ai commis un meurtre horrible, d'au-
» tant plus horrible qu'il était inutile. Ce
» meurtre-là me pèse sur le cœur, il pèse sur
» ma tête..... Qu'on aille chercher Defer-
» mont ».

» Celui-ci arrive avec deux registres.
« Voyons, lui dit-il, l'état du trésor public.
» Quoi! la dépense excède aujourd'hui la re-
» cette de cinq millions; pourquoi cela?

» — Sire, les habillemens des nouvelles
» levées, l'approvisionnement subit de plu-
» sieurs places fortes....

» — Pourquoi payer? on fait des réquisi-
» tions à la pointe de la baïonnette; on donne
» des bons qu'on ne paie point; on fait des
» promesses qu'on ne remplit pas. Comment
» faisait-on du temps du comité de salut pu-
» blic?

» — Sire, on ne peut plus employer les
» mêmes moyens; votre armée toute entière
» n'y suffirait pas. Il ne faut pas que votre ma-
» jesté se dissimule le véritable état des cho-

» ses : ce qu'autrefois les Français accor» daient passivement, sans espoir d'être payés, » ils le donnent aujourd'hui avec répugnance » même contre de l'argent ; ils disent haute» ment : A quoi servira tout cela? à prolon» ger une résistance inutile, à retarder une » chute inévitable, à faire tuer sans fruit » beaucoup d'hommes, à irriter nos enne» mis....

» — Disent-ils cela ? Et la police le souf» fre ! Et ces misérables n'ont pas expié leur » audace par la mort? Où sont donc mes » commissions militaires ?

» — Sire, la police a bien peu d'activité ; » ses agens sont irrésolus, ils n'osent exciter » des haines contre lesquelles ils croient que » le gouvernement ne peut plus les défendre.

» — Qu'on les fusille.

» — Sire, à peine trouve-t-on des gens qui » consentent à être juges, et d'autres qui » veulent être bourreaux.

» — J'en trouverai, moi. Voyons vos états » de conscription : combien d'hommes de» puis hier ?... Comment ! mais cela va en » décroissant. Defermont, je veux des hom» mes, je veux de l'argent ; il me faut un mil-

» liard et huit cent mille soldats. Écrivez cela » à mes commissaires, et revenez demain ».

» Ce que je vous dis-là, ma chère, se raconte hautement dans le palais. Comme tous les délateurs ont maintenant la bouche fermée par la crainte, comme les espions ont perdu leur activité, chacun est très-communicatif. On distribue même ce qu'on appelle des nouvelles à la main, dans lesquelles on rend compte du véritable état des choses. Voici le bulletin qu'on distribuait hier :

« Napoléon, malgré la folie dont il est atteint, et les terreurs qui ont donné à son activité le caractère d'une impatience enfantine, et à ses conceptions tout le vague de l'impuissance, n'a pas perdu cet instinct de fourberie, ces ruses adroites qui l'ont autrefois si bien servi. Les troupes qu'il a passées en revue hier sont les mêmes que celles qui ont défilé devant lui toute la semaine; on a seulement eu soin de leur donner un nouvel uniforme. Ceci est pour rassurer les Parisiens et tromper l'ennemi qui s'approche. La banque de France a été requise non-seulement de livrer tout l'argent comptant qu'elle a dans sa caisse, mais encore tous les billets qui lui sont rentrés, et

que, selon les règlemens, elle devait annuler à la fin de ce mois. Elle a refusé; mais, la nuit dernière, Savary, déguisé en . . . . , *costume qui lui va à merveille*, et quelques autres individus de son espèce, ont dévalisé la banque, et les voitures, qui portaient leur pillage, ont pris le chemin des Tuileries ». C'est ainsi qu'on met à exécution le nouveau plan de finances.

» Napoléon a fait mander inopinément le conseiller d'état D....., qu'il soupçonne d'entretenir des intelligences avec les mécontens de l'intérieur, et lorsque celui-ci est entré dans le cabinet particulier, il lui a sauté brusquement au collet, en lui disant : « Coquin, » tes papiers ». Il l'a fait ensuite fouiller devant lui. On prétend qu'on a trouvé sur lui des lettres qui ont tellement excité la rage de l'empereur, que celui-ci voulait l'envoyer fusiller sur-le-champ dans les fossés de Vincennes. Bertrand, qui est maintenant l'homme en crédit, est parvenu à apaiser son maître, et a même emporté dans sa poche les papiers suspects que nous espérons être en état de publier dans quelques jours.

» L'impératrice a beaucoup pleuré avant-

hier; on suppose que l'empereur l'a forcée d'écrire à son auguste père une lettre qui ne s'accorde pas avec le respect filial qu'elle porte à ce souverain. Ce qui rend cette conjecture vraisemblable, c'est la conversation qui a précédé ce sacrifice fait à la terreur plutôt qu'à l'amour, et qui a été recueillie par un huissier de service qu'on soupçonne être R......

» Madame, a dit Napoléon en abordant la » princesse avec assez de gravité, l'empereur, » votre père, poursuit ses projets sacriléges » contre moi, contre vous, contre notre fils » chéri. Vos devoirs d'épouse, vos devoirs » de mère, encore plus sacrés, vous obligent » à chercher à arrêter sa marche, et même à » vous mettre avec moi à la tête de mes ba- » taillons. Vous connaissez l'histoire; mais » peut-être n'avez-vous pas lu avec assez d'at- » tention les traits de dévouement conjugal » qu'elle offre à notre admiration. La magna- » nime Arrie s'immole la première pour don- » ner à son époux l'exemple d'une mort cou- » rageuse, et, lui remettant froidement le » poignard dont elle s'est frappée, elle lui dit : » Pétus, cela ne cause aucune douleur. La » fidèle Artémise s'enferme dans le tombeau

» de Mausole, son époux. Sémiramis.... *Ici » l'empereur a hésité.* Sémiramis, non, ce » n'est pas Sémiramis. Enfin, madame, plus » votre situation est éminente, et plus vous » devez aux contemporains et à la postérité » l'exemple d'un grand dévouement. La fem- » me d'un héros, d'un grand souverain, ne » doit pas laisser succomber son époux sans » s'unir hautement à son sort, s'envelopper » dans sa chute, et même s'ensevelir sous les » débris du trône qu'elle a partagé.... »

» L'impératrice paraissait vouloir faire quelques observations ; mais Napoléon, lui faisant signe de ne pas l'interrompre, il continua ainsi :

« Je sais bien, madame, que dans la cour » efféminée et polie où vous êtes née, ces » maximes sont reléguées parmi les rêveries » de l'antiquité, et que le dévouement con- » jugal y est traité de chimère. Mais vous êtes » à ma cour impériale, où ceux qui m'appar- » tiennent doivent être capables de tous les » genres d'héroïsme.

» Je suis un héros, madame, j'appartiens » à l'histoire, je plonge dans la postérité ; tout » ce qui se rapporte à moi doit être empreint

» d'une teinte d'immortalité. S'il fallait choi-
» sir entre votre père et moi, s'il fallait nous
» sauver l'un ou l'autre, parlez, madame,
» pour lequel des deux seriez-vous prête à
» vous dévouer?

» — Il me semble que je dois d'abord le
» sacrifice de ma vie à celui de qui je l'ai
» reçue.

» — Fadaises, que tout cela! madame,
» sentimens vulgaires! Un père n'est rien
» pour une souveraine; elle appartient à l'état
» qui l'adopte, au prince qui l'associe à son
» trône. Et votre fils, et mon fils, et le roi de
» Rome, n'a-t-il pas des droits exclusifs sur
» votre cœur? Madame, il faut écrire à votre
» père que, s'il avance encore de quelques
» lieues sur le territoire français, vous vien-
» drez, à la tête de mes bataillons, exposer
» votre sein à ses coups, et que ce n'est qu'en
» passant sur votre corps qu'il arrivera à
» moi..... »

» Ici Napoléon, s'étant aperçu qu'il n'était pas seul avec l'impératrice, est entré dans une violente rage, et a chassé à coups de pied ceux qu'il avait oublié de renvoyer d'un signe de tête, ce qui est le seul moyen qu'il emploie

pour chasser son monde quand il n'est pas en fureur.

» Napoléon a offert à son mameluck le ministère de la police pendant son absence; mais celui-ci, ne se sentant pas une *âme* assez forte pour ces fonctions terribles, a refusé; Savary reste.

» Tel est, ma chère, le genre des bulletins dont presque tous les jours on amuse notre curiosité, depuis qu'on redoute moins le terrible empereur. Ah! oui, bien terrible, je vous jure. Imaginez que ce matin, me trouvant par hasard sur son passage, il s'est avancé vers moi d'un air riant en apparence, et m'a dit d'un ton forcément doucereux : « Eh bien!
» Lisbeth a-t-elle reçu des lettres de Vienne
» pour la féliciter sur son prochain retour
» dans sa chère patrie »? Et ensuite, me jetant un regard menaçant, grinçant des dents, et mettant son poing à deux doigts de ma figure, il a ajouté : « Non, f..... Autrichienne,
» tu n'iras pas dans ta ville de Vienne, tu res-
» teras ici; tu n'en sortiras jamais; je ne suis
» pas encore renversé; je ne suis pas encore
» mort; je le prouverai dans quinze jours ».

» Je suis presque tombée en défaillance,

et je crois en vérité que j'en serais morte, si un des secrétaires, qui suivait cet homme effrayant, n'eût profité de sa brusque disparition pour me donner quelques secours. J'ai beaucoup remercié ce monsieur; il m'a regardée avec attendrissement; voilà notre connaissance faite, il me dira bien des choses.

» Adieu, ma chère; plaignez-moi; félicitez-moi, selon que vous verrez les événemens tourner selon nos voeux ».



Pendant que les armées alliées défilaient sur les boulevarts, le 31 mars, une jeune dame admirait, comme tous les spectateurs, la belle composition et la brillante tenue de ces troupes. « Et voilà pourtant, dit-elle, ce que » les bulletins de Buonaparte nous donnaient » pour des *débris!* — Vous n'admirez pas, » lui répondit un homme qui l'accompa» gnait, ce qu'il y a de plus merveilleux dans » tout ceci : c'est que plusieurs corps de cette » superbe armée sont commandés par des re» venans ; le général Sacken *tué*, par le bul» tin, à la Ferté-sous-Jouarre; le général » Yorck, *mort* à Château-Thierry; le comte

» de Langeron, *enterré* à Châlons; le géné-
» ral de Wrède, blessé *mortellement* à Ha-
» nau, etc., etc. — Eh bien! reprit la dame,
» il faut dire à l'auteur de ces fameux bulle-
» tins comme au *Menteur* de Corneille :

» Les gens que vous tuez se portent assez bien ».

Un Gascon faisait, il y a quatre mois, le calcul des membres du sénat; au lieu de 120, il en écrivit 1200. Un de ses amis, témoin de son erreur, lui dit : « Tu te trompes, mon » ami, tu mets un zéro de plus. — Cela » peut être, répliqua l'autre; mais je n'en » mettrai jamais autant qu'il y en a ». (Extrait de la *Quotidienne*).

Un jour Sieyes, parlant de la constitution de l'an VIII, en faisait remarquer les vices. — Eh mais! lui dit-on, cet édifice est votre ouvrage. — Oh! non, répondit-il; je l'ai commencé, mais il y avait insurrection parmi les ouvriers.

On remarquait dans le journal anglais, intitulé le *Times*, du 19 juin 1814, un article ainsi conçu :

« Le maire et les principaux magistrats d'un bourg assez considérable se sont réunis le 22 avril, et ont voté l'adresse suivante à M. Charles Martenet, officier français, natif de Dôle, en Franche-Comté :

» Le maire, les aldermans et les autres principaux habitans de la ville et du bourg d'Oswestry, dans le comté de Salop, ne peuvent pas se décider à vous voir retourner dans votre patrie, sans vous donner des assurances de la joie qu'ils ressentent de l'événement heureux qui vous rend votre roi ; vous avez combattu pour lui ; vous êtes un de ceux qui ont le plus contribué à relever sa bannière, et lorsque le cours des événemens ne vous a pas permis de continuer à porter les armes, vous avez vécu parmi nous pendant l'espace de douze ans, aimé, chéri, respecté, estimé de tout le monde. Depuis qu'il est arrivé dans ce pays des prisonniers de guerre, votre conduite a mérité l'approbation de tous les gens de bien, de tous les amis de la bonne cause; vous les avez traités avec égard et bonté ; mais vous ne leur avez pas caché votre attachement à la maison de Bourbon, et l'horreur que vous inspirait la tyrannie sous laquelle gémis-

sait la France. Nos cœurs vous suivront dans votre patrie, et nous espérons que votre souverain reconnaîtra les services éminens que vous lui avez rendus, et la conduite admirable que vous avez tenue pendant votre long exil; votre nom sera toujours cité par la reconnaissance et l'estime, etc.



Le dernier ministre de la police mande, de la part de Napoléon, le duc D....., fils d'un ancien duc et pair de France, et l'un des plus jeunes de ceux que le roi vient de nommer à la chambre des pairs. Voici l'entretien qui eut lieu entre le ministre et le jeune duc. — « L'empereur vous a nommé l'un de ses chambellans.—Je ne le serai point. — Pourquoi cela? — Parce que je ne veux pas l'être. — Il n'y a pas de volonté supérieure à celle de l'empereur. — Vous vous trompez, il y en a une. — Laquelle, s'il vous plaît? — Celle de l'homme qui ne craint ni sa ruine, ni l'exil, ni la plaine de Grenelle. Le ministre baissa les yeux et se tut.



Peu de jours après la naissance du roi de Rome, un corps littéraire fut admis à l'honneur de le haranguer dans son berceau. On as-

sure que, pendant tout le discours, l'impérial enfant ne fit entendre que ces cris : *Gniais! gniais!* et que le président ne put s'empêcher de se récrier sur la sagacité précoce du jeune prince.



Ce fut je crois en mars 1806 que Louis, frère de Napoléon, quitta Paris pour aller gouverner la Hollande, *invitus invitam*. Les Hollandais, ayant été informés qu'ils recevraient l'ordre positif de *le vouloir*, se hâtèrent d'envoyer des ambassadeurs à Napoléon pour lui demander celui de ses frères qui restait à pourvoir. La couronne de Hollande n'était pas brillante; mais, comme on dit, il faut commencer par quelque chose. Buonaparte répondit qu'il accordait son frère aux vœux des Bataves, et toute cette comédie fut jouée d'une manière très-satisfaisante.

Napoléon, en rentrant dans son salon, y trouva les deux fils de son frère Louis, amenés par leur gouvernante. Il prenait assez de plaisir à causer avec eux, à s'informer de leurs progrès, à les interroger. — « Combien t'a-t-on » appris de fables? dit-il à l'aîné. — Mon » oncle, j'en sais quinze. — Récite-moi celle

» que tu sais le mieux, » répliqua-t-il en l'élevant sur une console. L'enfant, sans entendre malice et sans se douter de l'à-propos, dit sur-le-champ :

Les grenouilles se lassant
De l'état démocratique, etc.

Buonaparte, qui ne riait guère, se mit à rire aux éclats, et prit pour une petite gaieté préméditée ce qui n'était que l'effet du hasard.

Épigramme faite le 30 *mars au soir.*

Loquax s'enfuit avec vitesse :
Qui donc ainsi peut le faire courir ?
— Il craignait le boulet. — Des gens de son espèce
Sont faits pour le traîner et non pour en mourir.

Adresse de la ville de Valence à Buonaparte.

« Espères-tu conquérir l'Espagne à main armée? Sache que tu peux beaucoup perdre, et que jamais tu ne gagneras un cœur. Sache qu'un châtiment éclatant peut tarder, mais qu'il atteint toujours les forfaits éclatans. Sache que tes propres guerriers t'abandonneront un jour, et tourneront l'épée contre toi. Sache que d'autres nations indignées se soulèveront, tandis que tu aiguises tes dents pour déchirer

l'Espagne. Sache que le lion d'Esdras règnera deux fois comme roi; que le fameux lion de Roncevaux, couché depuis si long-temps, se réveillera et se redressera. Ce lion est l'Espagne : il se prépare pour commencer un combat à mort, pour porter la croix en trophée jusqu'aux confins du monde.

» Tremble, Napoléon! il s'approche le moment où tu cesseras d'être invincible. Tremble devant l'Espagne, non à cause de sa propre force, mais à cause de ta conscience. Tremble devant Dieu, qui protége l'Espagne, et en qui elle se confie. Le Tout-Puissant qui, par le bras d'un petit nombre d'enfans d'Israël, a vaincu les armées des Philistins, et exterminé les troupes innombrables de Xercès, enverra ses anges contre toi. Comme alors ils combattront dans les rangs des Espagnols, dans une guerre sainte dont la religion est l'objet, elle sera dissipée comme la paille, cette armée que le despotisme a formée pour le combat, et que le démon a remplie de désespoir ».

Quand on observe que cette adresse a paru en 1808, époque de la toute-puissance de Buonaparte, on trouve, dans cette sortie virulente, une nouvelle occasion de rendre justice

au caractère sublime que les Espagnols ont déployé, et à l'énergie qui les a fait vaincre.

Sur la statue de Buonaparte, lorsqu'elle était perchée au haut de la colonne de la place Vendôme.

Tyran perché sur cette échasse,
Si le sang que tu fais verser
Pouvait tenir dans cette place,
Tu le boirais sans te baisser.

Copie d'une lettre de M. le général Sacken, à M. le préfet de Paris, datée de Paris le 3 juin 1814.

« Monsieur, au moment de quitter une capitale dont le souvenir ne s'effacera jamais de l'esprit et du cœur de l'empereur, sa majesté impériale m'a ordonné de vous témoigner de sa part combien elle a été sensible aux dispositions amicales et bienveillantes manifestées envers ses troupes, qui, de leur côté, n'ont plus vu que des frères dans les compagnons d'armes avec qui elles ont fait le service public. L'accueil qu'elles ont reçu le jour de leur entrée dans Paris ne s'est point démenti.

C'est ainsi que se sont annoncés ces liens intéressans que la paix vient de cimenter à jamais. Chargé d'être près de vous l'organe des sentimens de mon auguste maître à cet égard, je remplis une tâche d'autant plus agréable, qu'elle me met à même de vous renouveler, monsieur, l'assurance de ma considération, etc.

» *Signé* Sacken ».

Autre lettre du même, à MM. les directeurs des hôpitaux de la ville de Paris (même date).

« Messieurs, l'empereur, mon auguste maître, connaît par lui-même, et par les rapports des commandans de corps, les soins assidus et les secours efficaces et empressés donnés aux blessés et aux malades de ses armées dans les hospices de santé de la capitale et de ses environs. Rien ne l'emporte aux yeux de S. M. I. sur des services de ce genre. Ils sont toujours le premier objet de sa sollicitude et celui de sa reconnaissance. Au moment de quitter Paris, elle m'a enjoint, messieurs, de vous témoigner de sa part combien elle a su apprécier votre conduite noble et désintéres-

sée, et je m'acquitte avec empressement d'un devoir aussi sacré.

» Recevez les assurances de toute mon estime et de ma considértion distinguée.

» *Signé* SACKEN ».



IL sera fort difficile de jouer une tragédie qui ne présente mille allusions à saisir, par la raison qu'il y a fort peu de tragédies qui n'aient leurs *Thoas*, leurs *Polifontes*, tranchons le mot, leurs Napoléons. Je me souviens, à cette occasion, d'une anecdote que je garantis, car je faisais partie du comité qui jugea.

Madame Vestris, prête à quitter le théâtre, s'occupait d'une représentation à son bénéfice. Elle était la maîtresse de désigner à sa société les deux pièces dont se composerait le spectacle.

Madame de Montesson, qui joignait à beaucoup d'esprit, de grâce et de bonté, le besoin d'aider, de servir et de favoriser les talens, pressait madame Vestris de demander les ouvrages qui pourraient être les plus utiles à ses intérêts. Le jour fut pris pour en délibérer.

Madame Vestris arriva; son choix était fait. « Madame, dit-elle à Madame de Montesson, » je me suis décidée pour la *Caliste* de Colardeau. — Fort bien ! répondit Madame de » Montesson; mais comment le général Buonaparte trouvera-t-il ces vers de Sciolto, que » je me rappelle ?

Ce peuple méprisé, ce perfide insulaire,
Ennemi des Génois dont il est tributaire,
Le Corse qui, cédant à la nécessité,
Nous vendit tant de fois sa faible liberté.

Caliste, acte IV, scène 2.

Madame Vestris fut épouvantée de l'à-propos. « Je balançais, dit-elle, entre Caliste et » Zelmire; voici qui me fixe; on jouera » *Zelmire* ».

Je pris la parole. « Il me semble, lui dis-je, » qu'il y a dans Zelmire une scène embarras» sante ».

Madame de Montesson apporta le premier volume des œuvres de Dubelloi; nous lûmes Zelmire, et, sans aller bien loin, nous tombâmes sur les vers qui suivent : (Acte Ier., scène 5.)

J'ai fondé ma grandeur sur l'estime publique,
D'un sage usurpateur utile politique.
Je feins de fuir un trône où tendent tous mes pas;
J'encense des dieux vains que mon cœur ne croit pas;
Et tu vois, cher ami, que le peuple et l'armée
De cent titres divins chargent ma renommée.
Mon nom n'est prononcé qu'entouré de vertus.
J'ai su tromper mon siècle, et je veux davantage.

Comment réciter de pareils vers? il fallut abandonner Zelmire. « Eh bien, Madame, » dit-elle à Madame de Montesson, le *Tanis* de » M. Le Fèvre, qu'on a mis à l'étude, et que » l'auteur a soumis à votre censure, aurait un » double mérite, celui de me préserver vraisemblablement de toute allusion périlleuse, » et celui d'être nouveau ». Hélas! répliqua Madame de Montesson, vos inspirations ne sont pas heureuses aujourd'hui. Voilà le cahier de M. Le Fèvre. J'ai noté des vers à supprimer; je vais vous lire les plus modérés et les plus doux :

.... En vain, crois-moi, cet homme ambitieux
Du nom de citoyen se pare à tous les yeux :
A de plus hauts destins en secret il aspire.
Je connais son orgueil : il affecte l'empire;

Il règnera, sans doute, et tu verras Tanis
Plus tyran mille fois que ceux qu'il a punis.

Madame Vestris, fort déconcertée, s'en alla sans savoir à quoi s'arrêter. Quelque temps après, elle choisit *Pierre-le-Cruel*, apparemment pour éviter les applications.

Inhumation des sénateurs, ou l'entreprise au rabais. — Dialogue.

LE SÉNATEUR.

Viens, cher Labalte, et parle avec franchise :
Nos sénateurs, par tes soins inhumés,
A l'avenir doivent être embaumés ;
L'affaire est bonne, en veux-tu l'entreprise ?

LE CROQUE-MORT.

Combien par mort donnez-vous ?

LE SÉNATEUR.

Cent écus.

LE CROQUE-MORT.

Je veux le double, ou bien n'en parlons plus.
Coûte que coûte, on doit à sa pratique
Fournir du bon, ou ne pas s'en mêler ;
Or, sur mon dieu, pour un prix si modique,
C'est tout au plus si je puis vous saler.

ques ; mais M. de Dalberg déserta successivement la cause de l'empereur d'Allemagne, celle de l'empire, celle du pape, enfin celle de sa propre principauté, puisqu'il consentit à désigner pour son successeur un étranger, fils adoptif de Buonaparte, tandis que tous les traités garantissaient la durée d'une souveraineté ecclésiastique en Allemagne. Dans ses mandemens, il approuva le dépouillement du saint siége ; il a imputé au saint père martyr la scission de l'église ; et, évêque catholique, il a continué d'être le serviteur officieux de Buonaparte excommunié. On ne demandera plus au couronnement de l'empereur germanique : « N'y a-t-il point de Dalberg » ? jusqu'à ce qu'un autre membre de cette famille efface le souvenir de tant d'actions indignes.



Inhumation des sénateurs, ou l'entreprise au rabais. — Dialogue.

LE SÉNATEUR.

VIENS, mons B. (1), et parle avec franchise :
Nos sénateurs, par tes soins inhumés,

(1) Ancien entrepreneur des *morts*, et gendre de feu le sénateur J....

A l'avenir doivent être embaumés;
L'affaire est bonne; en veux-tu l'entreprise?

LE CROQUE-MORT.

Combien par mort donnez-vous?

LE SÉNATEUR.

Cent écus.

LE CROQUE-MORT.

Je veux le double, ou bien n'en parlons plus.
Coûte que coûte, on doit à sa pratique
Fournir du bon, ou ne pas s'en mêler;
Or, sur mon dieu, pour un prix si modique,
C'est tout au plus si je puis vous saler.

(*Extrait des Rapsodies du jour*).

Dans un groupe rassemblé devant la statue de Henri IV, on s'entretenait des malheurs que Buonaparte avait fait peser sur la France. Un vieillard déplorait avec amertume la perte de ses deux fils, tués à la bataille de Leipsick, et ne cessait de répéter ce mot si connu aujourd'hui : *Oui, cet homme était bien Roberspierre à cheval.* — Que dites-vous-là? reprit avec vivacité une femme du peuple; ce bon M. Roberspierre nous a fait manger notre pain blanc le premier.

Un amateur de mémoires secrets prétend avoir trouvé, dans les cartons de l'ancien ministère de la police, des pièces de dépenses d'un genre tout-à-fait neuf. Nous en rapporterons deux articles qui pourront donner une idée de tous les autres :

« A son retour de Moscou, l'empereur est allé à l'Opéra ; *pour deux mille cinq cents francs d'enthousiasme*.

» Avant son départ pour Saint-Dizier, l'empereur s'est promené dans Paris ; *esprit public, cinq mille francs* ».

Parmi les rapprochemens singuliers que l'histoire consignera un jour dans ses pages, en voici un qui nous paraît digne d'être médité par les personnes qui se plaisent à réfléchir sur les vicissitudes humaines. Le 9 juillet 1794, les armées françaises du Nord et de Sambre-et-Meuse sont entrées à Bruxelles, où elles opérèrent leur jonction. L'armée du Nord était commandée par le général Pichegru, et celle de Sambre-et-Meuse par le général Jourdan : les généraux les plus distingués qui servaient sous leurs ordres étaient Moreau, Bernadotte et Kléber. Les diverses destinées de

ces hommes célèbres sont une preuve nouvelle des caprices de la fortune. Le général Pichegru, après avoir servi sa patrie en héros, a péri au Temple, à Paris, victime de la plus noire perfidie. Le général Moreau, qui jouissait d'une réputation de grandeur d'âme et de talens militaires si justement méritée, blessé à mort à la bataille de Dresde, à peu de distance de sa majesté l'empereur de Russie, a terminé ses jours en guerrier magnanime, regretté et pleuré de toute l'Europe. Le général Kléber, qui avait fait ses premières armes dans les rangs de l'armée autrichienne, ayant remplacé Buonaparte dans le commandement de l'armée d'Égypte, fut assassiné au milieu de son état-major par un Arabe. Le général Bernadotte, après s'être acquis un nom glorieux dans la carrière des armes, a été appelé, par la nation suédoise, pour succéder à la couronne de Suède, après la mort du roi actuel. Le général Jourdan est aujourd'hui maréchal de France. C'est ainsi que des fortunes différentes ont marqué les destins de cinq guerriers qui marchaient, il y a vingt ans, sous les mêmes drapeaux.

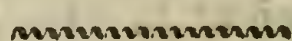
Voici une des dernières anecdotes de la vie du général Georges Cadoudal, qui nous est certifiée par une personne digne de foi, et qui nous a paru assez intéressante pour être publiée.

Georges et onze de ses officiers, ayant été condamnés à mort, furent transférés de la prison de Justice à Bicêtre, et jetés dans des cachots pratiqués dans un corridor au-dessous du rez-de-chaussée.

Le lendemain, on apporta à Georges un placet tout rédigé, en l'assurant que, s'il consentait à le signer, lui et ses compagnons d'infortune obtiendraient la vie. Le général prit tranquillement le placet, et, après avoir lu ces mots : *A S. M. l'empereur des Français,* le remit aussi tranquillement au concierge qui le lui avait présenté ; puis, se tournant vers ses officiers : *Mes camarades,* leur dit-il, *faisons la prière.* C'était celle du soir, qu'ils faisaient en commun.

Le jour suivant, M. Burban, un de ces officiers, déploya le même caractère. Le concierge l'ayant fait appeler au greffe, il y trouva un homme en place envoyé par sa famille, qui lui présenta un placet à signer pour lui

individuellement ; il s'y refusa. Le concierge, qui l'affectionnait, joignit ses instances à celles de l'envoyé, en disant à Burban : « Malheu-» reux ! vous avez un pied dans la fosse ; on » veut vous en retirer, on en a l'assurance ; et » vous seriez assez cruel envers votre famille » pour ne pas répondre dans ce moment à » l'intérêt qu'elle vous doit et qu'elle vous » porte » ! Burban répondit : « Je chéris ten-» drement ma famille, mais je l'honore. Je » ne sais pas plus que mon général et mes ca-» marades transiger avec l'honneur... Faites-» moi reconduire dans mon cachot ».



Pétition des Normands au roi.

Air : *Tout comme ont fait nos pères* (d'Alexis).

Sage prince, quand tu nous rends
Tous nos anciens usages,
Accepte les hommages,
Et comble les vœux des Normands.
Que la potence
Revive en France ;
Daigne d'avance
Nous donner l'assurance
Que sous le règne des vertus
Les gibets nous seront rendus.

Heureux Normands! nous serons donc pendus
Sous des rois débonnaires,
Comme on pendait nos pères,
Comme on pendait, comme on pendait nos pères!

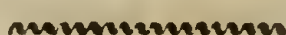
Oui, les bons Normands vont ravoir
L'antique privilége
D'aller, en grand cortége,
Danser à la *croix du Trahoir* (1).
Nouvelle étude
Nous sembla rude;
De l'attitude
Nous avons l'habitude.
Avec le sang, de père en fils,
Ce penchant nous était transmis.
Venez encore orner notre pays,
Gibets héréditaires,
Où l'on pendait nos pères,
Où l'on pendait, où l'on pendait nos pères.

(*Extrait de la* Quotidienne *et des* Rapsodies).

M. Dubois de Crancé, général connu par sa conduite à Avignon et à Lyon, est décédé à Réthel vers la fin de juin 1814. Il a été paralysé de tous ses membres le jour de l'entrée de Louis XVIII en France. Il avait vendu, il y a

(1) Place de Paris où l'on pendait autrefois.

six mois, pour deux cent cinquante mille francs, une terre dans le département des Ardennes, en disant que, si les Bourbons revenaient en France, il avait besoin de quelque argent comptant pour aller finir ses jours aux États-Unis d'Amérique.



La plume diabolique.

Un jour le démon Asmodée s'avisa de faire d'une belle plume un talisman secret, et lui donna le pouvoir de frapper de folie tous ceux qui l'auraient en leur possession; il lui promit, du reste, qu'en la faisant passer de main en main, il veillerait à ce qu'on ne la détruisît point. Cela convenu, elle fut lancée dans le monde.

La première personne à qui elle échut en partage, était un jeune garçon qui brûlait pour une belle des belles qu'il ne pouvait obtenir, et à qui il écrivit force extravagances ainsi qu'à ses parens. Elle parut ensuite chez un prince, et lui tourna la tête pour une actrice de l'Opéra, avec laquelle il eut l'honneur de se ruiner. De là elle passa quelque temps chez un abbé à la mode, et lui inspira de ren-

dre à son meilleur ami le service de lui enlever sa femme, après avoir prononcé publiquement un sermon plein de chaleur sur les devoirs d'un bon chrétien.

Jetée par la fenêtre dans un moment où M. l'abbé était impatienté de ne pouvoir trouver une rime, notre héroïne est ramassée par un savetier; bientôt elle fait du pauvre diable un fou à lier. Il délaisse sa margot, ne chante plus, s'efforce de marcher gravement, et déclare la guerre aux nobles et aux riches. Ses compagnons l'imitent; dame plume étend sur eux son influence; soudain, voyant qu'ils peuvent échanger leurs échoppes contre des hôtels, ils commencent par tout détruire pour tout recréer. La noblesse, le clergé, le tiers-état s'assemblent afin de faire cesser le désordre : il leur restait encore quelques moyens; mais la maligne plume s'élance entre leurs doigts, et les moyens sont anéantis.

Alors elle accuse sans motif le pouvoir royal; bientôt après, lui rend ses droits, et toujours conséquente, supprime la noblesse. Elle déclare la personne du roi inviolable et sacrée, puis la fait conduire en prison et mettre en jugement. Après ce grand coup, elle

proclame la sûreté des personnes et des biens, et en même temps signale comme coupables tous les riches, et invite tous les nobles à vouloir bien aller respirer loin de leur patrie. Elle fait de la France une république, et deux ou trois petits souverains s'installent plus impérieux les uns que les autres. La liberté est entière, et l'on met à mort celui qui manifeste son opinion. Pour veiller à la sûreté générale, la bienfaisante plume établit un comité; aussitôt les prisons sont encombrées d'individus de tout sexe et de tout âge, et la plupart des gens libres considérés comme suspects. Enfin, le comité de salut public prend la mesure la plus salutaire pour ménager les approvisionnemens : on n'accorde plus que deux onces de pain noir à chaque personne.

Notre héroïne s'occupe aussi de mettre en honneur le système de l'égalité; pour en jouir, le fils commande à son père; une marque d'honneur est d'être sans-culotte. Elle quitte souvent l'antique palais des rois occupé par les représentans de la république une et indivisible, pour aller rédiger l'adresse d'un club, la pétition d'une citoyenne, la dénonciation d'un citoyen, le plan d'une conspiration, le

discours d'un président de comité, ou celui d'une présidente; car elle a autorisé les assemblées de femmes, afin que les droits de l'homme soient mieux reconnus. Chacun peut le soir venir à sa section pour jouir des douceurs d'une réunion populaire. Là, les opinions sont indépendantes, et la liberté des consciences entière : on risque seulement d'être considéré comme royaliste ou républicain, jacobin ou modéré, montagnard ou feuillant, et, selon le cas, d'être libre ou emprisonné, guillotiné ou applaudi. Du reste, l'intègre plume maintient la plus parfaite intelligence entre ses fous; tous les décadis, la déesse de la Concorde reçoit leur encens et leurs vœux. On peut, les autres jours, se dénoncer, se dépouiller, se battre les uns les autres, le tout pour la sûreté générale.

Chaque jour cette fondée de pouvoirs d'Asmodée prend de nouvelles mesures d'ordre public; il en résulte le bouleversement total des fortunes. Mais, pour dédommager ses cliens d'une manière fort agréable, elle ordonne des repas fraternels au milieu des rues; tout le monde est tenu d'y figurer, qu'il vente, qu'il pleuve ou qu'il tonne, qu'on soit bien

portant ou malade, sous peine d'amende, et quelquefois pis. Enfin, à ces douceurs de la fraternité, madame la plume unit des jouissances non moins ravissantes ; elle imagine la queue au pain, la queue à la viande, la queue au riz, la queue au lait, la queue au sucre et au café, la queue au savon, etc., etc., etc. ; nuit et jour ce sont des queues partout pour attester l'abondance et le prix modique des denrées. Mais ce n'est-là qu'un avant-goût de plaisirs plus délicieux encore : notre héroïne s'installe entre le pouce et l'index de la main de Maximilien, l'un de ses ministres les plus fameux ; elle griffonne un beau discours sur la clémence ; il le prononce avec l'expression la plus touchante, et ce discours est le signal des exécutions ; la guillotine reste en permanence ; la mode de couper des têtes devient une fureur. Celui-ci est accusé d'avoir mis du linge trop blanc, un chapeau au lieu d'un bonnet, un habit au lieu d'une veste ; celui-là s'était permis de dire *vous* au lieu de *tu :* la clémence fait une loi sacrée de dépêcher pour l'autre monde ces gens-là, et la foule enchantée, de s'écrier : *Vive la liberté ! vive la république ! vive Maximilien ! vive la guillotine !*

Cependant, après avoir prolongé ces aimables récréations assez long-temps pour charmer son favori Maximilien et ses acolytes; après avoir procuré, même jusqu'au plus petit employé, l'innocent plaisir de faire guillotiner son parent ou son ami, la malicieuse plume s'avise un beau jour de rédiger en bonne forme un acte d'accusation contre Maximilien lui-même et sa suite; et c'est la folie guerrière, la folie d'une république universelle, de l'alliance avec tous les fous de la terre, qu'elle fait succéder à la folie des coupe-têtes. C'est à qui s'enrôlera pour obtenir ces superbes résultats; afin d'avoir la paix on déclare la guerre à tout le monde, et surtout aux rois. Les trônes sont ébranlés, l'établissement d'une foule de républiques signale les pas triomphans des disciples d'Asmodée. Le général Buonaparte en crée un assez grand nombre pour sa part; il est le plus chaud des républicains. Patience! il changera bien en grandissant.

Mais il ne suffit pas à notre chère plume que ses fous se divertissent au-dehors, elle veut aussi qu'ils continuent à se divertir dans l'intérieur; en conséquence, elle barbouille des

rames de papier, et leur fait changer de gouvernement comme leurs femmes changent de chapeaux. Tantôt le peuple, amoureux de sa tranquillité, s'amuse à faire le souverain et à chasser ses magistrats; tantôt les magistrats, pleins de paternité, lui rendent le bonheur à grands coups de canon.

Le directoire s'établit, la protégée d'Asmodée s'installe sur son bureau à poste fixe. Il accueille et promet de mettre à exécution beaucoup de plans d'améliorations; elle devient alors un véritable esprit de contradiction. Il veut fonder son autorité sur la douceur; elle l'établit par des proscriptions. L'intérêt de l'état doit seul l'animer; elle donne le pas aux plaisirs sur les affaires, et souvent, avant l'heure du déjeuner, elle a fait signer, au membre le plus distingué, un projet d'impôt, un rendez-vous de chasse ou d'amour, l'arrestation d'un journaliste, une invitation à un bal. Il croit que l'économie est nécessaire pour restaurer les finances; elle rend le luxe indispensable. Il sent que de la conservation des conquêtes de la France dépend sa force; elle disgracie les plus habiles généraux, et donne le commandement de l'armée aux associés des

fournisseurs. Il prétend être honoré et craint ; elle l'entoure d'une cour frivole, remplace le respect qu'il croit inspirer par le ridicule, le fait jouer publiquement et chansonner jusque dans les salons de ses membres. Enfin, il veut trancher de l'esprit fort ; elle appelle au Luxembourg une célèbre tireuse de cartes, et la cour directoriale interroge le destin.

La sublime plume alors juge, dans sa sagesse, qu'il est bon de changer le genre de folie de ses disciples. Elle s'apprête à accabler Buonaparte de ses faveurs. Il est allé conquérir la terre antique des Pharaons, non pour la mettre en république, mais, en bon chrétien, pour y faire respecter le Koran. Les Égyptiens lui avaient fait l'outrage de ne pas le croire sur parole. Il avait protesté de la pureté de ses intentions, vanté les principes d'humanité qui le dirigeaient, et, pour appuyer ces douces paroles de paix, supprimé de ce monde environ cent mille habitans du Caire. Cela fait, il avait continué son expédition salutaire et restauratrice.

Cependant, le succès n'ayant pas couronné son attente, il avait adopté l'honorable parti de prendre la fuite, et depuis peu il se reposait

rue de la *Victoire* à Paris. Appelé par la plume-talisman, il paraît, s'écrie : *Je suis le dieu de la guerre!* et présente des baïonnettes à ses prédécesseurs, qui ne peuvent s'empêcher de lui céder la place, et de sourire à tant d'urbanité. *Je veux le bien de tous*, ajoute-t-il, et il a tenu parole; puis, pour se concilier les esprits, il supprime le directoire et les conseils, dont il déclare coupables soixante-un membres. On le supplie d'accepter le fardeau du gouvernement, il n'accepte qu'après avoir obtenu l'assentiment du grand peuple, et cet assentiment se manifeste par l'organe d'une centaine de représentans.

On avait juré haine à la monarchie; la contrariante plume fait nommer son protégé empereur. Les titres de noblesse avaient été proscrits; on voit reparaître des princes, des ducs, des comtes, des barons, etc. Buonaparte avait jadis menacé de mettre le monde en république; il crée des trônes, et fait rois ses frères, parens et amis.... Hélas! chers lecteurs, vous ne savez que trop le reste.

Mais, demandera-t-on, qu'est devenue la méchante plume qui a fait faire tant d'extravagances? Asmodée, chassé par le bon génie

de la France, l'a emportée dans les enfers; la plume, qui lui a succédé, est un présent de Minerve, et la déesse a pris soin de la tailler elle-même.

(Le conte que l'on vient de lire, et qui est plus vrai que beaucoup d'histoires, est tout simplement l'analyse d'une brochure nouvelle, intitulée : *Le petit Roman d'une grande Histoire*, ou *Vingt ans d'une Plume*, avec cette épigraphe :

Le monde est plein de fous; et qui n'en veut pas voir
Doit rester dans sa chambre, et casser son miroir).

Un des censeurs nommés par Buonaparte s'écriait un jour, dans l'ivresse de sa joie : « Nous sommes les empereurs de la pensée »!

On a fait courir l'épigramme suivante sur *Ulysse*.

Ta froide pièce, au noir rivage,
Suivra ton héros sans retour:
De Pénélope c'est l'ouvrage;
Mais un soir a détruit l'œuvre de plus d'un jour.

Tandis que nos armées se battaient si mal-

heureusement dans les environs de Dresde et dans les plaines de Leïpsick, que faisait-on à Paris? On soupirait après la paix, on murmurait contre l'auteur de nos désastres; les femmes de nos généraux et de nos colonels écrivaient à leurs maris des lettres remplies de plaintes de leur absence et d'inquiétudes sur leur sort; le ministre de la police surveillait et comprimait les mouvemens de Paris; il faisait arrêter les imprudens qui exprimaient trop franchement leur opinion sur les événemens; il écrivait à l'empereur les plus minutieux détails de ce qu'il appelait *l'esprit public*: de leur côté, les ministres de la guerre et de l'intérieur s'arrangeaient pour présenter à cet homme abusé les tableaux les plus satisfaisans de leurs correspondances, et de leurs espérances, et de la situation actuelle des arts, du commerce, de l'industrie et de l'armée. Les grands dignitaires de l'empire écrivaient aussi à l'empereur des lettres remarquables par leur nullité et par le ton servile et obséquieux qui y règne d'un bout à l'autre.

Comment sait-on cela? — Par eux-mêmes, par leur correspondance qu'ont interceptée les Cosaques de M. Czernicheff, et que d'hon-

nêtes libraires viennent de faire imprimer à Londres et à Paris.

Le recueil de ces lettres n'est pas seulement destiné à satisfaire une vaine curiosité ; il contient des éclaircissemens précieux pour les hommes d'état, et peut-être des matériaux pour l'histoire.

Mais, dit-on, cette manière d'obtenir des éclaircissemens, cette violence du secret de la poste sont-elles bien loyales ? sont-elles bien conformes aux règles sévères de la morale?

Je ne sais si la politique est elle-même bien exactement soumise à ces lois de la morale que chacun invoque dans ses intérêts; mais je pense, avec tous les publicistes, que la guerre, autorisant d'un côté ces sortes de violations, ne peut les interdire de l'autre. Je sais que Buonaparte employa souvent ce moyen contre ses ennemis, en faisant imprimer dans le *Moniteur* les lettres que ses avant-postes interceptaient. Pourquoi ses ennemis n'auraient-ils pas eu le même droit et usé du même privilége? Ainsi, bien tranquilles du côté de la morale, nous disons donc qu'on ne fait pas tort au gouvernement de Buonaparte en le faisant connaître par ses notes, et que rien ne

peut nous donner une idée plus juste de ses actes, que les lettres de ses ministres et de ses agens de police, quand on peut s'en procurer la lecture.

Paré de toutes ses astuces, dit l'éditeur, environné de formes ménagées, le despotisme, introduit au sein d'une civilisation très-raffinée, paraît moins formidable en apparence qu'il ne l'est en effet. Il ne faut pas s'attendre à voir les tyrans du dix-neuvième siècle parler comme les tyrans de nos tragédies : ils marchent avec plus de précaution; la réserve et le mystère sont leur caractère essentiel; ils sous-entendent beaucoup de choses, même avec leurs agens les plus affidés.

Ils réservent la rudesse des formes pour les ouvriers, pour les valets, pour les conscrits.

Dans les classes supérieures, et surtout dans l'atmosphère de la cour, tout se passe en politesses; le serpent n'en est pas moins caché sous les fleurs. La méfiance du tyran ne connaît point de bornes; il fait non-seulement surveiller les actions et les paroles d'un bout de son vaste empire à l'autre, il voudrait encore pénétrer les pensées secrètes de tout le monde, à commencer par les membres de sa

propre famille; il emploie toutes les ruses, même les plus viles, pour en saisir quelques indices.

Buonaparte faisait espionner son frère Joseph à Morfontaine, et le ministre de la police lui transmettait en chiffres le résultat de son espionnage. Le même ministre était chargé de lui faire un rapport journalier de tout ce qui se passait chez l'impératrice Marie-Louise.

La police était devenue le *palladium* de son despotisme. Au milieu d'une guerre terrible, dont on pouvait le croire entièrement occupé, il voulait savoir toutes les minuties qui se passaient dans le coin le plus obscur de son empire.

Un colporteur de chétives estampes, débitant l'image du pape enchaîné, dans les villages les plus éloignés de la capitale, suffisait pour troubler son âme au fond de l'Allemagne et de la Russie, et à la tête de six cent mille hommes.

Le ministre de la police, qui espionnait tout le monde, qui faisait ouvrir les lettres adressées aux princes et aux maréchaux de l'empire, pour y trouver quelque chose de suspect, était espionné à son tour; et un agent

secret envoyait à un secrétaire intime de l'empereur, un rapport de police, destiné à contrôler le sien.

Cette police si redoutable avait pourtant un côté plaisant. Elle avait des gens de lettres à ses gages, lesquels étaient chargés de faire de l'esprit et de belles phrases sur les conversations des salons et sur les anecdotes de la littérature et de la société. Ces agréables bagatelles, destinées à amuser le farouche Buonaparte, lui étaient envoyées à Vienne, à Moscou et à Dresde. A quel degré d'avilissement ces poëtes, ces historiens, ces hommes de lettres étaient réduits ! et combien ils doivent rougir aujourd'hui du rôle honteux qu'ils ont joué pendant les longues années de la tyrannie ! C'est vainement qu'ils espèrent jouir tranquillement de la fortune qu'ils ont acquise à ce prix. Il n'y a point de jouissance tranquille pour l'homme couvert d'opprobres, et encore moins pour celui qui est rongé de remords. Dans ces lettres interceptées par les Cosaques, on en trouvera plusieurs qui avaient déjà été interceptées une première fois par la police, et qui sont contre-signées *Lavalette*. Ce sont des lettres de généraux, ou

de femmes, ou de mécontens, qui se plaignaient ou s'exprimaient trop franchement sur la situation des choses. Cette surveillance, que la police exerçait sur les correspondances de l'intérieur, jointe à la censure la plus rigoureuse de tout ce qui s'imprimait en France, nous retenait dans l'ignorance la plus entière de tous les faits qui pouvaient nous intéresser. Mais un état si violent ne pouvait durer long-temps.

Voici quelques fragmens des lettres interceptées :

Extrait d'une lettre autographe du roi de Westphalie au roi de Naples.

« Mon cher frère, j'apprends que tu arrives aujourd'hui à Vach; cela m'inquiète. Depuis un mois je suis dans une situation terrible. Dis-moi ce qui en est, et si je dois me replier; car je n'ai avec moi que quatre ou cinq mille conscrits. Comment se porte l'empereur? Ne me fais pas attendre la réponse. Tu conçois mon anxiété. Je tembrasse comme je t'aime.

» Ton bon frère, Jérôme Napoléon.

» Cassel, 25 octobre, à 2 heures après midi ».

M. Jérôme se conduisait à Cassel comme

M. Buonaparte à Paris. Il avait fait fusiller un grand nombre de Westphaliens pour de simples propos. La citadelle était remplie de prisonniers d'état, c'est-à-dire, qui auraient subi le même sort, si le général Czernicheff n'était venu les délivrer. A son départ, M. Jérôme ne laissa que les murs des châteaux de Cassel et de Brunswick. Il enleva l'ameublement que le pays avait fourni, et que l'ennemi avait épargné. De toute sa garde, il ne lui restait que quarante cuirassiers westphaliens, qui, par un excès de loyauté militaire, voulurent bien l'escorter dans sa fuite. Arrivés à Cologne, M. Jérôme les fit dépouiller de leur uniforme, de leurs armes et de leurs chevaux, et les renvoya nus et sans argent : voilà comme il leur témoigna sa reconnaissance.

Extrait d'une lette du sénateur comte Rœderer, à M. Dumas, intendant général de l'armée.

« Paris, 29 septembre 1813.

» . . . . . J'ai passé les journées d'avant-hier et d'hier à Mortfontaine.... On y mène la vie que vous avez vue : on déjeune dans quelque fabrique du parc, on chasse, on pêche, on navigue, on ne parle point d'affaires, on

dîne, on joue au billard, et on se couche. Le roi garde le plus sévère *incognito* pour tout le monde, et ne reçoit ni ministres, ni sénateurs, ni conseillers d'état, ni militaires, personne enfin. Vous sentez que sa position et l'absence de l'empereur ont fait une sorte de nécessité de ce régime. La princesse Zénaïde est une petite personne toute ronde, toute formée, très-bien élevée, parlant avec beaucoup de raison et d'aplomb. *On ne voit pas ce qui pourrait faire différer de lui donner un mari.* L'autre est toujours grêle, mais spirituelle. Le roi paraît s'accommoder de la vie privée; du moins y est-il fort à son aise, et comme s'il y était à son gré......

» *Signé* Roederer ».

M. Rœderer savait mieux que personne que M. Joseph était fait pour la vie privée, et qu'il n'avait accepté que malgré lui les couronnes de Naples et d'Espagne. Quant au mari qu'il souhaite à la *petite personne toute ronde*, qu'il nomme *princesse Zénaïde*, je le lui souhaite aussi, et de tout mon cœur; mais je ne sais où on l'aurait pris : dans le temps où M. Rœderer écrivait cette lettre, elle l'aurait dédaigné, pris dans la vie privée; et j'ai peine

à croire qu'elle eût été acceptée dans la classe des souverains.

Extrait d'une lettre autographe de la reine de Naples (Caroline) *au roi* (Murat), *de la fin de septembre* 1813.

« Mon ami, je t'envoie, par les aides de camp du général Dumont, le travail des ministres. Ils te remettront une boîte de jus de réglisse pour l'empereur..... Julien m'a dit qu'on avait pris tant de drapeaux, tant de pièces de canon, tant de prisonniers ; et il n'en annonçait pas le quart de ce que tu me disais ; de manière que le lendemain, quand on a lu le *Moniteur*, on a démenti, avec la lettre de Julien, ce que j'y avais fait insérer d'après la tienne. Cela fait un mauvais effet, et *ôte la confiance :* c'est plus important que tu penses ; fais-y attention.

» *Signé* Caroline ».

Cela, en effet, eût ôté la confiance, s'il y en avait eu ; mais qui est-ce qui croyait aux *Bulletins ?* A Naples, comme à Paris, on était en garde contre les récits qui venaient de la cour ; et à Paris, comme à Naples, les men-

songes de la cour étaient connus et n'inspiraient que du mépris.

Extrait d'une lettre du comte Mesbourg, ministre des finances à Naples, au roi.

« . . . . . Le brigandage ne diminue pas, et les finances soutiennent contre les brigands une guerre fort désavantageuse. Il y a quelque temps que, sur la route de Salerne, un *procaccio* fut enlevé avec une somme de vingt mille francs appartenant au trésor. Il y a huit jours que, sur la route de *Foggia*, un receveur, qui marchait escorté de quinze hommes, fut assailli et tué par les brigands, qui s'emparèrent de quatre-vingt mille livres. Ces succès les enhardirent, enflammèrent leur cupidité, et leur donnèrent les moyens de se recruter. Un mauvais esprit règne toujours à Rome; on y a affiché des placards qui portaient une censure amère des bulletins de l'armée, et déclaraient qu'ils n'étaient destinés qu'à tromper les gens crédules sur les événemens de la guerre. On doit s'attendre à des mouvemens dans les états romains, si une force imposante, ou des nouvelles heureuses,

n'y contiennent pas une population mécontente et fanatique......

» *Signé*, comte DE MESBOURG.

» Naples, 18 février 1813 ».

Le comte de Mesbourg parlait au moins avec une sorte de franchise à son souverain. On va voir avec quel excès de timidité l'archichancelier de l'empire écrivait au sien.

Extrait d'une lettre de l'archichancelier de l'empire, à S. M. l'empereur.

« Sire, j'ai reçu ce matin la lettre que V. M. m'a fait l'honneur de m'écrire de Harlau, du 24 du courant.

» Elle m'a procuré un grand bonheur, ayant été dix-huit jours sans recevoir des nouvelles directes de V. M.

» Le public, *qui raisonne peu ou mal*, supposait déjà que cette suspension dérivait du mauvais état des affaires, et présageait des malheurs, dont heureusement nous avons été garantis.

» D'après ce qui m'est parvenu du duc de Bassano, je vois que V. M. a purifié tous les défilés des frontières de la Saxe, et paralysé

tous les mouvemens tentés par l'ennemi, pour opérer une invasion.....

» Quelques articles que le ministre de la police a fait mettre dans les petits journaux, et les dernières notices du *Moniteur*, ont amélioré l'opinion. On commence à reconnaître que la plupart des faits répandus ces jours derniers sont controuvés.

» Quant à la baisse des effets, elle est évidemment le résultat de quelques spéculations, et de la tendance naturelle qu'ont les gens à argent à voir les choses en noir.

» Je suis avec le plus profond respect, etc.

» *Signé* CAMBACÉRÈS.

» Le 29 septembre 1813 ».

M. Cambacérès avait tort d'écrire à son maître que le public *raisonnait peu ou mal.* Il raisonnait au contraire beaucoup et bien; il ne s'est trompé dans aucune de ses conjectures; il avait deviné d'avance les résultats des fameuses campagnes de Moscou et de Dresde. Il en parlait beaucoup et assez haut. Le ministre de la police a fait arrêter vingt personnes qui en raisonnaient trop suivant lui, et pas trop mal suivant nous. Cambacérès savait tout cela; pourquoi ne le disait-il pas, pour-

quoi disait-il précisément tout le contraire? Nous allons voir que le ministre de la police entretenait l'empereur dans la même ignorance.

Extrait d'une lettre du ministre de la police, à S. M. l'empereur.

« Paris, 29 septembre 1813.

« Sire, ... nous avons reçu aujourd'hui les expéditions de l'armée jusqu'au 24 septembre; elles nous ont fait grand bien, et sont venues apporter un heureux changement dans les discours. De toutes les parties de la France, il ne revient rien d'inquiétant, ni même d'extraordinaire, non plus que de l'Italie et de la Hollande. Les derniers événemens arrivés à l'armée du vice-roi, ne sont point encore connus à Paris. Je suis très-satisfait des discours tenus par des *hommes importans* sur la situation des affaires. Les travaux de Paris vont très-bien, et il n'y a encore, parmi les ouvriers, que de légères inquiétudes sur leur cessation. A Morfontaine, 46, 738-940 (dix lignes de chiffres). Les détenus à Vincennes, 34; à la Force, 203; aux Magdelonettes, 309; Sainte-Pélagie, 484; Conciergerie, 92; Bicê-

tre, 772; Saint-Lazare, 859; préfecture de police, 95, etc....

» *Départemens.* Un colporteur a parcouru le canton d'Arinthoz, arrondissement de Saint-Claude, et y a vendu le portrait du pape, représenté les mains enchaînées. Il avait quitté ce canton, lorsque la gendarmerie en a été informée. Il paraît que les autorités locales n'ont pris aucune mesure contre lui; on le recherche.

» *Bulletin de l'impératrice.* L'impératrice a eu le bonheur de recevoir aujourd'hui une lettre de l'empereur, datée du 24 septembre. Une lettre particulière du cabinet a confirmé la bonne santé dont S. M. n'a point cessé de jouir. Ce courrier a été fort agréable à l'impératrice. Le conseil des ministres a eu lieu à l'heure ordinaire à Saint-Cloud. Après le conseil, l'impératrice a été se promener à cheval, au bois de Boulogne. Le temps a été fort beau jusqu'à cinq heures, que l'air est devenu vif et presque froid. La santé de l'impératrice est bonne; le sommeil est revenu. Elle ne se plaint plus du malaise qu'elle a éprouvé.

» *Journaux.* Les journaux ne publient que les nouvelles qu'on leur envoie.

» *Théâtres.* On a donné à l'Odéon une comédie nouvelle, intitulée : *Qui des deux a raison?* ou *la Leçon de danse.* Cet ouvrage n'offre aucune situation nouvelle. L'auteur est M. Dumaniant. La représentation qu'on donna hier au théâtre Feydeau, en l'honneur de Grétry, avait attiré la foule ; plus de deux mille personnes ont été renvoyées faute de place. Depuis deux jours on ne parle que de Grétry dans le monde, etc., etc.... »

L'on voit, par cette correspondance, que l'empereur était exactement informé de tout ce qu'il n'avait pas besoin de savoir, et ne savait rien du tout de ce qu'il avait le plus d'intérêt de connaître. Il était trompé toute la journée par cette armée d'espions qu'il entretenait à grands frais. Il a eu le sort qu'ont eu et qu'auront toujours les tyrans farouches et soupçonneux. Il n'écoutait que les rapports qui flattaient ses goûts et ses penchans. Il repoussait avec horreur et souvent avec violence la vérité qui les contrariait.

Le ministre de la police, qui avait particulièrement ordre de lui dire la vérité, et de lui parler avec franchise, était de tous les ministres celui qui le trompait le plus astucieuse-

ment et le plus dangereusement; mais il était espionné à son tour, et un agent secret, que l'on soupçonne être un sieur Desmarets, était chargé de surveiller ses actions, et de contrôler ses rapports. Quelle manière de gouverner! que de vils et honteux moyens il employait pour nous tourmenter et se tourmenter lui-même!

« Le méchant, a dit Salomon, se trouve pris dans ses propres filets, et tombe dans les piéges qu'il tend aux autres ».



Sur le général Malet.

Né de parens nobles, Claude-François de Malet était entré fort jeune dans la première compagnie des mousquetaires. La réforme de la maison du roi ayant eu lieu peu de temps après, il vécut à Dole au sein de sa famille jusqu'à l'époque de la révolution. Alors il fut appelé par ses concitoyens au commandement de la garde nationale. Après les journées des 5 et 6 octobre, la majeure partie de cette garde, animée par son chef, forma le projet de le suivre à Paris pour délivrer le roi; mais ce mouvement d'enthousiasme céda bientôt aux

représentations d'un officier supérieur qui se trouvait en garnison à Dole, d'un homme distingué par sa naissance, par son mérite, par les bienfaits dont Louis XVI l'avait couvert, et qui protestait hautement de l'entière liberté de ce prince.

Lorsque la première coalition se forma contre la France, Malet, étranger aux intrigues politiques, ne voulut point l'être à la défense de son pays : il partit à la tête du premier bataillon du Jura. Ses talens, sa bravoure, la bonté et la fermeté de son caractère, lui concilièrent le respect du soldat, l'estime de ses chefs, et le firent parvenir de bonne heure au grade de général de brigade. Il fut arrêté dans son avancement par Buonaparte, devenu chef du gouvernement français. Forcé pourtant de lui rendre justice, le premier consul l'employa d'abord en France, en Italie, en Suisse, et lui conféra le titre de commandant de la légion d'honneur; mais il ne trouva point en lui cette bassesse d'âme que l'on appelle souplesse de caractère, et qui, sous les tyrans, tient lieu de mérite pour arriver aux honneurs ; il parut donc l'oublier. Quand il se fit reconnaître empereur, le général Malet, qui

commandait le département de la Charente et la garnison d'Angoulême, exprima son vote de la manière suivante : « Citoyen premier consul, nous réunissons nos voeux à ceux des Français qui désirent voir leur patrie heureuse et libre. Si un empire héréditaire est le seul refuge qui nous reste contre les factions, soyez empereur ; mais employez toute l'autorité que votre suprême magistrature vous donne, pour que cette nouvelle forme de gouvernement soit constituée de manière à nous préserver de l'incapacité ou de la tyrannie de vos successeurs, et qu'en cédant une portion si précieuse de notre liberté, nous n'encourions pas un jour, de la part de nos enfans, le reproche d'avoir sacrifié la leur ».

Il écrivait en même temps au général de division Gobert : « J'ai pensé, mon général, que, lorsqu'on était forcé par des circonstances impérieuses de donner une telle adhésion, il fallait y mettre de la dignité, et ne pas trop ressembler aux grenouilles qui demandent un roi ». Dès lors, il fut un objet de haine pour Buonaparte. Le grand homme du siècle ne voulait que des flatteurs, des délateurs, des bourreaux et des esclaves.

Retiré du service, Malet se livra tout entier aux charmes de la vie privée. La prospérité du crime assis sur le trône l'affligeait, mais ne le désespérait pas. Il pleurait sur les malheurs de son pays, mais il se consolait en regardant l'avenir. Il pensait que l'oppresseur de la France fatiguerait la fortune comme le monde ; qu'un jour arriverait où la folie de ses entreprises, surpassant leur iniquité, frapperait si fort les esprits, que le courage d'un seul suffirait pour ruiner le colosse dans sa base. Telles étaient les dispositions du général Malet quand la guerre d'Espagne commença.

La guerre d'Espagne offrait un conflit si révoltant de fourberie et de cruauté, qu'une voix unanime s'éleva d'un bout de la France à l'autre en faveur du prince des Asturies. La force de l'opinion publique était telle qu'elle jaillissait de toutes parts : Malet crut qu'il était temps. Il vit des généraux, des officiers oubliés comme lui, frémissant de leur inaction ; il sonda la minorité du sénat ; il consulta des hommes de tous les partis, de toutes les conditions ; il résolut de rassembler en un seul corps ces élémens épars d'une révolution prochaine ; il se persuada qu'il était destiné non à

donner des lois à la France, mais à prendre l'initiative du dévouement pour la sauver. Parmi le grand nombre de mécontens qu'il avait rencontrés dans ses recherches, il choisit quelques citoyens qu'il jugea les plus capables de le seconder : il ne les prit point dans cette tourbe d'oisifs, d'intrigans et de brouillons qui toujours fermente au sein de Paris ; ce fut à des gens simples, laborieux et désintéressés qu'il s'adressa. Le plan d'une conjuration fut ourdi ; mais, dès qu'il fallut passer du projet à l'exécution, un traître (l'ex-général Guillaume) alla dévoiler à la police la part du secret dont le général Malet, son bienfaiteur, l'avait fait dépositaire. Plus de cinquante citoyens furent arrêtés : quelques-uns donnèrent en cette occasion les preuves d'une lâcheté dont on ne les soupçonnait pas ; d'autres, en plus grand nombre, déployèrent un caractère digne d'une si belle cause ; et comme le fond du secret était demeuré entre Malet et ses premiers associés, la police ne put rien découvrir, si ce n'est qu'elle en savait trop pour dormir tranquille, et pas assez pour former une accusation. Interrogé par des membres du conseil d'état, Malet répon-

dit : « Je prévoyais les dangers que la personne de Napoléon courrait en Espagne ; je voulais mettre le sénat, la nation elle-même en état de prévenir la réaction de l'Europe contre la France, de pourvoir à la sûreté commune, et de fonder la paix intérieure sur des lois impartiales.

» Si c'est un crime d'avoir mis en doute la fortune de Napoléon, d'avoir prévu sa chute, d'avoir voulu préserver la France d'une catastrophe, je suis coupable au premier chef; mais épargnez-vous la peine de chercher mes complices, vous ne les trouveriez pas ». Dix mois après, la guerre fut déclarée à l'Autriche ; l'affaire de Malet fut mise au néant ; les personnes arrêtées sortirent de prison, excepté lui et quatre autres personnes ; mais tous les efforts de la police tendirent à circonvenir ceux qu'elle gardait pour les pousser dans quelque piége habilement préparé. Un jeune Romain (Sorbi), qui se disait agent de la junte insurrectionnelle d'Espagne, se trouvait alors détenu dans la même prison que le général Malet. Son air de franchise, d'enjouement et même de frivolité, lui servait à couvrir la sécheresse d'une âme basse et cruelle. Il par-

vint à s'insinuer auprès du général : il sembla se dépouiller devant lui de sa légèreté comme d'une enveloppe sous laquelle il voilait au gouvernement de Buonaparte un grand courage, des vues profondes, une secrète mission pour l'affranchissement de son pays, de l'Espagne et de la France. Il se présenta comme le négociateur d'un parti qui, voulant le rappel des Bourbons, désirait faire concourir les républicains à cet acte de réconciliation et de justice; il fit des offres qui frappèrent Malet d'étonnement; la réunion prochaine de deux partis qui s'étaient fait une guerre si longue et si funeste, l'alliance de la monarchie et de la liberté, la paix de l'Europe, firent sortir le général Malet de ce calme habituel qui formait l'attribut particulier de son caractère. Transporté de joie, il ouvrit son cœur au perfide; mais l'erreur fut de courte durée. Le général ne tarda pas à reconnaître la profonde hypocrisie de Sorbi. L'Italien, frappé du changement subit qui s'opérait dans les dispositions du général Malet, alla demander d'autres instructions au ministre de la police générale, et vit avec peine s'évanouir l'espérance de gagner sa liberté par un grand service.

A la nouvelle de la bataille d'Esling, Fouché de Nantes avait cru Buonaparte perdu. Il estimait le beau caractère de Malet, et contribua de tout son pouvoir à le sauver ; il le garda sous sa main, afin de pouvoir diriger son dévouement. Plein de dépit, Sorbi s'adresse à l'archichancelier, fait une dénonciation calomnieuse contre le ministre de la police ; mais n'obtient, pour prix de son infâme déclaration, qu'un cachot au donjon de Vincennes, où il reste enseveli dix-huit mois.

Transféré dans une autre prison, Malet s'occupa fortement des idées nouvelles qu'avaient fait naître dans son esprit les propositions de l'Italien. Ses vues s'agrandissaient : il cessa d'être homme de parti. Il établit une correspondance intime et sûre, et amena les choses au point que la nécessité d'un rapprochement fut reconnue et désirée de part et d'autre. Ces préparatifs durèrent trois années.

Les guerres d'Espagne et d'Autriche avaient fortement ébranlé le trône de Buonaparte ; mais son mariage avec une princesse de Lorraine et la naissance d'un fils l'avaient raffermi. L'usurpation se fût consolidée peut-être sans la campagne folle et tardive de Moscou.

En effet, l'énorme distance qui séparait de Paris Buonaparte et l'armée, le rétablissement de la garde nationale pour feindre un mouvement national, enfin mille autres motifs se réunissaient pour rallier en un seul parti l'immense majorité des Français.

Un prisonnier d'état, sans autorité, sans crédit, sans fortune, sut, dans l'espace de quelques heures, délivrer trois autres prisonniers, se mettre à la tête d'une force armée considérable, s'emparer de deux grands fonctionnaires et de l'inexorable proscripteur Desmarets, installer leurs successeurs, organiser un gouvernement provisoire, étendre partout les rameaux de sa conjuration. Il avait pris sur lui seul la responsabilité des événemens, de sorte que seul il devait être connu s'il manquait son entreprise, et qu'il devait en abandonner tout l'honneur à ses adhérens s'il triomphait. Et pourquoi fut-il vaincu? parce qu'il ne voulut point donner à sa révolution le sceau de la licence populaire; parce qu'il n'appela point à son secours ces moyens violens qui provoquent le délire de la multitude; parce qu'enfin il avait résolu de ne point ensanglanter un mouvement libérateur.

M. l'abbé Lafon, un des principaux acteurs, et qui fut assez heureux pour échapper à toutes les poursuites de la police, nous a donné quelques détails curieux sur cette journée. Quoiqu'ils soient fort incomplets, le public, néanmoins, les lira avec intérêt, et c'est ce qui nous décide à lui en mettre le précis sous les yeux. C'est lui qui se charge de nous éclairer à ce sujet; c'est lui que nous allons laisser parler.

« Depuis long-temps, dit M. Lafon, cinq captifs enfermés dans une maison de santé, travaillaient à établir des relations au dehors. Ils étaient parvenus à vaincre toutes les difficultés. Des correspondances actives et sûres existaient avec les autres prisons; on était même arrivé jusqu'aux cardinaux détenus au donjon de Vincennes. Ces saints prélats recevaient des secours et des instructions. Ils avaient ménagé des intelligences avec beaucoup de militaires, soit à l'armée, soit dans les casernes à Paris : les uns entretenaient l'esprit public, tandis que d'autres faisaient de nouveaux prosélytes. On avait conservé toutes les communications établies dans la Provence et le Midi, par M. le marquis de

Puyvert, ce fidèle ami du roi, qui vint en France, chargé de missions importantes, affrontant tous les dangers, préparer ces provinces, et qui a payé de onze ans de captivité cet acte du plus généreux comme du plus noble dévouement. L'un des cinq conjurés, qui gémissait depuis six ans victime de sa fidélité au saint père et à l'église, et qui n'avait d'autre tort que d'avoir été l'ami de M. le comte Alexis de Noailles, et d'avoir fait connaître les bulles du souverain pontife, avait aussi préalablement préparé l'opinion à Bordeaux, à Rennes et dans toute la Bretagne, en y formant des associations destinées à propager l'esprit du royalisme. Il fut choisi, dès le principe, pour travailler à concilier les deux partis des royalistes et des républicains; en sorte que, dirigés par le même esprit, ils n'eussent en vue que le même but.

» Des femmes pleines de zèle sont parties à leurs frais pour exciter l'ardeur des départemens du Midi, et engager les habitans à ne pas céder à d'autres l'honneur de l'initiative. On s'occupait depuis long-temps de ces préparatifs, lorsque l'instant décisif arriva. On crut convenable de saisir le moment où Buona-

parte, aveuglé par la Providence, s'enfonçait dans les déserts de la Moscovie, et faisait périr, par l'intempérie de la saison et la disette des vivres, une armée jusqu'alors triomphante. Tout fut disposé pour le dimanche 18 octobre 1812; mais la lenteur de celui qui devait donner le mot d'ordre fit remettre l'exécution; et le vendredi, 23, fut le jour choisi et déterminé.

» MM. les comtes de Polignac étaient alors sortis de la maison de santé de la barrière du Trône, pour aller demeurer à celle de la barrière d'Arcueil. L'extrême sagesse du comte Jules lui avait fait penser que leur réunion dans la même maison pourrait nuire aux projets, et ils s'étaient décidés à se séparer de leurs compagnons, plutôt que de s'exposer au regret d'avoir fait manquer une affaire qui devait combler tous les vœux.

» M. le marquis de Puyvert, dont les talens et les lumières devaient nous être si utiles, voulut seul, avec le général, demeurer à la maison de santé pour favoriser plus directement le mouvement, et partager les chances que nous allions courir. Cette dernière preuve de son attachement au roi et à la bonne

cause, lui a valu dix-huit mois de séjour au donjon de Vincennes.

» Tous les militaires des casernes de Belleville, de Picpus et des Minimes, qui devaient agir, furent visités dans l'après-midi du 23, et toutes les instructions leur furent données, excepté les détails que le général s'était réservé de ne faire connaître qu'au moment de son départ pour l'expédition. Le mot d'ordre fut apporté le soir, à six heures, à la maison de santé par un sous-officier de la garnison, et nous fixâmes la réunion à neuf heures. Le général fit sa partie avant le souper, comme à l'ordinaire, avec les gens de la maison; il y parut très-gai, et gagna constamment, ce qui prouve qu'il était parfaitement maître de lui. Il rentra dans sa chambre à neuf heures et demie; et là, nous examinâmes de nouveau le sénatus-consulte que nous supposions être l'ouvrage du sénat, et qui allait être lu aux troupes, et aux ministres qu'on devait arrêter. Cette pièce, dont on a tant parlé, était conçue de manière à inspirer de la confiance aux uns et de la terreur aux autres.

» En voici la substance :

» Le sénat investissait le général Malet de

tous ses pouvoirs pour commander la force armée, la requérir et la diriger comme il conviendrait.

» La mort de Buonaparte y était annoncée du 7 octobre.

» Le gouvernement impérial détruit, le jeune Buonaparte reconnu illégitime, le mariage de Marie-Louise cassé, la conscription abolie, ainsi qu'une partie des impôts indirects.

» Le pape rendu à ses états.

» Un gouvernement provisoire établi, dont la première réunion devait avoir lieu à l'Hôtel-de-Ville.

» La France réduite à ses anciennes limites.

» Un congrès indiqué pour la paix générale.

» La conservation des honneurs et emplois publics assurée, ainsi que l'inaliénabilité des biens nationaux.

» Le général se trouvant revêtu des pouvoirs nécessaires pour commander la force armée, nous fîmes une proclamation qu'il serait trop long de rapporter en entier, dans laquelle, en apprenant au peuple et aux sol-

dats, la mort de Buonaparte, on leur annonçait la paix très-prochaine, le paiement des traitemens militaires arriérés, une haute-paie et le renvoi de tous ceux qui voudraient rentrer dans leurs foyers; une diminution dans le prix du pain et des denrées, le bonheur et la sûreté pour toutes les classes. On invitait le peuple à se tenir dans le plus grand calme, jusqu'à l'installation du gouvernement provisoire.

» Cette proclamation fut placardée dans plusieurs quartiers de Paris, et lue dans les casernes, où elle produisit un grand effet.

» L'instant étant arrivé, nous sortîmes de la maison de santé, sans être aperçus, et nous allâmes rue Saint-Gilles, chez un prêtre espagnol, que Buonaparte avait gardé quatre années prisonnier à la Force. Là étaient les armes et les habits; là devait se rendre l'infortuné Boutreux, qui, après avoir rendu de grands services, est mort assassiné, victime de sa trop grande confiance. On devait sortir de cette maison pour aller à la caserne de la place Royale; mais il plut : il fallut différer, et l'on soupa en attendant. Un des conjurés fit la remarque en soupant, sans cependant y ajouter

beaucoup de foi, que la pluie et les soupers avaient presque toujours nui ou même empêché les conspirations. N'importe, nous partîmes à deux heures. Un caporal accompagna, comme aide de camp, le général Malet, qui entra seul avec lui à la caserne des Minimes, et lut au commandant le sénatus-consulte, qui fut bien accueilli, puisqu'après l'examen des signatures, *qui furent reconnues vraies*, il fut livré environ douze cents hommes au général, qui, en témoignage de sa satisfaction, donna au commandant un bon de sa main pour recevoir au trésor cent mille francs.

» La lecture de la proclamation, qui fut faite après ce premier succès, et qui le fut chaudement et avec énergie, produisit un tel effet, qu'il était difficile d'arrêter les soldats. Le général alla lui-même, accompagné de deux personnes, chez M. Soulier, chef de la dixième cohorte, auquel il laissa un ordre portant en substance de lire le sénatus-consulte à la tête de sa cohorte, de se rendre à l'Hôtel-de-Ville, de placer au clocher Saint-Jean un détachement pour faire sonner le tocsin, lorsque cela serait nécessaire, etc....

» Il fut formé de suite quatre détachemens

qui devaient, à l'aube du jour, se porter sur quatre points différens.

» On se rendit ainsi réuni à la prison de la Force, où lecture fut faite au concierge du sénatus-consulte, avec injonction de délivrer les prisonniers qui allaient être demandés. Le général Guidal fut d'abord appelé; le général Malet l'embrassa tendrement, et lui expliqua avec détails, pendant qu'on allait chercher Boccheiampe, tout ce qui devait être fait, et les moyens qu'on avait déjà employés. Le général Lahory fut appelé aussi; mais il mit tant de lenteur à s'habiller, qu'il était six heures et demie lorsqu'il fut en état de sortir; ce qui entraîna une grande perte de temps. Le jeune Rateau en perdit aussi beaucoup à engager deux colonels, auxquels il n'avait été fait aucune confidence, à le suivre; mais ils furent trop longs, et ne sortirent que plus tard pour aller au ministère de la guerre.

» L'ordre le plus formel fut donné au concierge de ne point relâcher aucun malfaiteur, et l'on promit aux prisonniers d'état une prompte délivrance.

» Sortis de la Force, Guidal, Lahory, Boccheiampe et le général Malet prirent cha-

cun le commandement d'un des pelotons. Les deux premiers se rendirent au ministère de la police générale, un troisième à la préfecture, et Malet à l'état-major de la place. Tout cela se fit dans le plus grand ordre. Le ministre de la police fut saisi de terreur à la lecture du sénatus-consulte, qui annonçait la mort de Buonaparte. Il fit cependant quelque résistance; mais, entraîné par Guidal dans un cabriolet de place, il se laissa conduire au secret à la Force. On mit dans la même prison le chef de la première division du ministère, auquel on avait de graves reproches à faire pour sa conduite envers les prisonniers d'état.

» Boutreux, décoré d'une écharpe, se présenta à la préfecture de police, à huit heures et demie. Il lut au préfet le sénatus-consulte, lui signifia son mandat d'arrêt, et l'ordre en vertu duquel il allait être conduit à la Force, et mis au secret, Cela se fit sans observation. On fit l'installation du préfet provisoire. Les agens de la police furent consignés; on laissait entrer ceux qui abordaient, mais personne ne ressortait. Les papiers du cabinet particulier furent saisis, et des ordres donnés pour la

réorganisation de la police et l'établissement d'une surveillance active.

» Pendant ce temps-là, le général Malet se dirigeait avec cent cinquante hommes sur la place Vendôme, et allait s'emparer du commandant de la place, qui devait aussi être conduit en prison, s'il refusait de signer un ordre du jour, pour faciliter l'opération projetée. Tous les postes étaient déjà relevés; une partie des troupes casernées à Paris, disposées favorablement; mais il fallait s'assurer de tous les corps existans dans la division, et il eût été trop long et trop peu sûr d'employer pour cela les moyens dont on s'était servi pour avoir les cohortes. Hulin résista opiniâtrément et au sénatus-consulte et aux offres du général, qui se vit obligé, pour finir toute difficulté, de lui tirer un coup de pistolet. En sortant de chez le commandant de la place, il alla à l'état-major général, où il fit les mêmes offres et les mêmes menaces. Il éprouva une semblable résistance de la part de l'adjudant Laborde, qui l'arrêta et le fit conduire à l'Abbaye, au moment où le général, qui tenait dans sa main le second pistolet, allait lui lâcher le coup : une glace

placée derrière M. Malet, répétait, dans celle qui était sur la cheminée, l'arme qu'il avait dans sa main, et fit connaître à Laborde l'usage qu'il en voulait faire.

» Réal, qui, s'étant présenté à neuf heures et un quart chez Hulin, et s'y étant fait annoncer, avait reçu de la sentinelle cette réponse : *Il n'y a plus de comtes* (1), se douta de ce qui se passait. Il accourut chez Cambacérès, qui fit prévenir le ministre de la guerre.

---

(1) M. Malte-Brun a rapporté une anecdote à peu près semblable dans son *Spectateur* : « Le 23 octobre, à huit heures du matin, un *comte* se présente à l'état-major, place Vendôme. Les soldats lui demandent où il va ? Il répond à la sentinelle : Monsieur, je me rends chez le comte Hulin. — Citoyen, il n'y a plus de comte. — Ah ! pardon, citoyen ; vive la république ! Laissez-moi parler à l'état-major. Il passe outre, et arrive enfin auprès de Laborde, au moment où celui-ci amenait déjà Malet comme prisonnier : Bonjour, citoyen, s'écrie-t-il, nous allons donc rétablir la république ? D'où venez-vous donc, monsieur le comte? êtes-vous dans la conspiration ? — A Dieu ne plaise, monsieur le chevalier; vive l'empereur ! Et on se donne mutuellement les explications nécessaires ».

Des ordres furent donnés ; la troupe fut requise, et tout était en mouvement à dix heures. Au même instant, le général Lahory, qui avait perdu beaucoup de temps au ministère de la police, fut arrêté, ainsi que tous les officiers de la cohorte. Cela ne serait point arrivé, et l'incident du général Malet n'aurait été qu'une légère entrave, si le général Lahory, bien pénétré de ce qu'il devait faire, au lieu de permettre à Guidal d'accompagner à la Force le ministre et Desmarets, lui eût ordonné de se saisir, comme il en avait été convenu, de tous les dignitaires ayant qualité pour convoquer les grands corps de l'état, et s'il se fût entouré d'une masse imposante de troupes. Rien ne fut fait.

» Les royalistes restaient derrière les républicains : ainsi l'avait ordonné le général Malet.

» On se rappelle encore de quelle stupeur furent frappés les partisans de Buonaparte, lorsqu'ils apprirent la nouvelle de sa mort, tandis que les gens de bien, qui osaient se montrer, témoignaient déjà leur satisfaction pour les changemens heureux qui allaient s'opérer. Et que ne devait-on pas en effet es-

pérer d'un gouvernement provisoire, composé de Moreau, qui, plus heureux que Malet, devait contribuer si puissamment à la délivrance de sa patrie, et mourir pour elle? de M. Mathieu de Montmorency, de M. Alexis de Noailles, et d'autres personnes respectables qui ne devaient être chargées momentanément du pouvoir, que pour le rendre au souverain légitime, et qui auraient commencé l'œuvre de notre régénération, pendant que d'autres seraient allés supplier le roi de vouloir bien oublier nos erreurs, et de revenir au milieu d'un peuple qui avait reconnu, par une fatale expérience, ne pouvoir être heureux que sous le gouvernement paternel de cette auguste famille, qui n'a jamais fait verser une larme?

» Nous aurions bien désiré pouvoir faire connaître les circonstances et les détails de l'assassinat, qu'on appela, dans le temps, le jugement du général Malet et de ses complices; de cet homme étonnant par son sang froid et ses conceptions, qui, prisonnier sans crédit, sans fortune, était parvenu, dans peu d'instans, à ébranler, jusque dans ses plus solides fondemens, l'échafaudage du pouvoir impé-

rial, en cumulant sur lui seul les plus grands dangers, et sans exciter la plus légère licence.

» Nous nous bornerons à dire maintenant que, conservant toujours son sang-froid, le général Malet parut devant ses juges, plutôt comme juge lui-même, que comme accusé. Sa dignité et celle de ses réponses les frappa d'étonnement. Tout le monde sait, qu'interrogé sur le nom et le nombre de ses complices, il répondit : *Tous les Français sont mes complices, et vous-mêmes l'auriez été si j'eusse réussi.* On sait aussi, qu'allant à la mort, il conserva toute la sérénité d'une grande âme, et qu'il dit à des étudians qu'il rencontra dans la rue de Grenelle : *Jeunes gens, rappelez-vous le 23 octobre!*

» Arrivé à la plaine de Grenelle, il parla courageusement, mais sans emphase, à ses malheureux compagnons ; il leur rappela pour quelle cause ils allaient mourir ; il mit la main sur son cœur, commanda le feu aux soldats, qui versaient des larmes en exécutant cet ordre cruel, et mourut !..... »

Son infortunée veuve n'apprit ce cruel événement que deux mois après. La police la te-

nait enfermée au secret, où, privée de tout, elle demandait en vain qu'on la réunît à son mari. Elle a traîné pendant un an, dans les cachots, une vie que la douleur eût éteinte sans le courage de l'amour maternel.



On n'ignore pas que le succès de la tragédie des *Templiers* fatiguait Buonaparte. Il trouvait tout simple que Philippe-le-Bel eût proscrit les chevaliers du Temple pour s'emparer de leurs propriétés, et il ne concevait pas qu'on pût livrer à la censure publique une pareille opération de finance. Il avait aussi ses raisons pour trouver mauvais qu'on prît si hautement la défense des victimes de l'oppression; en un mot, Buonaparte honora d'une aversion particulière la tragédie des *Templiers*, et il se promit bien de mettre en surveillance la muse indépendante de l'auteur.

Lorsqu'il fut question de représenter *les États de Blois*, Buonaparte, se défiant de la sagacité des censeurs, résolut d'examiner lui-même l'effet que cette pièce pouvait produire sur l'opinion. Il la fit jouer à Saint-Cloud, le 22 juin 1810, et les personnes qui assistèrent à cette représentation, avouent qu'elles n'ont

jamais vu de spectacle plus remarquable et plus curieux. La salle était remplie de ce qu'on appelait alors grands dignitaires, de ministres, de sénateurs, de conseillers d'état, de maîtres des requêtes, d'auditeurs de toutes les classes, voire même de chambellans, et de tous les autres valets de cour. Le silence le plus respectueux et le plus profond régnait dans ce respectable auditoire.

Buonaparte était renfermé dans sa loge : la plupart des spectateurs avaient les yeux fixés sur lui pour chercher à démêler dans ses traits les impressions secrètes qu'il allait éprouver, et pour modeler leur visage sur le sien. La hardiesse de certaines pensées qui se débitaient sur la scène, occasionnait de temps à autre une espèce de murmure équivoque, qu'on pouvait, à toute aventure, interpréter comme une marque d'improbation. Cependant, aucun signe de mécontentement ou de satisfaction ne partait de la loge *impériale*. Buonaparte, habile à dissimuler, ne permettait à sa physionomie immobile de trahir aucune de ses émotions. Il semblait écouter avec une égale indifférence, et les saillies républicaines de Bussy-le-Clerc, et les sentimens

vraiment héroïques et populaires de Henri IV, qui devaient lui paraître l'acte d'accusation de son gouvernement. On remarquait seulement qu'à certains vers tels que ceux-ci :

Qu'est-ce que la victoire?
Elle est souvent un crime, et toujours un malheur.
Sa gloire est l'instrument de notre servitude.
Le héros de la veille est le tyran du jour.
Donnons enfin le signal de la paix!

On remarquait, dis-je, que Buonaparte prenait un peu plus de tabac qu'à l'ordinaire. Cette remarque ne fut pas perdue pour les courtisans les plus madrés; quant aux novices, ils ne connurent la véritable opinion de S. M. qu'en apprenant que les *États de Blois* avaient été dissous avec aussi peu de cérémonie qu'un conseil des cinq cents ou un tribunat.

Cette tragédie a été représentée à Paris sur le Théâtre-Français, le 31 mai 1814, et n'a pas obtenu tout le succès qu'on espérait. Elle a été généralement trouvée froide et dépourvue d'action. C'est ce qui a fait dire à un plaisant, en sortant de la seconde représentation de cette pièce :

A présent, moi qui l'ai vue,
Je dis du meilleur de mon cœur :

Celui qui l'avait défendue
Était un ami de l'auteur.



Sur. . . . .

Depuis long-temps M. Gargantua, ce fameux descendant de l'ancienne famille d'*Avalons*, était habitué à la cuisine de M. Boniface Régalant, personnage *tablophile*, dont la fortune égalait heureusement la friandise. Là il trouvait toujours réuni ce que les airs, la terre et les mers avaient de plus exquis en fait de gibier, de volailles, de poissons, d'oiseaux de toute espèce; et son large estomac, que des anatomistes ont comparé à un cimetière, engloutissait en un clin d'œil les plus douces espérances de la chasse, de la pêche, et des générations entières aquatiques, volailles, bipèdes ou quadrupèdes; les plats disparaissaient devant lui, comme les villes devant Jacques-le-Magicien, qui, par la vertu de son bâton, ainsi que nous le dirons en temps et lieu, faisant en trois heures un trajet de soixante lieues, trouvait à peine le temps de jeter un regard sur les villes qu'il parcourait.

Tout cela dura tant que M. Boniface Réga-

lant partagea le bénéfice d'un riche marchand d'esclaves, qui faisait ce beau trafic dans les quatre parties du monde.

Or, il arriva que ces mêmes esclaves, las d'être arrachés du lieu de leur naissance, poussèrent des gémissemens et des cris qui furent entendus de quelques bonnes âmes, assez puissantes pour arrêter cet horrible commerce, qui ne tendait à rien moins qu'à la destruction de l'espèce humaine; car les esclaves aussi sont des hommes.

Du nord au midi, des hommes forts et bien déterminés vinrent à leur secours; ils envahirent les riches possessions du marchand d'hommes, et l'attaquèrent lui-même; il se battit d'abord comme quatre, mais il fut enfin forcé de céder au nombre. On assure qu'on lui conseilla de se brûler la cervelle pour ne pas survivre à la perte de sa fortune; mais lui : *Pas si bête,* dit-il; je trouverai assez d'autres occasions de mourir, et peut-être aurai-je encore le plaisir de croquer, avant ma mort, quelques esclaves.

Cette idée le fit sourire, et, profitant de ce moment lucide où sa tête était encore à lui, il s'embarqua pour une île autrefois remplie de

ses marchandises, sans songer au pauvre Boniface, qui digérait encore dans son lit le dîner de la veille.

Le pauvre homme, quelle fut sa surprise, lorsque s'étant réveillé, il entendit crier autour de lui : A bas le marchand d'esclaves ! à bas tous ceux qui ont favorisé son commerce ! vivent nos libérateurs !

Son premier soin fut de faire son paquet et de gagner bien vite la porte la plus voisine de la ville, faisant le serment de ne plus régaler ni père, ni mère.

Mais, en cette déconfiture, qui fut le plus attrapé ? Ce fut le misérable Gargantua : comptant toujours sur la cuisine de Boniface, il n'avait fait chez lui aucune provision ; d'ailleurs, son revenu était si modique, qu'à peine suffisait-il pour un de ses déjeuners.

D'abord, il refusa de croire la chute du marchand d'hommes et de son cher Boniface : le premier avait montré tant de force et tant d'audace. A l'exemple de Thomas, il voulut mettre le doigt dans la plaie, et s'en alla aussitôt chez M. Régalant.

Qu'on se rappelle l'entrée des Français à Moscou, où, dans des maisons ouvertes, ils ne

trouvaient que les quatre murailles : tel fut l'état dans lequel Gargantua trouva l'hôtel de son ancien hôte. Il va, vient, fouille partout; cherche la batterie de cuisine, les casseroles, les tournebroches; ne découvre absolument rien, si ce n'est une *marmite renversée.*

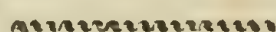
A cet aspect, il tombe devant cette marmite, sans mouvement et presque sans vie; mais bientôt, recouvrant l'usage de ses sens, il regarda la pauvre terrine, la serra dans ses bras, la couvrit de baisers et de larmes; et, tout à coup, comme s'il eût été à l'Opéra, où l'on chante au milieu des pleurs, se jetant à genoux devant sa marmite, il se mit à chanter en sanglottant :

O ma tendre marmite,
Marmite, mes amours,
Toi qu'en bon parasite,
Je vidais tous les jours;
D'une vaine bombance
Je m'étais donc flatté!
Sans toi plus d'espérance,
Plus de félicité.

A peine il achevait ces mots, qu'il tomba dans des convulsions épouvantables; on le porta dans un hôpital, où l'on parvint à lui

rendre la santé; mais, faute d'alimens suffisans, le pauvre Gargantua, réduit à la diète, est devenu maigre comme un squelette.

M. Régalant n'a pas plus d'embonpoint; quelques jeunes gens de leur connaissance les ont regrettés; mais les femmes qu'ils avaient toujours méprisées, qu'ils n'avaient jamais admises à leurs galas, ont dit toutes, d'une voix unanime : *C'est bien fait.*



ENCORE SUR MONSEIGNEUR LE CARDINAL MAURY.

Portrait à la silhouette de l'abbé Maury, fait en 1796, par Mercier.

J'ai beaucoup connu, dans ma jeunesse, l'abbé Maury. Débarqué de sa province, il s'attacha aux gens de lettres pour se décrasser, les cajola, et se servit d'eux habilement pour jeter les fondemens de sa fortune. Il m'a dit plus d'une fois : Je serai de l'académie avant vous; je ferai un panégyrique; je prêcherai à la cour, et je me servirai d'un philosophe pour cela; j'obtiendrai une abbaye; puis je serai évêque; puis mon petit cheval, *ce sont ses expressions*, me conduira à Rome : alors nous verrons.

J'étais pauvre, mais il était indigent. Il faisait ce qu'on appelle le cachet. Dînant dans une même auberge, il m'entretenait de ses grandeurs futures. J'atteste qu'il m'a dit alors, et plus d'une fois, qu'il serait un jour pape; et ce n'était pas le vin que nous buvions qui l'enivrait.

Trinquant avec lui, je lui dis un jour: Très-saint père, détachez-moi alors une bénédiction toute particulière.

Il arrivait chez moi, à mon quatrième étage, à six heures du matin, tout vergeté, tout poudré. Il avait déjà fait deux visites. Il voyait d'Alembert à huit heures, et Christophe de Beaumont à midi.

Il menait de front les curés et les encyclopédistes; dînant avec les grands vicaires, et soupant avec les athées.

L'ambition la plus dévorante était le mobile de toutes ses actions; il brûlait pour un prix d'académie. Il a séché de désespoir de n'avoir eu qu'un *accessit*.

Tous les hommes qu'il a rencontrés sur sa route, n'ont été pour lui que les claviers de son *piano-forte*. Il se faisait recommander par le duc et pair et par le bedeau.

Il n'est pas né méchant, mais emporté pour le moindre intérêt. Il n'a jamais su donner la moindre chose : il est inflexible aux plaintes ; mais il est probe, et met beaucoup d'ordre dans ses affaires. Au bout de vingt-sept ans il a payé son tailleur. Jamais écrivain, dans ses débuts, n'a annoncé moins de talent : son style était obscur, inexact, froid, et visait à la prétention. Il avait la coquetterie de s'ôter sept à huit années. Il se faisait naître en 1752, et en 1768 il disait la messe.

Il ne s'est mis à sermonner qu'après avoir travaillé pour l'académie.

Né avec peu d'esprit, il a une prodigieuse mémoire, beaucoup de faconde ; il s'est fait un art de vous subjuguer. Hardi et patelin, audacieux et simple, il ne vous quitte point quand il vous a entrepris.

Il est impassible à tout ce que vous lui répondez ; il revient dix fois à la charge. Il vous tourne et vous retourne si bien, qu'il trouve enfin accès dans votre âme. Il est fait pour séduire les porte-faix, les académiciens, les papes et les empereurs.

Sa conversation est préparée d'avance ; il en a écrit le canevas et la marche. Il a des argu-

mens tout arrangés. Il compose aussi des histoires pour la conversation.

Du temps de l'empoisonneur Desrues, il avait imaginé des dialogues de religion et d'impénitence finale, qu'il vous débitait à table avec une sorte d'onction, à travers le fumet des perdrix et les flots de vin de Champagne.

Le plus caressant des hommes, dès qu'il a besoin de vous; il vous fait écrire des lettres que vous ne vouliez pas écrire. Il vous oublie le lendemain.

Il a su jouer tant de rôles divers, que le clergé le regardait comme un demi-saint, l'académie comme un philosophe, et la cour comme un fidèle sujet.

Il avait en horreur les grands, et il leur fut agréable : c'est qu'il est flagorneur au suprême degré.

Maury plaisante mal et difficilement. Il est profondément sérieux, comme tous les hommes mus par l'ambition; mais il connaît le sarcasme : et ce grand, cet éternel complimenteur, outre la satire quand il est fâché, ainsi qu'il fait l'éloge quand il veut profiter.

Il a subjugué plusieurs personnes qui ne

pouvaient le souffrir au premier abord, et qui ont remis leur âme entre ses mains. Il en a subjugué d'autres qui connaissent tous ses défauts; et il les a absorbés malgré leurs efforts. C'est qu'il a quelque chose d'essentiellement sacerdotal dans ses discours, et qu'il parle jusqu'à ce qu'il vous ait terrassé.

Sa tête est grosse, l'œil ardent; il le cafardise, ainsi que sa voix, et son geste qui lui est particulier. Quand on le prend à la dérobée, il marche en rêvassant, mais comme un grenadier qui va monter à l'assaut.



M. Pichon, que nous avons déjà cité plusieurs fois, rapporte, dans son ouvrage, une foule de mots de Buonaparte, qui peignent parfaitement son caractère. Nous allons en transcrire quelques-uns :

Un jour, il disait à un administrateur qui, en Italie, avait effectué des paiemens sur la caisse de l'armée, et qui s'en justifiait par des ordres du directoire : « Vous ne savez donc pas qu'il n'y a pas un de ces directeurs et de leurs ministres à qui je ne fisse baiser ma botte pour cent mille francs » ?

Lorsque les tribuns qu'il venait de créer voulurent s'opposer à la formation des tribunaux spéciaux, qu'il trouvait fort commodes pour l'exécution de ses desseins : « Je ne sais, s'écria-t-il, à quoi il tient que je ne les fasse tous jeter dans la Seine ; et tout Paris y applaudirait » !

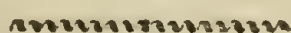
A une personne qui lui représentait que l'opinion publique trouverait à redire à une mesure projetée : « Votre opinion publique, dit-il, je la murerai quand je voudrai ».

Dépourvu de tout sentiment d'humanité, s'il parcourt un champ de bataille, couvert des victimes de son ambition, ne croyez pas qu'il s'attendrisse sur le sort des braves qui ont péri dans le combat. Non, point de regrets simulés, point de ces larmes qui coûtent si peu à l'hypocrisie : « Qu'on me fasse, dit-il à Wagram, qu'on me fasse *nettoyer cela* promptement ». Mit-on jamais une franchise plus maladroite dans sa férocité ! Vous reconnaissez à l'instant celui qui appelait les jeunes conscrits de la *chair à canon* ; qui, pour rassurer un de ses frères, lui promettait de saigner tellement la France au blanc, qu'elle ne serait de long-temps capable de se révolter ;

qui, enfin, disait en Égypte, aux esprits faibles qui le priaient de ne pas faire empoisonner ses soldats malades : « Retirez-vous dans le monastère voisin ; vous êtes faits pour y vivre ».

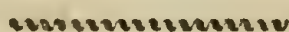
Dans ses discussions sur les impôts, il disait souvent : « Il faut charger le baudet pour qu'il ne rue pas ».

« Mais le mot le plus menaçant qui lui soit
» échappé, dit l'auteur, est celui qu'il a pro-
» féré il y a environ quatre ans, et je laisse à
» juger aux lecteurs, capables d'en apprécier
» la profondeur, sur quelle donnée il était
» fondée : *L'Europe est une vieille p....*
» *pourrie ; j'ai huit cent mille hommes, j'en*
» *ferai ce qu'il me plaira* ».



Vers pour mettre au bas du portrait de M. le comte F. D. N.

Ici voyez le harangueur de France,
Qui sut le mieux ennuyer d'abondance,
Jasant de tout, ayant sur chaque point,
Parole assez, mais d'éloquence point.



Voici une des causes particulières de l'inimitié de Buonaparte contre le dernier roi de Suède (Gustave-Adolphe).

En 1804, le duc de Glocester étant à Stockholm, le roi l'invita à souper, ainsi que l'ambassadeur d'Angleterre. M. Bourgoing, alors ministre de Buonaparte en Suède, ne fut pas invité. Il eut l'insolence de s'en plaindre au roi, comme d'une insulte faite à son gouvernement. Le roi fut indigné, et dit : Assurément, je suis maître dans ma maison.

Buonaparte songea dès ce moment à faire de cette circonstance un sujet de querelle. Il n'attendit qu'une occasion, et profita de cette prétendue injure pour justifier les horribles mesures qu'il méditait contre le roi.

Quelque temps après, M. Ehrenschwert, ministre de Suède à Paris, parut au lever du premier consul. Buonaparte, l'apostrophant grossièrement, lui dit : « Comment le roi, votre maître, une puissance du troisième ordre, que je puis, quand je voudrai, précipiter de son trône, ose-t-il insulter mon ministre comme il l'a fait? N'ai-je pas donné au roi de Suède des preuves multipliées de mon amitié »?

Lorsque le duc d'Enghien fut arrêté, le roi de Suède devait l'être aussi, et l'aurait été, si heureusement son voyage à Ettenheim n'eût pas été différé. Dans l'acte d'accusation qui

avait été préparé pour être envoyé à Strasbourg, où la première intention de Buonaparte était de faire juger le duc, se trouvaient littéralement ces mots : *Un nommé Gustave, qui se dit roi de Suède, ayant provoqué le meurtre du premier consul*, etc.

Après l'arrestation du duc d'Enghien, le roi de Suède écrivit à Buonaparte une lettre dont S. M. chargea son aide de camp, M. Tawart. Buonaparte ne voulut pas le voir, et il lui intima l'ordre de quitter Paris dans une heure. Le roi, alors, rappela son ambassadeur; et Buonaparte ordonna à M. Signeul, consul général de Suède, de quitter Paris dans une heure, et la France dans trois jours.

Le roi, en sa qualité de prince de l'empire germanique, présenta à la diète de Ratisbonne une note semblable à celle de la Russie. Elle donna lieu à des invectives qui furent insérées dans le *Moniteur* du 14 avril 1804, et qui sont telles que n'en publia jamais aucun gouvernement.

Loin de s'effrayer des menaces et des injures de Buonaparte, le roi de Suède annonça qu'il résisterait toujours au tyran, et il ordon-

na au ministre français, et à toute la légation, de quitter ses états.

Buonaparte, furieux d'avoir manqué le roi de Suède à Ettenheim, forma un autre plan pour l'arrêter à Munich, capitale des états de son beau-frère. Il chargea de cette honorable mission le corse S. . . . . Heureusement un des secrétaires du ministre bavarois, Mongelas, avertit le roi de Suède de ce qui se tramait contre lui, et ce prince quitta Munich trois jours avant l'arrivée du général S. . . . . et de ses gendarmes.

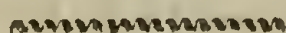


Épitaphe de Mercier, qui peut servir à beaucoup d'autres de ses collègues.

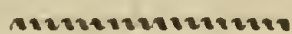
Ci-gît Mercier, membre de l'institut,
Qui, Dieu merci, le mois dernier se tut.



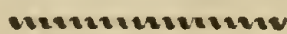
En 1812, un conseiller d'état très-puissant alla menacer du bâton celui qui, à l'Opéra, tenait l'école de répétition des danseuses, parce qu'il s'était permis de punir, pour défaut d'assiduité, une figurante à laquelle *monseigneur* s'intéressait.



Lors de la nomination de M. Aignan à l'institut, on dit que plusieurs gens de lettres avaient présenté une très-humble supplique à l'académie, pour lui demander qu'à l'avenir les élections ne se fissent plus à la majorité, mais à la minorité des voix. L'académie n'a pas encore prononcé sur cette demande; mais si elle est admise, ce que nous espérons, les candidats qui ont le plus de titres devront reprendre courage.



Buonaparte portait une inimitié personnelle très-grande au feu duc de Brunswick. Après la bataille d'Iéna, ce général, malheureux et trahi, se retira à Altona, ayant, comme on sait, perdu les deux yeux par sa blessure. A l'article de la mort, il envoya vers Buonaparte lui demander d'être enterré dans sa capitale, dans la tombe de ses ancêtres. Buonaparte répondit verbalement au porteur de cette demande : Je ne veux plus avoir affaire à lui; il peut garder son or et ses bijoux!!!



Voici, d'après un journal anglais, la cause primitive de l'assassinat du duc d'Enghien. Le

général Moreau, pendant sa fameuse retraite, au mois de septembre 1796, se trouvait souvent chez la comtesse d'Obernsdorf, femme du président du duché de Neubourg. La maison de cette dame, distinguée par son esprit et ses manières, était le rendez-vous des généraux français. Un jour, le général Moreau, en présence de Vandamme (1), de Saint-Cyr et de quelques autres officiers supérieurs, s'expliqua franchement sur le gouvernement révolutionnaire. « Croyez-vous, ma-
» dame, dit-il, que nous respections l'ordre
» actuel des choses ou les individus qui sont à
» la tête du gouvernement? Détrompez-vous.
» Nous sommes obligés d'en faire semblant,
» car les gouvernemens étrangers ne veulent
» pas traiter avec les armées; et, s'ils le vou-
» laient, les armées et le directoire se feraient
» entr'eux une guerre civile. Mais, conti-
» nua-t-il en remuant un fouet qu'il tenait à
» la main, laissez-nous seulement retourner
» en France. Il y aura une révolution mili-
» taire.... La république ne convient pas à la

(1) Le vrai nom de ce général est Van-Damm; il a voulu le franciser comme Buonaparte.

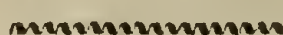
» France : il nous faut un monarque constitu-
» tionnel.... L'armée compte beaucoup sur
» *un jeune prince qui s'est acquis une réputa-*
» *tion militaire, et qui est digne du sang du*
» *grand Condé qui coule dans ses veines* ».

Ce propos du général Moreau fut aussitôt rapporté, soit au directoire, soit au général Buonaparte, par un espion distingué dont nous tairons le nom. C'est la crainte de voir s'accomplir les vœux de Moreau, qui rendit l'usurpateur inexorable sur le sort de l'infortuné duc d'Enghien.



Une heure environ après l'exécution de Vincennes, deux gendarmes, qui avaient été présens à l'assassinat du duc d'Enghien, vinrent dans un cabaret près de la barrière, et racontèrent au cabaretier ce qui venait de se passer. Un agent de police, qui les entendit, leur représenta qu'ils ne devaient pas répandre de faux bruits dans un moment où la ville était déjà agitée, (Pichegru venait d'être arrêté). Les gendarmes persistèrent dans leur dire, et affirmèrent qu'ils avaient été de service à l'exécution, et que le premier consul,

même y était présent. L'agent de police les arrêta, et les conduisit à la préfecture. Il était près de six heures du matin. Le préfet était encore au lit. L'agent entra cependant dans sa chambre à coucher, et lui fit son rapport. Le préfet ne douta pas que les deux gendarmes ne fussent des conspirateurs déguisés. Il écrivit sur-le-champ à Buonaparte qu'il venait d'arrêter deux conspirateurs, qui répandaient des bruits injurieux à son caractère et à son honneur; qu'ils avaient dit qu'un prince de la maison de Bourbon avait été arrêté en Allemagne par des troupes françaises, et fusillé à Vincennes, etc.



Les trois bans. (Chanson).

AIR : *Du premier pas.*

Le premier ban
N'ira qu'à la frontière,
Le premier ban n'ira pas plus avant.
De nos Français l'âme ardente et guerrière,
Sans le décret, franchirait la barrière
Du premier ban. (*Bis.*)

Du second ban,
Nos bourgeois sédentaires,

Pour leur santé bientôt se promenant,
Iront gaiement rejoindre leurs confrères,
Et partager tous les *jeux salutaires* (1)
Du premier ban. (*Bis.*)

L'arrière-ban,
Dans cette circonstance,
Travaillera pour ceux du second ban,
Et nous verrons, dans notre heureuse France,
Chaque beauté réduite à la pitance
Du dernier ban. (*Bis.*)



En 1810, Buonaparte s'empara du *Journal de l'Empire*, et en dépouilla ses véritables et légitimes propriétaires. Ce journal était alors au plus haut degré de sa prospérité; il comptait vingt-trois mille abonnés, et ses bénéfices, tous frais payés, s'élevaient de quatre cent cinquante à quatre cent quatre-vingt mille francs par an. Le gouvernement se réserva d'abord un tiers de cette somme, qui fut ver-

(1) Expression qu'a osé employer M. Lacépède en proposant au sénat, dans le mois de mars 1812, le parricide décret qui compromettait l'existence, l'état, la fortune et les familles de trois générations.

sé à la caisse de la police, pour être employé, disait-on, à payer des pensions à des gens de lettres. Les deux autres tiers furent divisés en seize actions égales, qui furent données par Buonaparte à des favoris déjà surchargés de places et d'honneurs. Chacune de ces actions valait de dix-huit à vingt mille francs. Voici les noms de ceux qui ont ainsi joui pendant quatre ans du fruit de cette spoliation : MM. Dégerando, Réal, Miot, Pelet de la Lozère, Boulay de la Meurthe, Costaz, conseillers d'état; Anglès, Mounier et Fiévée, maîtres des requêtes; Treilhard, auditeur et préfet en Espagne; Saulnier, secrétaire général du ministère de la police; Desmarets, chef de division au même ministère; Luçay, Beausset, Didelot, préfets du palais; Remusat, chambellan.

L'année suivante on en agit de même à l'égard de la *Gazette de France*, du *Journal de Paris* et des *Petites Affiches;* mais il y eut moins d'actions, et comme elles ne valaient guère que le tiers de celles du *Journal de l'Empire*, elles furent presque toutes données à des membres de l'institut, des poëtes, des chansonniers, qui avaient appa-

remment rendu des services dont on était satisfait.

Un des premiers actes du gouvernement provisoire a été de réintégrer dans toute la plénitude de leurs droits les légitimes propriétaires de ces différens journaux.



Les Anglais célèbrent tous les ans, avec magnificence, l'anniversaire de la naissance de leur roi. C'est un tribut d'amour et de respect qu'ils aiment à lui payer. Les temples retentissent d'actions de grâces, les salons de symphonies, et les tavernes du chant national : *Dieu sauve le roi.* C'est une fête générale.

En 1811, la réunion de la famille royale de France donna au prince-régent l'idée et les moyens de rendre cette fête plus magnifique qu'elle n'avait jamais été, en rassemblant, dans son palais de Carlston-House, tout ce que l'Angleterre renferme d'hommes distingués par la naissance et par les talens, et de femmes célèbres par le rang et par la beauté. Il y eut trois mille invitations, et trois mille personnes y répondirent.

La nouvelle s'en répandit dans toute l'Europe, et toute l'Europe, excepté la France, y prit part, et s'en réjouit. Nous étions parqués au milieu de l'Europe comme les animaux destinés aux besoins de l'homme : nous ne savions rien, nous ne pouvions rien voir de ce qui se passait autour de nous. La plus farouche, comme la plus impitoyable inquisition avait éteint toutes les lumières, et tendait à étouffer dans nos cœurs tous les sentimens tendres ou généreux.

Nous n'aurions donc jamais entendu parler de cette fête mémorable, si M. le baron de Géramb n'avait pris la peine d'en faire et d'en publier la description, sous le titre de *Lettre à Sophie sur la fête donnée par le prince-régent :* tableaux animés, pensées élevées, sentimens généreux, style héroïque, voilà ce qui distingue cette description. Nous allons en extraire quelques fragmens.

« J'ai vu dans une même soirée, et dans une même enceinte, tout ce qui est fait pour toucher le cœur, pour éblouir et charmer les regards. J'ai vu le prince-régent, qui présidait à cette scène d'enchantement et de féerie, plus étonnant encore que les merveilles qu'il

avait rassemblées autour de lui, se montrer toujours gracieux, sans cesser d'être noble ; et, tout en respectant son haut rang, honorer la grandeur déchue par des égards dignes de son cœur, et des hôtes illustres, mais infortunés, qu'il offrit pour la première fois à l'intérêt et aux hommages de tout ce qu'il y a en Angleterre de plus noble par la naissance, de plus respectable par les services, et de plus distingué par les talens.

» Après avoir traversé la magnifique chambre du conseil, j'arrivai, continue l'auteur, dans celle que S. A. R. avait fait préparer pour y recevoir la famille royale de France. Le portrait de Louis xv en pied, placé d'une manière apparente, les fleurs de lis qui brillaient de toutes parts, prouvaient que le prince-régent sait unir la recherche la plus délicate aux attentions les plus touchantes, et qu'il avait voulu rappeler à ses hôtes illustres les souvenirs d'une époque brillante pour leur auguste famille, sans y mêler ceux d'une catastrophe qui l'eût si cruellement frappée..... En ce moment je fus averti, par le silence qui régna tout à coup autour de moi, que

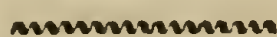
j'allais bientôt voir les nobles descendans de cette noble famille.

» En effet, je vis Louis XVIII. Ce prince sait que la simplicité est le plus bel ornement de la plus haute naissance; elle se montrait dans ses vêtemens et dans ses manières.... Mais quel est cet ange qui l'accompagne? Ah! c'est la fille de Louis XVI et de Marie-Antoinette! C'est cette princesse dont les chagrins ont été ressentis par tous les cœurs, dont les cris de désespoir ont retenti dans l'univers entier.

» Elle paraissait pour la première fois à Londres dans une assemblée publique. Diraije que tous les regards étaient fixés sur elle? on s'en doute bien : jamais la vertu, jamais l'innocence ne se montrèrent aux hommes sous des traits plus intéressans. En contemplant ces traits qui rappellent la bonté de Louis XVI et la dignité de Marie-Antoinette, mon cœur laissa échapper ces vœux : « O douce et tendre colombe, que les orages respectent à jamais l'abri où tu reposes, que de nouvelles douleurs n'affligent plus ce cœur formé par la douleur! Hélas! tu n'as connu de la vie que ses souffrances et ses misères!... La

Providence est juste, elle te réserve et t'accordera une récompense proportionnée à tes mérites.... »

» Tandis que je formais ces vœux, madame la duchesse d'Yorck vint, avec cette grâce qui lui est particulière, prendre la main de madame la duchesse d'Angoulême pour la présenter à l'hôte illustre qui l'avait invitée : je vis avec attendrissement, dans les traits de ce prince, toutes les émotions dont j'avais été moi-même pénétré. L'accueil qu'il fit à madame la duchesse d'Angoulême offrit les nuances réunies du resp[illegible] la sensibilité et d'une aisance qui avait pour but de dissiper la contrainte d'une entrevue publique.... »



Le charlatan dévoilé. — Anecdote orientale.

Beaucoup de médecins, beaucoup de maladies, disait le poëte Sadi.

Les habitans d'une contrée orientale, que son heureuse situation, la beauté de son climat, la fécondité de son sol, rendaient riche et populeuse, étaient tombés dans un état de langueur et d'apathie, qui avait altéré le caractère national, naturellement gai et aima-

ble. Le sophi, qui chérissait ses peuples, comme un bon père chérit ses enfans, alarmé d'un état aussi extraordinaire, convoqua, de toutes les provinces de l'empire, une foule de médecins, qui malheureusement, la plupart sans expérience, au lieu de soulager les malades par des lénitifs, aggravèrent au contraire la maladie par des médicamens trop violens. En général, ces docteurs avaient été pris dans un ordre chez lequel le jugement n'est pas toujours en harmonie avec la saine raison, et auquel un bavardage assez facile, joint à beaucoup de sophismes et de paradoxes, souvent même de la chaleur et de l'éloquence, avaient donné une prépondérance qui en imposait à ceux qui attachent plus de prix à la pompe des paroles qu'à la justesse des idées : aussi, il en était résulté que leurs ordonnances, quoique très-dangereuses, avaient été suivies à la lettre, et que même un grand nombre de malades avait été beaucoup au-delà.

Il arriva donc, grâce à l'ignorance de ces médecins, que bientôt le mal s'étendit à presque toute la nation; enfin, il devint une épidémie générale, et qui pis est, c'est que chacun se crut médecin. Dans ce désordre d'idées,

la maladie, empirant de plus en plus, changea absolument de caractère, et devint une espèce de *Marat-Sme*, qui, après s'être répandu sur toutes les parties du corps, vint se fixer au cerveau des malades, ce qui leur causait un délire continuel, avec des redoublemens et des transports furieux, dangereux même pour ceux qui les approchaient. Comme le siége du mal était dans la tète, de nouveaux docteurs qu'on avaient appelés, parmi lesquels il s'était glissé un grand nombre de *carabins*, crurent trouver le moyen curatif de la maladie, en faisant l'amputation des parties malades. Mais ce qu'il y avait de plus dangereux dans leur manière d'opérer, c'est que presque toujours les parties saines étaient celles sur lesquelles tombait le fer meurtrier. La maladie n'ayant cessé de faire des progrès, les plus habiles médecins, *car dans le nombre il y en avait quelques-uns de savans*, en devinrent aussi les victimes. Alors l'épidémie s'étendit à un tel point, même parmi la nouvelle faculté, que, dans la frénésie dont la plupart étaient atteints, ils firent l'amputation à ceux de leurs confrères qui se portaient le mieux, et qui avaient l'esprit le plus sain.

Il s'ensuivit d'un tel désordre, que pendant un laps de temps assez considérable, l'état ne fut plus gouverné que par des empiriques écervelés; situation qui porta l'anarchie à son comble. Les choses en étaient là, lorsque, pour rétablir l'ordre, il vint dans l'esprit d'une troisième faculté, que l'on avait encore appelée, de choisir cinq docteurs parmi ses membres. L'idée parut d'abord assez bonne, surtout à ceux qui s'imaginaient qu'on choisirait parmi les plus habiles; mais la cabale s'en étant mêlée, comme cela arrive toujours dans ces sortes d'élections, la majorité se trouva composée des plus incapables, ce qui mit ceux qui avaient des talens et de la droiture dans l'impossibilité de faire le bien.

Néanmoins, pendant quelque temps, l'épidémie semblait avoir pris un meilleur caractère; mais ce calme apparent ne fut pas de longue durée. D'ailleurs, il était impossible que cinq médecins fussent long-temps d'accord; les uns ordonnaient le séné, et les autres la rhubarbe. Cependant les malades y avaient gagné quelque chose; car on ne les envoyait plus prendre les eaux du Léthé, comme par le passé, mais seulement celles de l'Oyapock

(fleuve de la Guyane). Enfin, nos cinq ministres d'Hippocrate eurent un jour une crise si violente pendant une de leurs consultations, qui n'étaient rien moins qu'amicales, qu'il y eut entr'eux scission complète.

C'est à cette époque qu'un jeune docteur, grand partisan de la saignée, arriva, comme un nouveau Moïse, des bords du Nil, où déjà il avait fait quelques belles cures, et entreprit à lui seul celle d'une maladie qui, depuis dix ans, avait résisté à tous les remèdes, aux efforts de toutes les facultés du pays, et paraissait incurable : le succès parut d'abord répondre à son ardeur, ainsi qu'à l'heureuse prévention qu'il avait inspirée. La nation malade parut reprendre insensiblement son embonpoint et sa santé; mais on s'aperçut bientôt que ce qu'on avait pris pour de l'embonpoint n'était que de la bouffissure; et que, loin d'être apaisée, l'épidémie n'était que concentrée, et à la veille de se développer avec une nouvelle fureur.

Dans ces circonstances, le présomptueux docteur n'avait voulu écouter aucun avis; il avait même repoussé avec dédain les observations de ses confrères, qu'il injuriait dans des

thèses virulentes qu'il publiait *journellement*, et dans lesquelles la langue n'était pas plus respectée que les convenances. Par ses funestes ordonnances, il avait aliéné tous les esprits; et on commençait à s'apercevoir qu'il avait un peu d'irritation dans le cerveau, accident que quelques personnes attribuaient à ce qu'il était placé sur un amphithéâtre trop élevé pour sa petite stature, et surtout pour la portée de sa vue. Il faut dire aussi que ses malades paraissaient excessivement fatigués du régime qu'il leur avait prescrit, et auquel ils ne pouvaient s'accoutumer. Au lieu d'une nourriture saine et abondante, il les avait condamnés à la diète la plus sévère. Il y avait joint, d'abord pour les jeunes gens, ensuite pour les hommes de tous les âges, d'amples et très-fréquentes saignées, auxquelles il avait ajouté des bains à la glace, qui avaient en peu de temps conduit au tombeau toute sa clientelle.

Il en était ainsi en Orient, lorsque non-seulement toutes les facultés voisines, mais même celles de mille lieues à la ronde, indignées de la méthode meurtrière du docteur, qu'enfin on reconnut n'être qu'un charlatan, mé-

thode qu'il avait voulu introduire jusque parmi elles, formèrent une croisade pour le renverser à bas de sa chaire. Les doyens de chacune de ces facultés, marchant eux-mêmes avec leurs bannières à la tête de leurs collègues respectifs, afin d'assurer le succès de l'entreprise, et aussi pour veiller au traitement ainsi qu'à la conservation des malades, réussirent parfaitement dans leur projet bienfaisant. L'interdiction du dangereux charlatan fut prononcée par les principaux de la nation assemblés, et on l'envoya exercer son art dépopulateur dans une petite île voisine du lieu de sa naissance. Les doyens des facultés étrangères, pour mettre le comble à leurs bienfaits, avaient amené avec eux un ancien docteur, dont les ancêtres, depuis plusieurs siècles, avaient répandu l'abondance et le bonheur dans la contrée. Eloigné depuis longtemps, ainsi que sa famille, par la malveillance, son cœur était toujours resté au milieu de ses concitoyens. Replacé dans la même chaire où ses aïeux avaient si souvent donné des ordonnances salutaires à la nation, ce vénérable docteur, éclairé par l'étude, instruit par l'expérience et le malheur, entouré

des plus habiles médecins du pays, surtout de ceux qui, dans les différens systèmes qui s'étaient succédés, avaient été les plus opposés aux remèdes violens, obtint la cure la plus complète. Il parvint à cet heureux résultat, par ses soins paternels, la sagesse de sa méthode, la droiture de ses intentions, en n'employant que des médicamens doux et appropriés, et surtout en ménageant le sang de ses malades. En suivant strictement le régime sage qu'il avait prescrit, et qui avait été approuvé du nouveau collége de médecine, l'acrimonie des humeurs s'adoucit, les vertiges se dissipèrent, et l'embonpoint revint à vue d'œil; alors la nation reconnaissante s'empressa de lui ériger une statue. Ce fut ainsi que sans secousses, et en éloignant de lui toute idée systématique, cet habile docteur apporta le véritable remède aux maux, qui, depuis si long-temps, désolaient sa patrie; et cela, parce qu'il avait étudié profondément la cause du mal, et qu'il l'avait bien connue.

Quant aux facultés étrangères et aux doyens de ces facultés, premières causes de cet heureux changement, la nation leur en garde une éternelle reconnaissance, proportionnée sur-

tout au degré et à la nature de l'intérêt que chacun d'eux y avait apporté. Tous les divers malades souffrans, réconciliés entr'eux depuis ce grand événement, s'estimèrent, s'aimèrent, et, dans la plus douce union, ne formèrent plus qu'un peuple de frères.



Les panégyristes de Buonaparte lui ont prêté toutes les grandes qualités qu'on admire dans les héros de l'histoire ancienne et moderne; aussi, pour être conséquens, ils lui ont prodigué autant d'éloges que tous ces héros ensemble en avaient reçus de leurs contemporains et de la postérité. Si l'on pouvait réunir dans un seul individu tous les traits sous lesquels il a été peint par la flatterie et la bassesse, on composerait un portrait de Buonaparte, qui ne serait point celui d'un homme, mais celui d'un dieu. On vient de recueillir, sous le titre d'*Oraison funèbre de Buonaparte*, plusieurs passages des discours qui lui ont été adressés par ses adulateurs. Cette brochure est extrêmement curieuse, et l'on a de la peine à concevoir aujourd'hui que tant de sottises aient pu être écrites et débitées de

sang-froid. Voici quelques passages de ce centon remarquable qui a fait, pendant plusieurs semaines, l'amusement de la capitale :

..... *Buonaparte fut le souverain légitime des Français ; il n'a pris la place de personne,* la première place était vacante, le plus digne a dû la remplir : en y montant, il n'a détrôné que l'anarchie (1).

Le peuple français a manifesté sa volonté libre et indépendante ; il a voulu l'hérédité de la dignité impériale dans la descendance de Napoléon Buonaparte. Dès ce moment, Napoléon a été, au plus juste des titres, empereur des Français, nul autre n'était nécessaire pour constater ses droits et consacrer son autorité (2).

Et comment le peuple français n'aurait-il pas mis à sa tête une famille où se réunissent à la fois l'art de vaincre et l'art de gouverner, le talent des négociations et celui de l'élo-

---

(1) M. Fontanes; *Moniteur* du 26 nivôse an 13, pag. 425, col. 1.

(2) M. Champagny; *Moniteur* du 11 nivôse an 13, pag. 368, col. 1.

quence, l'éclat de l'héroïsme, les grâces de l'esprit et le charme de la bonté (1)?

Oui, c'est véritablement le trône de Charlemagne qui se relève après dix siècles... (2).

Qu'il vive et qu'il commande à la victoire et à la paix, le nouvel Auguste, cet empereur si grand, indépendamment de toutes ses dignités, et qui reçoit des mains de Dieu la couronne : *Augusto à Deo coronato, magno et pacifico imperatori vita et victoria* (3)....

.... Que la terre se taise en ce moment imposant, qu'elle écoute en silence et avec respect la voix de Napoléon (4)....

On ne peut plus louer dignement S. M., sa gloire est trop haute; il faudrait être placé à la distance de la postérité pour découvrir

---

(1) M. Fontanes; *Discours* à Joseph Buonaparte; *Moniteur* du 29 thermidor an 12, pag. 1453, col. 1.

(2) M. Lacretelle aîné; *Moniteur* du 8 floréal an 13, pag. 915, col. 3.

(3) M. Jacoupy, évêque d'Agen; *Moniteur* du 8 messidor an 12, p. 1263, col. 3.

(4) M. Colmar, évêque de Mayence; *Moniteur* du 8 nivôse an 14, p. 376, col. 1.

son immense élévation (1). Le seul éloge possible, le seul digne de S. M., c'est l'histoire la plus simple de son règne; c'est le récit le plus nu de ce qu'elle a voulu et de ce qu'elle a exécuté (2). Napoléon est au-delà de l'histoire humaine; il appartient aux temps héroïques; il est au-dessus de l'admiration; il n'y a que l'amour qui puisse s'élever jusqu'à lui (3).

Dieu s'est complu à douer ce héros de toutes les grandes qualités (4). L'invisible providence a désigné cet empereur pour providence visible à toute la nation (5). La terre s'est

---

(1) M. Lacépède; *Moniteur* du 29 juillet 1807, pag. 816, col. 2.

(2) M. Muraire; *Moniteur* du 29 juillet 1807, pag. 816, col. 3.

(3) M. Séguier; *Moniteur* du 29 juillet 1807, pag. 817, col. 1.

(4) M. Monge, comte de Peluse; *Moniteur* du 6 février 1807, pag. 143, col. 1.

(5) M. Jalabert, vicaire général: *Procès verbal du service solennel célébré à N.-D., en mémoire des braves morts à la bataille d'Austerlitz, et Discours prononcé à cette occasion* (par M. Jalabert). Paris, Ad. Leclère, 1806, in-8, pag. 11.

tue devant Alexandre, qui voulait l'asservir; devant Napoléon, la terre, les mers qu'il veut franchir, l'univers qu'il remplit de son nom, parlent hautement de la grandeur de son âme, de la gloire de ses armes, des merveilles de son règne, de la reconnaissance des peuples, comme pour servir de témoins authentiques à l'histoire, afin que la postérité surprise n'en accuse pas la véracité (1).

La gloire de ses armes! Quels monumens, quels triomphes manquent à sa gloire? Il a couvert le monde de ses trophées; dans les régions les plus reculées son image vénérée ornera les palais des rois, embellira la retraite du sage, et, ce qui est bien plus encore, sera consacrée sous le chaume du pauvre (2).

Les merveilles de son règne! Il ne fut donné qu'à lui de renouveler toujours l'admiration qui semblait être épuisée (3).

---

(1) M. Ang. Jubé, baron de la Perelle; *Moniteur* du 6 vendémiaire an 14, pag. 24, col. 2.

(2) M. Lacépède; *Moniteur* du 4 janvier 1806, pag. 17, col. 2.

(3) M. Fontanes; *Moniteur* du 6 mars 1806, pag. 259, col. 2.

La reconnaissance des peuples! Qui a douté que si l'empereur Napoléon n'avait surpassé en modération les plus illustres conquérans, il n'eût pu introduire les plus grands changemens en Europe (1)?.... Qui a jamais fermé tant de plaies, séché tant de larmes, terminé tant de calamités et fait tant d'heureux (2)?...

Quel autre prince a su mieux que lui arrêter l'élan de sa grande âme lorsqu'il s'agissait d'épargner le sang des hommes (3)! On a vu des héros sensibles gémir sur leurs propres trophées; mais, tout en pleurant leurs succès, ils n'en continuaient pas moins leur sanglante carrière. Napoléon est le premier qu'une pitié profonde pour les malheurs publics ait engagé à s'arrêter sur le chemin de la victoire (4); *il a droit à des autels*, *à des tem-*

---

(1) M. Jaubert (de la Gironde); *Moniteur* du 6 vendémiaire an 14, pag. 23, col. 1.

(2) M. Pancemont, évêque de Vannes; *Moniteur* du 11 messidor an 12, pag. 1274, col. 2.

(3) M. Jaubert (de la Gironde); *Moniteur* du 6 vendémiaire an 14, pag. 23, col. 3.

(4) M. François de Neufchâteau; *Moniteur* du 19 pluviôse an 13, pag. 516, col. 1.

ples. Qu'un grand édifice, que tous les arts concourront à embellir, soit spécialement destiné à perpétuer le souvenir des événemens mémorables du siècle de Napoléon-le-Grand (1).... La gloire de l'empereur est la gloire nationale; les haines contre l'empereur sont des haines contre la nation (2). Par quelle fatalité quelques hommes qui ont exprimé avec tant de feu leur amour pour la patrie, quand la patrie n'avait plus d'entrailles, de puissance ni d'attraits, seraient-ils donc devenus insensibles à l'époque où le trône, la gloire, les rangs, offrent l'aspect le plus majestueux, la garantie la plus stable, et réalisent toutes les espérances; à l'époque où l'empire compte des admirateurs dans ses ennemis comme dans ses alliés; par quelle fatalité ces hommes, qui disaient aimer leur pays dans sa décadence, ne l'aimeraient-ils plus dans sa splendeur (3)? Quel est donc ce génie qui

(1) M. Jaubert; *Moniteur* du 2 janvier 1806, pag. 7, col. 2.

(2) M. Daru; *Moniteur* du 3 vendémiaire an 14, pag. 8, col. 3.

(3) M. Courtin, procureur impérial : *Discours*

plane sur la France, et qui sait descendre de la hauteur immense des plus vastes conceptions jusqu'aux détails les plus compliqués, et, j'ose dire, les plus ingrats de cette administration étonnante qui nous environne de prodiges? Le hameau, l'hospice, la chaumière, intéressent l'attention de son esprit et les affections de son cœur, comme la paix du monde et les destinées des empires. Semblable à l'astre du jour, qui anime toute la nature, il porte partout son influence bienfaisante, et il devient permis à l'homme de se rapprocher de la providence (1).... Un jour on dira, et ce sera le plus beau trait d'une histoire si merveilleuse, on dira que la destinée du pauvre occupait celui qui fait la destinée de tant de rois (2). L'université se félicite de

---

prononcé à la rentrée du tribunal de première instance de Paris, le mardi 3 *novembre* 1812. Paris, Nève, 1812, in-8, pag. 13. Observons ici, en passant, que l'orateur avait bien choisi son moment pour parler de la *splendeur* de l'empire.

(1) M. Ségur; *Moniteur* du 30 août 1807, pag. 943, col. 2.

(2) M. Fontanes; *Moniteur* du 24 août 1807, pag. 915, col. 3, et pag. 916, col. 1.

porter au pied du trône les hommages et les vœux d'une génération entière, qu'elle instruit dans des écoles à vous servir et à vous aimer (1).

La reconnaissance des Français n'oubliera jamais que c'est au sein de la gloire militaire la plus enivrante que S. M. concevait en même temps des lois, projetait des institutions pour le grand et bon peuple, fier aussi d'avoir un monarque si grand pour l'univers, et si bon pour ses sujets, qu'ils ne peuvent plus le louer que par leur amour, et le récompenser que par leur bonheur (2)... Puisse-t-il, RÉGISSANT BIENTÔT L'EUROPE ENTIÈRE, établir de nouveaux rapprochemens entre les peuples du continent (3) ! L'honneur français, dirigé par un grand homme, est un assez puissant ressort pour changer la face de l'univers (4).

---

(1) M. Fontanes; *Discours* à S. M. Napoléon ; *Moniteur* du 26 décembre 1812, p. 1432, col. 2.

(2) M. Régnault de Saint-Jean-d'Angély ; *Moniteur* du 2 septembre 1807, pag. 953, col. 3.

(3) M. Chabot (de l'Allier); *Moniteur* du 5 septembre 1807, pag. 964, col. 3.

(4) M. Fontanes; *Moniteur* du 23 janvier 1810, pag. 87, col. 1.

Grâce au génie de l'empereur, l'Europe entière ne formera bientôt qu'une immense famille, unie par la même religion et le même code de lois; et la postérité, qui jouira pleinement de ces avantages, ne prononcera qu'avec admiration le nom du héros son bienfaiteur (1). Le siècle des Césars a commencé pour la France (2). Quel nom militaire, quel talent politique, quelle gloire ancienne et moderne ne s'abaissent désormais devant celui qui des mers de Naples jusqu'aux bords de la Vistule tient en repos tant de peuples soumis; qui joint d'un lien commun et l'Espagnol et le Batave, et le Bavarois et le Saxon; qui, pour de plus vastes desseins encore fait concourir les mouvemens de l'Asie avec ceux de l'Europe, et qui montre une seconde fois, comme sous l'empire romain, le génie guerrier s'armant de toutes les forces de la civi-

---

(1) M. La Place, *Exposition du Système du monde*, quatrième édition, 1813, tome 1, pag. 142 et 143; phrase réimprimée dans l'*Annuaire du bureau des Longitudes pour* 1814. Paris, veuve Courcier, pag. 58.

(2) M. Nougarède, baron de Fayet; *Moniteur* du 17 janvier 1810, pag. 64, col. 3.

lisation, s'avançant contre les barbares, et les forçant de reculer vers les bornes du monde (1) ! Quelle louange donner à un tel monarque, lorsque le récit simple des faits est au-dessus de tout éloge, lorsque sa rapidité est telle, que la Renommée a peine à le suivre ? S'il était possible que la main du temps, qui détruit tout, fît disparaître tous les glorieux monumens qui rappelleront les événemens de son règne, et que les dates seules de ses décrets et de ses lettres fussent sauvées de cette destruction, ces dates seules de ses champs de bataille en Italie, en Syrie, en Égypte; ces dates de Vienne, de Munich, de Dresde, de Berlin, de Varsovie, de Tilsitt, de Madrid, seraient des époques historiques et incontestables du règne le plus héroïque (2); *aussi* les poëtes chercheront à retracer les exploits dont les bords du Nil, du Jourdain, de l'Elbe, de l'Oder, du Danube et de la Vistule, montrent tant d'éclatans témoignages. Une moisson non

---

(1) M. Fontanes; *Moniteur* du 18 mai 1807, pag. 543, col. 2.

(2) M. Ségur; *Moniteur* du 1er. janvier 1809, pag. 2, col. 3, et pag. 3, col. 1.

moins riche attend ceux qui exposeront les travaux bienfaisans, les lois, les institutions, les ouvrages immortels de Napoléon-le-Grand. Les gens de lettres reçoivent autant d'inspirations que de bienfaits sous le règne d'un monarque qui a créé plus de monumens qu'Auguste, dans le temps où il remportait plus de victoires que Jules-César (1). Le souverain, qui associe tous les talens à la gloire de son règne, est l'appui de l'écrivain qui en accroît la splendeur; le législateur, qui réforme son siècle, est le soutien du moraliste qui l'éclaire. Non, Molière, tu ne l'implorerais pas en vain ce monarque invincible; il entendrait tes plaintes jusque dans le tumulte des camps, et du haut de son char de triomphe il te tendrait une main protectrice. Alors ta voix éloquente célébrerait ses bienfaits : dans l'ivresse de ta reconnaissance tu t'écrierais encore : « Nous » VIVONS SOUS UN PRINCE aussi juste que » grand ». La France entière le répéterait avec toi; tu serais l'interprète de tes contemporains, et tu devancerais l'opinion des siècles

---

(2) M. Lacretelle jeune; *Moniteur* du 9 novembre 1811, pag. 1192, col. 3, et pag. 1193, col. 1.

à venir (1). Éblouis par l'éclat de sa gloire et de sa puissance, pourrions-nous ne pas adorer l'infinie bonté qui le tempère (2)! Dans les champs de Marengo et d'Iéna ce génie infatigable méditait le bonheur des peuples (3). *Quel bonheur est réservé et promis à tous les citoyens de toutes les classes de la société!* Parvenus à l'âge où l'ardeur est réunie à la force, ils trouveront dans les exercices militaires des jeux salutaires et des délassemens agréables (4). Quel dieu nous a fait ces loisirs? C'est cet homme extraordinaire qui a rajeuni la France (5); et qui, dans quelques années, a su

---

(1) M. Étienne; *Moniteur* du 10 novembre 1811, pag. 1198, col. 1.

(2) M. Legoux; Discours pour l'entérinement des lettres de grâce accordées à M. le marquis de Saint-Simon; *Moniteur* du 1er. avril 1809, p. 361, col. 1.

(3) M. Fontanes; *Moniteur* du 4 novembre 1808, pag. 1218, col. 1.

(4) M. Lacépède; *Moniteur* du 16 mars 1812, pag. 298, col. 3. (Voyez, pag. 244 de ce volume, la chanson qui a été faite à ce sujet).

(5) M. François de Neufchâteau; *Moniteur* du 24 prairial an 13, pag. 1100.

avancer la civilisation de plus de trois siècles, et accélérer les progrès des lumières et de la morale (1). Périsse à jamais le langage de l'adulation et de la flatterie! Je ne commencerai point à m'en servir.... Si nos derniers descendans veulent savoir quel est celui qui seul, depuis l'empire romain, réunit l'Italie dans un seul corps, l'histoire leur dira : C'est Napoléon. S'ils demandent quel est celui qui, vers la même époque, dissipa les hordes arabes et musulmanes au pied des pyramides et sur les bords du Jourdain, l'histoire leur dira : C'est Napoléon. Mais d'autres surprises les attendent. Ils apprendront qu'un homme, en quelque sorte désigné d'en haut, partit du fond de l'Égypte au moment où toutes les voix de la France l'appelaient à leur secours, et qu'il y vint rétablir les lois, la religion et l'ordre social menacés d'une ruine prochaine : cet homme encore c'est Napoléon. Ils verront dans dix années trente états changer de for-

---

(1) M. Dandenac, procureur général à la cour impériale d'Angers; *Moniteur* du 11 février 1814, pag. 165, col. 1.

me, des trônes détruits; Vienne deux fois conquise, et les successeurs du grand Frédéric perdant la moitié de leur héritage. Ils croiront d'abord que tant de révolutions et de victoires sont l'ouvrage de plusieurs conquérans : l'histoire, appuyée sur le témoignage unanime des contemporains, dissipera toutes les méprises; elle montrera toujours le même Napoléon fondant de l'Autriche sur la Prusse, poussant sa marche victorieuse jusqu'aux dernières limites de la Pologne, s'élançant tout à coup du fond de la Sarmatie vers ces monts qui séparent la France des Espagnes, et triomphant près de ces régions où l'antiquité plaçait les bornes du monde; et cependant les prodiges ne seront pas épuisés! il faudra retracer encore les bienfaits d'un code immortel; il faudra peindre tous les arts rappelant à Paris la magnificence de Rome antique; car il est juste que la ville où réside un si grand homme, devienne aussi la ville éternelle. J'interroge maintenant tous ceux qui m'écoutent. En est-il un seul qui désavoue le moindre trait de ce tableau? Heureux les princes qu'on peut louer dignement avec la vérité! Heureux l'orateur qui ne

donne aux rois que des éloges justifiés par leurs actions (1) !

Il n'y a rien de plus grand que les actions de l'empereur simplement racontées, comme il n'y a rien de plus éloquent que ses paroles. C'est en les répétant avec fidélité qu'on peut le montrer dans toute sa gloire. Combien nous étions émus en l'écoutant la dernière fois, quand il désirait de vivre trente ans pour « servir trente ans ses sujets » ! Jamais parole plus royale n'est sortie du cœur d'un grand roi. Quel Français ne forme aujourd'hui le même vœu que le sien ? Oui ; qu'il vive trente ans, qu'il vive plus encore ! une vie si précieuse ne peut trop se prolonger ; et puisque tous les prodiges semblent réservés à lui seul, espérons qu'un règne si mémorable surpassera tous les autres par la durée, comme il les surpasse tous par la puissance et la grandeur (2). Nous sommes tous prêts à tout sacrifier pour sa personne sacrée, pour la per-

---

(1) M. Fontanes; *Moniteur* du 23 janvier 1810, pag. 87, col. 1 et 2.

(2) M. Fontanes; *Moniteur* du 14 décembre 1809, pag. 1580, col. 1 et 2.

pétuité de sa dynastie (1). Toute la jeunesse française environne avec nous de ses espérances et de ses bénédictions cet enfant royal qui doit la gouverner un jour. Nous le confondons avec sa majesté, dans le même respect et dans le même amour. Nous lui jurons d'avance un dévouement sans bornes (2). Qu'il est doux pour la nation française, proclamée grande par le plus grand des hommes, et bonne par le MEILLEUR des princes, de contempler son auguste chef (3)! *Hélas!* le plus brave de tous les peuples est quelquefois tenté de se plaindre qu'il a trop de gloire, en songeant qu'il reste séparé du monarque dont cette gloire est l'ouvrage (4). Quel spectacle pour les nations! Les peuples vaincus saluent Napoléon comme un libérateur, et il était réservé à lui seul d'ob-

---

(1) M. Séguier; *Moniteur* du 28 décembre 1812, pag. 1437, col. 2.

(2) M. Fontanes; *Moniteur* du 26 décembre 1812, pag. 1432, col. 2.

(3) M. Jubé; *Moniteur* du 24 août 1807, p. 916, col. 3.

(4) M. Fontanes; *Moniteur* du 6 février 1807, pag. 143, col. 1.

tenir leur reconnaissance et de mériter leurs bénédictions (1). *Nous ne le suivrons pas dans ses expéditions lointaines.* L'empereur est trop accoutumé à vaincre, pour que nous remarquions dans son histoire un triomphe de plus. Il suffit de dire qu'après quelques marches il était bien au-delà *du point* où s'arrêta Charlemagne, et que, supérieur à tous les grands hommes qui le précédèrent, il ne trouvera point de Roncevaux (2). *Mais qu'il nous soit permis de remarquer que* le cœur de S. M. est avare du sang de ses sujets (3), et l'amour paternel achèvera de nous révéler tout ce que Dieu a mis de sensibilité et de bonté dans son âme (4). L'homme devant qui l'univers se tait,

(1) M. Chaptal; *Moniteur* du 16 janvier 1806, pag. 67, col. 1.

(2) M. Fontanes; *Moniteur* du 1er. janvier 1809, pag. 4, col. 1.

(3) M. Regnault; *Moniteur* du 15 septembre 1808, pag. 1013, col. 3.

(4) M. le cardinal Maury; Mandement pour ordonner qu'il soit chanté un *Te Deum* en actions de grâces de la naissance et du baptême de S. M. le roi de Rome. Paris, Adrien Leclerc, 1811, in-4., pag. 10.

est aussi l'homme en qui l'univers se confie. Il est à la fois la terreur et l'espérance des peuples; il n'est pas venu pour détruire, mais pour réparer (1). La France lui doit son salut; aujourd'hui elle lui devra son repos (2). Si quelquefois des circonstances difficiles nécessitent des taxes nouvelles, ces taxes, toujours proportionnées aux besoins, n'en excèdent pas la durée. L'avenir n'est pas dévoré d'avance. On ne verra plus, après des années de gloire, l'état succomber sous le poids de la dette publique, et la banqueroute suivie des révolutions entr'ouvrir un abîme où se perdent les trônes et la société toute entière. Ces malheurs sont loin de nous (3); *c'est le grand homme qui les a éloignés*; *grâce à lui* notre industrie a fait de nouveaux progrès (4); ja-

(1) M. Fontanes; *Moniteur* du 6 mars 1806, pag. 259, col. 2.

(2) M. Ségur; *Moniteur* du 3 vendémiaire an 14, pag. 7, col. 3.

(3) M. Fontanes; *Moniteur* du 28 octobre 1808, pag. 1190, col. 2.

(4) M. Montalivet; *Moniteur* du 27 février 1813, pag. 227, col. 1.

mais les terres n'ont été mieux cultivées (1); jamais les manufactures n'ont été plus florissantes (2). *Sous ce grand homme*, la guerre qui épuise tout a renouvelé nos finances et nos armées (3); la population a continué de s'accroître; et pourquoi ne dirions-nous pas que la conscription elle-même, qui chaque année fait passer sous nos drapeaux l'élite de notre jeunesse, a contribué à cet accroissement (4). Si un homme du siècle des Médicis ou du siècle de Louis XIV revenait sur la terre, et qu'à la vue de tant de merveilles il demandât combien de règnes glorieux, de siècles de paix il a fallu pour les produire, vous répondriez qu'il a suffi de douze années de guerre et d'un seul homme (5).

---

(1) M. Montalivet; *Moniteur* du 27 février 1813, pag. 227, col. 1.

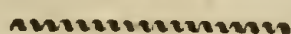
(2) *Idem.*

(3) M. Fontanes; *Moniteur* du 29 août 1807, pag. 940, col. 2.

(4) M. Montalivet; *Moniteur* du 27 février 1813, col. 1, lig. 13, 14, 58, 59, 60 et 61.

(5) M. Molé; *Moniteur* du 12 mars 1813, pag. 266, col. 1.

Les autres orateurs cités dans la brochure dont on vient de lire l'extrait, sont MM. Defermon, Cuvier, G. Garnier, Hémart, Jard-Panvilliers, Carrion-Nisas, l'abbé de Boulogne, L'Écuy, Guillon, Raillon, vicaires; Treneuil, Portalis père, Pictet, Messier, Lecoz, archevêque, etc., etc.



Il a paru, au commencement de juillet, une brochure intitulée, *Rapport sur la fièvre pamphlétaire*. Cette brochure est curieuse; parmi le grand nombre d'observations que rapporte l'auteur, nous avons remarqué les deux suivantes, qui nous ont paru assez piquantes pour être mises sous les yeux de nos lecteurs. Elles ont rapport à deux personnages qu'ils reconnaîtront facilement.

Première observation.

M. M. B., âgé d'environ trente-cinq ans, tempérament bilieux-sanguin, ressentit, il y a quelques années, les premières atteintes d'une fièvre folliculaire quotidienne. Les symptômes qu'il éprouva furent presque les mêmes que ceux de la fièvre pamphlétaire; même incohérence dans les idées, même versatilité, même envie d'injurier, de mordre, de déchi-

rer. N'ayant pas suivi par nous-mêmes le cours de la maladie à cette époque, nous ignorons le mode de traitement qui fut employé. Nous avons lieu de croire que le malade, qui était entre les mains de quelques jeunes docteurs, fut soumis à celui du docteur M....

Quoi qu'il en soit, la maladie changea de marche il y a quelques mois; mais sa nature resta la même. Les excès, devenus moins fréquens, ne se renouvellèrent que deux ou trois fois par mois; et pendant la durée du paroxysme, qui était beaucoup plus long, le malade ne cessait de divaguer et d'injurier les spectateurs.

Il fut confié à nos soins vers l'époque de ce changement. Nous avons vainement employé tous les remèdes que l'expérience nous a suggérés, et aujourd'hui nous ne pouvons nous promettre aucun succès, si le malade, qui a déjà eu treize accès, persiste à vouloir habiter Paris. L'air des pays du nord serait plus favorable à sa constitution; mais il montre pour ces contrées une aversion insurmontable, surtout pour la Suède et le Danemarck, dont nous lui proposâmes le séjour. Enfin, sachant que, sans avoir jamais voyagé, M. M. B. a

montré du goût pour les voyages de long cours, nous lui avons donné pour dernier conseil celui de visiter quelque contrée lointaine et peu connue, telle, par exemple, que la Nouvelle-Hollande. Ce voyage lui fournira les moyens d'occuper son imagination, et il me paraît à peu près certain que cette affection, si rebelle en France, ne se renouvellera point dans les Terres Australes.

Seconde observation.

M. E., homme de lettres, jeune et robuste, éprouva en 1812 les premiers symptômes de la fièvre pamphlétaire à l'occasion d'un travail littéraire qui excédait peut-être ses forces, quoique par prudence il se fût arrangé de manière à rendre sa tâche plus facile.

A cette affection se joignit une fièvre folliculaire très-véhémente, et dont les symptômes se rapportaient à ceux que nous avons signalés dans l'observation précédente.

Pendant le cours de ses accès, il avait la manie de vouloir qu'on ne parlât que de ses productions.

Il tenait beaucoup à une mauvaise comédie et à un opéra détestable. N'ayant pas assez

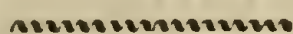
étudié le caractère du malade, nous crûmes qu'en engageant les spectateurs à faire de ces rapsodies l'éloge le plus outré, le plus absurde, nous produirions sur son esprit un effet salutaire, en lui faisant sentir tout le ridicule de sa manie.

Notre espoir fut déçu, et la fièvre acquit un nouveau degré d'intensité. Alarmé de cet état de choses, nous voulûmes suivre une marche opposée, et nous invitâmes un homme franc et loyal qui se trouvait là par hasard à dire ce qu'il pensait de l'une des productions littéraires du malade.

Nous décririons difficilement la fureur qui se peignit dans les yeux de celui-ci, lorsqu'il entendit un langage si nouveau pour lui. Il voulut s'élancer sur l'imprudent, et ce ne fut qu'avec peine qu'on parvint à le retenir.

Désespérés de l'inefficacité d'un traitement sur lequel nous avions tant compté, nous prîmes le parti de conseiller à M. E. le changement d'air. Nous pensions d'ailleurs rendre un service signalé à l'humanité, en éloignant de Paris, foyer de la contagion, un malade aussi fortement atteint, et qui laissait aussi peu d'espérance que M. E. Nous appuyant

sur l'autorité du docteur S..... (1), nous engageâmes M. E. à aller habiter les montagnes de la Suisse ; mais il parut peu disposé à suivre ce conseil salutaire.



Honneur au conseil municipal de Paris. Voilà le corps qui a montré du courage! La France et l'Europe lui doivent peut-être leur salut. Consignons ici les noms des hommes qui ont rendu à l'humanité le plus grand bienfait qu'elle pût espérer : Badenier, Barthélemy, Bellart (rédacteur de l'adresse), Bonnomet, Boscheron, Delaitre, Gauthier, le marquis d'Harcourt, de Lamoignon, Lebeau, Montamant, Pérignon, Vial. Voilà les hommes auxquels nous devons une éternelle reconnaissance. Mais que devons-nous au ci-devant sénat? Qu'a-t-il fait les 2 et 3 avril? Il a cédé au vœu public, comme il cédait aux volontés de Buonaparte. Qu'il ose donc démentir, ce sénat qui s'est montré si exigeant depuis, qu'il

(1) Le docteur S., consulté par une dame qu'il crut très-mal à propos atteinte d'une fièvre pamphlétaire, lui écrivit que l'air de la France n'était pas bon pour elle, et il lui conseilla de se retirer en Suisse.

ose donc démentir l'accusation que Buonaparte lui-même a lancée contre lui, du palais de Fontainebleau, dans sa proclamation du 4 avril, au moment où il eut connaissance du *Sénatus-Consulte* qui contient les motifs de sa déchéance : « Le sénat s'est permis de disposer » du gouvernement français ; il a oublié qu'il » doit à l'empereur le pouvoir dont il abuse » maintenant ; que c'est lui qui a sauvé une » partie de ses membres de l'orage de la ré- » volution, tiré de l'obscurité et protégé l'au- » tre contre la haine de la nation. Le sénat se » fonde sur les articles de la constitution pour » la renverser ; il ne rougit pas de faire des » reproches à l'empereur, sans remarquer que, » comme premier corps de l'état, il a pris » part à tous les événemens. Il est allé si loin, » qu'il a osé accuser l'empereur d'avoir chan- » gé des actes dans la publication ; le monde » entier sait qu'il n'avait pas besoin de tels ar- » tifices : *Un signe était un ordre pour le sé-* » *nat, qui toujours faisait plus qu'on ne dési-* » *rait de lui.* Le sénat ne rougit pas de parler » des libelles publiés contre les gouvernemens » étrangers ; il oublie qu'ils furent rédigés » dans son sein.... etc., etc. »

Répondez maintenant, ex-sénateurs! que pourrait-on dire de plus fort contre vous?



*Copie d'une lettre adressée à S. A. R. Monseigneur le Comte d'Artois; par M. le duc D***, le* 23 *avril* 1814.

Permettez-moi, monseigneur, de saisir cette occasion d'épancher mon âme devant votre altesse royale. Les descendans de saint Louis et de Henri IV, les Bourbons, remontent sur le trône de France. Le ciel et la terre retentissent d'acclamations, les transports de la joie universelle sont bien l'expression sincère de toutes les âmes; mais, monseigneur, en jouissant du présent, il faut s'assurer de l'avenir. Or notre avenir doit se composer, non de quelques jours d'acclamations, mais d'un cours de règnes heureux de siècles.

Les beaux jours qui règnent sur la France seraient bientôt altérés et obscurcis, si on laissait répandre les moindre alarmes : en ce moment tout est plein de confiance, la foi que l'on doit à des paroles royales ne peut être ébranlée par des insensés qui parlent et qui écrivent au nom du trône; mais l'oubli du

passé, déjà proclamé, ne peut être proclamé trop souvent, et trop solennellement; il faut se hâter d'en faire une loi de la nation, et de la mettre à la tête de toutes les lois.

Ah! que deviendrions-nous, et que deviendrait la France, s'il était permis de compulser le passé, dont nous voulons à jamais nous séparer? Nous nous y replongerions de nouveau, et il serait plus affreux. Les accusations parties du trône seraient renvoyées au trône avec des faits dont l'évidence a pénétré en Europe tous les esprits, toutes les consciences. On a tout exagéré, la liberté et le pouvoir; il y a eu des fautes, des excès, et même des crimes; mais il y en a eu de tous les côtés, et dans tous, des vertus sublimes s'allièrent à des excès.

Monseigneur, un législateur de l'antiquité, et l'un des plus renommés par sa sagesse, Solon, après de longues agitations, au premier jour du retour de l'ordre, voulut que la cité de Minerve fût purifiée toute entière, comme un temple dont il fallait laver les marbres. Il fit promener les statues des Dieux dans toutes les rues et dans toutes les places; il mit sa réconciliation et la paix publique sous la garantie et sous la protection du ciel. Voilà, monseigneur,

l'exemple que le roi imitera, et non pas celui de Charles II, qui, après avoir promis l'oubli de tout, ne pardonna à personne, mêla le spectacle des échafauds à celui des réjouissances, des fêtes et des danses de la cour, empoisonna son règne, et prépara pour la dynastie des Stuarts une nouvelle déchéance qui fut accomplie sous son frère, et qui le fut, cette fois, sans retour.

Je crois connaître l'esprit public de la France, monseigneur; j'ai eu assez le temps de l'observer, lorsque j'avais mission de l'éclairer et de le diriger.

C'est un fait, que, dans les circonstances actuelles, la France toute entière est disposée à se réunir sous le trône des Bourbons, si une constitution royale et nationale garantit avec la même inviolabilité tous les droits et tous les pouvoirs.

C'est un autre fait, non moins indubitable, que dans la masse de la nation, on donne des regrets au gouvernement d'une régence, et que dans les restes de nos armées on en donne à Napoléon.

Si on jette au milieu de ces dispositions des fermens de discorde, les dispositions pacifi-

ques seront bientôt étouffées, et les dispositions hostiles bientôt développées. Tout sera de nouveau en feu, si de sages lois, mais sages avec magnanimité, ne gravent pas autour du trône des Bourbons, et sur leur couronne même, le décalogue d'une liberté aussi réelle et aussi étendue que celle de l'Angleterre.

Je n'ajouterai qu'un mot, monseigneur : je connais des hommes accusés avec iniquité, et qui gardent le silence. Parmi ces hommes, il y en a plus d'un qui ne donnerait aucun regret à la vie, si, avant de la perdre, on leur avait procuré l'occasion de déployer leurs âmes devant la France et l'Europe. Il serait dangereux d'effaroucher de telles âmes; il importe de savoir les apprécier, et de les obliger à une reconnaissance qu'elles seules savent sentir et garder jusque dans les jours de crise et de catastrophe.

Pour moi, monseigneur, dès long-temps fatigué, dégoûté, je n'ambitionne que le repos, et sans l'ardent désir de voir le trône des Bourbons s'élever sur des fondemens éternels, je n'aurais eu la force, ni de porter mes pensées sur l'ordre public de la France, ni d'élever ma voix jusqu'à V. A. R. Je suis, etc.

Lettre écrite par le roi, le 23 mai 1792, au conseil général de la commune de Paris.

« J'ai vu, messieurs, une lettre que M. le
» maire a écrite hier soir au commandant gé-
» néral de la garde nationale, où il le prévient
» d'inquiétudes sur mon départ pendant la
» nuit, fondées, dit-il, sur des probabilités
» et des indices; il mêle cette nouvelle avec
» des bruits de mouvemens et d'émeute, et il
» lui ordonne de multiplier les patrouilles et
» de les rendre nombreuses. Pourquoi M. le
» maire, sur de pareils bruits, donne-t-il des
» ordres à M. le commandant général, et ne
» m'en fait-il rien dire, lui qui, par la cons-
» titution, doit faire exécuter sous mes ordres
» les lois pour le maintien de la tranquillité
» publique? A-t-il oublié la lettre que j'ai
» écrite à la municipalité au mois de février?
» Vous reconnaîtrez aisément, messieurs,
» que ce bruit, dans les circonstances pré-
» sentes, est une nouvelle et horrible calom-
» nie, à l'aide de laquelle on espère soulever
» le peuple et l'égarer sur la cause des mou-
» vemens actuels. Je suis informé de toutes les
» manœuvres qu'on emploie et de celles qu'on

» prépare pour échauffer les esprits, et pour
» m'obliger à m'éloigner de la capitale; mais
» on le tentera vainement; lorsque la France
» a des ennemis à combattre au-dedans et au-
» dehors, c'est dans la capitale que ma place
» est marquée, c'est là que j'espère parvenir
» toujours à tromper l'espérance coupable des
» factieux. Je me fie sans réserve aux citoyens
» de Paris, à cette garde nationale qui s'est
» toujours respectée, et dont les détachemens
» employés sur nos frontières viennent de
» donner une nouvelle preuve de son excel-
» lent esprit. Elle sentira que son honneur et
» la tranquillité du royaume exigent en ce mo-
» ment qu'elle redouble de zèle et de vigi-
» lance. Entouré d'elle et fort de la pureté de
» mes intentions, je serai toujours tranquille
» sur tous les événemens, et quelque chose
» qu'on fasse, rien n'altèrera ma sollicitude
» et mes soins pour le bien du royaume.

» Louis ».

Cette lettre, copiée sur l'original entièrement écrit de la main de Louis XVI, n'a jamais été imprimée. Nous la publions ici comme un nouveau gage de la bonté, de la franchise et de la loyauté de cet infortuné monar-

que. Il est inutile de faire remarquer que les mouvemens dont se plaint le roi ont été les précurseurs de l'attentat du 20 juin.



Une scène de café.

Il était près de minuit; fatigué de la chaleur, et menacé de la pluie, j'entrai dans un café du Palais-Royal, pour y prendre des glaces.

Je m'abandonnais au vague de mes pensées, lorsque je fus tiré de ma rêverie par une voix aigre et rauque : j'aperçus un grand homme maigre, habillé de noir, qui parlait avec beaucoup de véhémence, frappant sa main droite sur une table de marbre. Ses yeux ardens paraissaient prêts à sortir de leur orbite; on eût dit que la bile, au lieu de sang, fermentait dans ses veines. Son teint, d'un jaune foncé, décelait d'antiques humeurs, et un estomac vierge de tout émétique.

Une douzaine d'hommes l'entouraient : « Ah ! c'est un cercle de mécontens, dis-je en moi-même; approchons ». — « Je suis perdu, ruiné, abîmé, s'écriait le grand homme maigre, avec l'accent du désespoir ». — « Vos

terres ont-elles été ravagées par la guerre, vos récoltes détruites, vos granges brûlées? L'épizootie a-t-elle enlevé vos troupeaux »? — « Je n'ai jamais eu ni terres, ni récoltes, ni granges, ni troupeaux; je n'en suis pas moins ruiné ». — « Vous aviez donc une place, et vous l'avez perdue »? — « Je n'avais point de place; mais j'étais occupé très-honorablement pour la France, et utilement pour moi-même ». — « Quel était donc votre état »? — « Hélas! j'étais un des soutiens littéraires du gouvernement (1) ». — « Triste profession! vous faisiez des dithyrambes et des épithalames »! — « Fi donc! je parcourais un champ plus vaste. J'élevais ma fortune sur le néant des grandeurs humaines. Entraîné par un ins-

(1) Un poëte connu par plusieurs poëmes en l'honneur de Napoléon, se hâta, sitôt la chute de ce dernier, de répandre qu'on s'était étrangement abusé sur son compte, et que nul autre que lui n'avait été le plus grand ennemi du tyran. « Mes vers, il est vrai, disait-il, lui semblent favorables, mais accusez-en la censure ou l'ancienne police qui retrancha constamment mon exorde ». « Traître, barbare oppresseur,
» m'écriais-je; toi qui nous accables de tant de calamités, que ne pourrais-tu pas pour notre bon-

tinct mélancolique ».... — « Vous faisiez des drames allégoriques pour les boulevarts » ? — « Non, depuis le grand drame révolutionnaire où chacun fut forcé de jouer un rôle, les drames sont passés de mode ». — Les mélodrames valent mieux. Vous étiez peut-être le Crébillon de *la Gaîté* » ? — « Non, j'étais lugubre et sublime, j'écrivais pour la postérité, et non pour les oisifs du Marais ». — « Que faisiez-vous donc » ? — « Quelquefois des libelles contre les vivans, mais plus souvent des éloges pour les morts ». — « Je vous plains de tout mon cœur ; le roi n'aime point les libelles, et il faudra mourir de faim sous un gouvernement qui veut que l'on vive ». — « Eh ! voilà qui est affreux. J'allais m'enrichir. Encore quelques batailles, et ma fortune

» heur ! Ah ! tout ce que tu fis de bien t'accuse lui-» même.... » Ici commençait ce que vous connaissez : *Divine providence*, etc., etc., que la police laissa paraître, et me força même de publier si je voulais obtenir ma grâce. Vous voyez que l'exorde faisait tout. Je vais le rétablir, le faire imprimer en tête de mes vers, et j'espère bien que le public et les journaux me mettront au nombre de ceux dont la voix est pure et vraiment vierge.

était assurée. C'était naguère le bon temps : le Panthéon voyait se garnir rapidement ses caveaux funèbres; et, dans toute la France, il n'est point de famille qui ne pleurât un époux, un frère ou un fils que Buonaparte leur avait ravis ». — « Ce que c'est que l'empire des circonstances sur le talent ! dit un jeune homme tout délabré; moi-même je devins poëte à cette époque, et je fis des chansons et des vaudevilles. Mon nom courait les rues avec l'orgue de Barbarie. J'avais obtenu le n°. 15 parmi les chansonniers officiels ».

« Pendant la campagne de Moscou, reprit le grand homme atrabilaire, je passai trente nuits sans dormir, et plus on gelait à huit cents lieues de Paris, plus ma verve s'allumait. Je comparais les guerriers tombés dans les champs déserts de la Russie aux soldats morts dans la guerre du Péloponèse. Ne croyez pas cependant (et sa figure exprimait un orgueilleux dédain), ne croyez pas que mes éloges descendissent sur les tombeaux de tant de milliers de braves, qui périrent par un froid *prématuré;* les peuples sont faits pour mourir obscurément à la suite d'un conquérant : méritent-ils un regret du maître, un

souvenir de la postérité »! — « Sans doute, s'écria le chansonnier n°. 15 : de quoi les soldats pouvaient-ils se plaindre? Leur laissait-on espérer autre chose que la mort et l'oubli? Et s'ils manquaient, en attendant, de vêtemens et de nourriture, il est écrit que l'homme ne vit pas seulement de pain; et l'honneur de suivre le vainqueur du monde doit être acheté par quelques sacrifices ». — « Il fallait au moins le grade de général pour obtenir, de ma plume, l'immortalité; et j'avais soin que l'éloge du mort ne ressortît que comme un faible rayon de la gloire du grand héros : ainsi le voulait la police; mais elle payait bien mes épithètes et mes métaphores; tantôt je m'écriais : *Il est tombé, le guerrier; mais il a été pleuré par le chef de la grande nation, mort digne d'envie!* Tantôt : *Réjouissez-vous, filles de Morven! le brave sera porté au Panthéon* »! — « Votre éloquence devait produire un effet prodigieux »! — « J'en voulus juger par moi-même. Un jour, je m'élançai, près du marché des Innocens, au milieu d'un bataillon de conscrits arrachés, par un sénatus-consulte paternel, des mains de leurs mères éplorées. Ces femmes, qui n'avaient jamais lu

l'histoire de Lacédémone, jetaient des cris perçans; je sentis la nécessité de raffermir leur courage, je leur débitai, d'un ton solennel, quelques sentences philosophico-héroïques. Elles entrèrent en fureur, et, sans la vitesse admirable de mes pieds, nouvel Orphée, j'eusse été mis en pièces; j'eusse trouvé la Thrace près de la rue aux Ours. Depuis ce temps, je ne m'adressai plus qu'aux pères, et je ménageai ce sexe faible dont il faut redouter l'enthousiasme.

» Cependant, ma réputation grossissait tous les jours. Orateur politique et salutaire, debout sur la cendre des morts, j'enflammais les vivans d'une noble émulation. Je les envoyais à la gloire ou à la mort, ce qui était synonyme. Le gouvernement payait cher mes services. J'avais mes entrées chez tous les grands; on ne parlait que de mon mérite. Je pouvais dîner *gratis* sur les deux rives de la Seine. J'avais créé une nouvelle école, mon style mortuaire était admirable; et, quand on me lisait, on rougissait de vivre.

» On me promettait une dotation en Westphalie, la baronie de Clamart. Une guerre éternelle me présentait la perspective du sé-

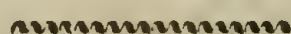
nat.... Toute ma fortune est tombée dans la paix.

» Quand l'Europe en armes, sous les murs de Paris, vint renverser mes superbes espérances, je prévis le pillage, et j'enterrai le fruit de mes nobles labeurs dans un petit jardin au pied de Montmartre, non loin de ce *champ du repos*, qui va reprendre le nom de *cimetière*. La terre, fraîchement remuée, trahit mon secret; et des Cosaques.... (Ici des sanglots lui coupèrent la voix). Hélas! la ville entière devait être pillée; je comptais sur l'incendie. On eût pu *vivoter* parmi les ruines.... Mais, vous l'avez vu, pas même un coup de fusil! ce fut un jour de fête. (Ici la tête de l'orateur tomba sur sa poitrine).

» Enfin, reprit-il, on ne travaille plus qu'à désorganiser le désordre; on ne fait plus que des choses vulgaires; on ne parle que de bonheur et de réunion; ce n'est plus que *la paix et la concorde, suivies du calme et de la tranquillité;* on veut tout régulariser : cette uniformité me tue. Qui paiera mes éloges qu'on préférait à ceux de M. Dubroca? Et désormais qui pourrai-je louer? C'en est fait de l'empire et de mon éloquence!

» Hélas! une seule ressource me restait; j'avais composé une dernière oraison funèbre, c'était le *nec plus ultrà* de mon génie. Je comparais mon héros à Nabuchodonosor; Paris, à Babylone. Mais, ô désespoir! mon héros a voulu tromper jusqu'à la fin de son rôle. Il vit et se porte bien ». (Ici les forces lui manquèrent tout-à-fait; il resta immobile et muet).

On allait fermer les portes du café; je sortis, me promettant bien de revenir le lendemain pour examiner plus en détail les fous et les sots dont il est le rendez-vous.



L'AUTEUR d'une brochure, intitulée *Précis historique sur Napoléon Buonaparte* (1), esquisse de la manière suivante le portrait moral de ce personnage.

« Depuis quinze ans je suis attaché par état la personne de Buonaparte; depuis quinze ans, scrutateur attentif de ses moindres actions, quand il était en mon pouvoir de l'observer ou l'entendre, j'ai été plus d'une fois découragé quand j'ai voulu porter un jugement fixe sur lui. Quel homme en effet! quel as-

(1) Cette brochure est attribuée à M. B.

semblage monstrueux de parties incohérentes! que d'aperçus sublimes, que de petitesses réelles! Ce qui m'a étonné, ce qui peut en étonner bien d'autres, c'est que jamais homme n'a passé aussi machinalement et avec autant de rapidité d'une extrémité à l'autre. La même minute vous offrait en lui un grand homme d'état et un mauvais juge de village, un célèbre capitaine et un guerrier très-ordinaire, surtout dans un moment de retraite. Voulez-vous en être convaincu? lizez ce qui suit; le trait est tiré de l'affaire d'un préfet d'une de nos provinces méridionales.

« Vous êtes admis à lui parler, il vous écoute;
» vous finissez, il vous répond. Son accent
» est doux, ses mots honnêtes, mesurés, con-
» séquens même; fixez-le, son œil est calme,
» ses traits sereins et gracieux; votre cœur se
» livre à l'espérance; mais le hasard a placé
» près de lui un objet quelconque, une carte
» géographique, un livre, n'importe, il y
» jette la vue; hé bien! cette distraction ma-
» chinale a changé l'homme. Ses regards se
» portent sur vous, tout à coup sa voix de-
» vient rude et sonore, sa phrase outrageante
» et laconique; vous le fixez de nouveau, son

» front est sévère, son œil est enflammé, et
» de sa bouche fortement entr'ouverte s'é-
» chappe un dédaigneux refus, ou bien un
» congé donné du ton d'un roi de barbares.
» Vous sortez anéanti, confondu, et dans le
» doute si ce ne sont point deux personnes
» différentes à qui vous avez parlé ».

Voulez-vous quelque chose de plus, écou-
tez :

« Un de ses ministres l'aborde un jour et lui présente un rapport qu'il avait désiré : il s'agissait d'une conspiration contre sa personne. J'étais présent à cette scène. Je m'attendais, je l'avoue, à le voir entrer en fureur, fulminer contre les traîtres, menacer les magistrats et les accuser de négligence : point du tout. Il parcourt le papier sans donner le moindre signe d'agitation. Jugez de ma surprise, ou plutôt quelle douce émotion j'éprouvai quand il fit entendre ces paroles consolantes et sublimes :

« Monsieur le comte, l'état n'a point souf-
» fert, les magistrats n'ont point été insultés ;
» ce n'est donc qu'à ma personne qu'ils en
» voulaient : je les plains de ne point savoir
» que tous mes vœux tendent au bonheur de

» la France; mais tout homme peut s'égarer.
» Dites aux ingrats que je leur pardonne;
» monsieur le comte, anéantissez la procé-
» dure ». Maintenant je défie le royaliste le plus fidèle, qui serait témoin d'un procédé si magnanime, de ne se point dire : Si le ciel, dans sa colère, devait un usurpateur à la France, remercions-le d'avoir élu celui-ci. Arrête, malheureux! tes yeux ont vu, tes oreilles ont entendu; ne crois rien : mais, deux jours après, trouve-toi au lever de ce prince si doux, si magnanime, si peu avide de se venger.

» On ouvre, le voici : la foule des courtisans l'environne, tout le monde fixe les yeux sur lui; sa figure est décomposée, les muscles de son visage sont en contraction, tout son ensemble est farouche et colère, un silence funèbre règne dans l'assemblée; le prince n'a point encore parlé, mais il promène ses regards sur le groupe, il aperçoit le même ministre qui, deux jours auparavant, lui avait présenté le rapport. « Monsieur le comte, lui dit-il,
» ces lâches conspirateurs sont-ils exécutés?
» leurs complices sont-ils aux fers? les bour-
» reaux ont-ils donné un nouvel exemple à

» qui voudrait imiter ceux qui en veulent à
» ma personne » ?

» Quel peintre serait assez habile pour retracer la surprise, la stupéfaction du pauvre ministre? Il croit faire un rêve, cependant il veille. Il veut donner ses raisons, il balbutie, l'expression lui manque. C'est en vain qu'il rappelle au sultan la grâce que la veille il avait accordée, et jusqu'aux mots dont il s'était servi; on lui répond brusquement : « Rien n'est
» plus faux, vous m'avez mal compris ». Profond silence de toutes parts; le monarque le rompt le premier. Ce n'est déjà plus la même personne; ses traits se sont éclaircis; sa voix a pris de la douceur et de la souplesse. Il entretient un maréchal de France, salue un ambassadeur, et, se retournant vers le ministre rouge encore de honte ou de colère, lui parle d'affaires indifférentes avec une bonté, une douceur, une aménité qui laissent tout le monde dans une surprise à laquelle il met le comble, quand, au moment où l'assemblée se retire, il crie encore au ministre : « Monsieur le
» comte, vous presserez cette affaire ». L'homme d'état se retire, et, vingt-quatre heures après, la tombe a dévoré dix honnêtes pères

de familles, dix veuves sont dans les larmes et ruinées, et la France a cinquante orphelins de plus.



Le même auteur rapporte un trait de Buonaparte en Égypte, qui est en effet d'une singularité piquante, et dont il serait difficile de se rendre raison; le voici : On était à deux lieues de Kaminieh. Le général, au milieu de son état-major, faisait route, suivi d'une cinquantaine de guides à cheval; arrivé à cet endroit, il fit faire halte; on était fatigué, chacun se mit à l'ombre, autant que cela se pouvait. Le général seul se promenait d'un air soucieux. Trois minutes après, nous ne le vîmes plus; une petite monticule nous le dérobait. Tout à coup je l'entends m'appeler par mon nom, sûrement parce que j'étais le plus proche de lui. Aussitôt je me mets à courir; deux autres personnes me suivent : l'une est un nommé Talbot, et l'autre s'appelle Reguillot, le premier simple guide, et le second trompette au même corps : tous les deux vivent encore, et l'un demeure à Paris. Arrivé près du général, il me demanda si j'avais de l'argent : sur ma réponse affirmative, il me dit de le

suivre; les deux guides suivirent de même. A dix pas plus loin que la petite éminence étaient trois ou quatre petites chaumines, dans l'une desquelles Buonaparte entra le premier. Nous vîmes en entrant une femme malade, couchée sur une espèce de natte étendue sur des feuilles qui faisaient beaucoup de bruit quand la malade se remuait. Elle avait pour couverture un morceau de toile de coton d'une blancheur parfaite. Tout, dans cette chaumière, exprimait l'indigence; mais tout aussi était d'une propreté au-delà de toute expression. Près du lit de la malade était une fille d'environ seize ans. Quoique brune, elle était autant belle qu'on peut l'être; elle n'avait point l'air étonnée; elle considérait le général de la tête aux pieds. Il me demanda alors si je parlais un peu son patois; j'allais lui dire que non, quand Reguillot se mit à dire à la jeune fille, en langue du pays, que c'était le général en chef à qui elle parlait. A ces mots elle sourit, et lui baisa le bras entre le coude et la main; elle allait continuer, le général ne voulut point le souffrir. Mais il chargea Reguillot de lui demander des détails sur la malade et sur elle-même. Nous apprîmes que c'étaient la mère

et la fille ; que la mère était malade de chagri depuis que son fils avait suivi les troupes du pacha ; que la jeune fille était au désespoir de ne pouvoir plus procurer de secours à sa mère. Pendant cette conversation, elle pleurait à chaudes larmes. Le général la prit alors dans ses bras et la baisa sur le front d'une manière très-expressive. Ensuite il me demanda ma bourse ; il l'ouvrit : elle contenait 127 fr. de France. Après l'avoir refermée, il en fit présent à la fille, qui l'ouvrit sur-le-champ. A la vue de l'or, cette belle personne fait un cri de joie, laisse tomber la bourse, et saute au cou du général qu'elle embrasse fortement. J'ignore ce qui se passa tout à coup dans l'âme de Buonaparte ; mais il nous regarde, se débarrasse de la jeune fille, et la repousse si brusquement qu'elle alla tomber sur les pieds de sa mère, à qui elle arracha un cri. Au même instant il sortit précipitamment.....



Assassinat du libraire Palm, de Nuremberg, commis par Buonaparte, le 26 août 1806.

Au printemps de l'année 1806 il parut, en Allemagne, une brochure ayant pour titre :

De l'Allemagne dans son profond abaissement. La maison Stein, de Nuremberg, dont Jean-Philippe Palm était le chef, expédia cette brochure à Augsbourg avec d'autres articles de commission qui lui avaient été adressés, et qu'elle ne connaissait pas, comme Palm l'a toujours soutenu. Le facteur de la maison d'Augsbourg la fit connaître dans cette ville, où il y avait garnison française. Elle fut dédénoncée au gouvernement français comme un libelle contre l'empereur, et comme ayant pour but de susciter une insurrection en Allemagne. La police extérieure de Buonaparte se mit aussitôt en mouvement ; elle découvrit la trace d'Augsbourg à Nuremberg, et Palm devint l'objet principal de ses recherches. Instruit des soupçons qu'on avait sur lui, ce libraire fit des démarches auprès des magistrats de la ville pour se justifier. Il crut même devoir s'absenter, et se rendit à Erlangen. Mais désirant de revoir sa famille et de veiller à ses affaires, il retourna au bout de quelques jours à Nuremberg. On l'engagea cependant à se tenir caché dans sa maison. Un jour un jeune homme, mal vêtu, arrive au magasin, demande une aumône pour la veuve d'un soldat;

et présente, pour appuyer sa demande, des attestations de plusieurs personnes connues. Ayant témoigné un grand désir de voir Palm lui-même, il est introduit, reçoit un secours pour la veuve, et disparaît. On avait voulu s'assurer de la présence du libraire, et connaître son domicile. A peine le jeune homme était sorti de la maison, que deux gendarmes français se présentèrent, montèrent droit à la chambre de Palm, lui enjoignirent de s'habiller sur-le-champ, et de se rendre chez le commandant. Celui-ci lui demanda s'il avait connaissance de la brochure, et d'où il l'avait reçue? Le libraire répondit qu'elle lui avait été envoyée dans un ballot, sans qu'il sût encore par qui, comme cela arrive dans le commerce de librairie de l'Allemagne. Vous serez, lui répondit le commandant, aux arrêts chez vous, jusqu'à ce que vous fassiez connaître d'où vous avez reçu la brochure. Le même jour un officier se rendit à la maison de Palm, en inspecta toutes les chambres, et ayant déclaré qu'il ne pouvait y être gardé assez sûrement, le fit conduire à l'hôtel de ville. Le lendemain des gendarmes le ramenèrent chez lui, et demandèrent à sa femme

de leur fournir sur-le-champ une voiture pour le conduire à Anspach. La femme, saisie de frayeur, fondit en larmes, et demanda que son mari pût être accompagné par un homme de loi, ce qui fut accordé.

Arrivé à Anspach, Palm fut enfermé dans une prison publique. Il demanda à pouvoir parler au général en chef; mais on lui répondit que ce serait en vain, l'ordre de son arrestation étant venu immédiatement de Paris. D'Anspach il devait être conduit à Braunau, et on lui dit que, s'il ne pouvait payer une voiture, on l'y conduirait à pied. Il se procura une voiture, et se mit en route, prenant congé de l'homme de loi, qui retourna à Nuremberg.

Le 22 août Palm arriva à Braunau. Plusieurs autres libraires, et des aubergistes, étaient également accusés d'avoir répandu la brochure; mais on n'avait pu saisir que le nommé Schœderer, marchand de vin à Donawerth. Une commission militaire ayant été nommée par décret impérial, les prévenus comparurent. Schœderer avait un défenseur; mais Palm n'en avait point, celui qu'il avait demandé n'ayant pas paru, et ses juges, ou plutôt ses bourreaux, ayant refusé d'en nom-

mer un autre. Interrogé de nouveau, il persista dans la déclaration qu'il avait faite auparavant; et parla avec autant de franchise que de fierté. Cependant l'arrêt de mort fut prononcé; les absens furent condamnés par contumace; et Schœderer, après avoir langui long-temps dans les prisons, obtint sa grâce.

Palm avait également espéré la sienne, lorsque le 26 août, à onze heures du matin, il fut appelé de nouveau devant le tribunal. Il était persuadé qu'il allait être rendu de nouveau à sa famille, à son commerce; mais on lui lut sa sentence, et il apprit qu'il était condamné, sans appel, à être fusillé comme traître et factieux. A deux heures, le même jour, cette sentence devait être exécutée. Saisi, accablé, il répandit un torrent de larmes, et demanda les secours religieux. Il était protestant, et il n'y avait point d'ecclésiastiques de sa religion dans la ville; deux prêtres catholiques se rendirent auprès de lui; ils ne troublèrent point sa croyance, mais touchés, attendris, ils le serrèrent dans leurs bras, et lui adressèrent des paroles de paix et de consolation de la part du père commun des chrétiens. Plusieurs dames des meilleures maisons se

rendirent auprès du gouverneur, le général Saint-Hilaire, tenant leurs enfans à la main, et le supplièrent de différer au moins l'exécution de l'arrêt. Il ne cacha point son émotion ; mais il déclara qu'il ne pouvait leur accorder leur demande, les ordres ayant été donnés par Napoléon lui-même.

A deux heures environ on vint prendre Palm, pour le conduire au lieu du supplice. Il fut traité comme un vil criminel ; on lui attacha les mains derrière le dos, et on le jeta dans une charrette. Les habitans de la ville exprimèrent leur indignation ; mais toutes les mesures avaient été prises pour les contenir. Des soldats, le sabre à la main, escortèrent la charrette, qui fut conduite par des rues détournées ; les canons des remparts étaient chargés, et sur la place de l'exécution tout un régiment était sous les armes. Les deux prêtres assistèrent le malheureux Palm jusqu'à ses derniers momens ; ils l'engagèrent à se laisser bander les yeux, pour qu'il eût plus de recueillement. « *Mais avec quoi les cou-*
» *vrirai-je*, leur dit-il, *je n'ai que ce mouchoir*
» *trempé de mes larmes*, *et je veux le léguer*
» *à ma femme ; je vous prie même instam-*

» *ment de le lui faire parvenir* ». L'un des prêtres tira de sa poche un mouchoir blanc, et Palm s'en couvrit les yeux. On tira sur lui à la distance de dix à douze pas, et on le manqua deux fois. Il respirait encore lorsque deux soldats appliquèrent leurs fusils sur sa tête, et lui firent sauter le crâne.

Ainsi fut immolé, à la fleur de l'âge, un citoyen utile, un père de famille estimable. Il n'avait pas été convaincu, et l'on pouvait tout au plus supposer dans sa conduite un manque de prudence ; c'était aux autorités de son pays à le juger d'après les formes établies, et il ne pouvait ressortir d'un tribunal étranger, encore moins d'une commission militaire. Telles sont les réflexions qui doivent se présenter à tous les hommes qui ont le sentiment de la justice, à tous les Français jaloux de la gloire de leur nation. Déjà au moment de l'exécution on entendit des murmures parmi les soldats français, et plusieurs officiers exprimèrent leur mécontentement.

Il est difficile de se représenter l'effet que cette scène cruelle produisit en Allemagne. Palm y fut honoré comme un martyr, et malgré la terreur qui s'était répandue, on

ouvrit des souscriptions publiques pour sa veuve et ses enfans ; plusieurs familles allemandes, établies en Russie, firent des collectes auxquelles l'empereur Alexandre et l'impératrice douairière contribuèrent généreusement. Le sort de l'infortuné Palm fit la plus grande sensation en Angleterre. On ouvrit une souscription au café Lloyd, et une société d'hommes estimables se chargea de recueillir les sommes, de les faire valoir dans les fonds publics, et de les remettre à sa veuve au moment de la pacification générale.



On sait que c'est à Blois que le ci-devant gouvernement impérial se réfugia quelques jours avant l'occupation de Paris. Ce qui s'est passé dans cette ville pendant le séjour de la régence, a été consigné dans une brochure intitulée : *La Régence à Blois*. Nous allons en extraire quelques particularités sur l'agonie et la mort de ce gouvernement ; et nous y ajouterons en note d'autres faits également curieux, qui ne sont point parvenus à la connaissance de l'auteur, et qui complèteront son tableau.

» Le *mercredi* 30 mars, à cinq heures du soir, nous apprîmes que l'impératrice et le roi de

Rome avaient quitté Paris le 29 et pris la route de Tours. Cette nouvelle fut apportée par madame Chaptal, qui se sauvait de Paris et se réfugiait à Chanteloup. Elle fut bientôt confirmée par la proclamation du roi Joseph aux Parisiens, qui nous fut apportée par des voyageurs (1).

» *Le jeudi matin*, 31, les diligences amenèrent des voyageurs en bien plus grand nombre, et plus consternés que ceux de la veille. Ils étaient partis de Paris le 30 à sept heures du

---

(1) Voici cette pièce, qui ne fut point insérée dans les journaux :

Le roi Joseph, lieutenant général de l'empereur, commandant en chef la garde nationale, aux citoyens de Paris.

« Citoyens de Paris, une colonne ennemie s'est
» portée sur Meaux. Elle s'avance par la route d'Al-
» lemagne; mais l'empereur la suit de près à la tête
» d'une armée victorieuse.

» Le conseil de régence a pourvu à la sûreté de
» l'impératrice et du roi de Rome. JE RESTE AVEC
» VOUS.

» Armons-nous pour défendre cette ville, ses
» monumens, ses richesses, nos femmes, nos en-

matin, au bruit d'une canonnade qui n'avait cessé de se faire entendre et de les accompagner sur la route jusqu'à Étampes. Ils disaient qu'une partie de la garde nationale était sortie des murs, et soutenait la troupe de ligne dans une affaire des plus vives et dont la prise de Paris serait la suite inévitable.

» Il se trouvait cependant bien des incrédules qui refusaient d'ajouter foi au siége de Paris, et surtout à sa prise prochaine. Mais il arriva bientôt, pour les convaincre, un témoin oculaire, auteur et acteur dans ce grand événe-

---

» fans, tout ce qui nous est cher. Que cette vaste
» cité devienne un camp pour quelques instans, et
» que l'ennemi trouve sa honte sous ses murs, qu'il
» espère franchir en triomphe.

» L'empereur marche à notre secours. Secondez-
» le par une courte et vive résistance, et conservons
» l'honneur français.

» Paris, le 29 mars 1814.

» *Signé* JOSEPH ».

Cette proclamation valut à son auteur l'épigramme prophétique suivante :

Le grand roi Joseph, pâle et blême,
Pour nous sauver reste avec nous;
Croyez, s'il ne nous sauve tous,
Qu'il se sauvera bien lui-même.

ment, chef de légion de la garde nationale de Paris : ce fut M. le comte Regnault, ministre d'état. Son Exc. passa à Blois à neuf heures du soir, demandant des chevaux pour aller plus loin ; mais il ne s'en trouva point, ce qui l'obligea de suspendre, pendant quelques heures, la rapidité d'une marche qui paraissait fort précipitée.

» La malle de Paris n'arriva point ; et celle qui, la veille, était partie de Blois, avait rebroussé chemin. Tout annonçait aux habitans de Blois une rupture entière de communications avec la capitale.

» Cependant le lendemain *vendredi*, 1er. *avril*, à 11 heures du matin, deux heures après l'heure ordinaire de l'arrivée des diligences, on en vit passer une qui était partie de Paris la veille à six heures du matin. Les voyageurs s'accordèrent, sinon sur toutes les circonstances du combat qui avait eu lieu le 30 aux portes de Paris, du moins, sur la capitulation qui en avait été la suite.

» Rien de plus rassurant que ces détails sur l'occupation de Paris. Il paraissait certain que ses vainqueurs n'y entraient qu'en libérateurs, et que la terreur était changée en joie.

Mais où était Napoléon (1)? où était son armée? quelles forces lui restait-il? quel serait le sort de Paris s'il venait à y rentrer? où ferait-il sa retraite en cas de revers? C'étaient-là autant de points qui n'étaient résolus qu'avec de grandes variations, et qui laissaient flotter les esprits entre la crainte du retour de Napoléon,

---

(1) Où était Napoléon? Le récit suivant va nous en instruire :

« Dans la nuit du 30 au 31 mars, le lendemain de la bataille qui fut livrée sous les murs de Paris, une personne digne de foi, propriétaire d'un château du côté de la Cour-de-France, attirée par les feux qu'elle apercevait sur les hauteurs de ce côté-là, s'est avancée jusqu'à l'embranchement de la route qui conduit au château de Morangies. Elle a reconnu les livrées de Buonaparte, et des voitures au nombre de cinq, qui venaient sur Paris, au pas, sans aucun équipage de suite ni escorte, attelées de chevaux de poste. Les voitures furent arrêtées par un général français, qui paraissait venir de Paris à franc-étrier; arrivé à la portière de la voiture de Buonaparte, elle s'est arrêtée, et Buonaparte est descendu avec beaucoup de précipitation, ainsi que plusieurs personnes de sa suite, au nombre desquelles la personne, qui fait ce rapport, a reconnu parfaitement M. Caulain-

et l'espérance d'une chute dont il ne pût se relever.

» Peu d'heures avant l'arrivée de la diligence, étaient passés les ministres de la police et de la justice, prenant la route de Tours, où ils paraissaient fort pressés d'arriver. On croyait que cette ville était choisie pour le lieu de la résidence de l'impératrice, qui s'y rendait par Chartres et Vendôme ; mais il paraît que l'impératrice, après avoir été, pendant plusieurs jours, privée des nouvelles de

---

court et le général Bertrand. L'empereur, suivi de trois à quatre personnes, a rebroussé chemin en remontant vers la Cour-de-France, tenant la droite du fossé. Arrivé à la Cour-de-France, où toutes les voitures avaient reçu l'ordre de remonter, l'empereur a tenu une espèce de conférence avec les officiers qui l'entouraient. Le narrateur de qui on tient ces détails, et qui, à l'aide de l'obscurité de la nuit, avait pu suivre l'empereur, a entendu, au milieu du mouvement inséparable d'une retraite, qu'il s'agissait de reformer une armée avec les débris des corps qui s'étaient échappés de Paris, et qui, dans leur fuite, s'éparpillaient de tous côtés; sa garde elle-même, dans un état de délabrement extrême, était mêlée avec les fuyards. L'empereur n'avait point de corps

Napoléon, en reçut enfin à Vendôme, qui changèrent sa destination, et fixèrent à Blois le siége de la régence.

» *Le samedi*, 2 *avril*, dès le matin, on vit arriver les premiers détachemens de cavalerie; ils furent bientôt suivis de beaucoup de bagages, et notamment de quinze fourgons contenant le trésor. Les courriers se succédaient d'heure en heure. Sur les trois heures, M. le préfet partit pour aller au-devant de l'impératrice et du roi de Rome. La garde urbaine et la

---

d'armée avec lui, il n'y avait, sur les lieux, que des soldats errans, qui avaient allumé quelques feux.

» L'empereur est resté à peu près quatre heures à conférer; le jour commençant à poindre, la même personne, qui nous a raconté ces détails, dirigea ses pas du côté de Longjumeau; sur la route elle a questionné officiers et soldats, et dans le nombre il s'en est trouvé quelques-uns qui ne lui ont pas dissimulé l'état d'épuisement absolu de l'armée, et presque tous pensaient qu'ils marchaient sur Orléans pour se réorganiser. Le bruit s'est ensuite répandu que l'empereur était remonté dans sa voiture, et avait gagné Fontainebleau.

» Beaucoup d'habitans de ces contrées, les maîtres de poste et les postillons ont été témoins de ces faits ».

garnison étaient sous les armes, formant deux haies, au milieu desquelles défilaient les troupes et un grand nombre de voitures. Sur les cinq heures, on vit paraître celles de l'impératrice et du roi de Rome. LL. MM. firent leur entrée au milieu d'une foule immense et d'un silence qui ne fut jamais interrompu.

» Les ministres, qui avaient poussé jusqu'à Tours, se hâtèrent de revenir. Plusieurs étaient encore à Orléans. D'autres s'étaient enfuis jusqu'en Bretagne. De ce nombre étaient M. le comte Bigot-Préameneu, ministre des cultes, et M. le baron de Pommereul, directeur général de la librairie, qui regardaient sans doute l'exercice de leurs fonctions paisibles comme peu compatible avec le tumulte des armes, et le secours de leurs conseils comme surabondant.

» Le *dimanche* 3, jour des Rameaux, il y eut messe au palais, qui fut dite par M. Gallois, curé de Blois.

» Après la messe, il y eut conseil des ministres. A cinq heures, l'impératrice reçut les autorités de la ville, sans discours de leur part, à cause des circonstances. La tristesse était peinte sur son visage.

» Le bruit public avait annoncé des bulletins sur la position des armées. Il paraît qu'en effet la cour en reçut deux ; l'un donnant des nouvelles jusqu'au 29 mars ; l'autre, jusqu'au 1er. avril. Dans celui-ci était annoncée la prise de Paris (1).

---

(1) Ces deux pièces sont d'autant plus précieuses à recueillir, qu'elles renferment les dernières nouvelles que Napoléon ait données à son armée. Les voici :

Copie du bulletin qui devait être inséré dans le Moniteur *du* 31 *mars et du* 1er. *avril.*

« S. M. l'impératrice reine et régente a reçu les
» nouvelles suivantes des armées, du 29 mars :

» Le général de division Peré est entré à Chau-
» mont le 25, et a ainsi coupé la ligne d'opération
» de l'ennemi ; il a intercepté beaucoup de courriers
» et d'estafettes, et enlevé à l'ennemi des bagages,
» plusieurs pièces de canon, des magasins d'habille-
» ment, et une grande partie des hôpitaux. Il a été
» parfaitement secondé par les habitans de la cam-
» pagne, qui sont partout en armes, et montrent
» la plus grande ardeur. M. le baron de Wessem-
» berg, ministre d'Autriche en Angleterre, reve-
» nant de Londres, avec le comte Pulsy, son secré-
» taire de légation ; le lieutenant général suédois

» Ces deux pièces ne parurent pas à Blois. On jugea sans doute qu'une ville si voisine du

---

» Sessiole de Brand, ministre de Suède auprès de » l'empereur de Russie, avec un major suédois; le » conseiller de guerre prussien, Peguilhen; MM. de » Tolstoi et de Marcof, et deux autres officiers d'or- » donnance russes, allant tous en mission aux dif- » férens quartiers-généraux des alliés, ont été arrê- » tés par les levées en masse, et conduits au quar- » tier-général. L'enlèvement de ces personnages, et » de leurs papiers, qui ont tous été pris, est d'une » grande importance.

» Le parc de l'armée russe, et tous ses équipa- » ges, étaient à Bar-sur-Aube. A la première nou- » velle des mouvemens de l'armée, ils ont été éva- » cués sur Belfort; ce qui prive l'ennemi de ses mu- » nitions d'artillerie, de ses transports de vivres de » réserve, et de beaucoup d'autres objets qui lui » étaient nécessaires.

» L'armée ennemie ayant pris le parti d'opérer » entre l'Aube et la Marne, avait laissé le général » russe Witzingerode à Saint-Dizier, avec huit mille » hommes de cavalerie et deux divisions d'infante- » rie, afin de maintenir la ligne d'opération, et fa- » ciliter l'arrivée de l'artillerie, des munitions et » des vivres, dont l'ennemi a le plus grand besoin.

théâtre de la guerre serait trop à portée d'apprécier la véracité de ces récits. Ils furent ré-

---

» La division de dragons du général Milhaud, » et la cavalerie de la garde, commandée par le gé- » néral Sébastiani, ont passé le gué de Valcour, le » 22 mars, ont marché sur cette cavalerie, et, après » de belles charges, l'ont mise en déroute. Trois » mille hommes de cavalerie russe, dont beaucoup » de la garde impériale, ont été tués ou pris. Les » dix-huit pièces de canon qu'avait l'ennemi, lui ont » été enlevées, ainsi que les bagages. L'ennemi a » laissé les bois et les prairies jonchés de ses morts. » Tous les corps de cavalerie se sont distingués à » l'envi les uns des autres. Le duc de Reggio a pour- » suivi l'ennemi jusqu'à Bar-sur-Ornain, où il est » entré le 27. Le 29, le quartier-général de l'empe- » reur était à Troyes. Deux convois de prisonniers, » dont le nombre s'élève à plus de six mille hom- » mes, suivent l'armée.

» Dans tous les villages, les habitans sont sous » les armes; exaspérés par les violences, les crimes » et les ravages de l'ennemi, ils lui font une guerre » acharnée, qui est pour lui du plus grand danger ».

« Du 1er. avril 1814.

» L'empereur, qui avait porté son quartier-général » à Troyes le 29, s'est dirigé à marches for-

servés aux départemens plus éloignés ; et les préfets à qui on les adressa, furent chargés, en les publiant, de les accompagner des commentaires les plus convenables aux temps et aux lieux (1).

» cées, par Sens, sur sa capitale. S. M. était, le » 31 mars, à Fontainebleau; elle a appris que l'en» nemi, arrivé vingt-quatre heures avant l'armée » française, occupait Paris, après avoir éprouvé » une forte résistance, qui lui a coûté beaucoup de » monde.

» Les corps des ducs de Trévise, de Raguse, et » celui du général Compans, qui ont concouru à la » défense de la capitale, se sont réunis entre Esson» ne et Paris, où S. M. a pris position avec toute » l'armée qui arrive de Troyes.

» L'occupation de la capitale, par l'ennemi, est » un malheur qui afflige profondément le cœur de » S. M., mais dont il ne faut pas concevoir d'alar» mes; la présence de l'empereur avec son armée, » aux portes de Paris, empêchera l'ennemi de se » porter à ses excès accoutumés, dans une ville si » populeuse, qu'il ne saurait garder sans rendre sa » position très-dangereuse ».

(1) Voici, par exemple, les paroles de consolation qu'on crut devoir adresser aux habitans du dé-

» La ville de Blois ne fut pas jugée digne d'entendre ce langage consolant; elle fut lais-

---

partement de Maine-et-Loire, en leur annonçant ces nouvelles :

» L'empereur se porte bien, et veille pour le sa-
» lut de tous.

» S. M. l'impératrice et le roi de Rome sont en sûreté.

» Les rois, frères de l'empereur, les grands di-
» gnitaires, les ministres, le sénat et le conseil
» d'état, se sont portés sur les rives de la Loire,
» où le centre du gouvernement s'établit provisoi-
» rement.

» Ainsi, l'action du gouvernement ne sera point
» paralysée. Les bons citoyens, les vrais Français,
» peuvent être affligés de l'occupation de la capi-
» tale; mais ils n'en doivent pas concevoir de trop
» vives alarmes : qu'ils se reposent sur l'activité de
» l'empereur, et sur son génie, du soin de notre
» délivrance! mais qu'ils sentent bien que c'est dans
» ces grandes circonstances que l'honneur national,
» et nos intérêts bien entendus, nous commandent
» plus que jamais de nous rallier autour de notre
» souverain! Secondons ses efforts, et ne regrettons
» aucun sacrifice pour terminer enfin cette lutte ter-
» rible contre des ennemis qui, non contens de
» combattre nos armées, viennent encore frapper

sée, au contraire, dans une ignorance complète de ce qui se passait à l'armée et à Paris,

» chaque citoyen dans ce qu'il a de plus cher, et
» ravager ce beau pays, dont la gloire et la prospé-
» rité furent, dans tous les temps, l'objet de leur
» haine jalouse.

» Malgré les succès que l'armée coalisée vient
» d'obtenir, et dont elle ne s'enorgueillira pas long-
» temps, le théâtre de la guerre est encore loin de
» vous; mais si quelques coureurs, attirés par l'es-
» poir du pillage, osaient se répandre dans vos
» campagnes, ils vous trouveraient armés pour dé-
» fendre vos femmes, vos enfans, vos propriétés ».

Voici de même ce qu'on fit mettre dans le journal du département du Calvados :

« Caen, 2 avril.

» Le courrier de Paris était attendu ce matin avec une vive impatience. Quelques heures de retard y avaient fait succéder de l'inquiétude.

» Enfin, les dépêches sont arrivées, et des voyageurs ont pu donner quelques détails sur les grands événemens dont les environs de la capitale sont le théâtre. Pour éviter de tomber dans l'inexactitude, ou d'annoncer des faits qui ne seraient pas suffisamment constatés, nous nous bornerons à dire que la journée du 30 a été très-glorieuse pour nos armes, que l'ennemi a échoué dans ses tentatives, qu'il a

d'où il n'arrivait plus ni lettres, ni journaux, ni voyageurs. Cependant ses espions de Paris n'avaient pas laissé ignorer à la régence la déclaration des alliés, du 31, portant qu'ils ne traiteraient plus avec Napoléon ni avec aucun membre de sa famille ; ni la séance du sénat, du 1er. avril, dans laquelle on avait établi un gouvernement provisoire ; ni enfin celle du 2,

---

fait des pertes énormes. Les grenadiers de la garde nationale ont montré la plus grande ardeur, et ce n'est qu'avec peine que l'on est parvenu à obtenir que, jusqu'à nouvel ordre, ils se bornassent à veiller sur l'intérieur de la cité.

» Paris est couvert par une immense artillerie, et par des troupes qui se grossissent à chaque instant. La population est animée du meilleur esprit. De vastes moyens de défense s'accumulent de toutes parts, et sont assurés, si l'ennemi était assez imprudent pour rester entre la capitale et les nouvelles forces que l'empereur a rassemblées, et à la tête desquelles il s'avance.

» Dans l'état présent des choses, et alors que quelques corps ennemis avaient fait une trouée vers Paris, la sagesse voulait que LL. MM. l'impératrice reine et régente et le roi de Rome, résidassent momentanément à quelque distance de la capitale ».

où la déchéance de Napoléon avait été prononcée.

» Mais si la cour connaissait tous ces faits, elle les tenait aussi secrets que les bulletins, et rien n'en transpira dans la ville.

» Le *lundi* 4 s'écoula dans l'incertitude et dans l'ignorance de la veille. Les ministres, après l'heure du déjeûner, se rendaient, en bottes, chez l'impératrice, où ils délibéraient jusqu'à l'heure du dîner, sans laisser paraître aucun résultat.

» Cependant, sur les trois heures de l'après midi, on vit les rois Joseph et Jérôme, accompagnés du ministre de la guerre, partir de Blois, et prendre la route d'Orléans.

» Mais arrivés dans cette ville, les deux rois reçurent, à 3 heures du matin, des dépêches de Fontainebleau, où le mécontentement de Napoléon contre la régence éclatait en des termes qu'avaient dictés les derniers emportemens de la fureur et du désespoir. Napoléon attribuait, sans doute, la prise de Paris à la fuite du lieutenant général, qui en était sorti, malgré l'ordre qu'il avait reçu d'y rester (1). Au surplus, loin de

(1) Cet ordre arriva le 28 mars. En même temps

songer à couvrir militairement la régence, Napoléon songeait, au contraire, à manœuvrer sur Paris, laissant la rive droite de la Loire sans défense. Il ne paraît pas qu'en abandonnant la régence, Napoléon lui ait communiqué sa proclamation du 4, ni fait connaître la scène qui s'était passée le même jour entre lui et les maréchaux (1).

---

qu'il enjoignait au lieutenant général de rester à Paris, il portait que l'impératrice et le roi de Rome devaient en sortir, « aimant mieux, disait Napoléon, » les voir au fond de la Seine que conduits à Vienne » en triomphe ».

(1) Il a circulé différentes versions de cet événement; mais les détails qu'on va lire sont les plus fidèles, et méritent d'autant plus de croyance, qu'ils ont été communiqués par un des officiers les plus respectables de l'armée française :

Buonaparte, dans la matinée du 4 avril, passait la revue des troupes qu'il affectait de regarder encore comme les siennes. Les maréchaux et autres généraux venaient d'être instruits, par les papiers publics, des actes du sénat et du gouvernement provisoire. Ils en conféraient entr'eux et assez haut même pour que Napoléon pût les entendre. Il parut cependant n'avoir fait aucune attention à leurs discours,

» Le *mardi* 5, retour des rois Joseph et Jérôme. Ils ne paraissaient pas déconcertés par

---

et la revue se passa très-tranquillement. Mais à peine fut-elle terminée, que M. le maréchal Ney, d'après la résolution prise en commun, monta au château sur les pas de Napoléon, le suivit jusque dans son cabinet, et lui demanda s'il avait connaissance de la grande révolution qui venait de s'opérer à Paris; quoique bien certainement instruit de tout, Buonaparte répondit, de l'air le plus calme dont il put se parer, qu'il ne savait absolument rien. Le maréchal Ney lui remit alors les journaux de Paris. Il feignit de les lire avec attention; mais il ne cherchait qu'à gagner du temps pour méditer une réponse. Puis, s'adressant au maréchal, il lui dit : Eh bien! qu'en pensez-vous? que dois-je faire? — Sire, il faut abdiquer, c'est le vœu de la France et de l'armée. Au même moment, arriva le maréchal Lefebvre, qui, avec un accent très-animé, dit au ci-devant empereur : « Vous êtes perdu! vous n'avez voulu » écouter les conseils d'aucun de vos serviteurs; le » sénat a prononcé votre déchéance ». Ces paroles firent une impression si vive sur un homme accoutumé jusqu'alors à se regarder au-dessus de toutes les lois, qu'il se mit aussitôt à verser un torrent de larmes.

les nouvelles de Paris et de Fontainebleau ; décidés, au contraire, à élever gouvernement contre gouvernement, ils avaient été précédés des bureaux de la guerre et de quarante commis qui avaient reçu l'ordre de travailler nuit

---

Après quelques minutes de réflexion, Buonaparte écrivit un acte d'abdication en faveur de son fils. Sa raison ne lui disait pas que l'on ne peut léguer ce que l'on ne possède plus.

Un autre officier, également témoin de ces événemens, rapporte que le 5, vers les onze heures, plusieurs généraux allèrent presser le duc de Bassano, qui était presque toujours seul avec l'empereur, de l'engager à ne pas venir à la parade; il voulut absolument y venir. A onze heures et demie, il arrêta un plan, et le fit rédiger et contre-signer par le duc de Bassano. Ce plan consistait à partir avec les vingt mille hommes qui lui restaient pour se diriger sur l'Italie, et aller joindre le prince Eugène. Napoléon répétait souvent : Si je veux, et si j'arrive, je suis sûr d'être reconnu par toute l'Italie.

A la parade, son visage était effrayant de pâleur, de bouleversement et d'altération; des mouvemens convulsifs prouvaient une grande souffrance. Il n'y resta que huit ou dix minutes.

Étant remonté, il fit venir le duc de Reggio. Il

et jour au recrutement de l'armée. Il restait plusieurs divisions militaires avec lesquelles les communications étaient libres ; c'étaient sans doute ces malheureux pays où allaient se faire de nouvelles levées, pendant que des corps francs devaient se former dans les départemens occupés par les alliés.

---

lui demanda si les troupes le suivraient? Non, sire, répondit le duc. Vous avez abdiqué.—Mais, j'ai abdiqué à certaines conditions. Les soldats, reprit le duc, ne connaissent pas ces nuances. Ils croient que vous ne pouvez plus les commander. Tout est donc dit de ce côté-ci, dit Napoléon! Attendons les nouvelles de Paris.

Les maréchaux arrivent entre minuit et une heure. Le maréchal Ney entre le premier. Avez-vous réussi, dit l'empereur? — En partie, sire, mais non pour la régence. Les révolutions ne reculent jamais. Celle-ci a pris son cours; il était trop tard; et le sénat reconnaîtra demain les Bourbons. — Où pourrai-je vivre avec ma famille? — Où voudra votre majesté; et, par exemple, l'île d'Elbe, avec six millions de revenus. — Six millions, c'est beaucoup, puisque je ne suis plus qu'un soldat. Je vois bien, enfin, qu'il faut se résigner. Je dis donc adieu à tous mes compagnons d'armes. Et il se tut.

» MM. Regnault et Lacuée, chargés d'une mission, passèrent la Loire, prenant la route du Berry. M. Regnault dit à son hôte, qu'il était envoyé à Lyon vers l'empereur d'Autriche, et montra une lettre de l'impératrice pour son auguste père : confidence qui n'avait pour but que de faire circuler une fause nouvelle.

» Le *Mercredi* 6, retour de MM. Regnault et Lacuée, dont la mission ne fut pas longue; inspection des abords de Blois par l'ingénieur du département; départ des voitures inutiles, notamment de celles du sacre qui furent envoyéees à Chambort; arrivée de l'école polytechnique, de l'école de Saint-Cyr, de celle de Charenton et des pages. La ville de Blois était déjà pleine; il n'y avait pas un habitant qui n'eût partagé sa maison, sa chambre, ou même cédé son lit tout entier à tant de nouveaux hôtes. On fit courir le bruit d'une suspension d'armes, et celui d'une mission de Champagny vers l'empereur d'Autriche : double nouvelle qui fut encore l'objet des confidences amicales de M. le comte Regnault envers ses hôtes, qui ne manquaient pas d'en faire part à leurs amis.

» La dernière nouvelle du jour fut l'arrivée

de deux malles de Paris. On sut qu'elles avaient été escortées par les troupes des alliés jusqu'à Mont-Désir (1), mais qu'arrivées à Orléans, M. le préfet les avait arrêtées et envoyées à Blois au ministre de la police.

» Le *Jeudi-Saint, 7 avril,* la messe fut dite au palais par l'aumônier des pages, après laquelle il y eut conseil des ministres.

» La nouvelle et l'entretien de la ville fut une proclamation qu'on vit affichée de grand matin; voici le texte de cette pièce :

« Français!

» Les événemens de la guerre ont mis la » capitale au pouvoir de l'étranger.

» L'empereur, accouru pour la défendre, » est à la tête de ses armées si souvent victo» rieuses.

» Elles sont en présence de l'ennemi sous » les murs de Paris.

» C'est de la résidence que j'ai choisie et des » ministres de l'empereur qu'émaneront les » seuls ordres que vous puissiez recon» naître.

» Toute ville au pouvoir de l'ennemi

---

(1) Lieu de poste entre Étampes et Angerville.

» cesse d'être libre; toute direction qui en » émane est le langage de l'étranger, ou celui » qu'il convient à ses vues hostiles de pro- » pager.

» Vous serez fidèles à vos sermens : vous » écouterez la voix d'une princesse qui fut re- » mise à votre foi, qui fait sa gloire d'être » française, d'être associée aux destinées du » souverain que vous avez librement choisi.

» Mon fils était moins sûr de vos cœurs au » temps de nos prospérités.

» Ses droits et sa personne sont sous votre » sauve-garde.

» *Signé* MARIE-LOUISE ; *contre-signé* MONTALIVET, *faisant fonctions de secrétaire de la régence.*

» Cette pièce était datée du 3, deux jours avant un décret du 5, qui nomma M. le comte Montalivet, secrétaire de la régence.

» La rédaction en fut arrêtée dans le conseil du 6. Elle fut imprimée et affichée dans la nuit du 6 au 7. On peut bien supposer que, par son antidate, LL. EE. voulaient se ménager quelque accommodement avec le gouvernement provisoire, et, en même temps, donner la preuve d'un zèle actif à Napoléon.

» Quoi qu'il en soit, la pièce fut envoyée dans tous les départemens où elle put parvenir.

» Elle ne fit pas grande sensation à Blois : elle servit au contraire à donner plus de consistance aux nouvelles de Paris. Cependant la présence du gouvernement faisait toujours craindre l'arrivée de l'armée.

» Mais la cour était bien plus embarrassée que la ville ; le gouvernement paraissait principalement occupé de la garde de l'impératrice, du roi de Rome, du trésor : il voyait que tout cela était prêt à lui échapper, et qu'il devait sans délai prendre un parti décisif. Mais depuis six jours il perdait beaucoup de temps à mettre en délibération sa retraite, tantôt à Tours, tantôt à Rennes, tantôt dans le Berry. Il paraît que l'impératrice ne goûtait pas ces projets, et qu'elle résista même aux rois Jérome et Joseph qui, alléguant sa sûreté et le salut de l'état, voulurent la contraindre à les suivre au-delà de la Loire (1).

---

(1) Voici comment on raconte cette scène : Le *vendredi-saint*, 8 *avril*, entre huit et neuf heures du matin, les rois Joseph et Jérôme se rendirent chez

» On ignorait quand finirait cet état de choses, et comment il finirait. Les ministres, toujours bottés et prêts à partir, se rendirent au palais avant l'heure ordinaire.

» Cependant sur les deux heures après midi, la nouvelle se répand tout à coup que le

---

S. M. l'impératrice avec deux voitures; ils dirent à S. M. qu'ils allaient partir, et qu'ils venaient lui proposer de les suivre, afin de mettre sa personne en sûreté. L'impératrice répondit que son sort lui paraissait décidé, et qu'elle ne craignait rien pour sa personne, soit qu'elle tombât dans les mains des Allemands ou dans celles des Russes; qu'ainsi elle était décidée à attendre les événemens. Ses deux beaux-frères lui représentèrent que les liens qui l'unissaient à la famille impériale la rendaient, pour cette famille et pour l'état, un otage volontaire et nécessaire, et que le salut de l'une et de l'autre exigeait qu'elle s'éloignât. L'impératrice demanda le lieu où on voulait la conduire, et si c'était par ordre de l'empereur. Les deux rois répondirent qu'il n'y avait pas d'ordre, mais qu'il y avait nécessité pour la régente de se retirer au-delà de la Loire, et que deux voitures étaient à la porte, l'une pour elle, et l'autre pour son fils.

L'impératrice ne répondit à cette proposition que

comte de Schouvalow est arrivée à l'auberge de *la Galère*, et qu'il vient chercher l'impératrice. Il arrivait seul et sans aucune force armée. La proclamation de Blois était toujours affichée ; ni les autorités locales ni le gouvernement impérial ne mettaient rien à la place.

---

par ses larmes. Les deux rois, peu touchés, prirent leur belle-sœur chacun par un bras, et voulurent user de violence pour la conduire à la voiture. Marie-Louise poussa des cris qui firent entrer quelques officiers de sa maison. L'impératrice, s'adressant à ces messieurs, leur demanda, comme un dernier service et comme un témoignage de leur attachement, d'aller s'informer, auprès des officiers de sa garde, si c'était leur intention de se prêter à la violence qu'elle éprouvait. Messieurs les officiers, avertis par M. d'Haussonville, chambellan, accoururent dans l'appartement de l'impératrice, et le trouvèrent déjà rempli d'autres témoins dont la présence avait déconcerté les deux rois, qui s'étaient retirés, honteux de leur tentative, et du mauvais succès qui l'avait couronnée.

MM. les officiers s'efforcèrent de rassurer l'impératrice, lui protestant qu'ils n'avaient à recevoir d'ordres que de S. M., et qu'ils n'en écouteraient pas d'autres.

Personne n'ouvrait la bouche, soit pour contester la mission du comte de Schouvalow, soit pour la reconnaître.

» Peu d'instans après son arrivée, on vit les ministres sortir du palais, et on crut lire sur les visages de LL. EExc., où la consternation n'était plus déguisée, ce qu'ils ne se mettaient point en devoir de faire connaître d'une manière légale, nous voulons dire, le dernier soupir du gouvernement impérial.

» Mais cette vérité reçut une nouvelle démonstration dans une circonstance que nous ne devons pas omettre.

» En partant de Paris, LL. EExc. n'avaient eu ni le temps, ni sans doute la pensée de se munir de passe-ports. Leurs dignités étaient une sauve-garde suffisante pour leurs personnes. Mais autant cette sauve-garde était sûre pour le départ, autant devenait-elle inutile ou même dangereuse pour le retour. Il fallait traverser un long cordon de troupes des alliés, et l'on sent qu'aux yeux de ces troupes la qualité de ministre de Napoléon, loin d'être un titre de recommandation qui pût tenir lieu de passe-port, était bien plus propre à exposer qu'à protéger ceux qui en étaient revêtus. On

délibéra sur cet incident, et il fut résolu que, pour se tirer d'embarras, on demanderait des passe-ports à M. le maire de Blois, et qu'on prierait M. de Schouvalow d'y mettre son *visa*.

» La première de ces demandes ne souffrit d'autre difficulté que celle qui était attachée à son exécution, peu agréable de sa nature, à cause du signalement de LL. EExc. qu'il fallait faire, mais dont l'employé de la mairie de Blois s'acquitta avec tous les égards que prescrivait la position singulière où se trouvaient LL. EExc.

» Ce n'était-là que la première des deux opérations. La seconde regardait M. le comte de Schouvalow.

» Il y avait en effet peu d'heures que ce général était arrivé, lorsqu'il vit entrer chez lui les différens membres du gouvernement, qui lui présentaient leurs passe-ports à viser. Bientôt la chambre de l'auberge de *la Galère*, où il était logé, se trouva trop petite pour contenir le nombre des solliciteurs. Tout le monde voulait être expédié, et chacun voulait l'être le premier. Ceux qui avaient pu se procurer des lettres de recommandation, arrivaient

avec ces lettres qu'ils présentaient au général. Celui-ci répondait, en les recevant, qu'il était plein de considération pour les personnes dont on se réclamait; mais, rien ne pouvant suppléer au peu d'instans qu'il avait, il priait chacun d'attendre son tour ou de revenir. Il eut cependant, pour les divers fonctionnaires, des égards gradués qui firent juger qu'il connaissait la conduite de chacun d'eux. On remarqua qu'il se prêtait à tout ce qui pouvait convenir au duc de Feltre, et qu'il ne signa le passeport du duc de Rovigo qu'après avoir écrit en marge, en grosses lettres, *M. Savary*.

» Voilà ce qui regarde la cour.

» La ville possédait enfin les journaux, si long-temps retenus par le ministre de la police, et distribués alors aux particuliers, et dans les lieux publics. Cependant la joie qu'ils portaient dans tous les cœurs n'osait encore éclater: l'essor en était arrêté, soit par la présence des troupes, soit par la proclamation qui demeurait toujours affichée.

» Nous avons remarqué un premier acte de la régence, qui avait pour but le salut de l'état. Délivrés d'un si grand objet de sollicitude, les membres du gouvernement ne dé-

daignèrent pas de tourner leur attention vers un objet moins important : ils prirent des mesures relatives au paiement de l'arriéré de leurs traitemens. Le ministre du trésor, et le trésor lui-même, étaient sur les lieux ; rien ne s'opposait au dernier parti qu'on pouvait tirer de l'un et de l'autre. Cette mesure salutaire ne trouva point de contradicteurs ; chacun reçut ce qui lui revenait, avec quelque gratification pour les frais de voyage (1).

» Ainsi se termina la journée du Vendredi-Saint, 8 avril (2). Tout le monde prit des

(1) Nos mémoires ne parlent que de la part de madame Lætitia, qui reçut trois cent soixante-quinze mille francs : léger supplément ajouté à un fourgon qui manqua à rester dans les chemins de la Beauce (malgré le nombre des chevaux qui furent employés à l'en retirer), et qui a mérité de fixer l'attention des curieux sur toute la route. Après ce fourgon, ce qui occupa le plus les habitans de Blois, ce fut une forte cassette à six anneaux, et qui exigeait le secours d'un grand nombre de bras pour être déplacée ; elle appartenait, dit-on, à un grand dignitaire.

(2) Suivant quelques personnes, ce fut dans le conseil du jeudi 7 qu'on décida de payer les fonctionnaires, et cette mesure eut lieu, parce que l'on

passe-ports d'une main, de l'argent de l'autre, et les plus zélés se hâtèrent d'envoyer leur adhésion aux actes du gouvernement provisoire (1).

» La nuit fut employée toute entière aux préparatifs du départ qui devait s'effectuer le lendemain, et à quelques réformes qui eurent lieu dans la maison de madame Lætitia, et des ex-rois ses fils.

» Le *samedi* 9, entre dix et onze heures, l'impératrice partit de Blois avec son fils, et l'escorte qui les avait accompagnés. Elle prit la route d'Orléans, qu'elle trouva bordée partout d'une double haie de spectateurs, qui se bornaient à regarder, et restaient comme absorbés dans le plus morne silence.

» Les autorités civiles et militaires d'Orléans vinrent au-devant d'elle. La garde urbaine et une garnison nombreuse, formaient

---

pensa qu'on serait dans le cas de passer la Loire le lendemain, et qu'il fallait donner un motif d'encouragement et de fidélité.

(1) M. le comte Regnault se rendit à Clermont d'Auvergne, ayant la cocarde blanche, et blâma fort les autorités de cette ville, qui ne l'avaient pas encore prise.

deux haies qu'elle traversa depuis la porte de la ville jusqu'à celle de l'évèché.

» Le préfet avait fait enlever tous les journaux dans les lieux publics. Des voix achetées firent entendre quelques cris de *vive l'empereur*.

» Plusieurs ex-ministres, qui avaient envoyé leur adhésion, reçurent, en arrivant le soir à Orléans, avis du ministre de la police, qu'il y aurait le lendemain, jour de Pâques, messe chez l'impératrice, et ensuite conseil de régence. L'un d'eux, M. le duc de Feltre, qui comptait passer la journée à Orléans, ne trouva d'autre moyen de se tirer de cette fausse position, qu'en partant de suite pour Paris.

» Le *mardi* 12, on vit arriver le prince Esterhazy, envoyé à Marie-Louise par son auguste père, et l'archiduchesse partit pour Rambouillet, sans escorte, avec une suite de six voitures, pour les personnes de sa maison.

» Madame Lætitia était partie de Blois la veille, avec le cardinal Fesch, son frère, qui y était arrivé le jour de Pâques seulement, par des chemins longs, et après bien des détours.

» Lors des premières alarmes qu'on avait eues à Lyon dès le 12 du mois de janvier, ce

prêtre quitta son siége, et suivit les autorités civiles à Roanne, peu satisfait de l'esprit des Lyonnais, qui, disait-il, *avaient l'ineptie de ne pas se défendre.*

» De Roanne il se rendit à Pradines, dans une maison de religieuses qu'il avait fondée; mais bientôt il se vit obligé d'abandonner ce lieu de retraite, après avoir manqué d'y être rencontré par un détachement de cavalerie des alliés, que le hasard y avait amené, et qui ne lui laissa que le temps de monter à cheval et de se sauver à la hâte.

» De Pradines, il gagna l'Auvergne, puis le Bas-Languedoc, et enfin les bords de la Loire, où il se rendit à travers les montagnes du Vivarais. Il arriva à Blois au moment même où il fallait en partir.

» Il se reposa à Orléans le jour de Pâques, et partit le lendemain pour Rome, amenant madame Lætitia, qui montrait plus d'humeur que de résignation.

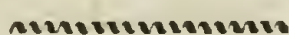
» Sa dame d'honneur, qui l'avait suivie à Blois, s'en séparait à Orléans. Il fallait trouver quelqu'un pour la remplacer, sous un titre plus modeste : cela fut impossible dans la ville d'Orléans. Madame Lætitia ne put conte-

nir son indignation : *Cela n'est pas encore fini*, dit-elle en partant, *nous autres Corses nous nous connaissons en révolutions*.

» Les ex-rois Jérôme et Joseph se perdaient dans la foule. Louis était resté à Blois, où on lui témoignait de l'intérêt. Il trouvait aussi dans la religion une source de consolations plus solides. Le jour des Rameaux et le Jeudi-Saint il avait assisté aux offices à l'église de Saint-Louis, en habit de général.

» Il partit bientôt pour la Suisse, pour s'y fixer dans une terre qu'il possède aux environs de Lausanne.

» Ses frères, Jérôme et Joseph, passèrent huit jours à Orléans ou dans les environs (1). Ils en partirent le lundi 18 avril, prenant également le chemin de la Suisse ».



Départ de Buonaparte.

Buonaparte partit de Fontainebleau le 20 avril, à onze heures du matin, suivi de qua-

(1) On assure que Jérôme passa plusieurs jours à la Motte-Beuvron, où il distribuait de l'argent aux troupes qui passaient, et qu'il voulait rallier à la cause de Napoléon.

torze voitures. Son escorte a employé soixante chevaux de poste. Les quatre commissaires des puissances alliées qui l'accompagnèrent sont M. Souwalow, général russe, le général prussien Kohler, un général anglais, et un autre général autrichien. Quatre officiers de sa maison, entr'autres son boulanger, firent partie de sa suite. Peu de militaires partirent avec lui.

Voici à peu près les paroles qu'il a adressées, au moment de son départ, aux officiers et sous-officiers de la vieille garde qui étaient encore près de lui :

« Je vous fais mes adieux. Depuis vingt ans (*combien reste-il de soldats qui servaient il y a vingt ans ?*) nous sommes ensemble ; je suis content de vous. Je vous ai toujours trouvés sur le chemin de la gloire. Toutes les puissances de l'Europe se sont armées contre moi ; une partie de mes généraux ont trahi leur devoir, et la France elle-même l'a trahi (*c'est-à-dire, a quitté l'usurpateur pour revenir à ses souverains légitimes : quelle trahison !*)

» Avec vous et les braves qui me sont restés fidèles, j'ai su, depuis trois ans, préserver la France de la guerre civile (*en faisant fusiller*

à Caen, et ailleurs, jusqu'aux femmes qui ne voulaient pas mourir de faim.)

» Soyez fidèles au nouveau roi que la France s'est choisi; soyez soumis à vos chefs, et n'abandonnez point votre chère patrie, trop long-temps malheureuse (*vérité que personne ne lui conteste.*)

» Ne plaignez point mon sort : je serai heureux lorsque je saurai que vous l'êtes vous-mêmes.

» J'aurais pu mourir : rien ne m'était plus facile; mais je veux encore de la gloire : j'écrirai ce que nous avons fait.

» Je ne puis vous embrasser tous; mais j'embrasserai votre général. — Venez, général — (*et il l'embrassa*).

» Qu'on m'apporte l'aigle; que je l'embrasse aussi. (*Il dit en l'embrassant*) : Ah! cher aigle, que les baisers que je te donne retentissent dans la postérité!... Adieu, mes enfans; adieu, mes braves!... Entourez-moi encore une fois ».

Alors l'état-major, toujours accompagné des quatre commissaires des puissances alliées, forma un cercle autour de lui.

Buonaparte est ensuite monté en voiture.

Dans ce moment, il n'a pu cacher son trouble, et il a versé quelques larmes.

On sait comment il fut accueilli sur sa route. Dans tous les lieux où il s'arrêtait, le peuple l'accablait de ses malédictions. C'est surtout en Provence que la fureur des habitans s'exhala avec le plus de violence ; aussi, pour se soustraire à la vindicte publique, Buonaparte prit, en sortant d'Orgon et Lambesc, où les glaces de sa voiture furent brisées, les habits et la mule du courrier qui le précédait, et s'achemina seul au relai voisin; il descendit à l'auberge de la poste appelée *la Canala*. Il annonça que plusieurs voitures allaient arriver. A cette nouvelle, le maître de l'auberge dit que c'était probablement le cortége de Buonaparte, et se répandit en injures contre lui. L'ex-empereur eut l'air de n'y pas faire attention. Il paraissait très-fatigué ; il pénétra dans une arrière-salle où se trouvait un canapé ; il s'étendit dessus et dormit profondément. Plusieurs fois l'hôtesse entra, et le trouva dans un état d'agitation extrême. Les voitures des commissaires arrivèrent. Une personne de leur suite se fit conduire par l'hôtesse auprès de Buonaparte, qu'il

éveilla, en lui disant : Sire, ces messieurs vous attendent pour déjeuner. Au mot *sire,* la maîtresse d'auberge tomba sans connaissance. Buonaparte sourit en la voyant, déjeuna de bon appétit, et continua sa route.

Sa traversée. — Récit du capitaine Usher (1).

« Bientôt après mon arrivée à Fréjus, dit le capitaine Usher, le comte Bertrand, grand-maréchal, me fit dire que l'empereur désirait me voir. (Il est encore reconnu empereur et souverain de l'île d'Elbe). Quand je lui fus présenté, il me dit : Qu'il avait été le plus grand ennemi de l'Angleterre, mais qu'à présent il en était le plus sincère ami (2). Il dit que nous étions une nation grande et généreuse ; il me questionna sur le vent, le temps, sur la distance où nous étions de l'île d'Elbe, et fit aussi plusieurs autres questions relatives à la marine. Il me salua ensuite, et se retira. Il

(1) Le capitaine Usher fut l'officier qui conduisit Buonaparte à l'île d'Elbe, dans le vaisseau de S. M. britannique l'*Intrépide.*

(2) La gazette de Francfort a annoncé, au mois de juillet, que Buonaparte désirait vendre l'île d'Elbe à la Toscane, et se retirer en Angleterre.

avait encore les manières d'un empereur. J'en reçus l'ordre de dîner avec lui : il y avait à table les commissaires russe, allemand, prussien et anglais, et le grand-maréchal; la conversation fut très-intéressante. Il se mit à rire lorsque je demandai s'il n'avait pas publié son décret de Milan, pour contraindre l'Amérique à nous faire la guerre; il ne nia pas cela; il ajouta que ses plans étaient sur une échelle immense, et qu'ils auraient été achevés en quatre ou cinq ans. Je n'ai pas assez de temps pour rapporter entièrement cette intéressante conversation. La nuit nous embarquâmes son énorme bagage. Le matin, il me demanda si les vents étaient favorables, et il dit qu'il avait l'intention de s'embarquer le soir sur les huit heures. A sept heures, une foule immense entourait son hôtel; il m'envoya chercher, et je demeurai une demi-heure avec lui. Son épée était sur la table, et il paraissait très-pensif; nous entendions une grande rumeur dans la rue. Je lui dis que la populace française était la pire que j'eusse vue; il me répondit que c'était un peuple léger. Il paraissait absorbé dans ses pensées; mais, revenant à lui, ayant entendu l'horloge sonner, il or-

donna d'aller chercher le grand-maréchal, et il demanda si tout était prêt ; on lui répondit que oui ; alors il se tourna vers moi, et me dit, avec sa vivacité ordinaire : *Allons*. L'escalier était bordé des deux côtés de dames et de messieurs ; il dit quelque chose aux dames, que je ne pus entendre. Il monta en voiture, m'y appela, et fit ensuite demander le commissaire autrichien et le grand-maréchal ; je me plaçai vis-à-vis de lui dans la voiture, et nous partîmes. Il fut conduit à la chaloupe par le neveu de sir Sidney Smith, qui était mon quatrième lieutenant. Je l'introduisis auprès de l'empereur. Il parut touché et frappé en le voyant ; il dit seulement : *Le neveu de sir Sidney Smith ! je l'ai rencontré en Égypte.* Quand il fut à bord, il se promena autour du vaisseau ; mes gens l'entouraient, et, pour la première fois de sa vie, il se trouva tranquille au milieu de la foule. Ses esprits semblaient renaître, et il me dit, le lendemain matin, qu'il n'avait jamais mieux dormi. Le jour suivant il me fit cent questions, et semblait parfaitement instruit de tout ce qui regardait la marine. A déjeuner et à dîner, la conversation était très-animée, il parla de l'expédition de l'Escaut ;

je lui demandai s'il croyait que nous eussions dû réussir dans cette expédition, il me répondit : *Jamais*; et, se tournant vers le commissaire d'Autriche, il dit : *J'ai écrit de Vienne que l'expédition était dirigée contre Anvers.* Il me dit qu'en réunissant la Hollande à la France, il avait eu en vue des projets de marine, et qu'il avait pensé que le Zuydersée aurait servi particulièrement à exercer ses conscrits. Un matin, en déjeunant, il me fit la proposition d'aborder un bâtiment neutre qui passait; je lui répondis en riant que j'étais étonné que sa majesté me donnât un tel ordre, qu'il était contraire à son système de *dénationaliser*; il se retourna, et, me pinçant en plaisantant, me dit : *Ah! capitaine!* Quand nous passâmes devant les Alpes, il les regarda fixement pendant une demi-heure, en s'appuyant sur mon bras. Je lui dis : Vous les passâtes autrefois avec une meilleure fortune. Il reçut mon compliment en souriant. Il m'apprit qu'il avait été autrefois blessé au genou par un sergent anglais. Il a bon visage et paraît jeune; il est très-changé à son avantage, ayant à présent beaucoup d'embonpoint. Il me montra un portrait du roi de Rome, qui

ressemble beaucoup à son père; il me montra aussi celui de l'impératrice, qui est plus joli. Nous eûmes un vent frais et piquant; en approchant de la Corse, il me demanda de jeter l'ancre à Ajaccio, lieu de sa naissance, mais le vent ayant changé, cela fut impossible. Durant cette bourasque, je lui dis que j'avais plus de confiance que le pilote de César; le compliment lui plut. Il était vêtu très-simplement, portait un habit vert, et la décoration de la légion d'honneur ».

Son arrivée à l'île d'Elbe.

Le 3 mai, vers les six heures du soir, une frégate anglaise mouilla à Porto-Ferrajo; elle mit à terre plusieurs officiers d'état-major russes, anglais, autrichiens, avec des généraux français qui avaient accompagné l'ex-empereur Napoléon à bord de la frégate. Un de ces officiers, ayant officiellement notifié au commandant du port l'arrivée de ce fameux personnage, on fit dans la nuit des préparatifs pour le recevoir. Toutes les autorités furent convoquées pour assister le lendemain à la cérémonie de son entrée.

Le 4, au matin, un détachement de trou-

pes apporta dans la ville un drapeau envoyé par le ci-devant empereur, et qui fut à l'instant arboré sur le fort de l'Étoile au bruit de plusieurs salves d'artillerie. Ce drapeau était sur un fond blanc parsemé d'abeilles, avec les armes de Buonaparte, réunies à celles de l'île par une barre rouge. Peu de temps après, Buonaparte descendit à terre avec toute sa suite; il fut salué, par l'artillerie de la forteresse et celle des forts, de cent un coups de canon; la frégate anglaise répondit à cette salve par vingt-quatre coups. Napoléon était vêtu d'une rédingotte bleue et d'un habit brodé d'argent; il portait une décoration particulière également d'argent: il avait un chapeau rond avec une cocarde blanche; il paraissait jouir de la meilleure santé. A son entrée dans la ville, les troupes étaient sous les armes; il fut reçu par les différentes autorités, par le clergé et un grand nombre d'habitans que la curiosité avait attirés à ce spectacle.

Après une courte harangue, le maire lui présenta les clefs de la ville. Buonaparte se rendit ensuite, avec son cortége militaire, civil et ecclésiastique, à la cathédrale, où l'on chanta un *Te Deum*. A la sortie de l'église,

il fut conduit à l'hôtel de la mairie, qui était provisoirement destiné pour son habitation. Il y fut de nouveau complimenté par les autorités et les employés supérieurs; il parla à chacun avec une extrême gaieté, faisant différentes questions relatives au pays. On remarqua entr'autres les paroles suivantes : « Lorsque j'eus la certitude que la guerre ne se » faisait plus à la France, mais à moi, j'étais » trop attaché à cet état pour ne pas faire » tout ce qui lui était plus convenable. L'ab» dication du trône est pour moi un léger sa» crifice, s'il doit être utile à la France; j'ai » abdiqué de bonne volonté ». Après un peu de repos, il monta à cheval, et alla visiter, avec toute sa suite, Murciano, Campo, Capo-Liveri et Rio. De retour à Porto-Ferrajo, il donna un grand dîner à toutes les autorités.

Le même jour on publia la proclamation suivante :

« Habitans de l'île d'Elbe, les vicissitudes humaines ont conduit au milieu de vous l'empereur Napoléon; et son propre choix vous le donne pour souverain. Avant d'entrer dans vos murs, votre auguste et nouveau monar-

que m'a adressé les paroles suivantes, que je m'empresse de vous faire connaître, parce qu'elles sont le gage de votre bonheur futur :

« Général, j'ai sacrifié mes droits aux in-
» térêts de la patrie, et je me suis réservé la
» souveraineté et la propriété de l'île d'Elbe ;
» toutes les puissances ont consenti à cet ar-
» rangement. Faites connaître ce nouvel état
» de choses aux habitans, et le choix que j'ai
» fait de leur île pour mon séjour, en consi-
» dération de la douceur de leurs mœurs et
» de leur climat ; dites-leur qu'ils seront l'ob-
» jet de mon intérêt le plus vif ».

» Habitans de l'île d'Elbe, ces paroles n'ont pas besoin de commentaires ; elles formeront votre destinée. L'empereur vous a bien jugés. Je vous dois cette justice, et je vous la rends.

» Habitans de l'île d'Elbe, je m'éloignerai bientôt de vous. Cet éloignement me sera pénible, parce que je vous aime sincèrement ; mais l'idée de votre bonheur adoucit l'amertume de mon départ ; et, en quelque lieu que je puisse être, je me rapprocherai toujours de cette île par le souvenir des vertus de ses ha-

bitans, et par les vœux que je formerai pour eux.

» Porto-Ferrajo, 4 mai 1814.

» *Le général de brigade*, DALESME ».

Ses premiers actes dans cette île.

Le 6 mai, S. M. le duc d'Elbe (c'est ainsi qu'est qualifié Buonaparte par la gazette de Florence), a tenu un conseil d'état dans lequel on a délibéré sur toutes les branches d'administration de l'île. Il a assigné deux cent mille francs pour la construction d'un lazareth; il s'est fait présenter des plans très-étendus sur l'exploitation des mines, ainsi que sur la fabrication des métaux dans cette île. Les mines font la richesse principale du pays; leur revenu annuel est estimé cinq cent mille francs. Quelqu'un ayant observé à Buonaparte qu'il en avait disposé, en les affectant à la dotation de la légion d'honneur. « J'ai rendu, dit- » il, beaucoup de décrets insensés dans ma » vie, et j'avais perdu la tête lorsque je ren- » dis celui-là ». Quatre-vingt-dix lanciers, huit mamelucks et cinq cents hommes de la vieille garde, composent la garnison de l'île. Il avait demandé deux cents pièces de canon

pour la fortifier, et une frégate anglaise pour le mettre à l'abri des corsaires, mais cette demande lui a été refusée.

Quelque temps après son arrivée, il a pris possession de plusieurs îles inhabitées limitrophes de celle d'Elbe, et il a conclu, vers la fin de juin, des traités de commerce avec les plus voisines et avec les états barbaresques.

La nouvelle monnaie qu'il a mise en circulation, porte d'un côté son effigie, et de l'autre l'inscription suivante, qui paraît une dérision: *Napoleo I, imperator atque rex, ubicumque felix. Isola d'Elba*, 1814. Ses armes sont, dit-on, un aigle endormi. Il fait bâtir un grand palais, pour la construction duquel il a appelé plusieurs architectes italiens.

Du reste, il continue à gouverner sa petite île comme s'il était encore à la tête d'un grand empire; sa cour est nombreuse, et il a repris, dans ses actes, le ton qu'il avait dans ses bulletins. Il a fallu 160 voitures pour transporter les bagages et le numéraire qu'il a emportés avec lui.

Réflexions.

C'est au mois de fructidor an 10 que fut effectuée la réunion de l'île d'Elbe à la France.

Il est douteux que Buonaparte trouve aujourd'hui, dans les habitans de cette île, les sentimens dont ils lui firent hommage à cette époque. « Nous avons l'honneur, lui disaient-ils alors, de vous remercier du bienfait singulier que vous avez rendu à notre pays, en le réunissant au territoire de la France; c'est par une respectueuse obéissance à vos lois, et par des vœux continuels au ciel pour la longue conservation de votre existence, que nous tâcherons de vous faire connaître notre reconnaissance ».

On lisait, dans un journal anglais du 9 mai, une pétition des habitans de l'île d'Elbe. Cette pièce est vraisemblablement supposée; mais on y remarque le passage suivant, qui est curieux : « Buonaparte va sans doute nous promettre, dans son langage ordinaire, de faire de nous une nation *grande et puissante*; il nous donnera des représentans *muets* pour défendre nos droits contre l'oppression de ses ministres, ou contre lui-même, s'il lui prenait envie d'être despote, (ce que personne ne peut soupçonner). Par le moyen de la conscription, il procurera à nos enfans et à nous-mêmes, s'il le faut, *un utile et salutaire*

exercice, comme le disait si éloquemment un de ses orateurs (1), pour la consolation des pères et des mères de France. Oserons-nous l'avouer? peu touchés de la perspective de tant de *bienfaits*, nous supplions l'Europe entière et la Grande-Bretagne particulièrement, de nous laisser vivre et mourir dans notre obscurité. L'exploitation paisible de nos mines, et la pêche sur nos côtes, nous semblent préférables aux *moissons de lauriers* que nous promettrait cet homme *invincible*, qui, de *victoire en victoire*, est parvenu à échanger l'empire des deux tiers de l'Europe contre la possession très-incertaine d'un rocher de la Méditerranée ».

Un des orateurs les plus distingués du parlement, parlant de la translation de Buonaparte dans l'île d'Elbe, posait cette question de droit : « Serait-il permis à un homme qui a pris un tigre ou un loup dans son parc, d'aller le transporter tout vivant dans le parc de l'un de ses voisins ?... »

---

(1) M. le comte Lacépède.

FIN.



Un